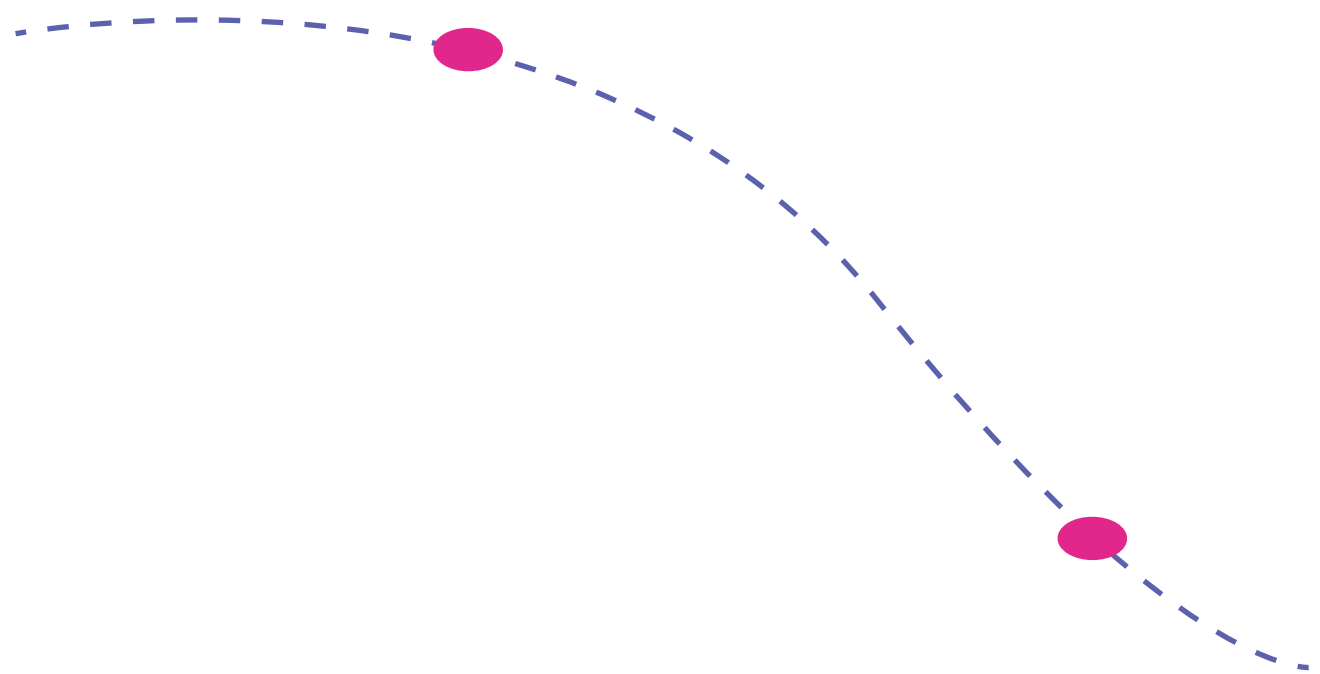
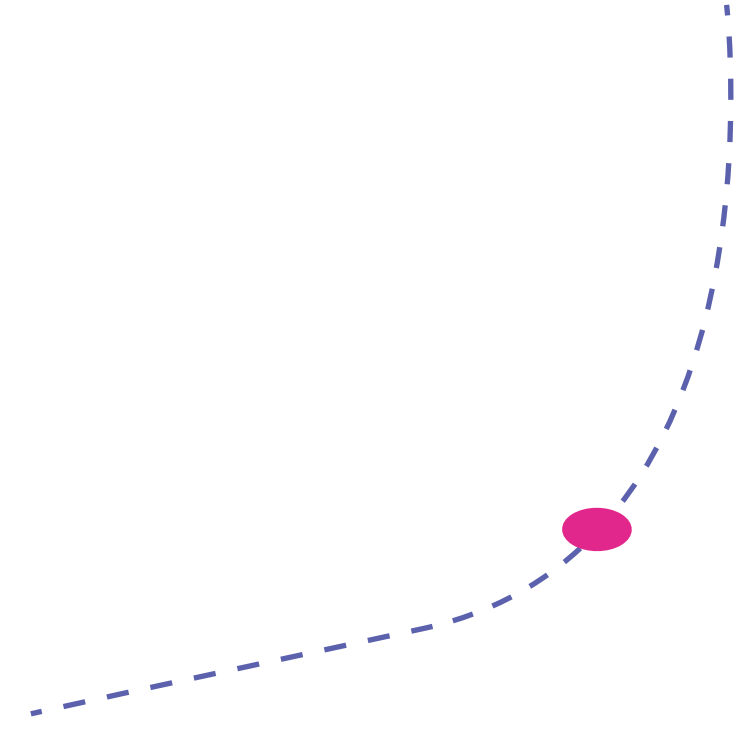


LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES

SITUATION EN 2025

NOUVEAU
**15 FICHES PAYS
À OPPORTUNITÉS
COMMERCIALES**





PARTIE 1

- 1** DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE CE RAPPORT • P.02
- 2** ÉVOLUTION DES MONNAIES • P.03
- 3** SYNTHÈSE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2025 • P.04
- 4** EXPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2025 • P.06
- 5** IMPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2025 • P.07
- 6** BALANCE COMMERCIALE PAR FILIÈRES EN 2025 • P.08
ANALYSE ANALYSE D'ENSEMBLE • P.09
- 7** RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS EN 2025 • P.16
ANALYSE ANALYSE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES • P.20
- 8** PARTS DE MARCHÉ PAR FILIÈRES • P.21
- 9** PERFORMANCES DES PRINCIPAUX MARCHÉS PAR FILIÈRES • P.22
ANALYSE ANALYSE PAR FILIÈRES • P.39

PARTIE 2

PANORAMAS DES « 15 PAYS À OPPORTUNITÉS COMMERCIALES »
DE LA CTI INTERNATIONALE • P.52

ANNEXE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE • P.116

1

DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE CE RAPPORT

• Tous produits agricoles et agroalimentaires

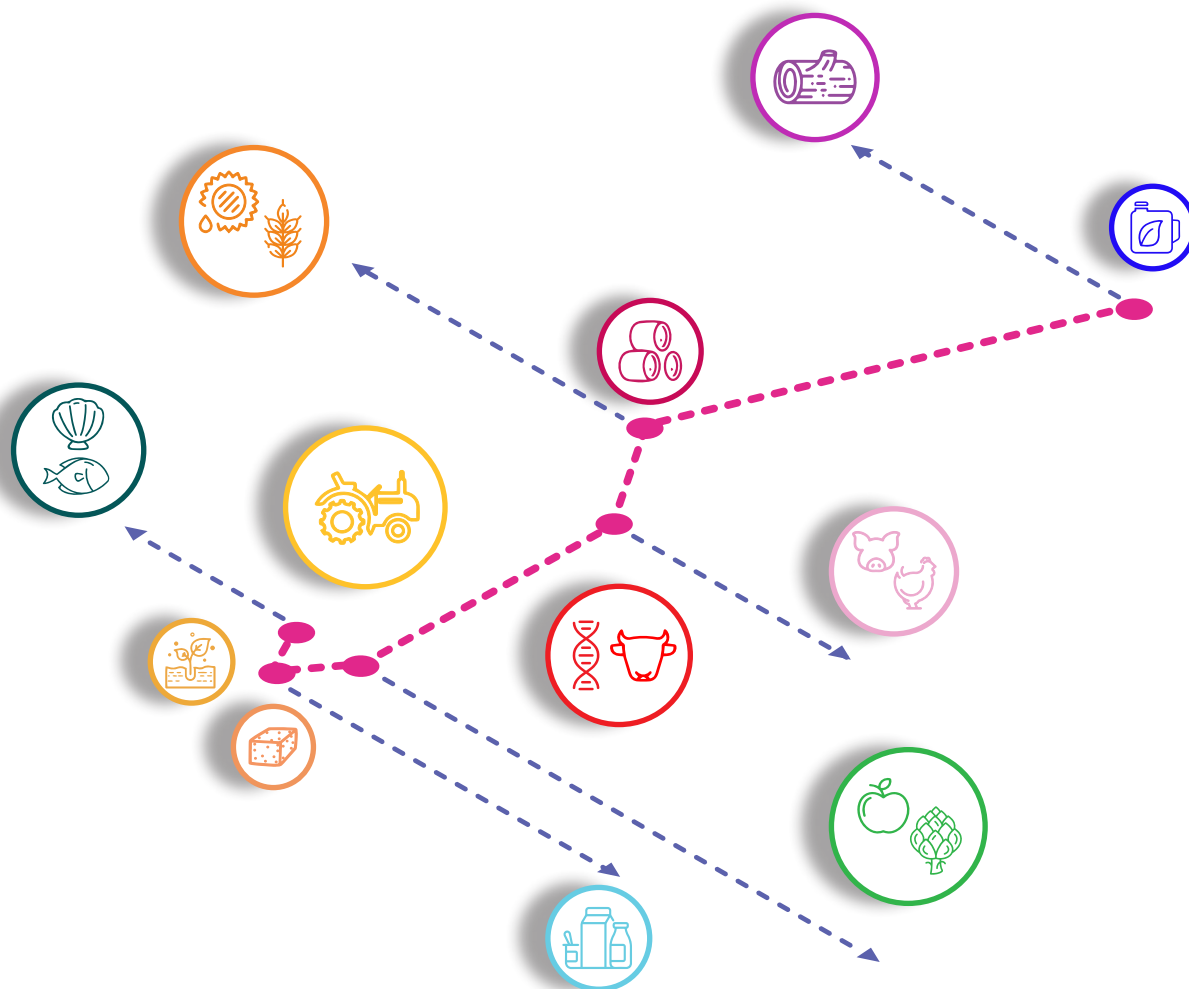
- Animaux vivants et génétique
- Céréales
- Fruits et légumes
- Lait et produits laitiers
- Oléagineux
- Pêche et aquaculture
- Produits d'épicerie
- Sucre
- Viandes et produits carnés
- Vins et spiritueux
- Autres produits agricoles et agroalimentaires, dont « semences et plants » et « aliments pour animaux familiaux »

• Bois et dérivés

• Biodiesel

• Engrais et produits phytosanitaires

• Machinisme agricole et agroalimentaire



2

LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES

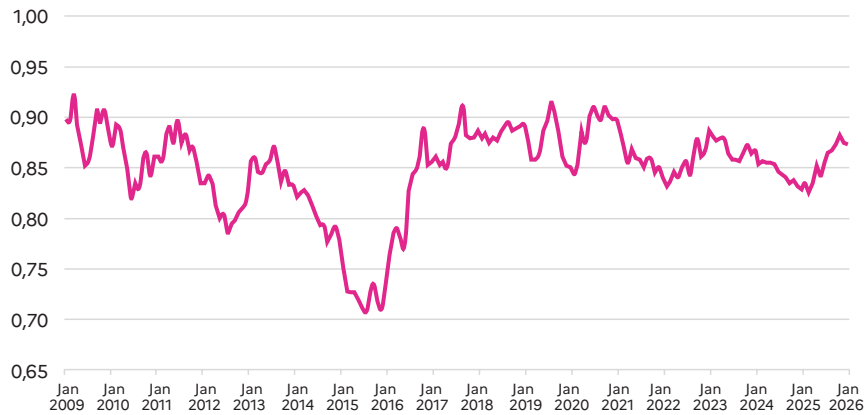
2

ÉVOLUTION DES MONNAIES

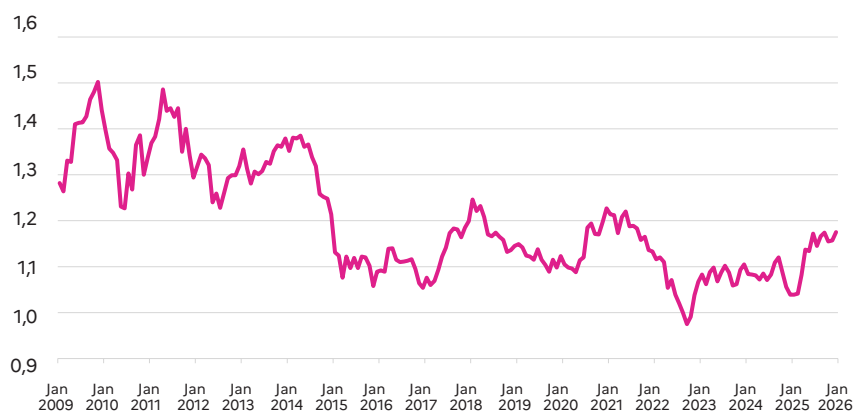
Valeur de l'euro par rapport aux autres monnaies.



Livre Sterling



Dollar US



Real (Brésil)



Yuan (Chine)



3

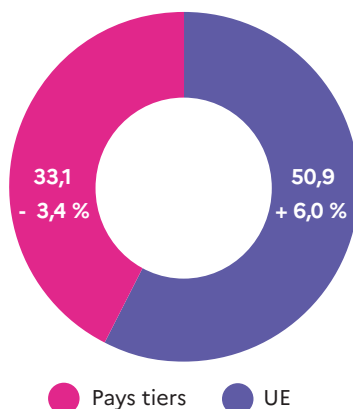
SYNTHÈSE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2025

Tous produits agricoles et agroalimentaires (hors bois et dérivés et hors biodiesel)

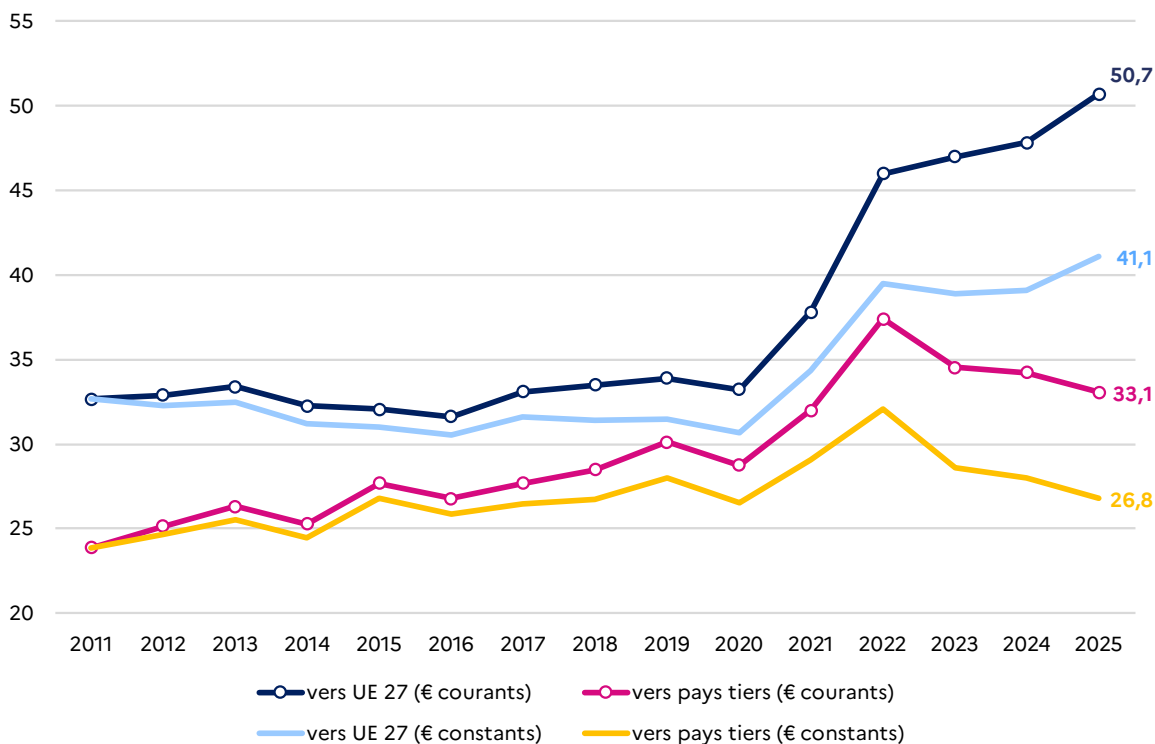
Répartition des exportations françaises entre pays tiers et Union européenne

En milliards d'euros – 2025
Évolution en % par rapport à 2024

TOTAL : 84,0 (+ 2,1 %)



Évolution des exportations depuis 2011
Tous produits agricoles et agroalimentaires (Md€)

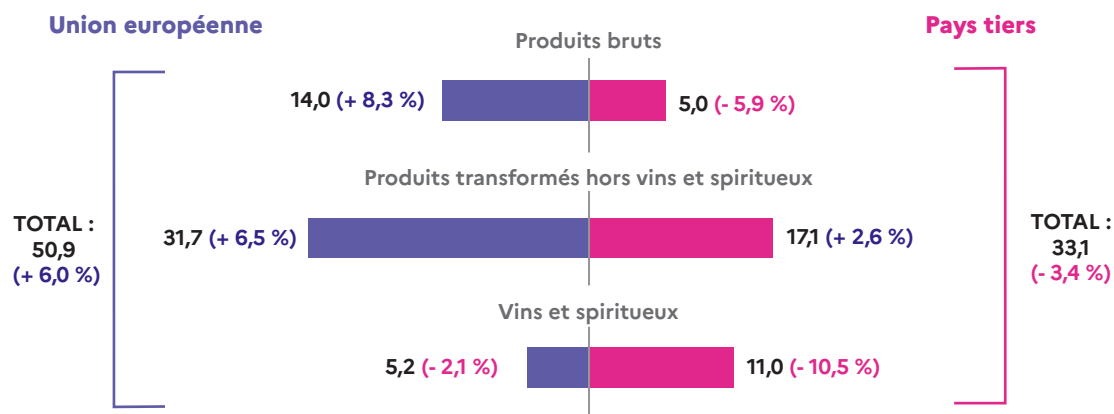


¹ Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor et DGDDI

4

LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES

Répartition des exportations françaises
en 2025 en Md€
(Évolution en % par rapport à 2024)



Partis de marché de la France	Tous produits agricoles et agroalimentaires		Produits transformés hors vins et spiritueux		Vins et spiritueux	
Vers le monde	4,4 %	(=)	3,7 %	(+ 0,1)	16,6 %	(- 0,5)
Vers UE	7,0 %	(- 0,1)	6,6 %	(=)	15,6 %	(- 0,1)
Vers pays tiers	2,8 %	(- 0,1)	1,9 %	(=)	17,0 %	(- 0,6)

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Positionnement mondial de la France comme fournisseur

Produits bruts			Produits transformés		
Rang	Pays	Exportations (M€)	Rang	Pays	Exportations (M€)
1	États-Unis	69 395	1	Pays-Bas	97 010
2	Brésil	67 961	2	Allemagne	91 491
3	Pays-Bas	46 339	3	États-Unis	84 319
4	Chine	29 657	4	France	63 415
5	Inde	28 748	5	Brésil	59 478
6	Espagne	27 553	6	Italie	59 435
7	Canada	26 525	7	Chine	53 876
8	France	20 254	8	Belgique	51 356
9	Mexique	17 728	9	Pologne	51 294
10	Équateur	16 779	10	Espagne	49 663

NB : se référer aux pages 119 et 120 de l'annexe méthodologique pour les sources de ces tableaux.

Clients de la France

Tous produits agricoles et agroalimentaires		
Rang	Pays	Exportations (M€)
1	Belgique	10 003
2	Allemagne	8 661
3	Italie	7 737
4	Espagne	7 620
5	Royaume-Uni	6 742
6	Pays-Bas	6 032
7	États-Unis	4 965
8	Suisse	2 291
9	Chine	2 181
10	Pologne	1 752

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

4

EXPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2025

Produits bruts :	19 002 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	48 795 M€
Vins et spiritueux :	16 166 M€

Total produits agricoles et agroalimentaires : 83 768 M€

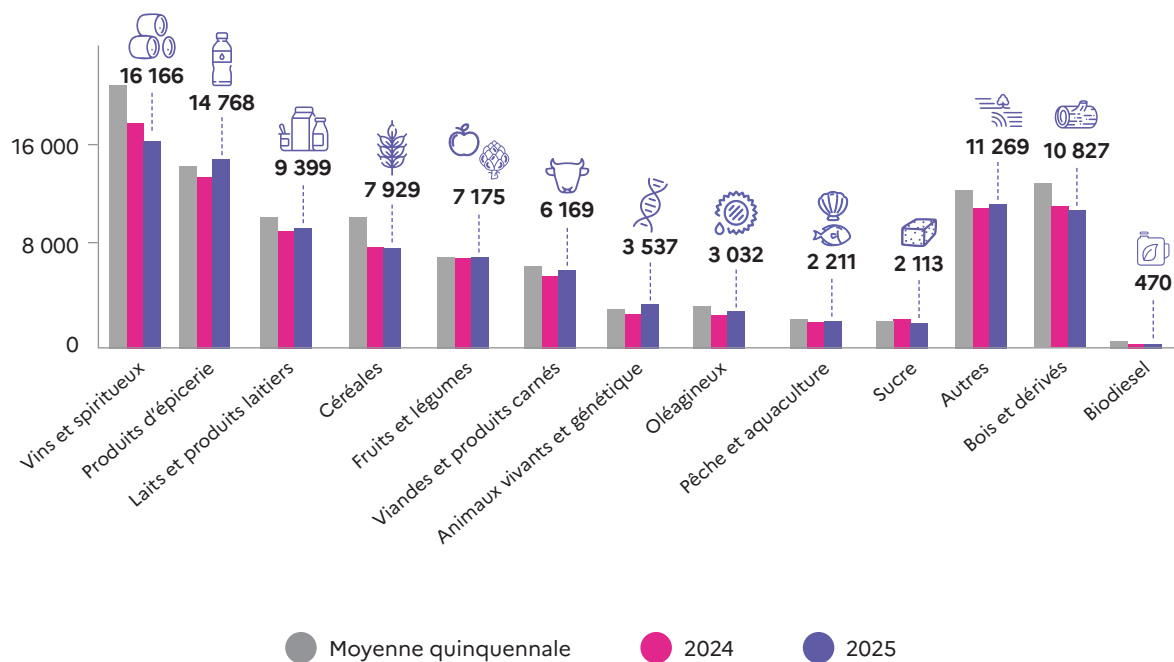
(+ 2,1 % par rapport à 2024)

Bois et dérivés :	10 827 M€
Biodiesel :	470 M€

Toutes filières confondues : 95 066 M€

(+ 1,6 % par rapport à 2024)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

5

IMPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2025

Produits bruts :	20 355 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	60 955 M€
Vins et spiritueux :	4 083 M€

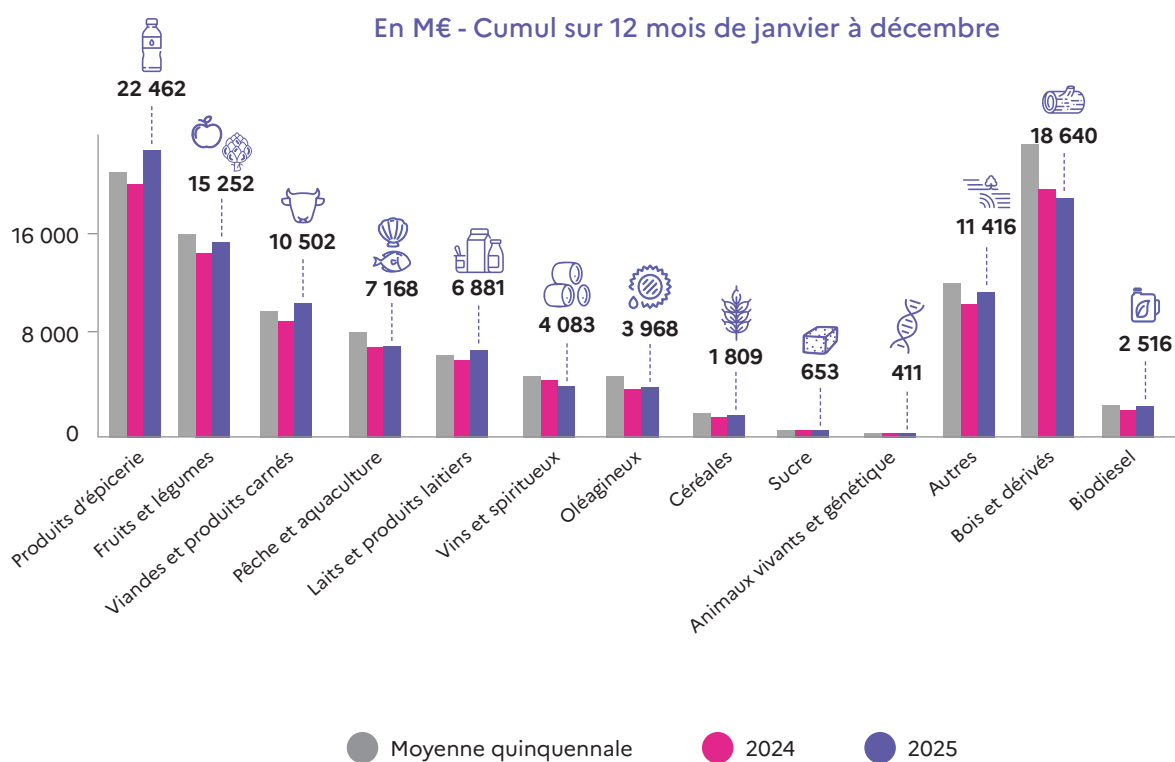
Total produits agricoles et agroalimentaires : 84 606 M€

(+ 8,3 % par rapport à 2024)

Bois et dérivés :	18 640 M€
Biodiesel :	2 516 M€

Toutes filières confondues : 105 762 M€

(+ 6,0 % par rapport à 2024)



Source : Douane française

6

BALANCE COMMERCIALE PAR FILIÈRES EN 2025

Produits bruts :	- 1 353 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	- 12 160 M€
Vins et spiritueux :	12 083 M€

Total produits agricoles et agroalimentaires : - 838 M€

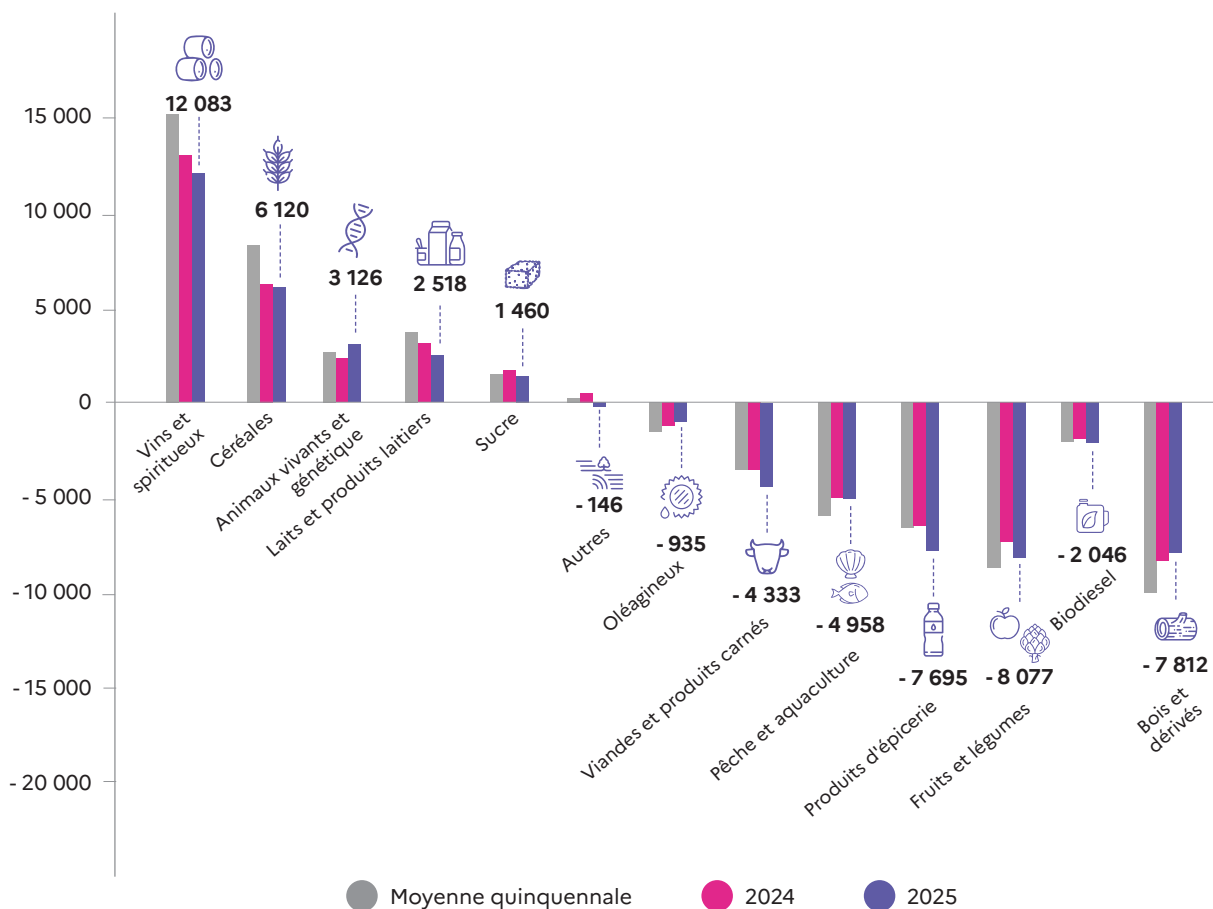
Devenue négative

Bois et dérivés :	- 7 812 M€
Biodiesel :	- 2 046 M€

Toutes filières confondues : - 10 696 M€

(- 73,4 % par rapport à 2024)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française



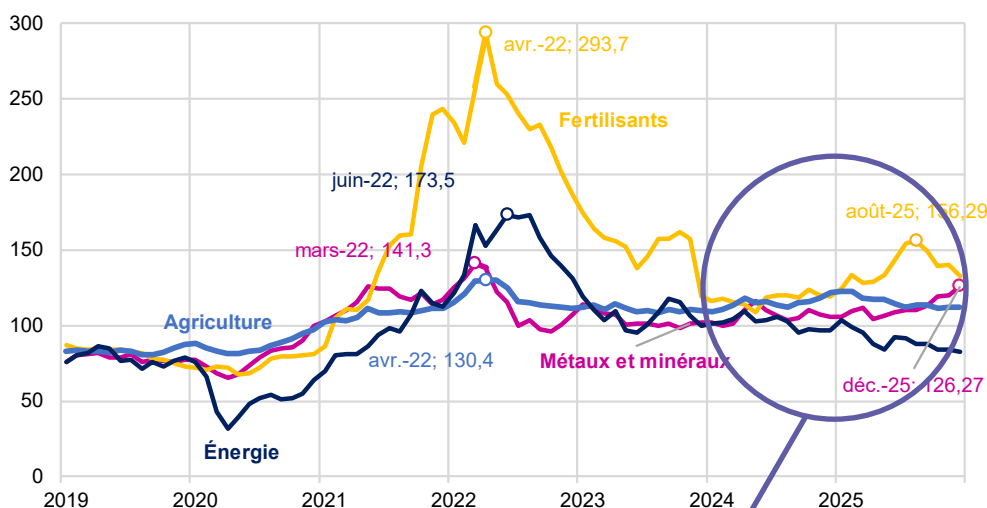
FAITS MARQUANTS

La balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires de la France est devenue négative en 2025, à - 0,8 Md€, suite à un recul de près de 5 Md€. Le solde des échanges avec les pays tiers, positif à + 4,3 Md€ est divisé par deux tandis que le déficit avec les pays de l'Union européenne (- 5,2 Md€) se creuse de 20 %.

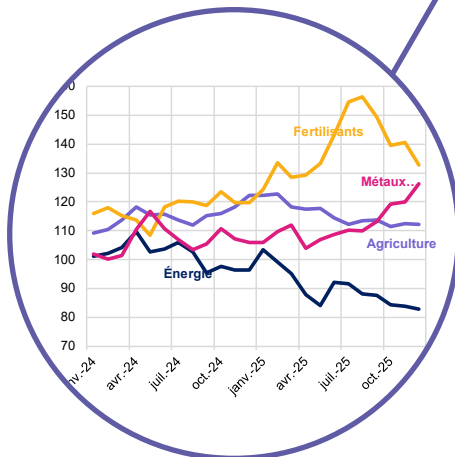
La France maintient son 6^e rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, avec 4,2 % de part de marché, en léger retrait par rapport à 2024 (- 0,1 point).

Depuis 2022, les tensions géopolitiques mondiales ont fortement affecté les échanges commerciaux. En 2025, la poursuite de la guerre en Ukraine et les conflits armés au Moyen-Orient ont pesé sur le cours des matières premières. Le prix des engrais a atteint un pic au mois d'août. Le cours des métaux et minéraux, notamment porté par celui de l'or, valeur refuge, a également progressé tout au long de l'année. À l'inverse, les prix de l'énergie et des produits agricoles et agroalimentaires se sont repliés sur 1 an, respectivement de - 14 % et - 8 % entre décembre 2024 et décembre 2025. L'évolution des prix des céréales et oléagineux, ainsi que celle du cacao, se situant à un niveau inférieur à 2024, ont nettement influencé la dynamique des échanges commerciaux.

Évolution des prix mondiaux
(indice des prix en dollars, base 100 = 2010)



Source : Banque mondiale



La politique commerciale américaine menée par l'administration Trump depuis son investiture, en janvier 2025, a renforcé les incertitudes en matière de commerce mondial. Le caractère erratique des annonces et de la mise en œuvre de mesures commerciales tout au long de l'année ont entretenu la volatilité des marchés. Toutefois, le dollar s'est réapprécié au cours de l'année (+ 13 % entre décembre 2024 et décembre 2025), après sa forte chute à la fin d'année 2024 à la suite de la réélection de D. Trump à la présidence des États-Unis.

Selon le FMI¹, l'économie générale mondiale n'a pourtant subi qu'un léger ralentissement en 2025, ce qui résulte plus de phénomènes d'anticipation des acteurs (gestion de stocks par exemple) que d'un bon état de santé de l'économie. La croissance mondiale serait de 3,2 % seulement en 2025.

Fait notable, les États-Unis présentent un net ralentissement de leur économie, avec une croissance de 2,0 %, contre 2,8 % en 2024. La croissance économique sur le continent asiatique se replie encore, à 4,2 %, et leurs perspectives sur les prochaines années sont toujours faibles au regard des années précédentes, alors que c'était l'un des moteurs de la croissance mondiale. Cela pèse de façon significative sur les échanges mondiaux.

En France, l'inflation a été particulièrement contenue en 2025 et revient à des taux équivalents, voire inférieurs, à ceux qu'ils étaient avant 2022 : l'indice général des prix à la consommation mesuré par l'Insee a progressé de 0,8 % entre 2024 et 2025, celui de l'alimentation de 1,7 % tandis que l'énergie a baissé de 6,8 %. L'inflation était respectivement de 2,0 %, 1,4 % et - 4,6 % entre 2023 et 2024.

En 2025, comme depuis 2023, le déficit du commerce extérieur de la France s'est réduit pour s'établir à - 69,2 Md€. Cette réduction de 10,0 Md€ du déficit s'explique par une plus forte hausse des exportations (+ 2,5 %) que celle des importations (+ 0,7 %). Le rebond des exportations est imputable principalement à la hausse des livraisons de produits aéronautiques même si les secteurs pharmaceutiques, informatiques, électroniques et optiques, métallurgiques et métalliques sont dynamiques également, a contrario des produits chimiques, qui régressent.

La dynamique observée en 2023 et 2024 est toujours à l'œuvre : en 2025, la moindre facture énergétique (gaz, pétrole et électricité) est le facteur qui a le plus fortement contribué à la réduction du déficit commercial français. Son solde (- 44,2 Md€), supérieur de 11,2 Md€ à 2024, contribue à hauteur de 40 % à l'amélioration du déficit national. En dehors du secteur aéronautique dont l'excédent progresse de 3,6 Md€, les autres grandes catégories de produits excédentaires voient leur solde baisser : par exemple les parfums et cosmétiques (- 2,0 Md€) ou les produits pharmaceutiques (- 1,5 Md€).

Le podium des secteurs excédentaires est inchangé en 2025 : l'aéronautique et le spatial, au 1^{er} rang, contribuent pour 32,6 Md€ à la balance commerciale française, suivi du secteur « Parfums, cosmétique » (16,8 Md€) et du secteur pharmaceutique avec un excédent de 2,6 Md€. L'énergie, principal poste déficitaire, pèse pour 44,2 Md€ dans le déficit national, suivi des achats produits informatiques, électroniques ou optiques (- 21,0 Md€), puis des véhicules et d'équipements automobiles (- 20,0 Md€).

Produits agricoles et agroalimentaires

En 2025, comme les années précédentes, des événements climatiques extrêmes ont affecté les productions agricoles sur l'ensemble du globe. On peut noter, par exemple, la 2^e saison d'incendies la plus importante jamais enregistrée au Canada, provoquée par une sécheresse et un stress hydrique durables, tandis que l'Asie du Sud-Est subissait de fortes inondations. Toutefois, les conditions climatiques favorables dans les grands pays producteurs ont permis une production de céréales et oléagineux record en 2025, ce qui a fortement pesé sur les cours.

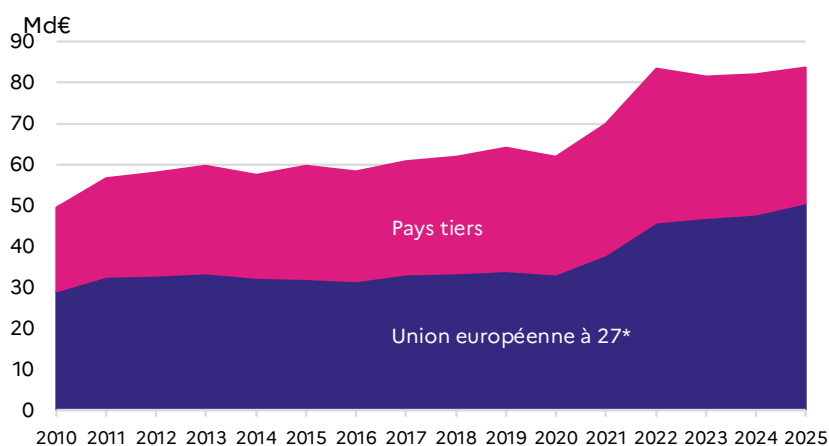
Par ailleurs, la politique commerciale de l'administration Trump a perturbé les équilibres des échanges internationaux, les pays commerçant avec les États-Unis cherchant à maintenir leurs débouchés ou à rediriger leurs exportations vers d'autres pays. Dans ce contexte, l'Union

¹Perspectives de l'économie mondiale : dans une économie mondiale en constante évolution, les perspectives restent sombres, FMI Oct 2025 <https://www.imf.org/fr/publications/weo/issues/2025/10/14/world-economic-outlook-october-2025>

européenne a poursuivi sa politique de diversification de ses partenariats commerciaux. Les négociations commerciales ont ainsi été finalisées avec le Mexique en janvier (modernisation de l'accord), avec l'Ukraine en juillet (modernisation) et avec l'Indonésie en septembre (nouvel accord de libre-échange). La Commission a en outre annoncé l'ouverture, en janvier, de négociations avec la Malaisie et la relance, en avril, de discussions avec les Émirats arabes unis, tandis que les négociations se sont poursuivies avec l'Inde et l'Australie, finalisées début 2026, ainsi qu'avec la Thaïlande. Enfin, les textes autorisant la signature et la conclusion de l'accord UE-Mercosur ont été présentés au Conseil de l'UE en septembre 2025, avant sa signature en janvier et son application provisoire au 1^{er} mai 2026.

En 2025, la valeur des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires² s'est renforcée de 2,1 % pour s'établir à 84,0 Md€ (contre 82,1 Md€ en 2024). La part des exportations vers les pays de l'Union européenne ne cesse de progresser et dépasse pour la première fois en 2025 la barre des 60 %, à 60,5 %. Elle était de près de 7 points inférieure il y a 5 ans.

Évolution des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires



* Le périmètre de l'Union européenne est celui post-Brexit.

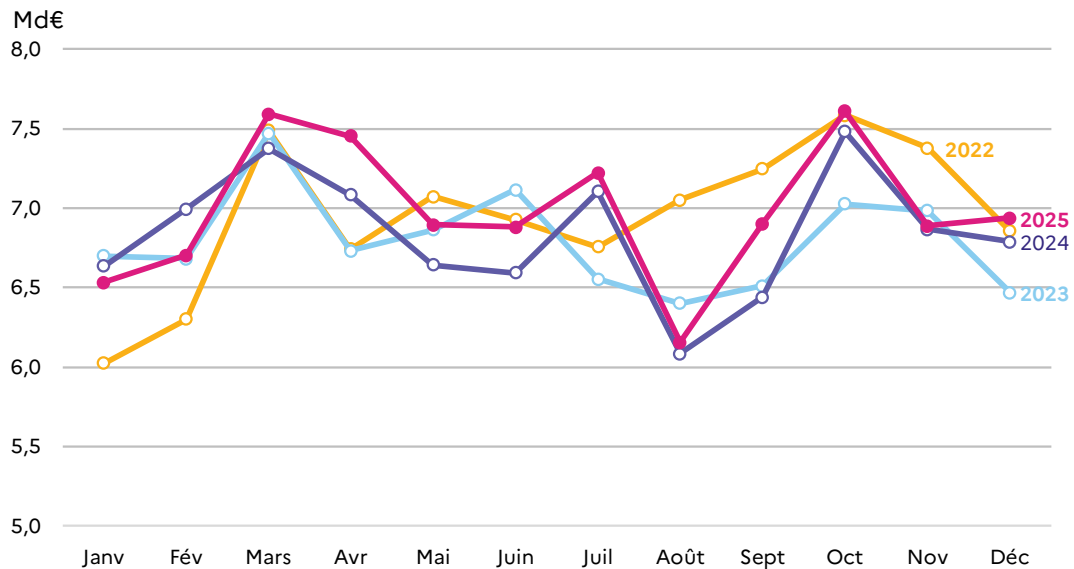
Source : Douane française

L'Italie et l'Espagne, deux pays de l'Union européenne avec une agriculture comparable à la française en termes de diversité, sont plus dynamiques que la France : la valeur exportée de leurs produits agricoles et agroalimentaires progresse respectivement de 5,0 % et 4,0 % pour atteindre 72,4 Md€ et 77,3 Md€. Mais tout comme notre pays, la part exportée vers les pays tiers recule, à 40,8 % pour l'Italie (vs 43,9 % en 2020) et 33,0 % pour l'Espagne (vs 37,1 % en 2020).

Pour la 6^e année consécutive, la France demeure le 6^e exportateur de produits agricoles et agroalimentaires mondial en 2025 avec une part de marché (PDM) quasiment stable, à 4,2 %. Le top 10 des exportateurs mondiaux est inchangé par rapport à 2024. Grâce notamment à l'accroissement des ventes de beurre de cacao et du chocolat et préparations alimentaires contenant du cacao, les Pays-Bas, avec 0,3 point de PDM supplémentaire, à 7,2 %, se rapprochent des États-Unis, le leader, qui perdent 0,7 point à 7,8 % de PDM suite à la baisse de leurs exports de soja, notamment. Le classement est très similaire pour les autres pays d'une année sur l'autre. La Chine marque le pas avec une PDM en retrait de 0,3 point à 4,5 % en raison de moindres ventes de fruits et légumes (oignons notamment) et de produits aquatiques (seiches et crabes). Il faut noter que les Pays-Bas, tout comme la Belgique (10^e, 3,3 %), grâce à leurs infrastructures portuaires au cœur de l'Europe, ont une forte activité de réexportation. Enfin, la Pologne, 11^e au classement, atteint pour la première fois 3 % des valeurs exportées mondiales de produits agricoles et agroalimentaires. Elle pourrait faire son entrée dans le classement des dix premiers dès l'année 2026.

²Les données d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires sont regroupées par filière à partir de la nomenclature douanière. Les regroupements utilisés figurent en annexe de ce document.

Exportations françaises Tous produits agricoles et agroalimentaires



Source : Douane française

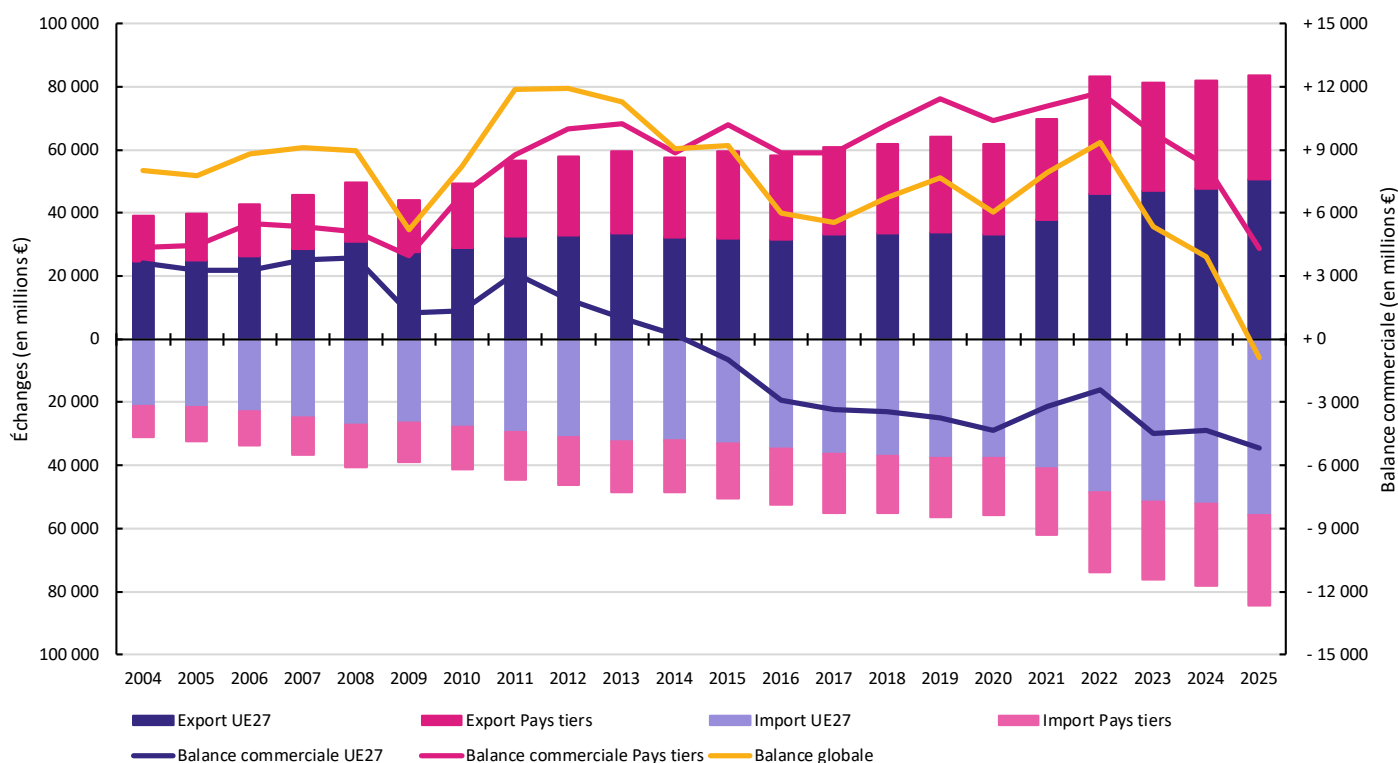
En 2025, la valeur des exportations françaises a été pénalisée par le secteur des grandes cultures avec des cours mondiaux en baisse, et par la baisse régulière des envois de vins et spiritueux, taxés plus fortement par de nombreux pays (États-Unis, Chine par exemple). À l'inverse, les cours élevés dans la filière bovine, en France, en raison de la pénurie d'offre, ont permis de maintenir le commerce d'animaux vivants à niveau croissant tout au long de l'année malgré l'impact des mesures sanitaires liées à la dermatose nodulaire contagieuse.

Dans le même temps, les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires se sont nettement accrues d'une année sur l'autre : de 78,1 Md€ en 2024 à 84,6 Md€ en 2025, soit une hausse de plus de 8 %. Cette hausse se constate sur toutes les origines, que ce soient l'Union européenne (+ 7 %) ou les pays tiers (+ 11 %). Même si elle recule proportionnellement, l'Espagne demeure notre 1^{er} fournisseur. Malgré une part de marché (PDM) en baisse à 12,4 % PDM contre 13,2 % en 2024, cette baisse relative s'explique par des ventes d'huile d'olive en bien plus faible quantité suite à une mauvaise production. Suivent ensuite la Belgique (12,2 % PDM, vs 12,5 %) et les Pays-Bas (10,6 % PDM, stable). Mais ce sont l'Allemagne (4^e fournisseur) et surtout la Pologne (7^e) qui renforcent leur position avec respectivement 9,5 % PDM (+ 0,2 point) et 4,5 % PDM (+ 0,5 point). La Pologne rattrape la Belgique et l'Espagne au rang des fournisseurs de viande et produits carnés de la France, notamment sur la viande de poulet. Le Royaume-Uni, 6^e fournisseur et 1^{er} pays tiers avec 6,2 % de part de marché, progresse en valeur (+ 3 %) avec une augmentation des achats de viande ovine, pour partie réexportée ensuite, mais un net repli de whiskies et produits aquatiques.

Parmi les produits les plus importés par l'Hexagone, ceux qui enregistrent les plus fortes évolutions sont le chocolat et préparations contenant du cacao, le café et le beurre enregistrent toujours de très fortes hausses de leur valeur importée (respectivement + 25 %, + 20 % et + 17 %). Aucun produit d'importation majeure n'enregistre de recul en valeur, y compris les produits aquatiques (quasi stables). Au total, les volumes importés restent stables pour tous les grands postes d'importation.

Ainsi, avec des importations en 2025 plus élevées en valeur que les exportations, la balance commerciale française des produits agricoles et agroalimentaires est déficitaire pour la première fois depuis 50 ans. Ce déficit s'élève à un peu moins de 1 Md€ et s'est creusé en un an de près de 5 Md€.

Évolution des échanges et de la balance commerciale française de produits agricoles et agroalimentaires



Source : Douane française

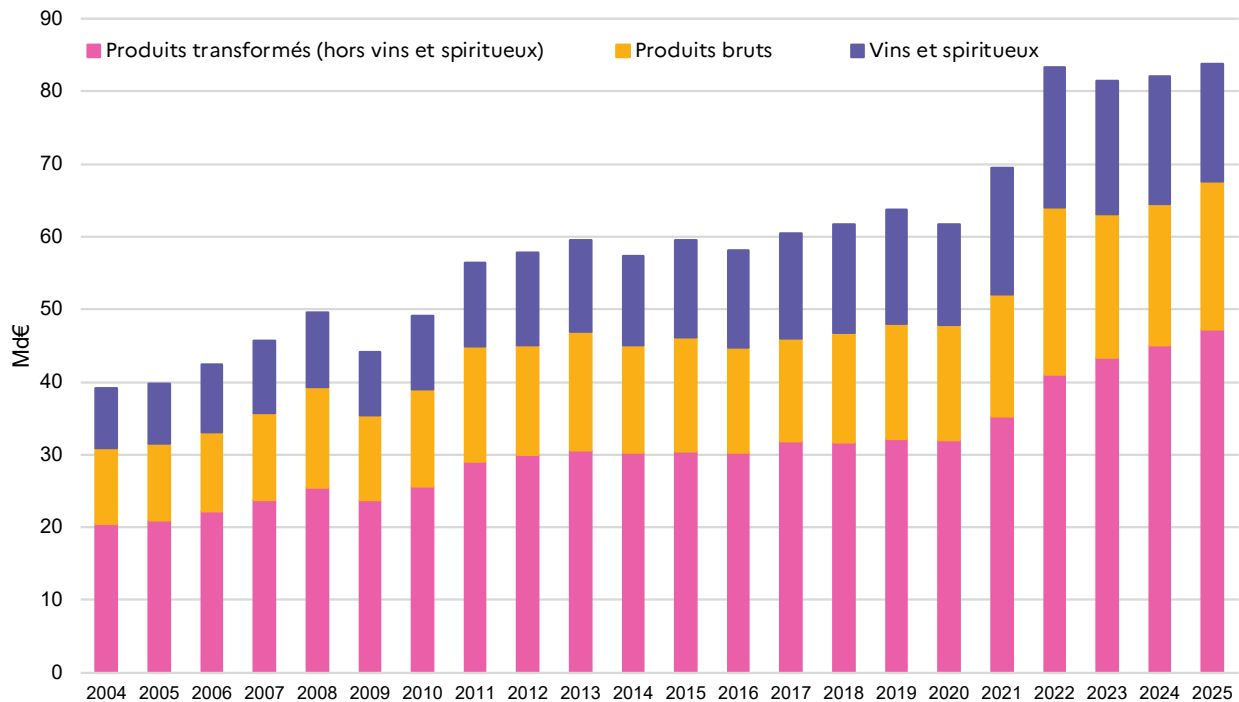
Ce solde se décompose en un excédent de 4,3 Md€ avec les marchés pays tiers, en recul de près de moitié par rapport à 2024, et un déficit de 5,2 Md€, qui s'est creusé de 20 %, avec l'UE. En 2025, ce sont les deux destinations qui pénalisent la balance commerciale agricole française, alors que le solde vers l'UE était quasiment stable entre 2023 et 2024.

Le secteur qui a contribué le plus à cette dégradation est celui des produits d'épicerie (- 1,3 Md€) en raison notamment de la hausse de la valeur des produits cacaotés qui pèse sur les importations. Viennent ensuite les vins et spiritueux (- 0,9 Md€), les viandes et produits carnés (- 0,9 Md€), les fruits et légumes (- 0,8 Md€). En fait, seuls les animaux vivants et la génétique animale (+ 0,8 Md€) et les oléagineux (+ 0,2 Md€), dont les cours mondiaux se sont redressés, ont enregistré un accroissement de leur balance commerciale. Les produits de la pêche et de l'aquaculture ont présenté un déficit à 5,0 Md€, stable en 2025 par rapport à 2024.

Le classement des filières contribuant ou pénalisant le plus la balance commerciale est à peine modifié en 2025 par rapport à 2024 : les vins et spiritueux sont toujours de loin le premier secteur excédentaire avec une balance de 12,1 Md€, suivis des céréales (+ 6,1 Md€), mais les produits laitiers (+ 2,5 Md€) rétrogradent au 4^e rang au profit des animaux vivants et génétique animale (+ 3,1 Md€). À l'opposé, les viandes et produits carnés (- 4,3 Md€), la pêche et l'aquaculture (- 5,0 Md€), les produits d'épicerie (- 7,7 Md€) et les fruits et légumes (- 8,1 Md€) creusent la balance commerciale française.

Les exportations de produits bruts sont supérieures de 4 % en 2025 par rapport à 2024 et atteignent 23 Md€. Elles enregistrent une hausse vers l'Union européenne (+ 8 %), tandis qu'elles reculent vers les pays tiers (- 5 %). Celles de produits transformés hors boissons progressent quant à elles à 47,3 Md€ (+ 5 % au total dont + 6 % vers l'UE et + 2 % vers les pays tiers). Pour les vins et spiritueux, la dynamique est inversée : les exportations reculent de 8 % (- 2 % vers l'UE et - 11 % vers les pays tiers). Ces résultats contribuent, en 2025, au gain d'une place de la France qui reprend le 8^e rang pour les exportations de produits bruts, derrière les États-Unis, le Brésil, les Pays-Bas, la Chine, l'Inde, l'Espagne (qui gagne une position) aux dépens du Canada qui recule d'une place. À noter que l'Équateur entre dans le top 10 et que le Mexique en sort.

Exportations françaises Tous produits agricoles et agroalimentaires



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

La France maintient son 4^e rang mondial pour les exportations de produits transformés. Le top 3 est inchangé : les Pays-Bas, l'Allemagne et les États-Unis, mais l'Allemagne prend la place des États-Unis, 2^e en 2024. Les autres pays du top 10 sont inchangés mais l'Espagne recule de 2 places pour se situer au 10^e rang derrière le Brésil, l'Italie, la Chine, la Belgique et la Pologne.

Concernant plus particulièrement la France, le classement des dix premiers clients est nettement modifié par rapport à 2024 : Belgique, Allemagne demeurent les 2 premiers clients, Italie et Espagne inversent leur position au bénéfice de l'Italie qui monte sur le podium, le Royaume-Uni maintient son 5^e rang. Puis Pays-Bas et États-Unis d'une part et Suisse et Chine d'autre part, s'échangent leurs places. La Pologne, 10^e, est plus loin derrière.

Une analyse plus détaillée des performances à l'export filière par filière agricole et agroalimentaire est présentée dans la suite de ce document.

Bois et dérivés, biodiesel

En incluant le bois et dérivés et le biodiesel, les exportations agricoles et agroalimentaires de la France atteignent 95,1 Md€ en 2025, se renforçant de 2 % par rapport à 2024.

La France est en 2025 :

- le 13^e exportateur (10,8 Md€, en repli de 2 %) de bois et dérivés avec une part de marché stable à 2,6 % ; le solde commercial s'améliore de 5 % même s'il demeure négatif à - 7,8 Md€ ;
- le 7^e exportateur (0,5 Md€, en hausse de 10 %) de biodiesel avec 2,1 % de part de marché, en hausse de 0,2 point et gagne 3 places au rang des exportateurs mondiaux. La balance commerciale française s'est dégradée (- 11 %) à - 2,0 Md€.

Machinisme agricole et agroalimentaire, engrais et produits phytosanitaires

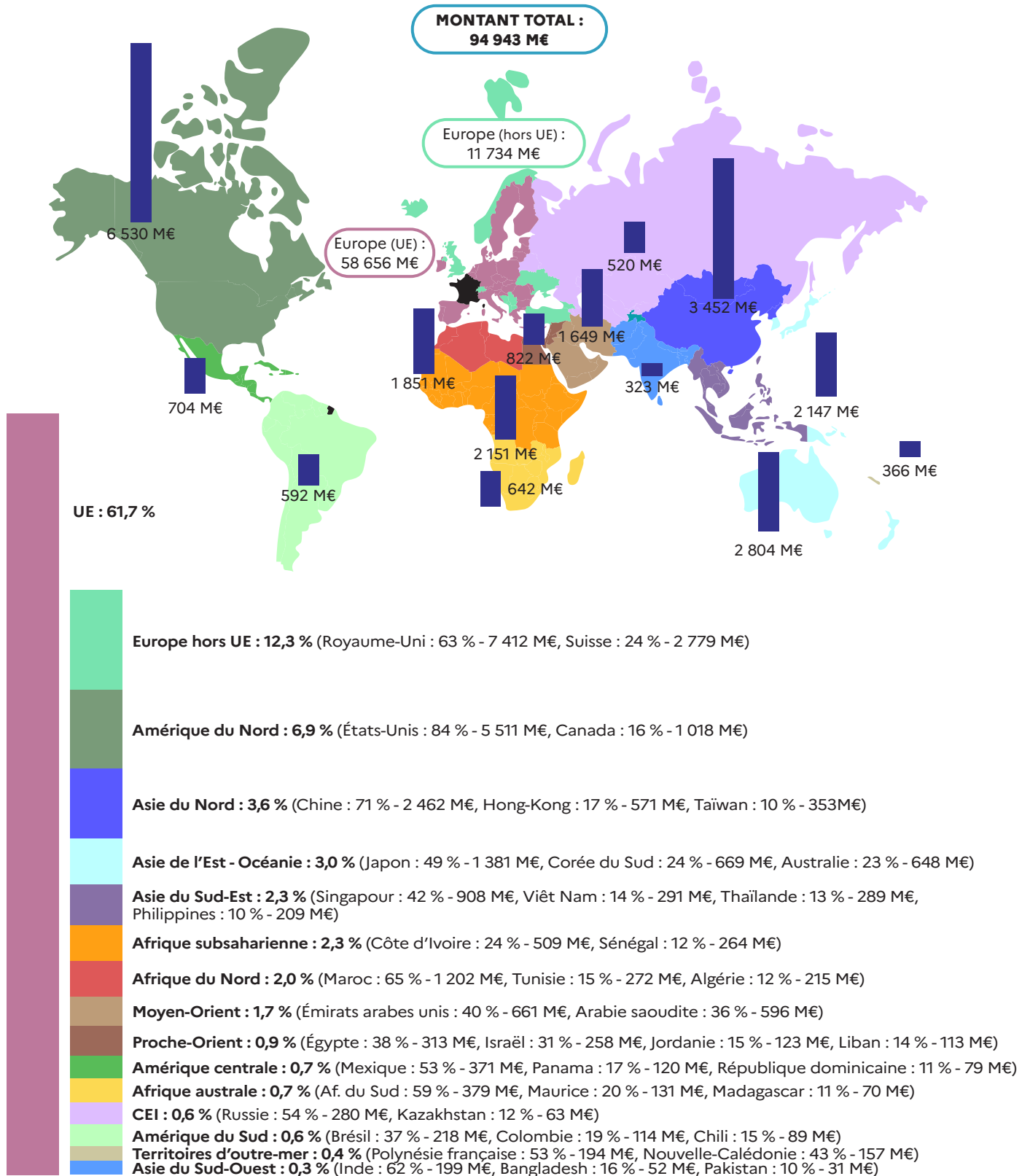
En 2025, la France :

- gagne une place au classement des exportateurs de machinisme agricole et agroalimentaire et se place au 6^e rang avec 11,4 Md€ (stable) et 5,0 % de part de marché, à peine renforcée de 0,1 point. Le solde commercial à peine négatif (- 0,1 Md€) se réduit de 72 % par rapport à 2024 ;
- reprend sa place de 8^e exportateur (4,0 Md€, en croissance de 6 %) d'engrais et produits phytosanitaires avec 3,6 % de part de marché, en repli (- 0,2 point). La balance commerciale s'est dégradée de 35 % pour s'établir à - 0,8 Md€. Ce sont les échanges d'engrais qui pénalisent ce poste avec un déficit (- 2,4 Md€ qui s'est creusé de 20 %), tandis que la balance commerciale des produits phytosanitaires est excédentaire (+ 1,6 Md€ ; + 14 %).

7

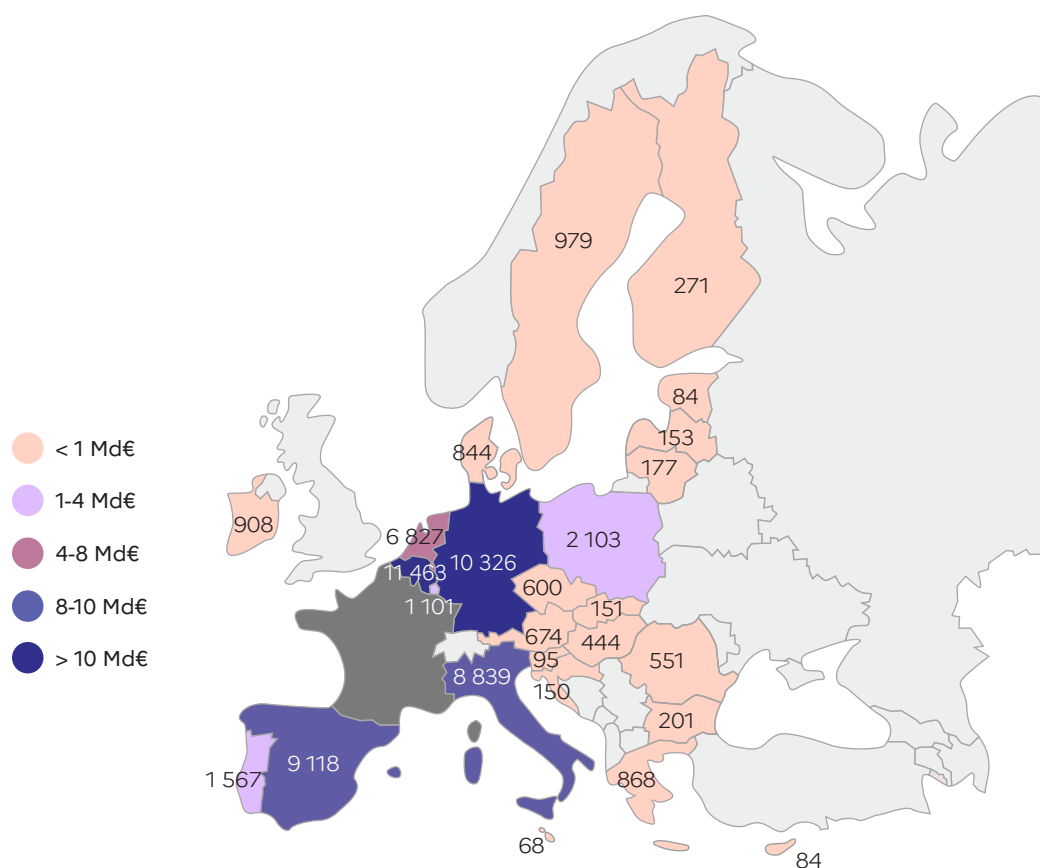
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS EN 2025

Exportations des produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel par zones géographiques en M€ (par ordre décroissant d'importance des marchés en valeur) en 2025.



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Union européenne Produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel

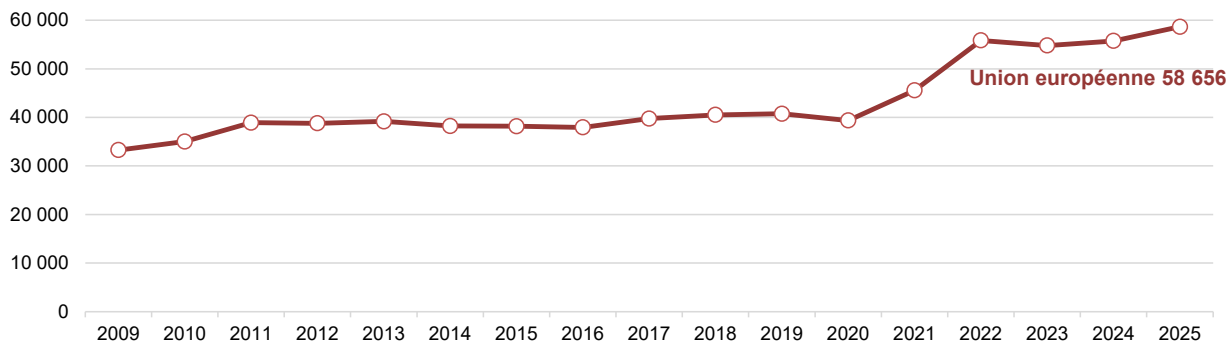


Rang	Pays client	Export (M€)	Évol. 2025/2024
1	Belgique	11 463	6,1 %
2	Allemagne	10 326	-0,4 %
3	Espagne	9 118	6,9 %
4	Italie	8 839	7,8 %
5	Pays-Bas	6 827	11,3 %
6	Pologne	2 103	3,4 %
7	Portugal	1 567	8,6 %
8	Luxembourg	1 101	0,3 %
9	Suède	979	3,6 %
10	Irlande	908	5,3 %
11	Grèce	868	8,7 %
12	Danemark	844	4,5 %
13	Autriche	674	-5,4 %
14	Tchéquie	600	4,4 %
15	Roumanie	551	-1,5 %
16	Hongrie	444	-5,7 %
17	Finlande	271	6,4 %
18	Bulgarie	201	-2,8 %
19	Lituanie	177	-3,4 %
20	Lettonie	153	4,1 %
21	Slovaquie	151	-6,2 %
22	Croatie	150	3,9 %
23	Slovénie	95	3,6 %
24	Estonie	84	4,8 %
25	Chypre	84	10,5 %
26	Malte	68	-2,3 %

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

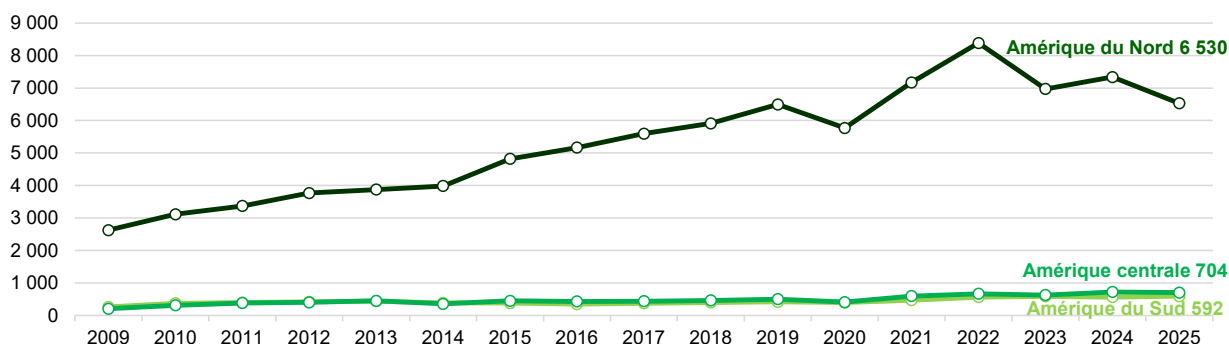
Évolution temporelle par zone d'exportation Tous produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel - M€

Union européenne



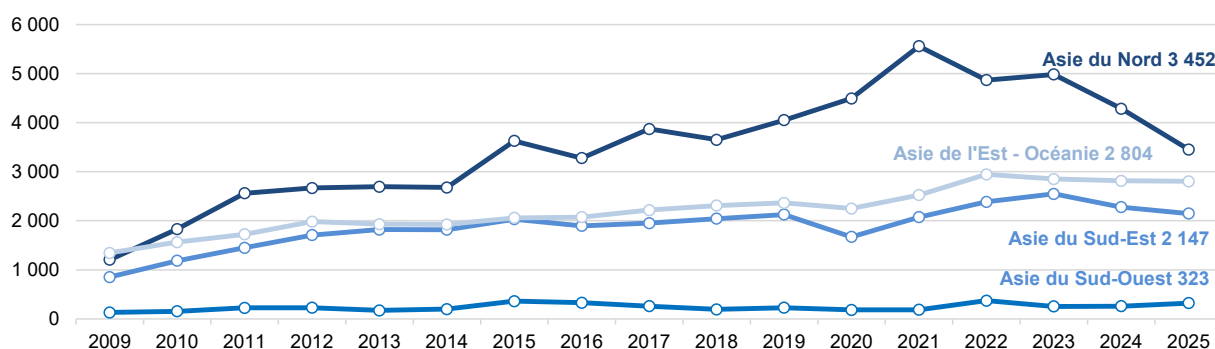
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Amérique



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Asie et Océanie

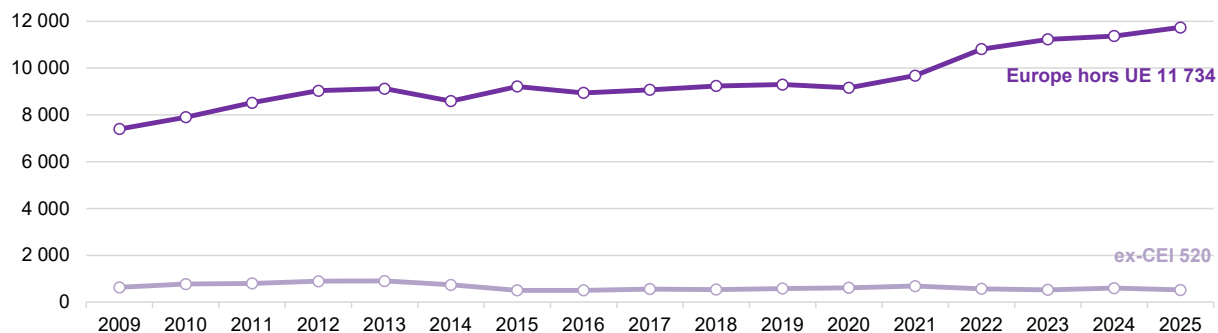


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

NB : Les données sont de janvier à décembre de chaque année

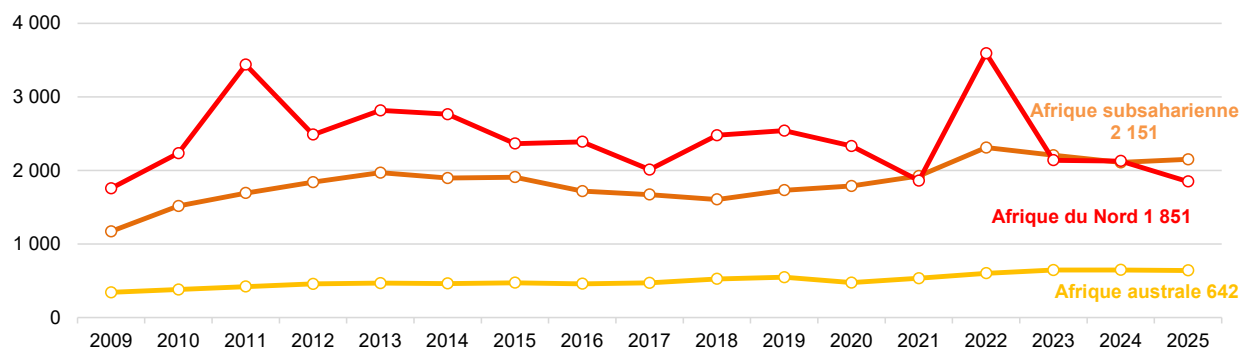
Évolution temporelle par zone d'exportation Tous produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel - M€

Europe hors UE et pays de l'ex-CEI



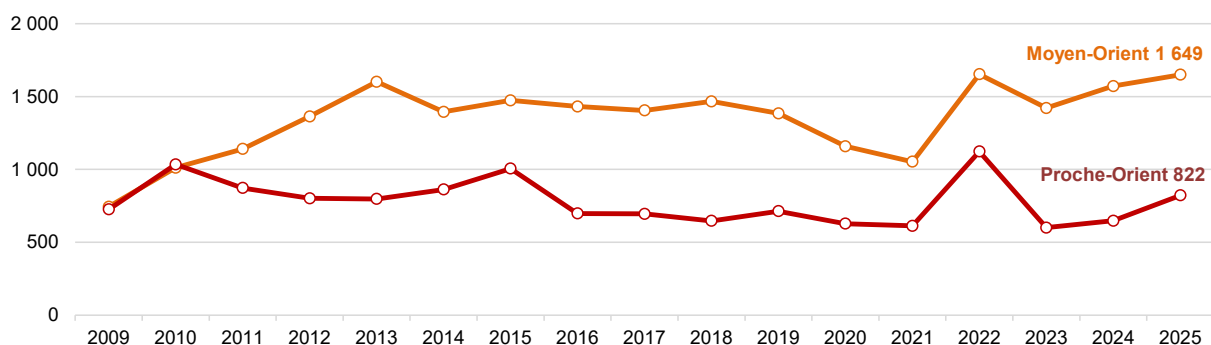
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Afrique



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Proche et Moyen Orient



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

NB : Les données sont de janvier à décembre de chaque année



ANALYSE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES (2025)

(Produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel)

L'année 2025 a présenté une accélération de la tendance observée depuis sept ans quant au renforcement des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires, du bois et ses dérivés et du biodiesel à destination des pays de l'Union européenne. Ainsi, la part de marché en valeur, à 61,7 % en 2025, a gagné 2,1 points par rapport à 2024 et 6,7 points depuis 2019, ce qui correspond à une progression double par rapport à l'évolution annuelle moyenne de la période 2019-2025. Si on ajoute les envois vers le Royaume-Uni et la Suisse, la part des exportations vers nos voisins européens se porte à 72,4 %, contre 70,1 % en 2024 (66,3 % en 2019). Cette concentration des destinations perdure et est grandement facilitée par la proximité géographique et la stabilité politique des pays de l'Union européenne ou des autres pays du continent.

7^e, les États-Unis, premier pays tiers hors Europe, perdent un rang au classement des destinations de nos exportations de l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires, du bois et dérivés et du biodiesel. Leur PDM est passée de 6,8 % en 2024 à 5,8 % en 2025 (7,6 % en 2019), en lien avec l'effondrement (- 21 %) des exportations de vins et spiritueux entre 2024 et 2025.

En 2025, le classement des cinq premiers clients de la France dans l'Union européenne à 27 est toujours identique : la Belgique (11,5 Md€, + 6 % par rapport à 2024), l'Allemagne (10,3 Md€, stable), l'Espagne (9,1 Md€, + 7 %), l'Italie (8,8 Md€, + 8 %) et les Pays-Bas (6,8 Md€, + 11 %). Il faut noter cependant que les exportations vers les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, vers la Belgique sont souvent destinées à de la réexportation, aussi bien à l'intérieur de l'Union européenne que vers les pays tiers. Les statistiques douanières disponibles ne permettent pas de quantifier ces flux de transit ni de déterminer les destinations finales.

En ce qui concerne les pays tiers, la première zone d'exportation pour la France est toujours l'Europe hors Union européenne, constituée principalement du Royaume-Uni (7,4 Md€, + 4 %), notre 5^e client, et de la Suisse (2,8 Md€, + 2 %), en 8^e position qui gagne une place aux dépens de la Chine dont les importations reculent de 25 %.

Nos autres principaux marchés en dehors de l'Europe sont :

- l'Amérique du Nord (6,5 Md€ ; - 11 %), dont les États-Unis représentent 84 % et qui ont diminué nettement leurs achats de vins et spiritueux (- 21 % vs 2024) suite à la mise en œuvre de nouvelles taxes douanières par l'administration étatsunienne et l'anticipation des achats de précaution en fin d'année 2024. Les États-Unis ont baissé de 14 % leurs achats avec 5,5 Md€ ;
- l'Asie du Nord (3,5 Md€ ; - 19 %), avec la Chine qui compte pour 2,5 Md€, en repli de 25 % en raison de la faiblesse des achats de vins et spiritueux (- 20 %) et de viandes et abats (- 12 %) ou d'orges (- 54 %) qui n'ont pas été compensés par les achats de préparations à base de farine (+ 16 %) ;
- l'Asie de l'Est et l'Océanie (2,8 Md€ ; stable), avec le Japon qui compte pour moitié de cette zone Pacifique et qui a moins acheté de spiritueux (- 23 %), notamment de Cognac (- 56 %) et de viande porcine (- 9 %) en 2025 par rapport à 2024 ;
- l'Afrique subsaharienne (2,2 Md€ ; + 2 %) devient la 4^e zone d'exportation (contre la 6^e en 2024) dont les achats de blé français se réduisent encore fortement en 2025 (- 12 %) mais qui sont quasiment compensés par la croissance des ventes de vins (+ 7 %) et de tabac et succédanés (+ 24 %). Avec 24 % de PDM, la Côte d'Ivoire accroît encore sa position de premier acheteur de produits agricoles et agroalimentaires de la zone à la faveur de transactions supérieures (+ 13 %), et en particulier de blé (+ 32 %) et de tabacs (+ 21 %) ;
- l'Asie du Sud-Est (2,1 Md€ ; - 6 %), avec Singapour dont les achats de vins et spiritueux français se replient encore de près de 14 % en 2025, notamment de spiritueux (- 25 %) : cognac - 27 % ou whiskies (- 23 %). À noter cependant qu'une large part des volumes est réexpédiée vers les pays voisins, la Ville-État étant un hub portuaire régional d'importance ;
- l'Afrique du Nord (1,9 Md€ ; - 13 %). Les ventes françaises vers l'Algérie ont reculé de 12 % tandis que celles vers le Maroc grossissent de 8 % avec plus d'achats de blé (+ 27 %) et d'orges (x 3) en raison de la faiblesse des récoltes nationales suite à la sécheresse persistante sur le pays. Aussi, le Maroc renforce encore sa position de premier partenaire nord-africain tandis que l'Algérie recule ;
- le Moyen-Orient (1,6 Md€, + 5 %). Les exportations d'orges ont été multipliées par 18 entre 2024 et 2025, devançant ainsi en valeur les vins dont les ventes ont reculé de 22 %. L'Arabie saoudite a effectivement repris ses achats d'orges, ce qui porte sa PDM à 36 % (+ 7 points vs 2024).

8

PARTS DE MARCHÉ PAR FILIÈRES EN 2025

	Performance de la France			Leader mondial	Principal concurrent européen de la France	Tendance	Part de marché des 27 pays de l'UE (%)
	Part de marché mondiale (%)	Évol. (en points)	Rang mondial				
Produits agricoles et agroalimentaires	4,4	=	6	États-Unis	Pays-Bas		41
Vins et spiritueux	16,6	-0,5	1	France	Italie		55
Produits d'épicerie	4,1	=	7	Allemagne	Allemagne		51
Laits et produits laitiers	8,1	-0,4	4	Nouvelle-Zélande	Pays-Bas		67
Céréales	5,9	0,3	7	États-Unis	Allemagne		24
Fruits et légumes	2,5	=	13	Pays-Bas	Pays-Bas		37
Viande et produits carnés	2,8	=	11	Brésil	Pays-Bas		43
Animaux vivants et génétique	12,2	2,2	1	France	Pays-Bas		58
Oléagineux	1,6	0,2	11	Brésil	Pays-Bas		14
Pêche et aquaculture	1,5	=	21	Chine	Pays-Bas		27
Sucre	6,1	0,5	3	Brésil	Allemagne		22
Autres	3,7	-0,1	8	Pays-Bas	Pays-Bas		46
Machinisme agricole et agroalimentaire	5,1	0,1	6	Chine	Allemagne		54
Bois et dérivés	2,6	0,1	13	Chine	Allemagne		48
Engrais et produits phytosanitaires	3,7	-0,1	8	Chine	Allemagne		29
Biodiesel	2,1	0,2	7	Pays-Bas	Pays-Bas		84

Explication des modalités de détermination de la colonne « Tendance »		Part de marché de la France		
		Hausse	Stabilité	Baisse
Évolution de la part de marché de la France par rapport au principal pays de l'UE concurrent	Amélioration			
	Stabilité			
	Détérioration			

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

MODE D'EMPLOI



EXEMPLE DE PRÉSENTATION FILIÈRE - En M€

- Barre jaune :** baisse de la part de la France + Amélioration ou stabilité de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre bleu foncé :** augmentation ou stabilité de la part de la France + Amélioration ou stabilité de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre bleu ciel :** stabilité de la part de la France + Stabilité ou détérioration de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre rose :** baisse de la part de la France + Détérioration de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.

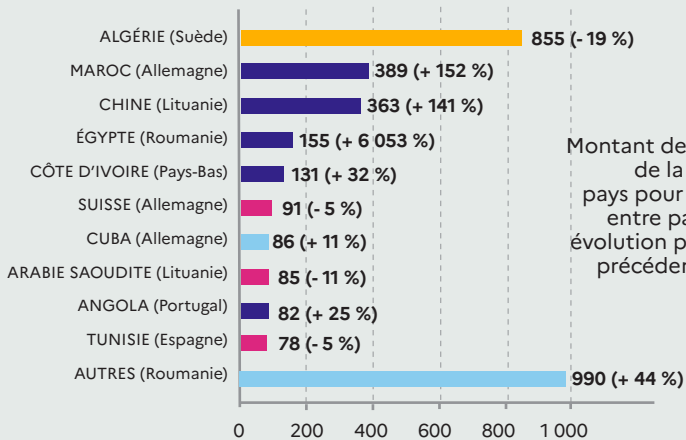
Total des exportations : 7 664 M€ (+ 6 %)

- Blé : 3 803 M€ (+ 12 %)
- Maïs : 652 M€ (- 22 %)

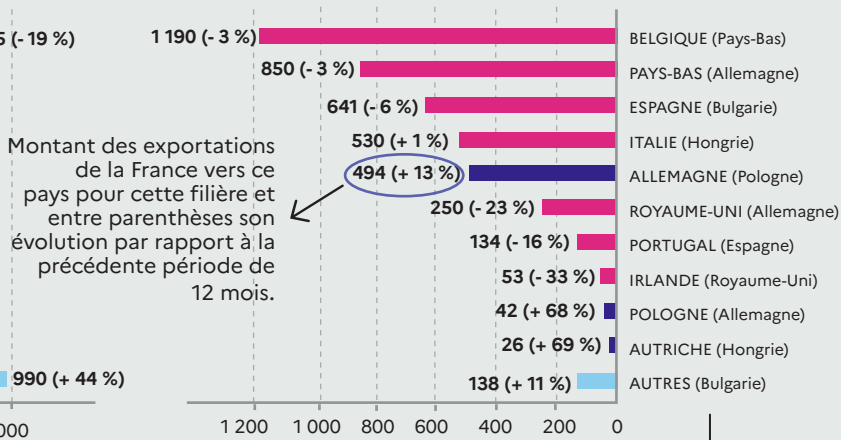
Balance commerciale : 6 203 M€ (+ 5 %)

Évolution par rapport aux 12 mois précédents.

PAYS TIERS : 12 516 M€

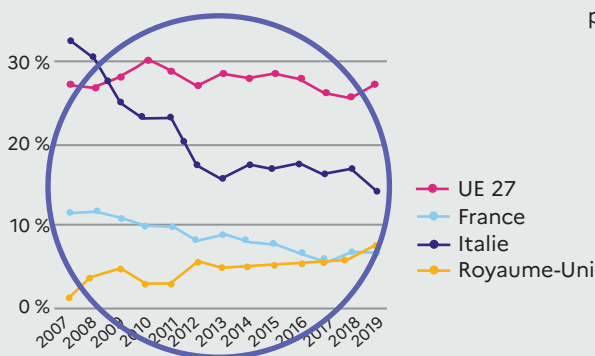


UNION EUROPÉENNE : 4 775 M€



Montant des exportations de la France vers ce pays pour cette filière et entre parenthèses son évolution par rapport à la précédente période de 12 mois.

PARTS DES MARCHÉS



En MAJUSCULES, les 10 premiers pays clients de la France (clients pays tiers à gauche, clients au sein de l'UE à droite).

Entre (parenthèses) pour chacun, le pays de l'UE qui est le plus grand concurrent de la France pour cette filière sur ce pays.

Évolutions des parts de marché des 4 plus gros exportateurs mondiaux pour la filière dont celle de l'UE à 27 et celle de la France (rajoutée si la France n'est pas l'un des 5 premiers exportateurs mondiaux).



FILÈRE VINS ET SPIRITUEUX - En M€ 2025



Total des exportations : **16 166 M€ (- 8 %)**

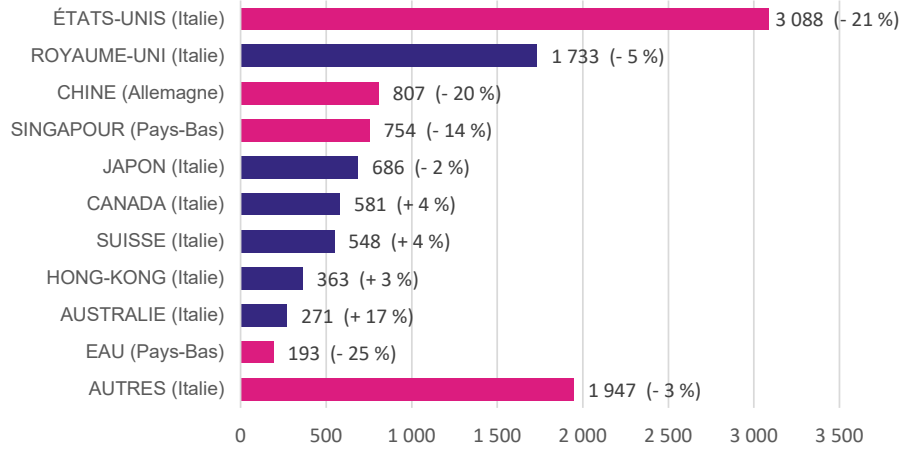


Vins : 11 193 M€ (- 4 %)

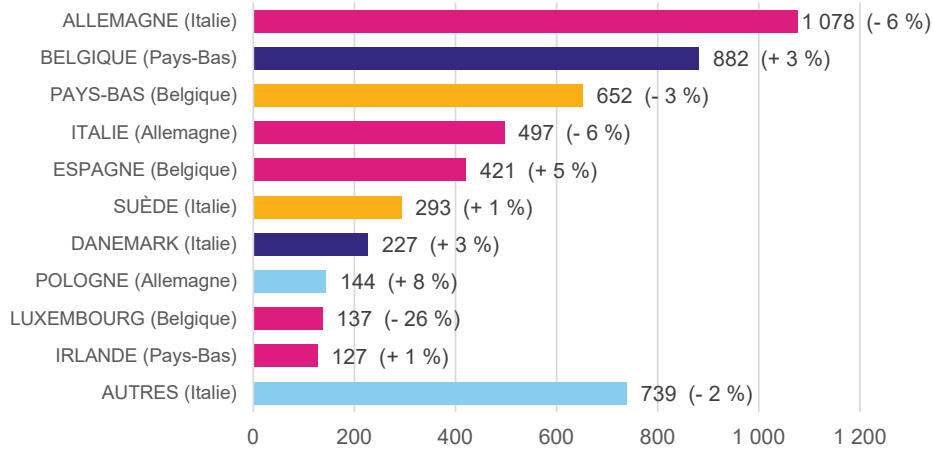


Balance commerciale : **12 083 M€ (- 7 %)**

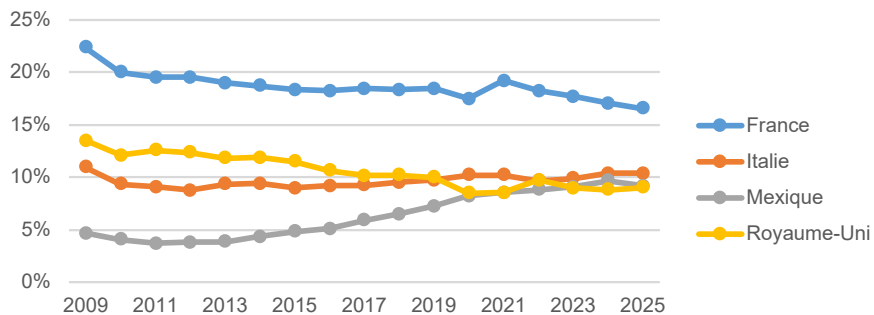
PAYS TIERS : 10 971 M€



UNION EUROPÉENNE : 5 195 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE PRODUITS D'ÉPICERIE - En M€ 2025



Total des exportations : 14 768 M€ (+ 10 %)

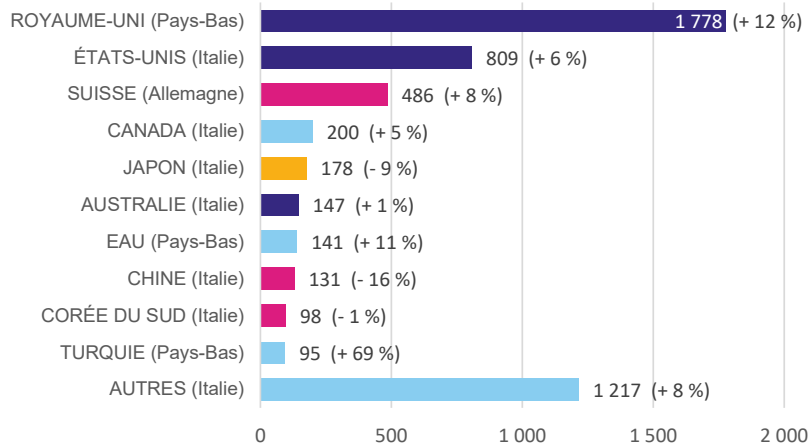
Eau minérale : 1 966 M€ (+ 2 %)

Café : 1 389 M€ (+ 11 %)

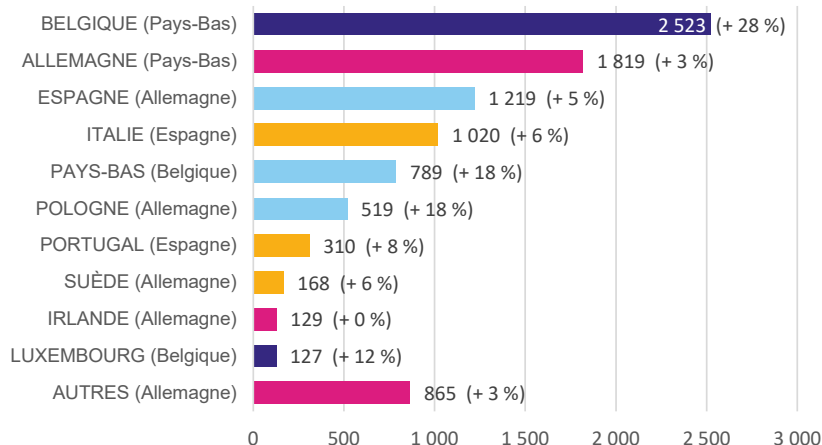


Balance commerciale : - 7 695 M€ (+ 21 %)

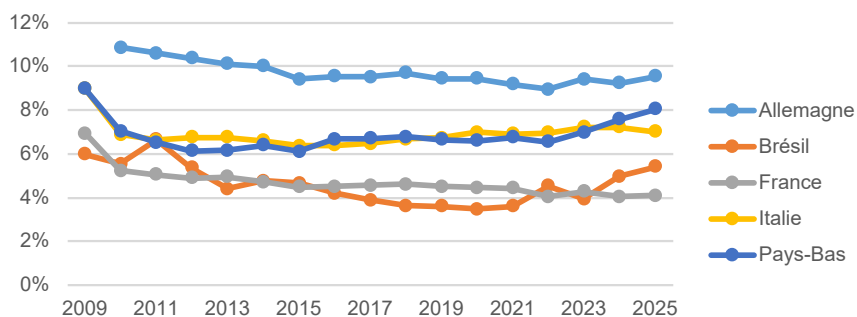
PAYS TIERS : 5 280 M€



UNION EUROPÉENNE : 9 488 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE LAITS ET PRODUITS LAITIERS - En M€ 2025



Total des exportations : **9 399 M€ (+ 2 %)**

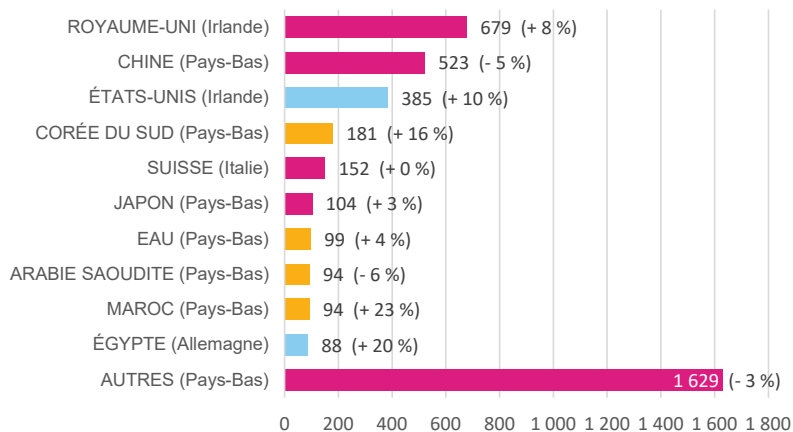


Fromages : **4 123 M€ (+ 4 %)**

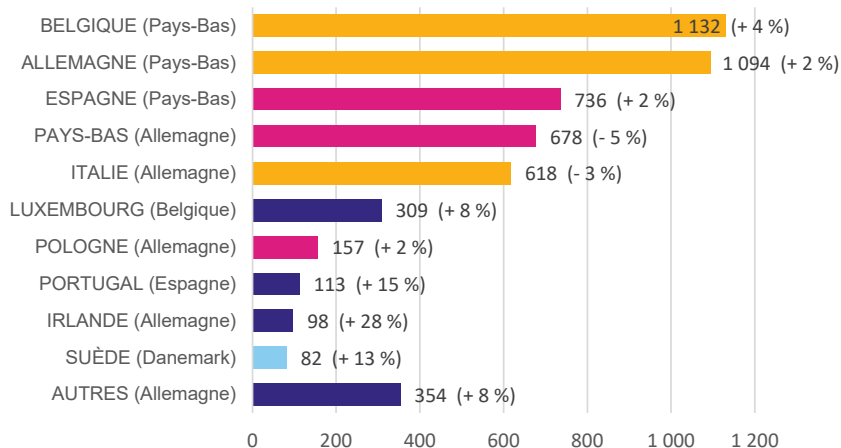


Balance commerciale : **2 518 M€ (- 20 %)**

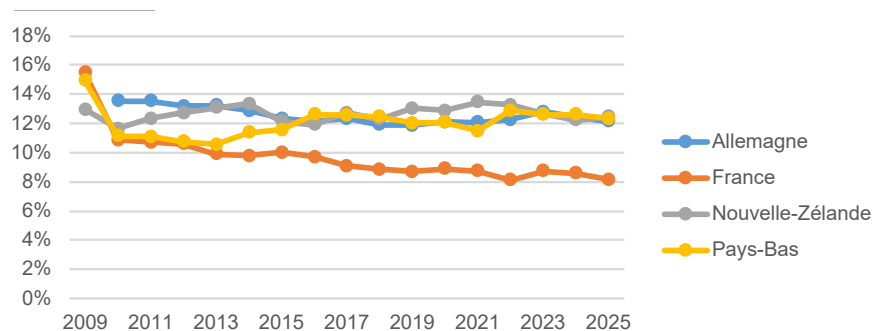
PAYS TIERS : 4 028 M€



UNION EUROPÉENNE : 5 371 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE CÉRÉALES - En M€ 2025



Total des exportations : 7 929 M€ (-1 %)

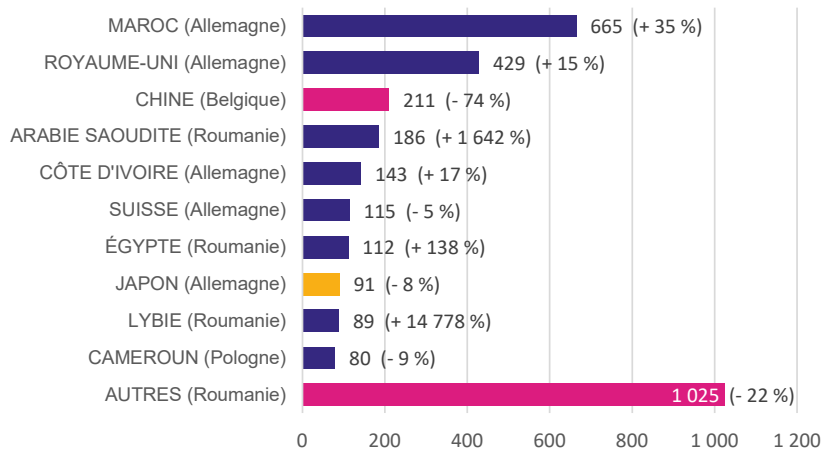
Blé : 2 761 M€ (-13 %)

Maïs : 1 307 M€ (+49 %)

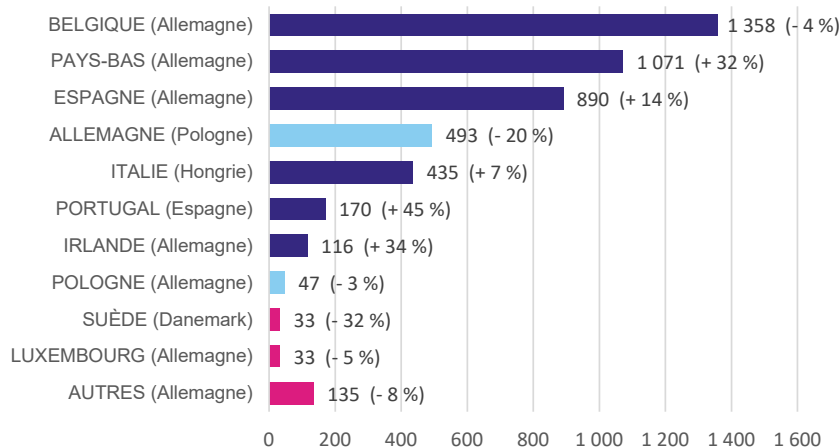


Balance commerciale : 6 120 M€ (-3 %)

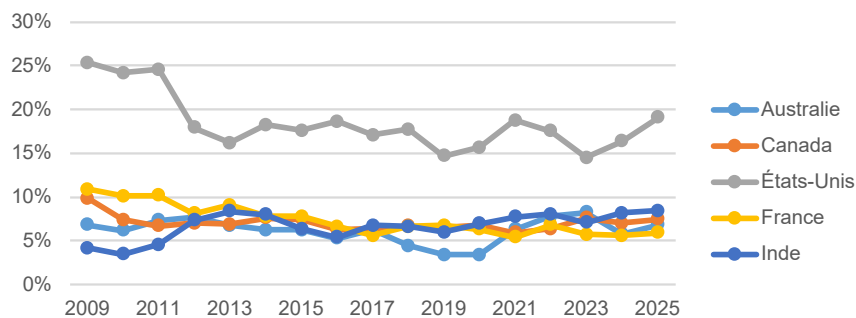
PAYS TIERS : 3 147 M€



UNION EUROPÉENNE : 4 782 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES - En M€ 2025

PAYS TIERS : 1 729 M€



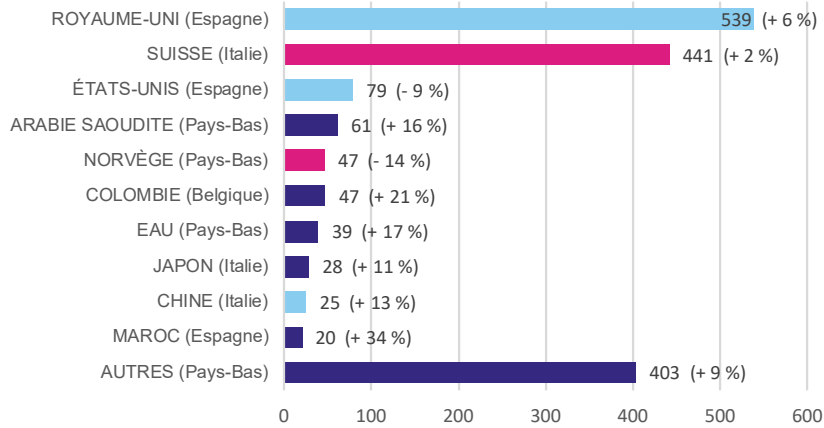
Total des exportations : 7 175 M€ (+ 1 %)

Pommes de terre : 920 M€ (- 19 %)

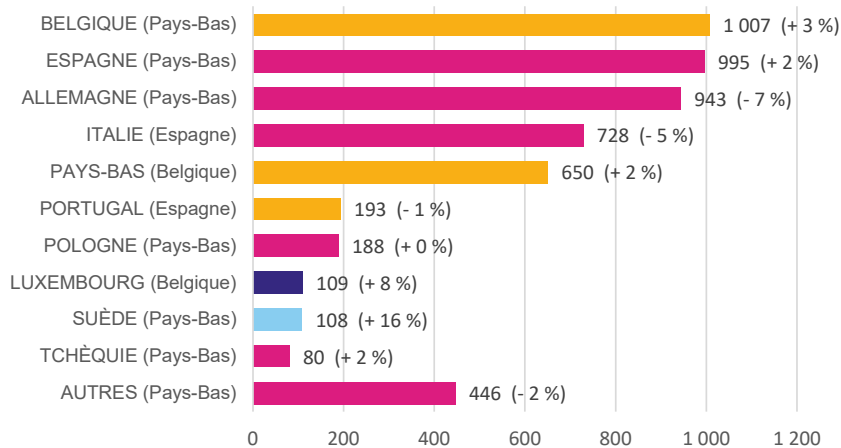
Pommes et poires : 476 M€ (+ 7 %)



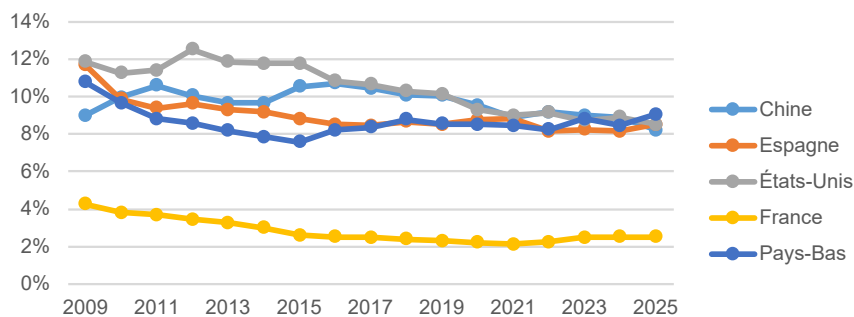
Balance commerciale : - 8 077 M€ (+ 11 %)



UNION EUROPÉENNE : 5 446 M€



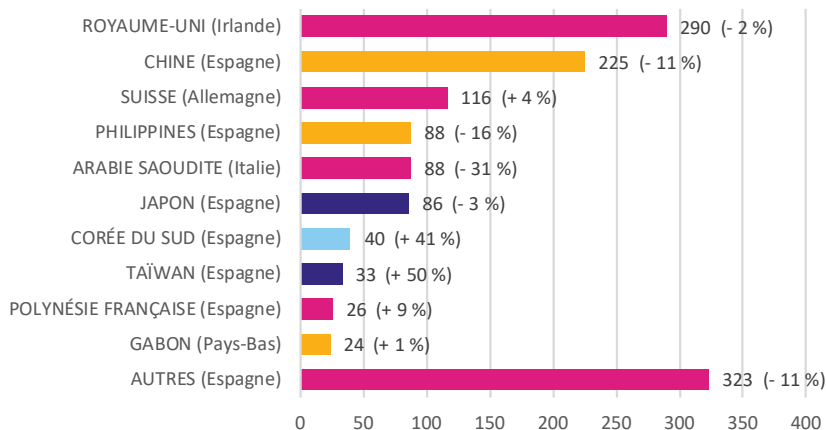
PARTS DES MARCHÉS



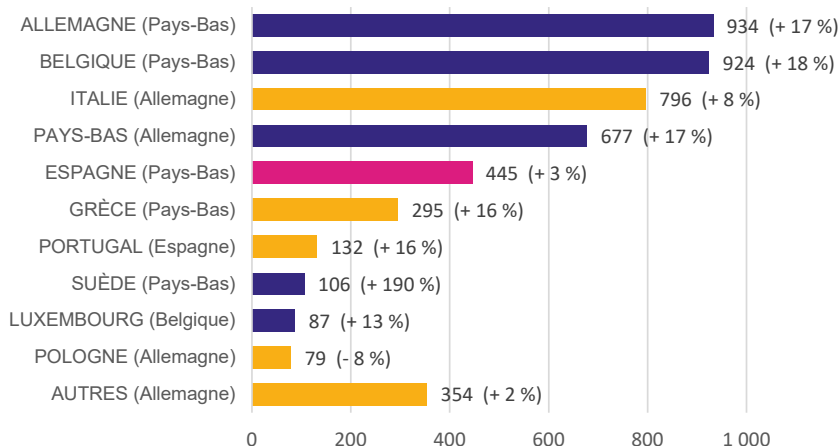
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Total des exportations : 6 169 M€ (+ 8 %)
 Boeuf : 1 602 M€ (+ 25 %) Porc : 917 M€ (- 13 %)
 Volaille : 838 M€ (+ 1 %) Oeufs : 195 M€ (+ 19 %)
Balance commerciale : - 4 333 M€ (+ 25 %)

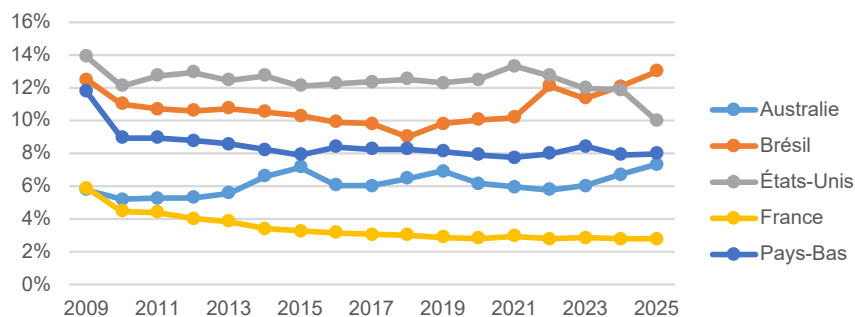
PAYS TIERS : 1 339 M€



UNION EUROPÉENNE : 4 830 M€



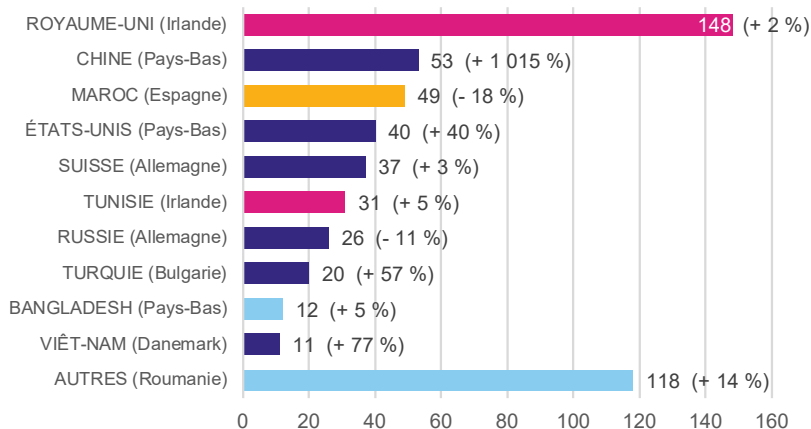
PARTS DES MARCHÉS



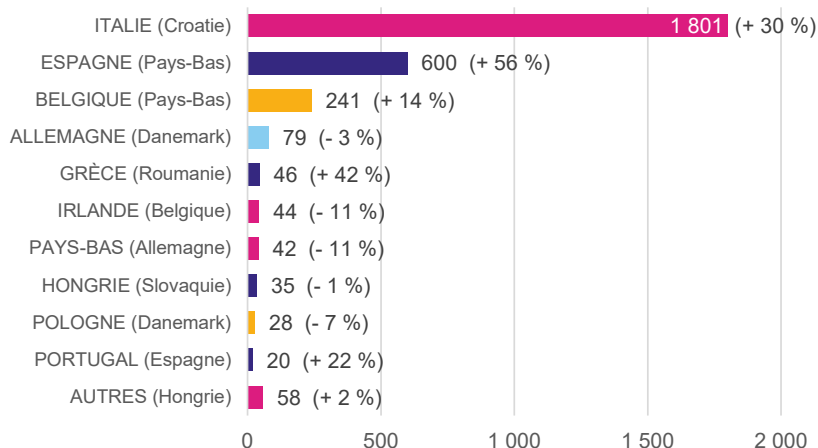
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



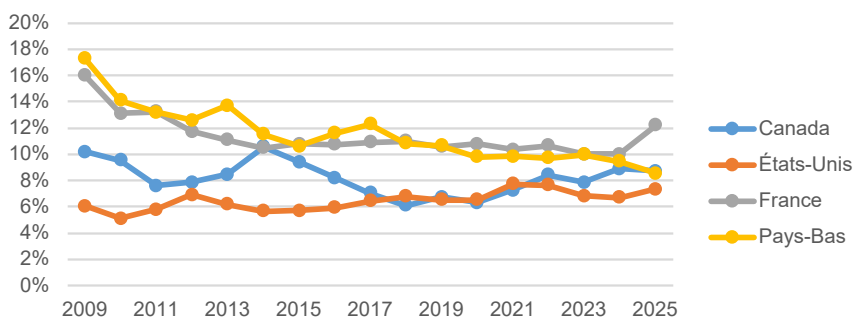
PAYS TIERS : 545 M€



UNION EUROPÉENNE : 2 993 M€



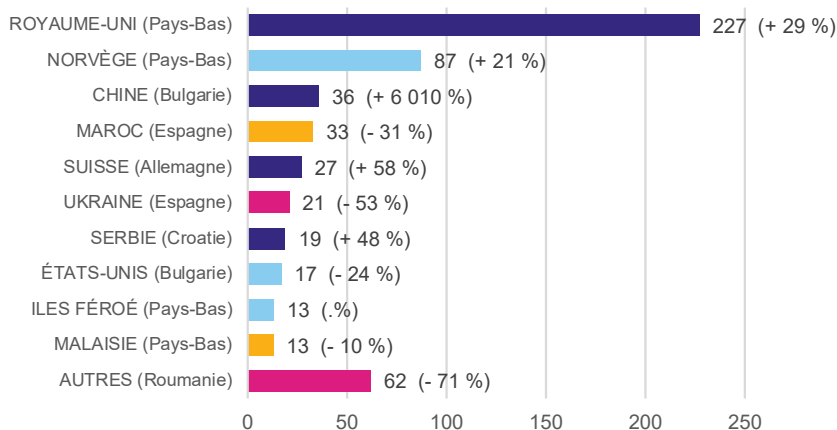
PARTS DES MARCHÉS



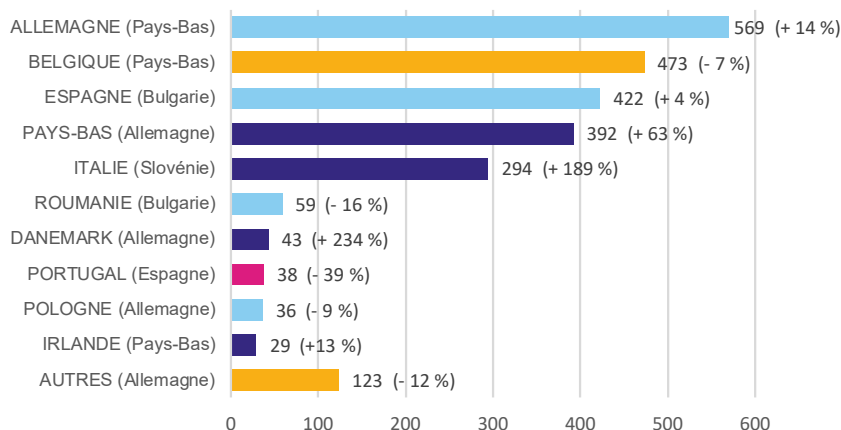
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



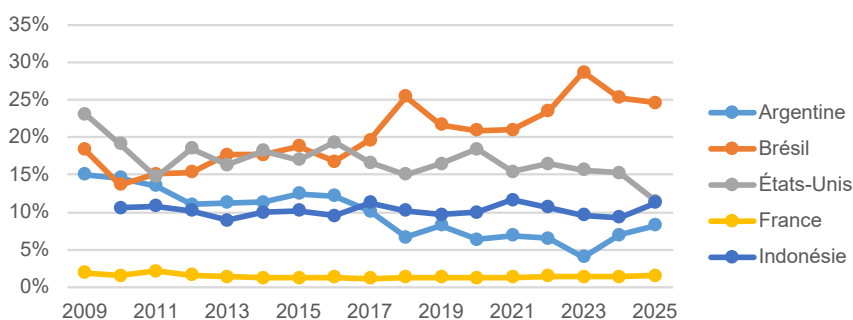
PAYS TIERS : 554 M€



UNION EUROPÉENNE : 2 478 M€



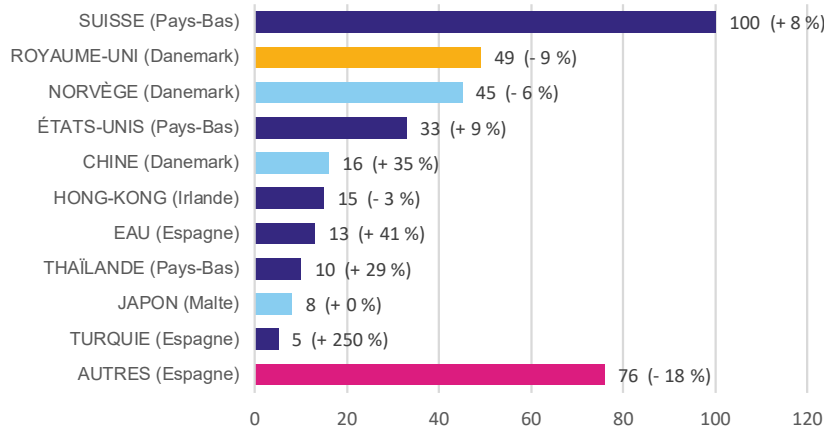
PARTS DES MARCHÉS



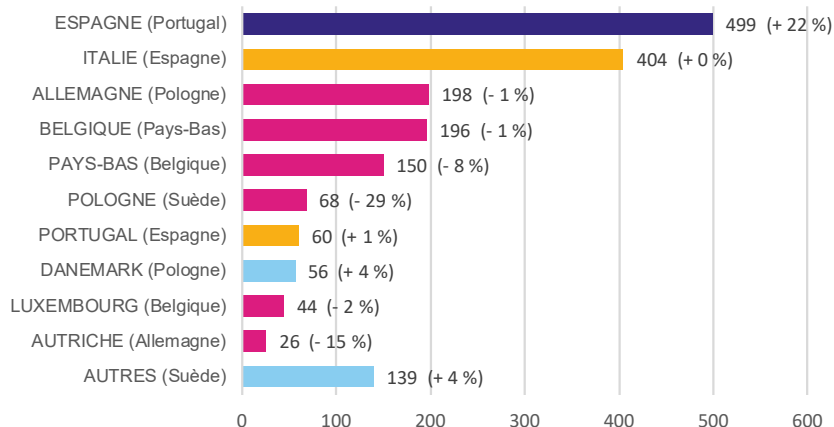
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



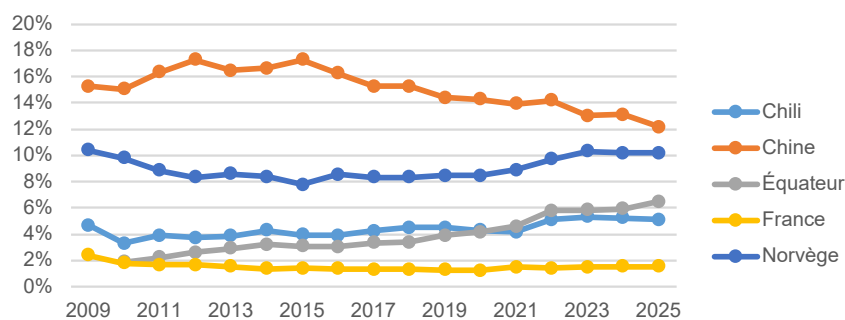
PAYS TIERS : 370 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 841 M€

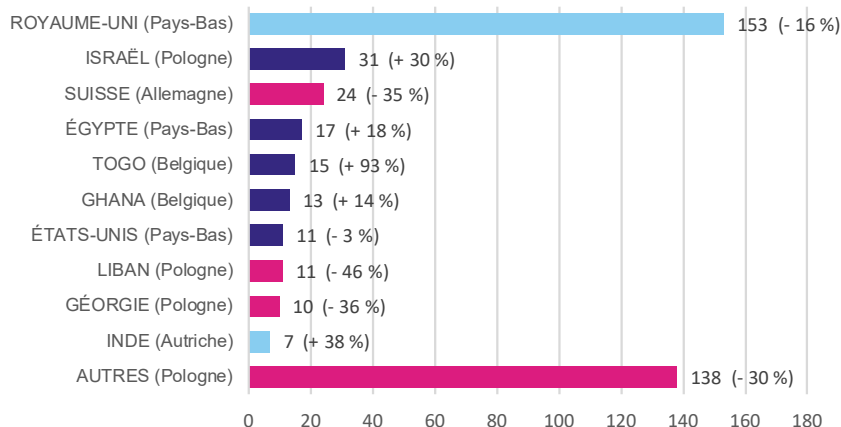


PARTS DES MARCHÉS

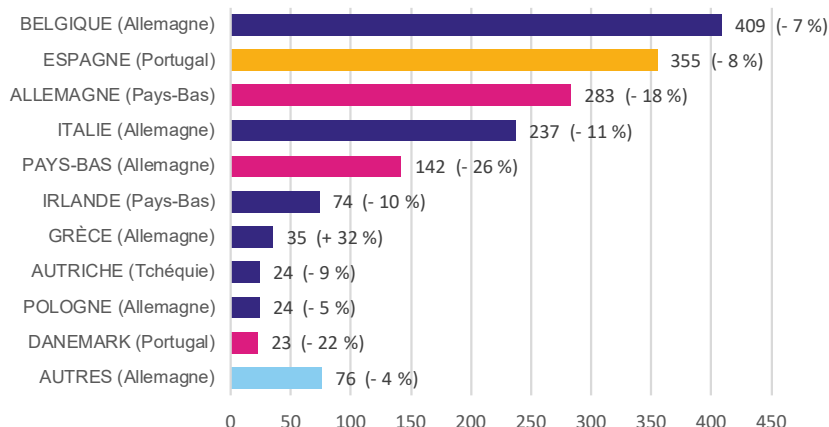


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

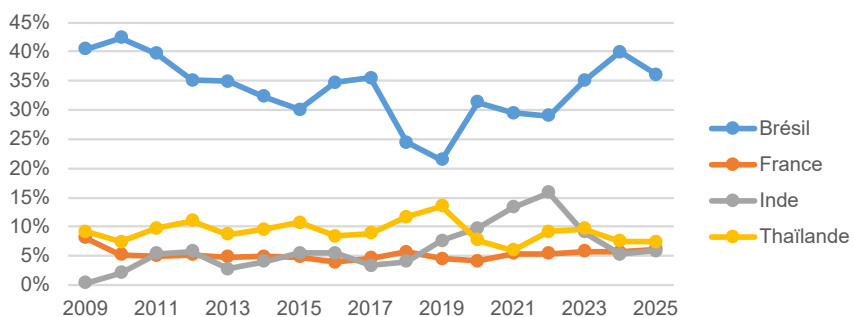
PAYS TIERS : 430 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 683 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (yc semences et plants) - En M€ 2025



Total des exportations : 11 269 M€ (+ 2 %)

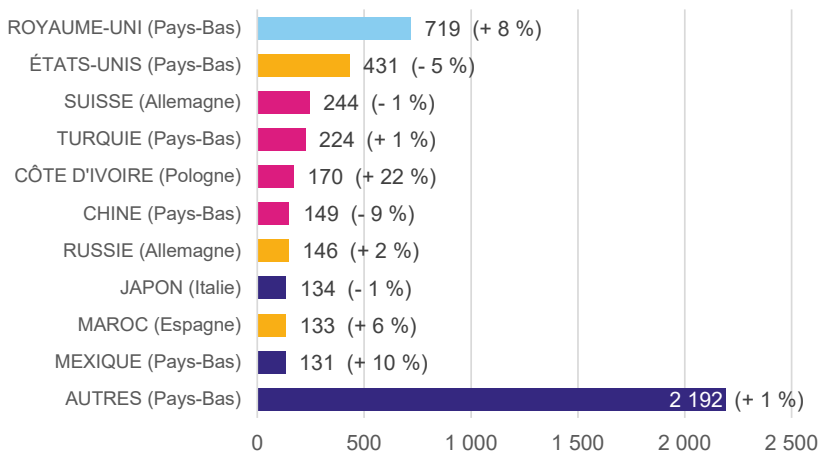


Aliments pour animaux familiers : 2 163 M€ (+ 1 %)

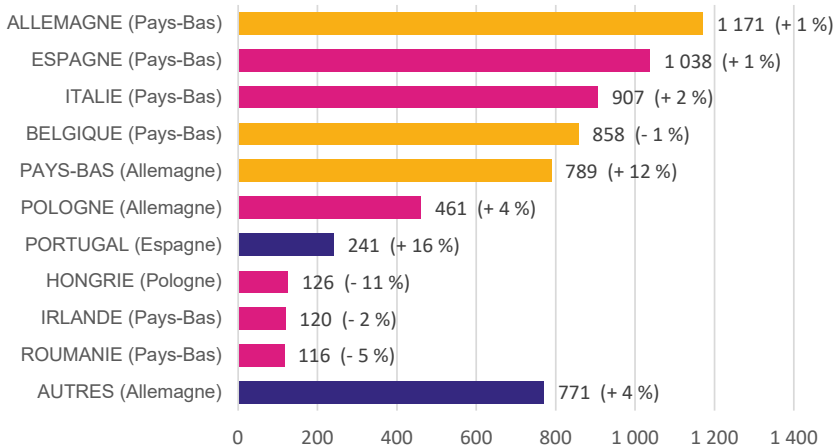


Balance commerciale : - 146 M€ (- 126 %)

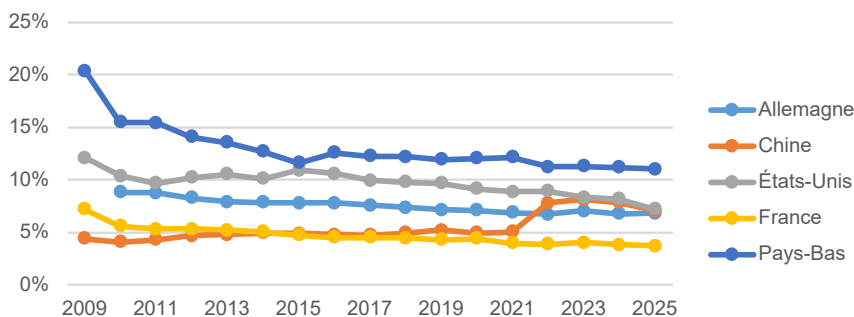
PAYS TIERS : 4 672 M€



UNION EUROPÉENNE : 6 598 M€



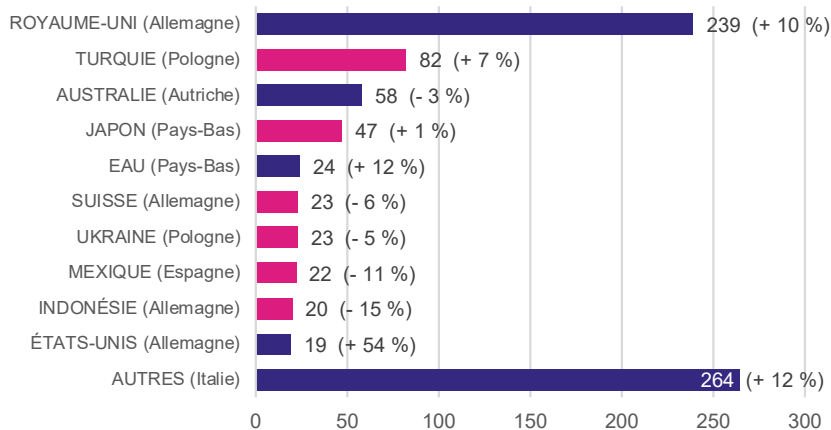
PARTS DES MARCHÉS



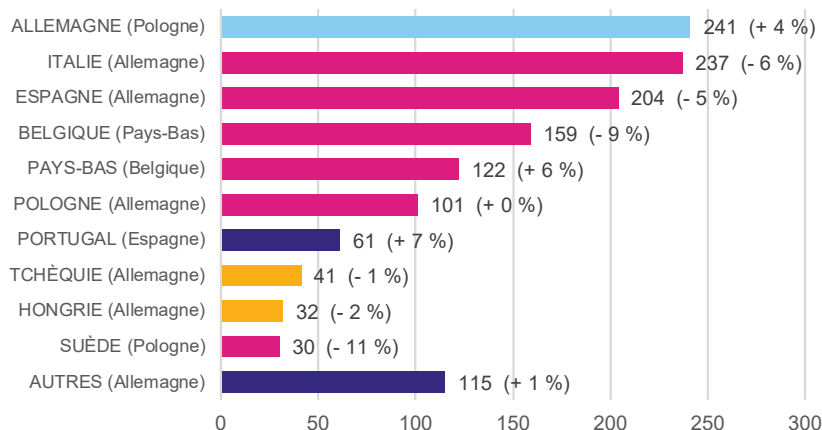
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



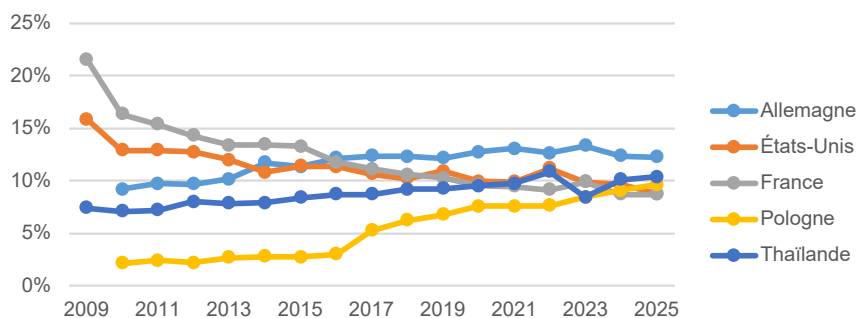
PAYS TIERS : 821 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 342 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILÈRE BOIS ET DÉRIVÉS - En M€ 2025



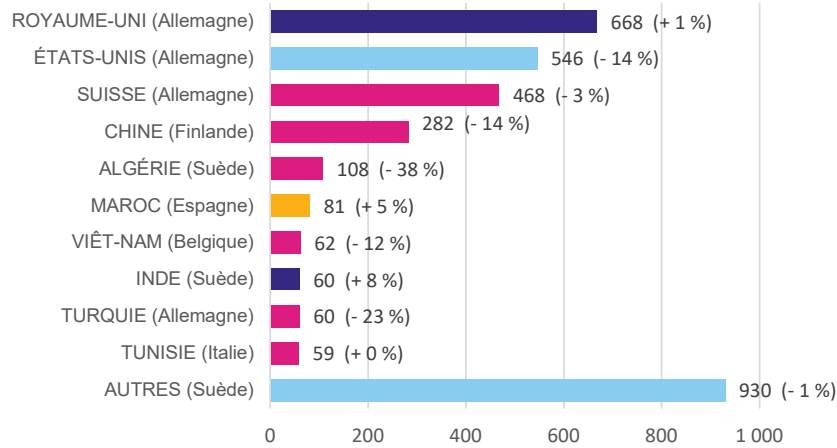
Total des exportations : 10 827 M€ (- 2 %)

Bois : 3 019 M€ (=)

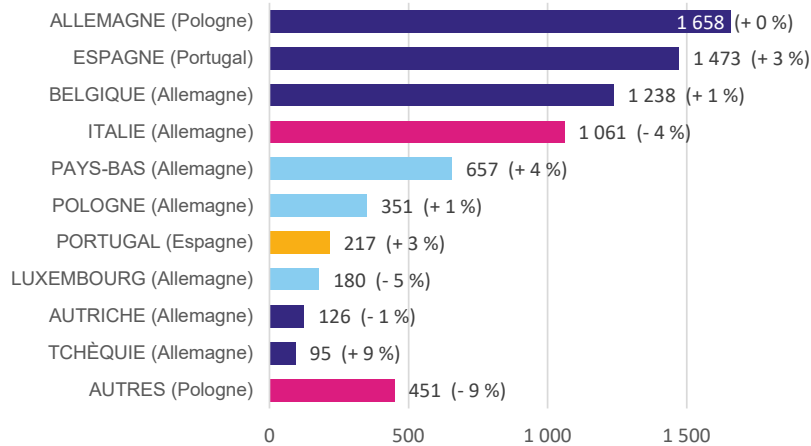


Balance commerciale : - 7 812 M€ (- 5 %)

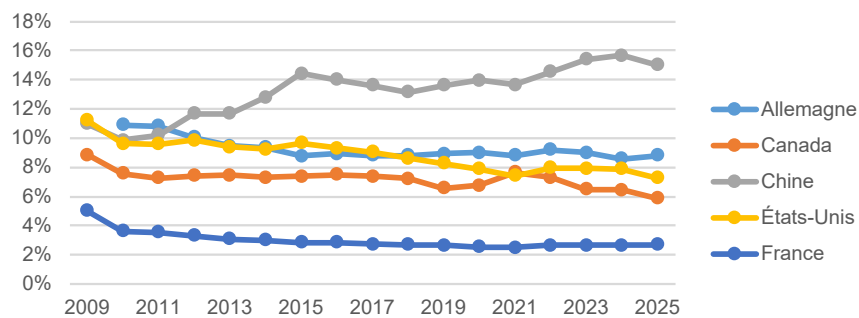
PAYS TIERS : 3 322 M€



UNION EUROPÉENNE : 7 506 M€



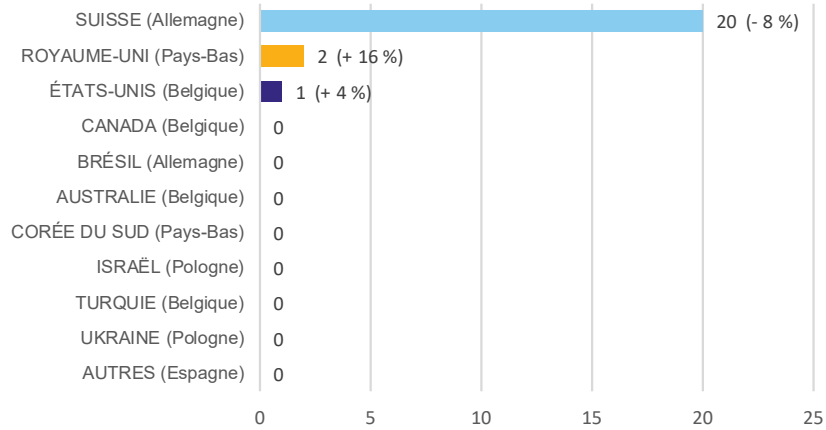
PARTS DES MARCHÉS



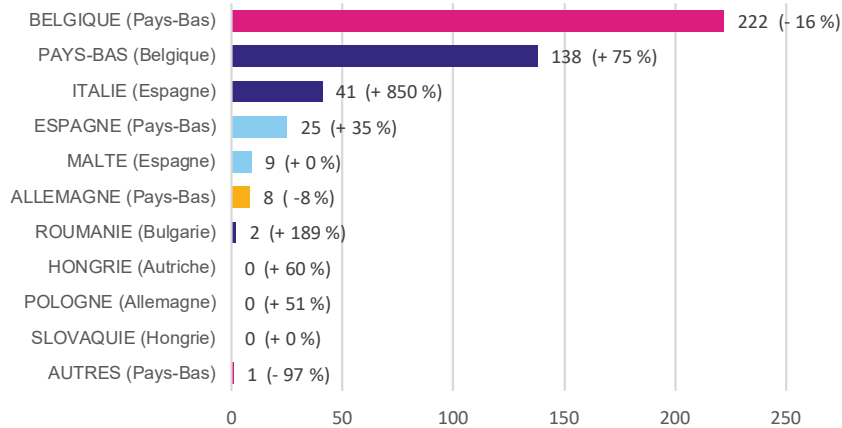
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



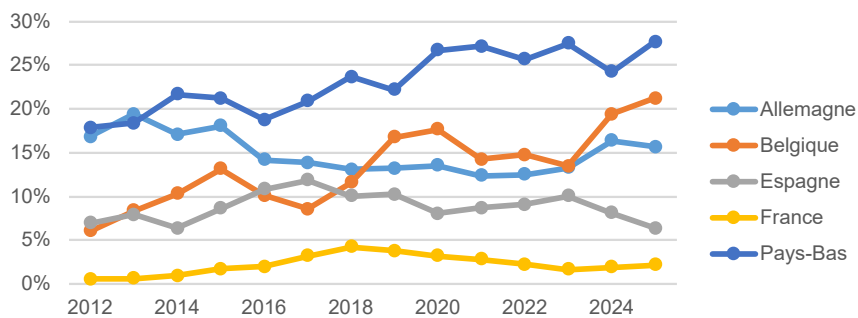
PAYS TIERS : 24 M€



UNION EUROPÉENNE : 446 M€



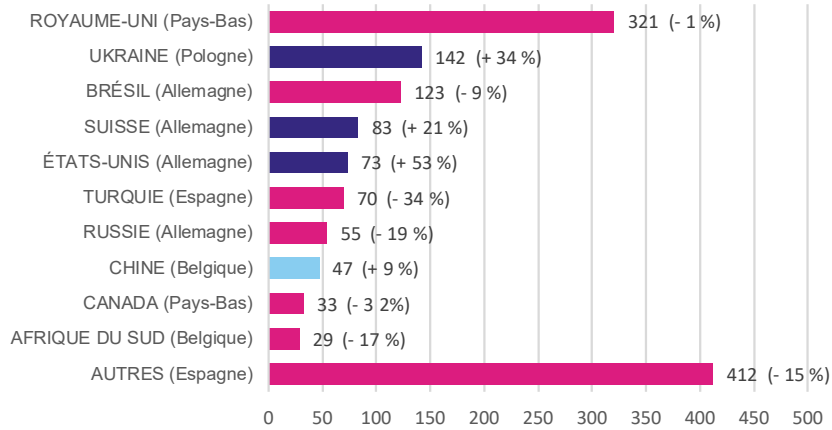
PARTS DES MARCHÉS



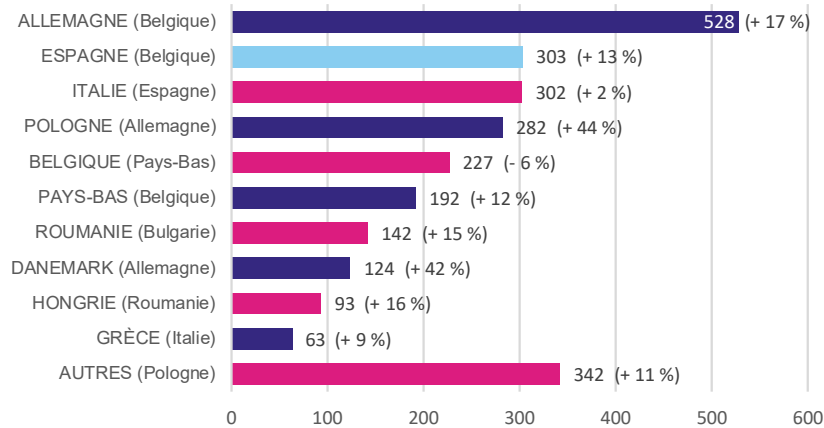
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



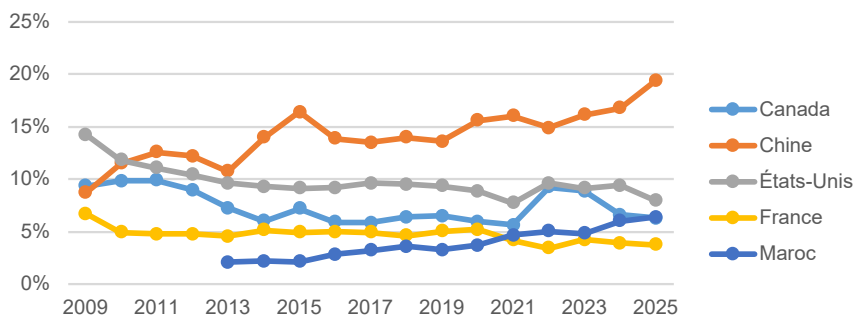
PAYS TIERS : 1 387 M€



UNION EUROPÉENNE : 2 597 M€



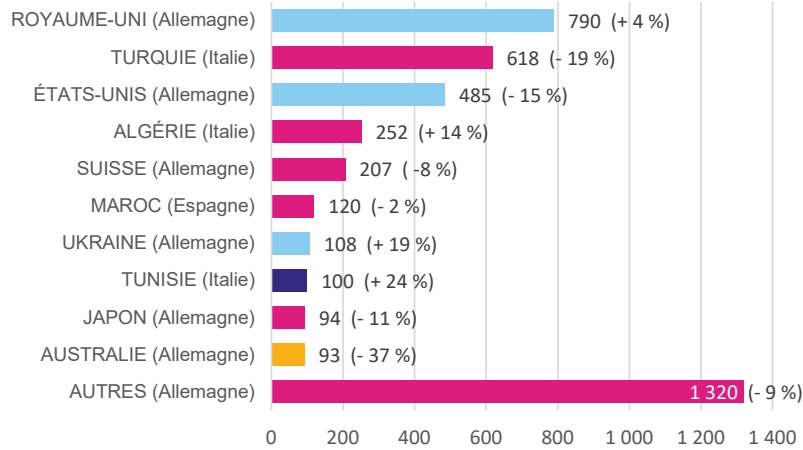
PARTS DES MARCHÉS



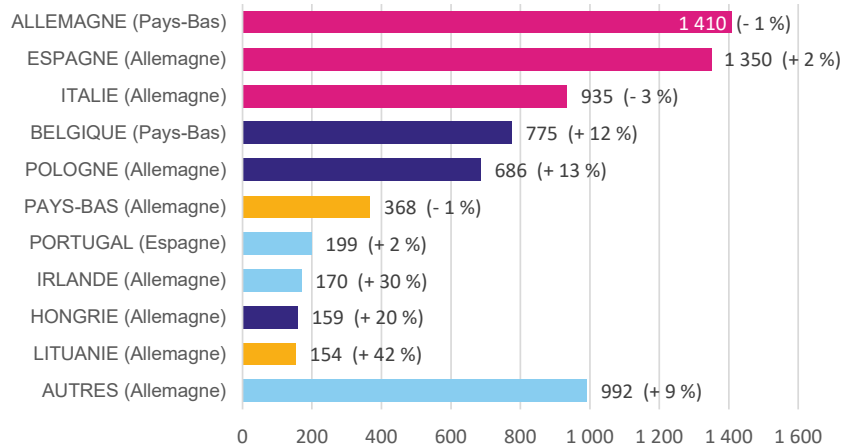
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



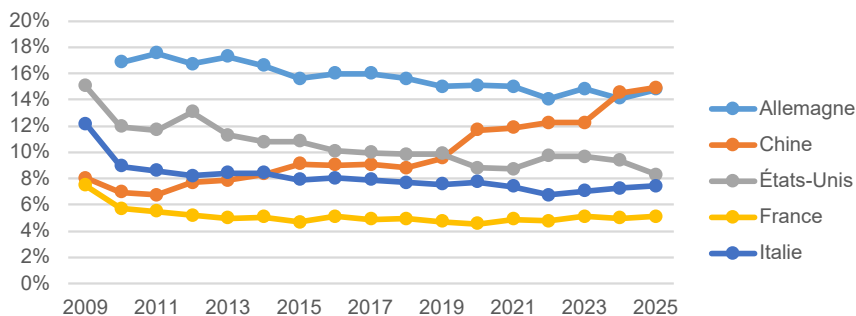
PAYS TIERS : 4 187 M€



UNION EUROPÉENNE : 7 199 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



ANALYSE PAR FILIÈRES (2025)

FAITS MARQUANTS

La balance commerciale ne s'améliore que pour les secteurs des animaux vivants et génétique animale et oléagineux.

Celle dans les filières pêche et aquaculture est stable.

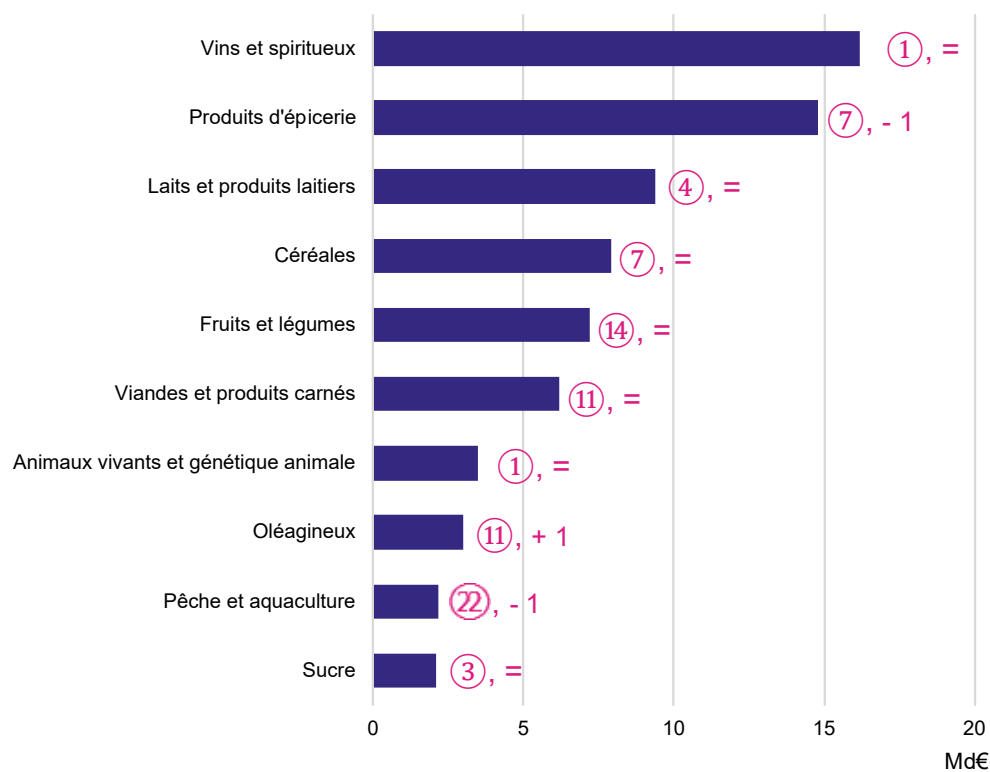
Tous les autres secteurs présentent une dégradation.

En 2025, dans l'ordre décroissant de la valeur des exportations, la France est :

- le 1^{er} exportateur mondial (16,2 Md€, en baisse de 8 %) de vins et spiritueux³ avec 16,4 % de part de marché, en baisse de 0,5 point. Le solde commercial, de + 12,1 Md€, se rétracte de 7 % ;
- le 7^e exportateur (14,8 Md€, en hausse de 10 %) de produits d'épicerie avec une part de marché stable de 4,0 %. Le solde commercial (- 7,7 Md€) se creuse de plus de 1,3 Md€ ;
- le 4^e exportateur (9,4 Md€, en hausse de 2 %) de lait et produits laitiers avec une part de marché qui recule de 0,1 point consolidée à 8,1 %. Le solde commercial se dégrade nettement (- 20 %) à seulement + 2,5 Md€ ;
- le 7^e exportateur (7,9 Md€, en baisse de 1 %) de céréales et dérivés mais la France consolide son rang avec 5,7 % de part de marché, soit une progression de 0,3 point. Encore en 2025, le solde commercial s'inscrit à la baisse (- 3 %) ; il est de + 6,1 Md€ ;
- le 14^e exportateur (7,2 Md€, en hausse de 1 %) de fruits et légumes avec une part de marché stable de 2,4 %. Le déficit du solde commercial se creuse de 0,8 Md€, à - 8,1 Md€ ;
- le 11^e exportateur (6,2 Md€, en hausse de 8 %) de viandes et produits carnés avec 2,8 % de part de marché, stable. Le solde commercial diminue nettement (- 0,9 Md€) pour descendre à - 4,3 Md€ ;
- le 1^{er} exportateur (3,5 Md€, en hausse de 27 %) d'animaux vivants et de génétique animale avec 12,2 % de part de marché en nette progression (+ 2,2 points), ce qui se retrouve sur le solde commercial à + 3,1 Md€ (+ 0,8 Md€) ;
- le 11^e exportateur (3,0 Md€, en hausse de 11 %) d'oléagineux et dérivés avec 1,5 % de part de marché, soit + 0,2 point, ce qui lui permet de gagner une place au classement des exportateurs aux dépens de l'Australie. Le solde commercial s'améliore de 0,3 Md€ même s'il reste toujours négatif à - 0,9 Md€ ;
- le 3^e exportateur (2,1 Md€, en baisse de 13 %) de sucre avec 6,0 % de part de marché, en hausse de 0,4 point. Le solde commercial se réduit nettement (- 0,3 Md€) et se porte à + 1,5 Md€ ;
- le 22^e exportateur (2,2 Md€, en hausse de 2 %) de produits de la pêche et d'aquaculture, avec 1,4 % de part de marché, stable. Toutefois, la France perd un rang au classement. Le déficit commercial est stable à - 5,0 Md€ (+ 0,1 Md€).

³Le groupe « Vins et spiritueux » est composé des vins, spiritueux, cidres/poirés, bières et boissons alcoolisées aromatisées. Seul le détail pour les vins et spiritueux est fait dans cette analyse.

Valeur des exportations françaises en 2025 et rang français (et son évolution par rapport à 2024) dans les exportations mondiales



Source : Trade Data Monitor

L'évolution des performances de la France par rapport à ses principaux compétiteurs européens en direction des marchés européens et des pays tiers est analysée filière par filière dans les pages suivantes, en insistant particulièrement sur les causes des gains et pertes de parts de marché par rapport au premier concurrent européen.



Vins et spiritueux

En 2025, la valeur des exportations françaises de vins et spiritueux a nettement baissé (- 8 %) par rapport à 2024 avec 16,2 Md€ mais représente tout de même le quatrième niveau le plus élevé. Dans le même temps, les importations baissent également de 10 % (4,1 Md€). La France conserve sa première place dans les exportations mondiales en valeur et affiche une balance commerciale excédentaire de 12,1 Md€.

Concernant les exportations françaises de vins en volume, elles retrouvent une tendance baissière après une phase de stabilisation en 2024. Cette baisse est toutefois principalement liée au décrochage des exportations sur des marchés d'importance, à savoir les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique ou encore la Chine. Les autres principaux pays clients voient leurs volumes français importés évoluer de manières variées, avec parfois des reprises importantes. La destination Union européenne (- 1 % par rapport à 2024) est pénalisée par le ralentissement des trois plus gros débouchés à l'export pour les vins français dans cette zone, à savoir l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Au contraire, certains marchés européens de taille plus modestes connaissent des croissances importantes. Concernant les destinations pays tiers hors États-Unis, elles sont pénalisées par les marchés asiatiques, plus spécifiquement la Chine et les plateformes de réexportations régionales (Hong Kong, Singapour).

La valeur exportée évolue également de manière hétérogène, avec des marchés d'importance qui décrochent comme les États-Unis mais aussi des reprises importantes comme au Canada (+ 6 %), en Suisse (+ 5 %) ou encore en Australie (+ 20 %).

Parmi les pays tiers, les États-Unis connaissent une campagne fortement influencée par les événements géopolitiques et monétaires. Les volumes et la valeur des exports français ont été fortement affectés par la mise en place des droits de douanes de 20 % en avril 2025. Suite à un accord, ces derniers se sont établis à 15 % au début du mois d'août. En conséquence, les volumes ont fortement décroché lors de la fin d'année, pénalisés à la fois par les droits de douane mais aussi par la constitution de stocks de précaution fin 2024. Dans le détail en 2025, les vins en bouteille perdent plus de 11 % en volume contre environ 5 % pour les vins effervescents. Le Champagne parvient toutefois à limiter ses pertes volumiques à un peu plus de 2 % par rapport à 2024. Le secteur du vrac évolue de manière hétérogène, avec une forte percée du petit vrac (+ 153 %). Le gros vrac (- 8 %) poursuit sa normalisation suite à la suspension des taxes Trump de 2019. Les prix moyens, très élevés, décrochent nettement (- 12 %), fortement pénalisés par l'ensemble des catégories.

Le Royaume-Uni connaît une dynamique soutenue en volume en 2025 (+ 3 % par rapport à 2024). Les volumes restent toutefois inférieurs à la moyenne 5 ans (- 2 %), dans un contexte de difficultés économiques ces dernières années, en lien avec les différentes crises (Covid, Brexit, inflation, etc.). La valeur exportée recule de 2 %, principalement pénalisée par les vins effervescents. Ces derniers sont affectés par la recomposition de l'offre sur ce segment : le Champagne perd des parts de marchés au profit des Crémants et vins associés. Ces derniers progressent de près de 25 % en volume contre seulement 1 % pour le Champagne. Enfin, les volumes de gros vrac décrochent nettement (- 18 %) après un cumul 2024 très dynamique. Cette catégorie pèse toutefois peu par rapport aux effervescents et vins en bouteille. Le prix moyen à l'export est orienté nettement à la baisse (- 5 %), pénalisé par la recomposition de l'offre favorisant les effervescents plus abordables mais aussi par la baisse du prix des vins en bouteille (- 3 %).

Les exportations françaises à destination du marché chinois sont toujours en très fort repli (- 33 % en volume et - 20 % en valeur par rapport à 2024). Le marché chinois accélère sa tendance baissière débutée en 2017 et se retrouve désormais à la 10^e place des pays clients, derrière la Suisse. Les perturbations économiques, la baisse de la consommation et la crise immobilière affectant le pouvoir d'achat continuent d'impacter le potentiel du marché chinois. L'ensemble des catégories de vin connaissent un repli à deux chiffres à l'exception du petit vrac. Parmi les effervescents, le Champagne décroche (- 18 %) après un rebond important en volume en 2024. Le prix moyen à l'export poursuit sa forte progression (+ 19 %), confirmant la tendance de montée en gamme du marché chinois sur ces dernières années et la concentration des exportations vers des vins bien valorisés au détriment du vrac.

Enfin, les volumes à destination du Japon sont en baisse (- 7 %). Les vins en bouteille, principale catégorie exportée, sont en recul (- 10 %). Bien que leur croissance a tendance à ralentir depuis plusieurs années, les vins effervescents progressent (+ 1 %), grâce aux exportations de Champagne qui restent dynamiques (+ 7 %) qui rattrapent en partie le décrochage de 2024. La valeur exportée

est stable. Le prix moyen à l'export augmente quant à lui de plus de 6 %, à des niveaux élevés.

Les marchés européens sont globalement orientés à la baisse, mais connaissent des situations très hétérogènes. Si les plus grands marchés sont orientés à la baisse, des marchés de plus petite taille connaissent des croissances importantes. Ainsi l'Allemagne, premier marché de l'UE 27 pour les exportations françaises de vin, recule de plus de 4 % en volume par rapport à 2024 poursuivant sa tendance baissière. Les vins en bouteille, mieux valorisés, perdent près de 5 % en volume, tandis que les volumes de gros vrac se rétractent de 8 %. Les vins effervescents sont quant à eux dynamiques (+ 6 %). Ils sont portés par les vins effervescents AOP hors Champagne (+ 11 %) qui représentent désormais près de 52 % de la catégorie. Le Champagne, après avoir connu d'importantes pertes lors des dernières campagnes, retrouve une croissance importante en volume (+ 8 %). L'Allemagne, après des perturbations liées à l'inflation, semble poursuivre son repli.

Les exportations à destination de la Belgique baissent de près de 4 % en volume, alors que la valeur diminue d'environ 1 % à cause des vins en bouteille. Ici encore, les vins effervescents progressent, que ce soit en volume (+ 6 %) ou en valeur (+ 5 %).

Les exports vers les Pays-Bas sont toujours orientés à la baisse (- 5 %), pénalisés par une forte baisse du réexport, à l'exception de celui à destination de la Belgique. Les exportations françaises de vins vers les Pays-Bas sont toutefois stables en valeur grâce aux vins effervescents (+ 3 %).



Produits d'épicerie

En étant 7^e en 2025, la France a gagné une place au classement des exportateurs mondiaux de produits d'épicerie avec 14,8 Md€ et avec une part de marché (PDM) qui s'est consolidée à 4,0 % (stable). Alors que le podium reste inchangé, avec l'Allemagne (34,4 Md€, 9,2 % PDM), les Pays-Bas (28,9 Md€, 7,7 % PDM) et la Belgique (25,2 Md€, 6,8 % PDM), le reste du classement des 10 premiers pays exportateurs de produits d'épicerie s'est modifié en 2025 par rapport à 2024. Le Brésil (19,4 Md€, 5,2 % PDM), boosté par les exportations de café, a encore gagné 2 places en 2025 et se place désormais 4^e. Pour rappel, ce pays était 9^e en 2023. À l'inverse, l'Espagne (17,0 Md€, 4,5 % PDM) a perdu 2 places et se positionne au 6^e rang. Ses ventes d'huile d'olive qui constituaient 37 % des valeurs en 2024 ont chuté de 21 % entre les deux années en raison d'une production en recul en raison de mauvaises conditions climatiques et sanitaires ; l'huile d'olive représente en 2025 moins de 29 % des exportations espagnoles de produits d'épicerie. Les États-Unis (14,2 Md€, 3,8 % PDM) reculent d'un rang et se placent en 8^e position ; ils perdent près de 0,5 point La Pologne (13,7 Md€, 3,7 % PDM) gagne une place, au 9^e rang et le Vietnam fait son apparition dans le classement avec 3,4 % PDM (12,6 Md€) à la faveur du renchérissement des cafés, thés et épices durant l'année 2025. La Chine quant à elle sort du top 10 et recule à la 11^e place.

Au niveau français, le déficit de la balance commerciale s'est encore largement creusé en 2025 et a atteint - 7,7 Md€ (- 21 %), faisant ainsi des produits d'épicerie la 2^e catégorie pénalisant le solde national des filières agricoles et agroalimentaires, derrière les fruits et légumes.

En 2025, la valeur des exportations françaises de produits de la boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie, a retrouvé son niveau de 2023 grâce à sa hausse de 4 % mais perd 1 point de PDM à 21 %. Le Royaume-Uni consolide sa place de 1^{er} client, avec 19 % des montants achetés, suivi de l'Allemagne (16 %) et la Belgique (13%). Les autres pays suivent de plus loin ce podium avec moins de 7 % des achats chacun.

Bien que les cours mondiaux du cacao se soient stabilisés en 2025, les exportations françaises de produits d'épicerie issus de la production de cacao ont poursuivi leur hausse. En 2025, les exportations de chocolat et autres préparations contenant du cacao, à 2,1 Md€, ont grossi de 20 % et celles de beurre de cacao de 33 % à 1,5 Md€. Là encore, les principaux clients de la France sont des pays proches, et notamment les pays de l'Union européenne qui représentent près des trois-quarts de nos débouchés et en particulier la Belgique (27 %). Le Royaume-Uni est notre deuxième client avec 11 % des achats de produits d'épicerie contenant du cacao et de beurre de cacao.

Sur la catégorie des produits d'épicerie, les Pays-Bas sont notre principal concurrent vers le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne. Ils réexportent principalement du beurre de cacao (17 % PDM), des produits de la boulangerie, pâtisserie et biscuiterie (11 %), des eaux et sodas (11 %) ainsi que du chocolat et préparations à base de cacao (10 %). Comme la France, leurs clients principaux sont ceux les pays voisins de l'UE.

Vers les pays tiers, le principal concurrent européen de la France pour les produits d'épicerie est l'Italie. Malgré un recul de 5 %, son premier client est les États-Unis avec 14 % de part des marchés et 3,5 Md€. Les Italiens expédient outre-Atlantique leur huile d'olive, des pâtes alimentaires, des sauces, notamment de tomate et des produits de la boulangerie, pâtisserie et biscuiterie. En comparaison, la France envoie 4 fois moins de produits d'épicerie aux Américains, des produits de la boulangerie, pâtisserie et biscuiterie, des confitures, des eaux et sodas et du chocolat préparations à base de cacao. L'Italie est le 4^e fournisseur des États-Unis en produits d'épicerie, tandis que la France n'est que 14^e et 5^e pays européen derrière l'Italie, la Suisse, l'Espagne et l'Allemagne.



Céréales

L'année 2025 est marquée par deux périodes de commercialisation bien distinctes. La première partie de l'année est impactée par la mauvaise récolte 2024 qui a limité le potentiel exportable en blé. À l'inverse, le second semestre bénéficie d'une récolte 2025 abondante, permettant un redressement des disponibilités et de la compétitivité à l'export.

Sur l'année 2025, la France est le 7^e exportateur mondial de céréales (7,9 Md €, en baisse de 1 %) avec 5,9 % de part de marché, en hausse de 0,3 point. Le solde commercial du secteur reste excédentaire, de 6,1 Md€ mais en recul de 3 %.

Si l'Union européenne confirme son statut de principal débouché pour les exportations françaises de céréales avec 4,8 Md€, soit près des deux tiers des ventes en valeur, les exportations vers les pays tiers reculent à 3,1 Md€, pénalisées par la contraction de certains débouchés majeurs.

En 2025, les exportations vers les pays tiers sont ainsi portées par le Maroc (665 M€, soit + 35 % sur un an), suite à une succession de mauvaises récoltes, et l'Arabie saoudite (186 M€, + 164 %), du fait de la hausse de la demande locale en aliments composés. À l'inverse, les exportations vers la Chine reculent fortement (211 M€, - 74 %), cette dernière ayant drastiquement diminué ses achats du fait de récoltes importantes et d'une baisse de la consommation intérieure. Vers l'UE, les flux restent dominés par le Benelux (Belgique : 1 358 M€, - 4 % et Pays-Bas : 1 071 M€, + 32 %), ainsi que par l'Espagne (890 M€, + 14 %). Si les exportations vers la Belgique reculent dans un contexte de forte concurrence intra-européenne, notamment allemande, les hausses vers les Pays-Bas et l'Espagne traduisent une meilleure compétitivité de l'origine française sur ces marchés.

Dans le détail, les exportations de blé tendre atteignent 2 875 M€ (- 9 %) pour 13,6 Mt (- 4 %). Les exportations ont été fortement pénalisées par une demande atone de la part de clients majeurs de la France sur ces dernières années, au premier rang desquels l'Algérie (aucun flux en 2025 contre 2 Mt en moyenne sur la période 2020-2024), qui s'est principalement tournée vers les origines mer Noire mais aussi australiennes, ou la Chine (aucun flux en 2025 contre 1,7 Mt en moyenne sur 2020-2024). La bonne tenue de certains débouchés que sont le Maroc, l'Égypte, la Tunisie ou la Côte d'Ivoire ne compense qu'en partie ces baisses. Les exportations se recentrent ainsi vers l'UE, qui représente 56 % des exportations en volume (soit 7,6 Mt), principalement vers le Benelux et la péninsule ibérique, tirées par une hausse de la consommation.

Les ventes de farine de blé tendre diminuent de 3 % à 213 000 t, principalement sous l'effet de la contraction de la demande espagnole. Les quantités de malt exportées reculent de 2 % pour passer sous les 1,1 Mt en 2025. La baisse en valeur est encore plus marquée (512 M€ contre 579 M€, soit - 12 %) sous l'effet d'une moins bonne valorisation.

En orge, les exportations s'élèvent à 1 276 M€ (- 1 %) pour un volume de 6,3 Mt et sont marquées, là aussi, par une forte baisse des ventes vers la Chine (886 kt contre 1,9 Mt en 2024), tandis que l'Arabie saoudite redevient un débouché significatif (898 kt), du fait d'une offre française compétitive.

En maïs, les exportations sur 2025 progressent nettement à 2 154 M€ pour 6,1 Mt, soutenues par des disponibilités en hausse et une demande dynamique en alimentation animale dans l'UE

En blé dur, les exportations reculent à 200 M€ et à un peu moins de 0,8 Mt (- 10 %), confirmant une tendance structurelle à la baisse en lien avec la contraction de la production française mais aussi avec le recul de la demande aux Pays-Bas et une concurrence accrue notamment vers l'Italie.

La performance à l'exportation des filières céréalières françaises évolue peu en 2025 malgré une

³En 2024 : Belgique, Pays-Bas, Chine, Espagne, Allemagne, Maroc, Italie, Royaume-Uni, Algérie, Côte d'Ivoire

première partie de l'année marquée par la faiblesse des disponibilités et une concurrence toujours forte à l'international, principalement avec les origines mer Noire (et ce, malgré les quotas à l'exportation instaurés par la Russie entre février et juin 2025). Au final, le contexte de prix orientés à la baisse aura été le plus impactant puisque les quantités exportées ont tout de même progressé. Les résultats du second semestre ont en effet plus que compensé la baisse enregistrée au premier semestre en raison de l'amélioration des disponibilités en céréales à paille suite à l'arrivée des récoltes 2025 (les ventes de blé tendre restant toutefois inférieures à leur niveau de 2024 sur l'ensemble de l'année).



Oléagineux

La France, structurellement déficitaire en produits oléagineux (incluant le soja et les produits transformés), se situe au 11^e rang mondial des pays exportateurs, avec une part de marché en valeur de 1,6 % (+ 0,2 point par rapport à 2024), pour un total exporté de 3,0 Md€. Avec des importations atteignant 4,0 Md€ (+ 2 % sur un an), la balance commerciale affiche encore un déficit de 0,9 Md€ mais ce dernier se réduit de 20 % par rapport à 2024. Elle se dégrade en volume, avec un recul de 6 % sur un an.

En 2025, les graines représentent 46 % des exportations en valeur, les huiles 48 % et les tourteaux 5 % (issus à 83 % du colza). Les conditions climatiques globalement favorables de la récolte 2025, marquées par un printemps doux et une météo propice à la floraison et au remplissage des graines, ont permis un redressement des rendements par rapport à 2024 et donc une nette hausse de la production de colza (+ 18 %). À l'inverse, la production de tournesol recule (- 4,8 %), la hausse des rendements ne compensant que partiellement le recul des surfaces.

Les exportations de graines oléagineuses atteignent 1 397 M€ (+ 8 % sur un an). Cette progression est portée par la forte hausse des exportations de colza (+ 31 % en valeur, à 934 M€, et + 33 % en volume, à 1,5 Mt), compensant largement le recul du tournesol (- 22 % en valeur, à 401 M€, et - 12 % en volume, à 463 kt).

Parallèlement, les importations de graines progressent de 22 % en valeur et de 23 % en volume sur un an : les arbitrages industriels ont favorisé le colza et le soja, jugés plus compétitifs que les graines de tournesol (- 9 % en volume).

Les exportations d'huiles augmentent de 17 % en valeur pour atteindre 1 469 M€. Depuis 2021, l'huile de colza s'impose comme la principale huile exportée, avec 58 % de part de marché en 2025, devant l'huile de tournesol (34 %).

Les exportations de tourteaux reculent de 8 % en valeur, malgré une hausse des volumes (+ 2 %), notamment sous l'effet de la forte baisse des exportations de tourteaux de tournesol (- 64 % en valeur). Les tourteaux de colza concentrent 83 % de la valeur des exportations en 2025.

Les exportations françaises du complexe oléagineux à destination de l'Union européenne atteignent 2,5 Md€, en hausse de 372 M€ sur un an. Elles représentent 82 % des exportations totales (contre 77 % en 2024). Les principales destinations restent l'Allemagne (19 %, + 1 point), la Belgique (16 %, - 3 points), l'Espagne (14 %, - 1 point) et les Pays-Bas (13 %, + 4 points).

En volume, la part des exportations vers l'UE27 atteint 84 %, soit 3 264 kt (+ 11 %), avec une forte progression vers les Pays-Bas (+ 38 %) et l'Italie (+ 159 %).

Le Royaume-Uni demeure le principal client de la France à destination des pays tiers, avec des exportations qui atteignent 227 M€ en 2025, soit 41 % des flux vers les pays tiers, contre 28 % en 2024, pour des volumes également en hausse de 27 % avec 349 kt exportés.



SUCRE

La France est le second producteur mondial de sucre de betterave en 2025, derrière la Russie, et le 9^e producteur de sucres de betterave et de canne confondus.

En 2025, la France est le 3^e exportateur mondial de sucre, en valeur, avec 2 113 M€, derrière le Brésil et la Thaïlande. La France devance l'Inde, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis et l'Australie qui perd 3 rangs par rapport à 2024. Dans un contexte de prix baissiers du fait d'une offre mondiale excédentaire, la valeur des exportations de la France recule de 14 % par rapport à 2024 malgré une hausse des quantités exportées de 9 %. Cela correspond à une part de marché de 5,8 % au

niveau mondial, soit une progression de 0,5 point entre 2024 et 2025. Le solde commercial est excédentaire à 1 460 M€, mais il diminue de 17 % par rapport à 2024.

La France reste le premier exportateur de sucre de l'UE27 et pèse pour 28 % des exportations européennes en valeur. Près de 80 % des ventes de la France sont orientées vers le commerce intra-européen. Au sein de l'Union européenne, les principales destinations du sucre et des produits du sucre français sont la Belgique (381 M€), l'Espagne (354 M€), l'Allemagne (282 M€), l'Italie (236 M€) et les Pays-Bas (142 M€).

Entre 2024 et 2025, les exportations vers l'UE diminuent en valeur principalement vers les Pays-Bas (- 26 %), le Danemark (- 22 %) et l'Allemagne (- 18 %). À l'inverse, les exportations augmentent vers la Grèce (+ 32 %).

Vers les pays tiers, la destination principale demeure le Royaume-Uni avec 153 M€ (soit près de 36 % des exportations totales vers les pays tiers), malgré la baisse de 16 % affichée sur un an.



Fruits et légumes

Les exports français de fruits et légumes sont majoritairement à destination du marché européen. L'Union européenne à 27 représente ainsi 76 % de la valeur exportée, soit 5,4 Md€. Au total les exportations se sont élevées à 7,2 Md€, soit une hausse de 1 % par rapport à 2024. Cette dernière ne change cependant pas la situation globale de la France sur ce marché, qui reste déficitaire à hauteur de 8,1 Md€. En revanche les situations sont variables dans le détail des filières.

Les exportations françaises de fruits frais sont en hausse de 12 % en volume par rapport à 2024 et de 9 % en valeur. Ces augmentations s'expliquent notamment par une hausse en volume des exportations vers les principaux pays clients de la France. Ainsi l'Espagne, 1^{er} pays client, affiche une hausse de 19 % des volumes expédiés. De même pour les Pays-Bas, 3^e pays client, où les volumes expédiés augmentent de 30 %. Le Royaume-Uni (4^e) et l'Italie (5^e) affichent également des hausses respectives de 3 et 16 %. Les volumes à destination de l'Allemagne (2^e pays client) quant à eux se maintiennent par rapport à l'an dernier. En valeur les évolutions sont similaires, à l'exception des exports vers l'Allemagne qui perdent 8 %. L'ensemble des principales autres destinations affichent une revalorisation des exportations. Au global la balance commerciale en fruits frais reste déficitaire de 4,8 Md€.

Dans le détail par produit, la pomme représente le premier fruit frais exporté en volume (32 % des volumes de fruits frais) comme en valeur (25 %). En 2025 les volumes exportés de pomme sont en hausse de 6 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse est portée par les principaux pays clients de pommes françaises, à savoir l'Espagne (2^e pays client ; + 9 %) et les Pays-Bas (4^e pays client ; + 5 %). En revanche, le Royaume-Uni (1^{er} pays client) affiche une baisse de 2 % des volumes et l'Allemagne (3^e pays client) de 12 %. Fait notable pour 2024, la production de la Pologne, premier pays producteur en Europe, a été fortement réduite et sa qualité endommagée. Cela explique en partie les différentes évolutions observées, le manque ou le refus de volume polonais ayant pu être compensé en partie par une hausse de la demande pour des pommes françaises. Cela semble être le cas pour l'Espagne notamment, dont les importations polonaises baissent de 45 % en parallèle de la hausse des volumes français.

La banane, représentant 22 % des volumes exportés, affiche également une hausse des exports (+ 24 %) confirmant ainsi le rôle de plateforme de réexport de la France vers l'UE, et notamment vers l'Espagne, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Les volumes de pastèques sont également en hausse, de 47 %. Cette croissance par rapport à 2024 est en fait un retour à la normale des volumes importés en France, puis réexportés vers les marchés européens. En effet en 2024 la production marocaine, deuxième fournisseur du marché français, avait fortement baissé suite à des perturbations climatiques. En 2025 les volumes de production retrouvant leur niveau habituel, cela entraîne une hausse conséquente des exportations. La hausse de volume par rapport à la moyenne 5 ans est d'ailleurs plus modérée (+ 11 %).

Enfin concernant l'avocat (5 % des exports), les volumes sont également en hausse de 18 % par rapport à 2024. Cela s'inscrit dans une tendance à plus long terme de hausse du poids de l'avocat

⁴L'Australie ne publiant pas ses données sur les exportations de sucre, ce sont les importations du reste du monde en provenance de l'Australie qui sont prises en compte dans cette analyse.

dans le commerce extérieur, tant en import qu'en export sur le marché européen. Ainsi par rapport à la moyenne quinquennale, les exportations françaises d'avocat ont augmenté de 50 %. Pour ce produit également la France affirme sa position de plateforme de réexport vers l'Europe.

Concernant les exportations de légumes frais (hors pomme de terre), les volumes exportés en 2025 sont en baisse de 9 % par rapport à 2024, mais ils sont stables par rapport à la moyenne quinquennale. Ces évolutions s'expliquent notamment par une forte hausse des volumes exportés sur les principaux pays clients de la France en 2024, compensé en 2025 par un retour à la normale des volumes. Ainsi les volumes à destination de la Belgique (18 % des volumes exportés) sont en baisse de 12 % par rapport à 2024 mais affichent une croissance de 1 % en comparaison à la moyenne quinquennale. L'Allemagne (16 %) subit également des baisses de volumes par rapport à 2024, de 14 %, mais affiche une baisse plus modérée par rapport à la moyenne 5 ans, de 4 %. Enfin les Pays-Bas (14 %) subissent également une baisse des volumes de 8 % par rapport à 2024, mais sont en croissance de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale. Dans l'ensemble la balance commerciale en légumes frais (hors pomme de terre) est déficitaire à hauteur de 1,5 Md€.

Ces évolutions s'expliquent principalement par les évolutions en volume des exportations en tomates (27 % des exports) et en carottes (6 % des exports). En effet en tomates, les exportations (et réexportations) de 2024 ont connu une forte hausse, suite notamment à une hausse des importations de tomates marocaines et espagnoles sur le marché national. En 2025 les volumes importés baissent, entraînant une baisse des exportations françaises de 17 %. Cette dernière concerne l'ensemble des principaux pays clients de la France.

Concernant la carotte, en 2024 leurs exportations étaient très élevées (+ 84 % vs 2023), notamment à destination de la Belgique. L'année suivante les volumes exportés rejoignent des niveaux normaux et affichent une baisse de 40 % par rapport à 2024. Dans le détail, c'est principalement la Belgique, premier pays client, qui subit cette baisse de volumes exportés (- 59 % par rapport à 2024).

Autre produit d'importance dans les exportations de légumes, l'oignon affiche une hausse de 22 % des volumes par rapport à 2024. Cette hausse est portée par les trois principaux pays clients : les Pays-Bas (+ 34 %), le Portugal (+ 63 %) et l'Espagne (+ 40 %).

Enfin les exportations de chou-fleur sont en baisse de 7 % par rapport à 2024. Cela s'explique notamment par une baisse des exportations vers les principaux pays clients de la France. Ainsi les volumes à destination de l'Allemagne baissent de 2 %, de 12 % pour la Pologne et de 17 % pour le Royaume-Uni.

Sur les exportations de pommes de terre fraîches, la France se positionne comme le premier exportateur mondial en valeur comme en volume. En 2025 les exportations sont en légère hausse en volume (+ 2 %) mais subissent une baisse conséquente en valeur (- 18 %). Cela peut en partie s'expliquer par une dévalorisation de la pomme de terre fraîche due à une production importante sur l'ensemble des pays producteurs. La balance commerciale reste tout de même positive (+ 2,5 Md€).



Produits laitiers

En 2025, les exportations françaises de produits laitiers ont atteint 9,4 milliards d'euros, un montant en progression de 2 % par rapport à 2024. Les envois de fromages (+ 4 %) ont été le principal moteur de la hausse. D'autres produits ont également contribué à renforcer ce montant total, comme les matières grasses (beurre et matière grasse laitière anhydre), la poudre de lactosérum, ainsi que les yaourts et laits fermentés.

Les expéditions vers l'Union européenne, majoritaires à 5,4 Md€, ont augmenté de 2 % par rapport à 2024. Les exportations ont été en hausse pour les trois premières destinations des produits français : la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne. Ces trois premiers partenaires européens sont restés les mêmes qu'en 2024. Les envois vers la Belgique ont été tirés par une forte hausse des exportations de beurre (+ 25 %) et de matière grasse laitière anhydre (+ 43 %), mais aussi de fromages (+ 3 %). Vers l'Allemagne, les ventes de produits laitiers ont avant tout augmenté grâce aux fromages (+ 5 %), et notamment de fromages à pâte molle (+ 4 %) et à pâte pressée non cuite (+ 4 %). Vers l'Espagne, au contraire, les fromages ont limité la dynamique, les envois ayant reculé de 2 %. Pour cette destination, ce sont les exportations de lait et de crème vrac qui ont tiré le total « produits laitiers » à la hausse.

Les exportations vers les pays tiers se sont établies à 4,0 Md€, en légère progression par

rapport à 2024 (+ 1 %). Cette évolution est portée par les envois dynamiques à destination du Royaume-Uni et des États-Unis, mais aussi par le développement des ventes vers d'autres débouchés commerciaux, tels que la Corée du Sud, le Japon, les Émirats Arabes Unis, le Maroc ou l'Égypte. Les exportations vers les États-Unis ont progressé de 10 % en valeur, et ce, malgré les différentes annonces de droits de douanes imposés par ces derniers. Les fromages constituent le cœur des envois français vers les États Unis, et notamment les bries et autres fromages à pâte molle. En 2025, les envois de fromages vers cette destination ont augmenté de 4 %. Malgré ces progressions vers nombre de pays partenaires, les exportations vers les pays tiers ont été limitées, notamment par la baisse des envois à destination de la Chine. Ces derniers ont reculé de 5 % par rapport à 2024, malgré une nette évolution de la valeur des exportations de poudre infantile (+ 17 %). Cette dernière n'a toutefois pas permis de compenser la forte baisse des envois de crème (- 21 %), de matières grasses (- 16 %) ainsi que celle des poudres de lait, de babeurre et de lactosérum. Ce recul marqué des envois de crème vers la Chine a ainsi précédé les annonces chinoises de décembre 2025. Celles-ci faisaient suite à la clôture de l'enquête antidumping, en ajoutant des droits de douanes provisoires supplémentaires dès le 23 décembre 2025, qui pourront pénaliser davantage les exportations françaises de crème, de lait et de certains fromages en 2026. En parallèle, les envois français ont également été affectés par les difficultés vers l'Algérie. Alors qu'entre 2020 et 2024, cette destination absorbait plus de 15 % des volumes français de poudre de lait écrémé à destination des pays tiers, en 2025, les volumes à destination de ce pays ont été quasiment nuls. Ils représentaient encore près de 60 millions d'euros en 2024.

Malgré une amélioration du chiffre d'affaires à l'exportation pour les produits laitiers, la balance commerciale pour cette filière s'est fortement dégradée sur an. En effet, à + 2,5 Md€ en 2025, ce solde s'est réduit de 20 % par rapport à 2024. Ceci s'explique par la forte hausse des importations (+ 13 % en valeur) et notamment celles de fromages (+ 12 %) et de matières grasses (+ 18 %). Ces évolutions, liées à un renforcement des volumes importés (de 5 % chacun), ont été nettement plus marquées en valeur, en lien avec la hausse moyenne des prix unitaires en 2025, particulièrement pour les matières grasses.



Viandes et produits carnés

En 2025, les productions françaises de viandes rouges et de viandes blanches ont évolué de façon dissemblable. Si les productions de viande bovine et ovine étaient en recul, celles de porc et de volailles ont connu une légère progression. Au total, ces évolutions se compensant, le volume des viandes produites est quasi stable par rapport à 2024.

L'année 2025 a été marquée par une légère reprise de l'inflation des produits alimentaires (+ 1,7 % contre + 0,0 % en 2024). Cependant, l'ensemble des viandes a connu une progression plus nette, avec en particulier de fortes hausses sur les viandes bovine et ovine. Dans le même temps, les exportations totales de viandes et produits carnés ont affiché, en valeur, une nette progression (+ 8 %, à 6,2 Md€), la hausse étant moindre en volume (+ 3 %). Dans le détail, pour les viandes et abats comestibles, la hausse des exportations a été de 3 % en volume et de 6 % en valeur (à 3,4 Md€), avec des évolutions contrastées en valeur : bovin + 25 %, volailles + 1 % et porc - 13 %. La charcuterie a présenté, pour sa part, par rapport à 2024, une hausse en valeur (+ 2 %) mais une baisse en volume (- 5 %). Pour les œufs coquilles et les ovoproduits (hors œufs à couver), enfin, les exportations ont progressé de 19 % en valeur, et de 3 % en volume. Cette hausse s'explique par un fort dynamisme des envois d'ovoproduits, alors que les exportations d'œufs coquilles ont été en repli, du fait d'une forte demande du marché intérieur.

Les résultats de la France à l'export ont progressé, aussi bien vers l'Union européenne (+ 14 % en valeur), que vers les pays tiers (+ 7 %). Pour les exportations vers l'Union européenne, l'Allemagne reste la première destination de la France en valeur (et deuxième en volume), en progression de 17 % en valeur et de 9 % en volume. Les envois sont stables en volume pour la filière bovine. Ils progressent pour les porcins (+ 9 %) et les volailles (+ 8 %). La Belgique, deuxième destination de la France en valeur (et première en volume), voit ses importations en provenance de France croître également. Les échanges sont en progression pour le porc (+ 12 % en volume) et la volaille (+ 48 %). Pour fournir les marchés de ces deux pays, la France profite du repli relatif de l'offre des Pays-Bas. L'Italie, longtemps première destination de la France en valeur, se place désormais à la troisième place, avec une croissance de 8 % en valeur, mais une baisse de 6 % en volume. Les envois de porc sont en recul de 11 % en volume, ceux de viande bovine sont stables. L'Italie reste par ailleurs la principale destination pour la viande ovine française, mais pour des tonnages marginaux au regard du total des exportations de produits carnés. Les Pays-Bas, quatrième destination, ont connu en 2025, par rapport à 2024, une hausse en valeur de 17 %, mais une progression moindre en volume

(+ 11 %). Par espèces, les exportations en volume progressent nettement pour la viande bovine (+13 %) et la volaille (+10 %), mais reculent pour le porc (-5 %). Vers l'Espagne, enfin, les exportations sont en hausse de 3 % en valeur mais en baisse de 7 % en volume. Dans le détail, les envois de volaille reculent en volume de 6 % et ceux de porc de 17 %.

Vers les pays tiers, le Royaume-Uni reste la première destination, avec une progression de 7 % en volume, mais un recul de 2 % en valeur. Pour l'essentiel, cette évolution a concerné les produits porcins (+2 % en volume). Deuxième client de la France parmi les pays tiers, la Chine a connu en 2025, un nouveau recul de 11 % en valeur, et de 7 % en volume. La baisse est particulièrement forte sur le porc (-30 % en volume), dans le contexte d'un reflux de la consommation de porc en Chine et de la mise en place par ce pays de mesures « anti-dumping » contre l'Union européenne. La Suisse (troisième destination de la France vers les pays tiers) est pour sa part en faible progression (+4 % en valeur, stable en volume). Les exports vers les Philippines (quatrième destination) ont connu en 2025 un net recul : -16 % en valeur, -6 % en volume. Cette baisse s'est faite pour l'essentiel sur la viande de porc (-38 % en volume). En effet, si la peste porcine africaine affecte toujours la production philippine, la concurrence de l'Espagne a été particulièrement forte sur ce marché en 2025. Enfin, les exports vers l'Arabie saoudite (cinquième destination en 2025 alors qu'elle était troisième en 2024) sont en forte baisse en valeur (-31 %), pour l'essentiel sur la viande de volailles (-32 % en valeur, -13 % en volume), marquant ainsi la moindre compétitivité de la France sur ce marché très spécifique (poulets congelés de petit calibre).

Ainsi, si pour les filières françaises de produits carnés, l'année 2025 a été plutôt favorable aux exports (+8 % en valeur), l'évolution des échanges mondiaux de ces produits (+9 % en valeur) fait que la part de marché de la France à l'international reste quasiment stable (de l'ordre de 3 % du total).

Cependant, le solde commercial pour l'ensemble des viandes et produits carnés reste structurellement négatif (-4,3 Md €), et en dégradation de 25 % par rapport à 2024.



Animaux vivants et génétique

En 2025 les exportations d'animaux vivants et de matériel génétique animal continuent de progresser très fortement, avec une valeur totale des exportations de 3,5 Md€ *a minima*⁴, soit en augmentation de 27 % par rapport à 2024, malgré les mesures sanitaires mises en place en raison de l'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse. Le solde commercial pour cette catégorie bondit également de près d'un tiers (+32 %), passant à plus de 3 Md€. Les exportations d'animaux vivants et de matériel génétique confirment leur position de 4^e contributeur positif au solde du commerce extérieur agricole français, à 3,1 Md€ pour les espèces terrestres. Le solde commercial pour l'export de génétique des espèces aquacoles, en absence de code douanier spécifique, est quant à lui évalué à quelques 35 M€ par les représentants professionnels du secteur.

La France occupe avec les Pays-Bas la première marche du podium mondial des exportateurs d'animaux vivants et de génétique. Il faut toutefois prendre en compte le fait que de nombreux exports d'animaux ou de matériel génétique élevés ou produits en France se font depuis l'aéroport de Schiphol, aux Pays-Bas. Les exportations de génétique animale concernent un grand nombre de pays destinataires (plus de 46 pour la semence bovine, plus de 40 pour la génétique porcine, plus de 100 pour la génétique aviaire).

Ces exportations sont composées, en valeur, à 64 % par les exportations de bovins vivants destinés à l'élevage (2,6 Md€, en augmentation de 36 % par rapport à 2024). Toutefois ceci est dû à la forte appréciation des animaux vivants dans les pays importateurs (Italie, Espagne), car les exportations de bovins pour l'élevage sont en légère diminution en nombre de têtes (1,3 million de têtes, en baisse de 2 % par rapport à 2024). Pour la première fois, la génétique animale (hors bovins destinés à l'élevage) dépasse le demi-milliard d'euros de solde commercial, à 558 M€ (+24 %), du fait d'exportations en hausses significatives pour toutes les espèces et d'importations stables en valeur (+4 %).

⁴De nombreux produits de génétique animale ne disposent pas d'un code douanier spécifique, tels les embryons bovins, la semence porcine, ou les produits génétique d'aquacultures (alevins, naissains d'huitres, etc). Il est donc impossible d'isoler leur valeur dans les statistiques douanières. Pour d'autres produits, comme les œufs à couver, il arrive qu'ils soient enregistrés dans une mauvaise catégorie douanière (œufs de consommation), ce qui tend à aussi à minorer la performance à l'export des produits de la génétique animale.

Les exportations de chevaux (de reproduction ou de sport) progressent de presque 3 %, à 284 M€, pour un nombre de têtes exportées qui progresse de 45 %, à plus de 13 000 animaux.

Les exportations de reproducteurs porcins rebondissent en 2025 à 18 M€ (+ 27 %), notamment du fait de la reprise des exportations vers la Chine, premier pays producteur porcin du monde et où la génétique française se place parmi les leaders en part de marché de la génétique importée, mais aussi de la diversification des destinations.

Les exportations de reproducteurs de petits ruminants (chèvres et ovins) sont également en augmentation en valeur (11 M€, + 15 % pour les ovins) et en effectifs (+ 5 % d'animaux exportés).

La génétique aviaire, sachant que la France est le seul pays au monde à sélectionner l'intégralité des espèces domestiques, continue de progresser très fortement avec des exportations de 460 M€ (soit + 22 %), et une contribution nette au solde commercial agricole français de 301 M€ (+ 34 %). Cette performance est due au moindre impact de l'influenza aviaire en 2025, suite à la campagne de vaccination des canards, qui a rassuré les importateurs et a su gagner la confiance des autorités vétérinaires des pays importateurs délivrant les autorisations d'importer.

Les bonnes performances de la génétique animale française à l'export sont essentielles pour la souveraineté de l'élevage français, car elles permettent aux éleveurs français de bénéficier à moindre coût d'une génétique animale reconnue tant pour sa biodiversité que pour sa qualité, fruit des efforts de R&D des entreprises de sélections.



Pêche et aquaculture

En 2025, la France, pour la quatrième année consécutive, augmente la valeur de ses exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture à 2,2 Md€ (+ 2 %). Sa part de marché mondiale est stable à 1,4 %, mais la France perd une place au rang des exportateurs mondiaux dans ce secteur passant à la 22^e position. La balance commerciale est stable et déficitaire à 5,0 Md€.

Les exportations françaises vers l'Union européenne progressent pour la deuxième année consécutive de 3 % à hauteur de 1,8 Md€. Cette hausse des exports vers l'UE et le repli vers les pays tiers (-1 %) entraîne une augmentation de la part dirigée vers l'UE, à 83,3 %. Les parts d'exportations françaises en 2025, vers les 3 principales destinations, l'Espagne, l'Italie, et l'Allemagne, sont en hausse de 3,3 points à 59,8 %, grâce à une belle progression des exports vers l'Espagne (+ 22 %) accompagnée d'une mise à distance du principal concurrent de la France, le Portugal, sur ce marché espagnol. Les exports sont stables en valeur vers l'Italie et l'Allemagne et la France perd des parts de marché par rapport à son principal concurrent dans ces 2 pays, respectivement l'Espagne et la Pologne. La situation de la France ne connaît aucune autre amélioration des exports vers les pays européens. La Suède perd en 2025 son statut de principal concurrent de la France aux Pays-Bas au bénéfice de la Belgique et au Danemark au profit de la Pologne.

Concernant les pays tiers, la France enregistre une amélioration de 8 % des exportations vers sa première destination, la Suisse. La deuxième destination des produits aquatiques qu'est le Royaume-Uni connaît une diminution de 9 %, mais la France diminue son écart avec le Danemark qui y est son principal concurrent. La Chine passe de la 6^e place de destination en 2024 à la 5^e place. Les huîtres restent avec 44 % des échanges le principal produit exporté vers la Chine, la coquille Saint-Jacques a trouvé avec ce pays un débouché d'importance : les quantités exportées de ce coquillage ont été multipliées par 50 en un an. Les États-Unis, 4^e destination, progressent de 9 % essentiellement grâce à une multiplication par deux des exportations de saumon.

En 2025, en tonne équivalent poids vif, la coquille Saint-Jacques détrône le saumon avec respectivement 13 et 11 % des quantités exportées. En valeur, le saumon reste le premier avec 15 %, la coquille Saint-Jacques passe à la 6^e place. Le saumon est exporté vers le Danemark, la Pologne et l'Allemagne. La progression de la coquille Saint-Jacques en 2025 fait apparaître la Chine en troisième destination d'export derrière l'Espagne et l'Italie.



Aliments pour animaux familiers⁵

En 2025, le commerce extérieur français des aliments pour animaux de compagnie retrouve une légère progression en valeur. Les exportations atteignent ainsi 2,2 milliards d'euros, en hausse

⁵Analyse de la FACCO.

de 1 % par rapport à 2024, tandis que la balance commerciale s'établit à 1,0 milliard d'euros, en progression de 5 %. Cette évolution en valeur contraste toutefois avec un recul plus marqué des volumes exportés, qui diminuent de 4 % sur un an, à 927 446 tonnes. Ce décalage entre valeur et volume traduit un marché toujours dynamique, mais davantage contraint en quantités qu'au cours des années précédentes.

Les entreprises françaises d'aliments pour animaux de compagnie résistent. Le secteur affiche un excédent commercial durable, porté par une demande soutenue en Europe, principal débouché des croquettes et pâtées françaises. Cette performance souligne la compétitivité et la capacité exportatrice des entreprises françaises.

Derrière cette réussite se dessine pourtant un enjeu stratégique : la place de la France dans le commerce mondial ne cesse de reculer.

La part de marché mondiale est passée de 20 % en 2005 à 9 % en 2025, faisant chuter le pays de la 1^{ère} à la 5^e place. Ce recul s'explique moins par une perte de performance que par la montée en puissance d'acteurs comme la Thaïlande, la Pologne, les États-Unis ou l'Allemagne, qui bénéficient de marchés à plus forte croissance. La majorité des exportations françaises sont encore destinées à l'Europe. Or les marchés réellement dynamiques se trouvent désormais en Asie et en Amérique latine, où les importations d'aliments pour animaux ont été multipliées par plus de 100 en vingt ans, contre seulement par 3 à 4 en Europe occidentale. Cette faible diversification freine le potentiel de développement international de la filière.

En 2025, 62 % de la valeur des exportations françaises sont destinés à l'Union européenne, contre 38 % vers les pays tiers en valeur. L'Union européenne représente 1,342 milliard d'euros, en léger retrait de 2 %, tandis que les pays tiers atteignent 821 millions d'euros, en hausse d'environ 4 %.

Au sein de l'Union européenne, la hiérarchie évolue légèrement. L'Allemagne devient en 2025 la première destination des exportations françaises en valeur, devant l'Italie qui était la première destination en 2024. Le reste du podium reste identique, Espagne, Belgique et Pays-Bas et 3^e, 4^e et 5^e position. L'Allemagne progresse de 4 % et les Pays-Bas de 6 %, tandis que l'Italie recule de 6 %, l'Espagne de 5 % et la Belgique de 9 %. En volume, l'Italie reste néanmoins la première destination européenne, devant l'Allemagne, ce qui montre des positionnements produits et des niveaux de valorisation différents selon les marchés.

Hors Union européenne, le Royaume-Uni conserve nettement sa place de premier débouché du petfood français, avec une hausse de 10 % en valeur et une quasi-stabilité en volume. La Turquie reste la deuxième destination et poursuit sa progression en 2025, avec une hausse de 8 % en valeur et de 7 % en volume. L'Australie demeure troisième : si les volumes y restent pratiquement stables, la valeur recule légèrement de 3 %. Le Japon, quatrième marché, se stabilise en valeur mais recule légèrement en volume, confirmant le profil d'un marché mature. En 2025, les Émirats arabes unis entrent dans le top 5 des pays tiers en valeur, devant la Suisse, qui recule légèrement et se retrouve en 6^e position.

Plus généralement, l'évolution des exportations françaises d'aliments pour animaux de compagnie continue de dépendre de plusieurs facteurs : l'arbitrage des volumes entre les différents sites industriels des fabricants, la dynamique de la demande intérieure dans chaque pays, l'optimisation logistique, ainsi que la disponibilité des produits selon les segments. Ainsi, la légère reprise observée en valeur en 2025 ne s'accompagne pas d'un redressement des volumes, ce qui illustre un environnement toujours contrasté, dans lequel les stratégies industrielles et commerciales jouent un rôle déterminant.



Biodiesel

En 2025, les exportations françaises de biodiesel ont atteint 470 millions d'euros, enregistrant une progression de 10 % par rapport à 2024. Cette croissance en valeur s'explique en partie par la hausse des prix du biodiesel à base de soja, représentant environ 75 % de la production française, avec une augmentation de 6 % sur l'année, elle-même tirée par la flambée du prix de l'huile de colza (+ 8 %). Le colza, largement utilisé dans l'Union européenne pour répondre aux obligations d'incorporation de biodiesel, a contribué à soutenir les cours.

Les principaux débouchés des exportations françaises restent les pays de l'Union européenne, avec une concentration marquée vers la Belgique et les Pays-Bas. Toutefois, les importations

belges de biodiesel français, qui restent tout de même en première place, ont reculé de 18 %, tandis que les Pays-Bas ont vu leurs achats bondir de 75 % entre 2024 et 2025. L'Italie, troisième partenaire commercial, a, quant à elle, augmenté ses importations de 850 % par rapport à l'année précédente. Hors UE, la Suisse reste la principale destination.

À noter cependant que ces flux ne reflètent pas nécessairement la destination finale des produits. En effet, les grands ports belge et néerlandais (Rotterdam et Anvers) servent essentiellement de plateformes de transit vers des marchés tiers.

À l'échelle mondiale, les prix ont augmenté sous l'effet de la demande croissante de biodiesel. Cette hausse s'explique notamment par le relèvement du mandat d'incorporation en Indonésie, qui doit passer de 40 % à 50 % d'ici fin 2026, ainsi que par l'augmentation des mandats de production aux États-Unis. Les matières premières (soja, palme, colza, graisses animales, huiles usagées) ont ainsi vu leurs cours progresser entre 7 % et 14 % en 2025.

Par ailleurs, l'enquête antidumping menée par l'UE sur les importations chinoises de biodiesel, suspectées de fraude, a abouti à l'instauration de droits de douane provisoires en août 2024, devenus définitifs en février 2025. En conséquence, les importations européennes de biodiesel chinois ont chuté de 97 %. En réaction, les achats de graisses et huiles animales ou végétales en provenance de Chine ont augmenté de 73 %, laissant planer le doute d'un contournement des droits antidumping par les professionnels du secteur.

**Panoramas des
« 15 pays à
opportunités
commerciales »
de la CTI
internationale**



PANORAMAS DES « 15 PAYS À OPPORTUNITÉS COMMERCIALES » DE LA CTI INTERNATIONALE

Les *Performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises* s'enrichissent cette année d'une deuxième partie consacrée aux « **15 pays à opportunités commerciales** » identifiés par la Commission thématique interfilières « agricole et agro-alimentaire internationale ».

Cette évolution s'inscrit dans le cadre des travaux de cette instance créée en 2019, réunissant les interprofessions et les pouvoirs publics. Son objectif est notamment de favoriser le développement des exportations de produits agricoles et agroalimentaires français, et à ce titre, de renforcer la connaissance des marchés présentant un intérêt commercial.

Chaque « page pays » se compose de quatre pages :

- **Les deux premières proposent une lecture transversale du marché** à travers l'évolution des importations de ce pays par filière (en provenance du monde et de France), ainsi que le positionnement des principaux pays fournisseurs ;
- **Les deux suivantes présentent leurs deux premiers postes d'importation en provenance de la France**, afin de comprendre la place de l'offre française dans son environnement concurrentiel.

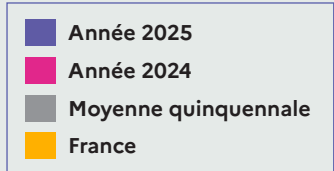
Des éléments de contexte rédigés par les conseillers aux affaires agricoles des ambassades de France complètent ces analyses. Ils mettent en lumière les spécificités locales, les enjeux géoéconomiques ainsi que les tendances de consommation propres à chaque marché. Par ailleurs, les graphiques sont accompagnés de commentaires destinés à mettre en avant les principaux enseignements.

Contrairement à la première partie, les données sont issues des statistiques douanières du pays considéré et sont donc analysées du point de vue des importations, exprimées en valeur CAF (coût, assurance, fret).

- 1** ALLEMAGNE • P.56
- 2** ARABIE SAOUDITE • P.60
- 3** BELGIQUE • P.64
- 4** CHINE • P.68
- 5** CÔTE D'IVOIRE • P.72
- 6** ÉMIRATS ARABES UNIS • P.76
- 7** ESPAGNE • P.80
- 8** ÉTATS-UNIS • P.84
- 9** ITALIE • P.88
- 10** JAPON • P.92
- 11** MEXIQUE • P.96
- 12** PAYS-BAS • P.100
- 13** ROYAUME-UNI • P.104
- 14** SINGAPOUR • P.108
- 15** SUISSE • P.112



EXEMPLE DE PRÉSENTATION PAYS

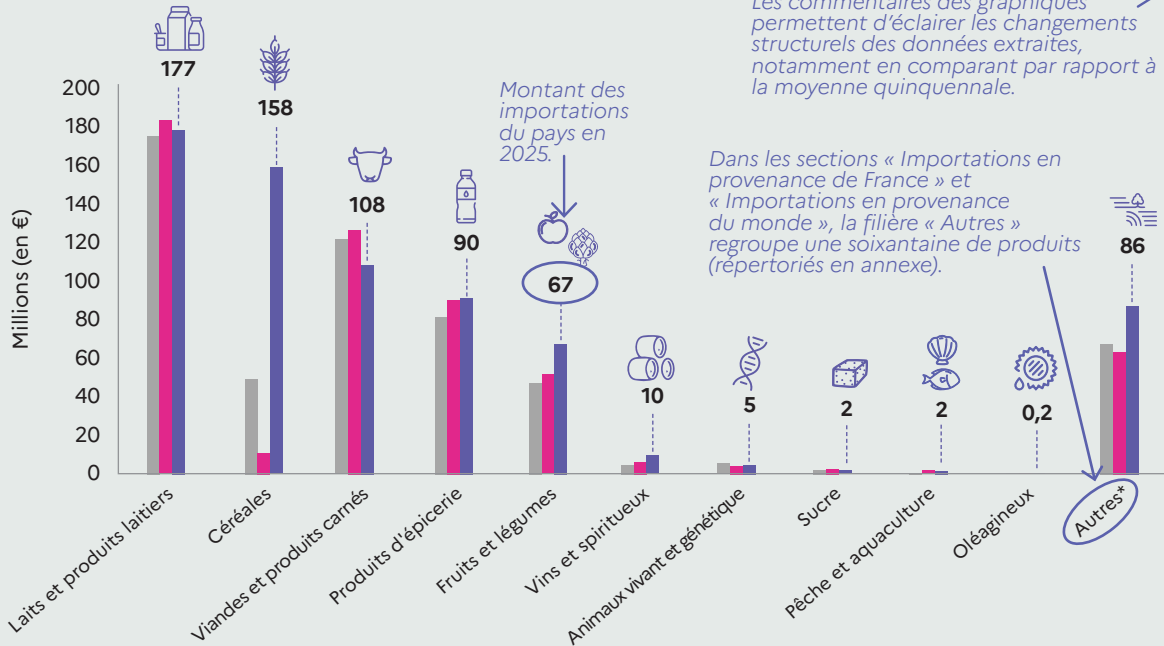


Évolution des importations par filière en provenance de la France

La provenance indique s'il s'agit des importations du pays en provenance de la France ou en provenance du monde.

Les importations saoudiennes de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de France ont atteint 706 M € en 2025 (+ 31,0 % par rapport à 2024). Cette forte hausse s'explique notamment par les importations de céréales (orge) qui se sont hissées au 2^e rang passant de 11 à 158 M € entre 2024 et 2025. À l'inverse, les viandes et produits carnés importés de France, en 3^e position, ont enregistré une baisse de 14 % durant la même période. Les produits laitiers (1^{er} rang) maintiennent leur bonne performance en 2025.

Les commentaires des graphiques permettent d'éclairer les changements structurels des données extraites, notamment en comparant par rapport à la moyenne quinquennale.



Dans les sections « Importations en provenance de France » et « Importations en provenance du monde », la filière « Autres » regroupe une soixantaine de produits (répertoriés en annexe).

La moyenne quinquennale est calculée sur les cinq dernières années (2021 à 2025).

Moyenne quinquennale

2024

2025

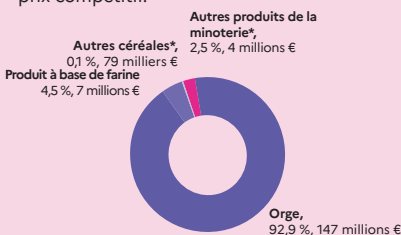
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (4,0 % des importations totales ; 28 millions €), préparations alimentaires (3,5 % ; 25 millions €), levures (3,2 % ; 23 millions €).

IMPORTATIONS SAOUDIENNES DE CÉRÉALES

L'encadré indique un changement de section.

Répartition des importations saoudiennes de céréales en provenance de France en 2025

Les importations saoudiennes de céréales françaises, composées en très grande majorité d'orge (92,9 %), ont connu une envolée de 1275 % entre 2024 et 2025 passant de 11 M€ à 158 M€. En 2025, l'orge française a retrouvé d'importants débouchés en Arabie saoudite du fait d'un niveau de prix compétitif.



*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : farines (1,4 %), gruaux et semoules (0,7 %), gluten de blé (0,2 %).

L'encadré de couleur met en évidence les importations en provenance de France sur ce graphique.

Le rectangle de couleur placé à gauche d'un texte signale un encart de contextualisation du marché.

UNE FORTE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Le pays est très dépendant des importations de céréales, notamment à 100 % pour le riz, qui constitue le principal produit importé. En revanche, l'approvisionnement en blé apparaît relativement sécurisé, grâce à la diversification de ses fournisseurs et aux réserves stratégiques.

Concernant le blé, le pays a une production de près de 1,2 Mt en 2025, en baisse du fait de la rareté de l'eau. Cette production est acquise à des prix nettement supérieurs à ceux du marché international afin de renforcer les réserves stratégiques du Royaume. Les achats publics de blé proviennent principalement de la région de la mer Noire, avec des exigences notamment du taux de protéines à 12,5 % qui excluent de fait le blé français. Par ailleurs, environ 20 % des volumes importés sont réservés à des entreprises saoudiennes possédant des terres agricoles à l'étranger, notamment en Égypte.

1

ALLEMAGNE



UN MARCHÉ IMPORTANT MAIS EXIGEANT SUR LES PRIX

L'Allemagne, avec ses 83,6 M d'habitants, constitue le pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE). Son PIB par habitant atteint 47 900 SPA (standard de pouvoir d'achat), un niveau significativement supérieur à la moyenne européenne.

Le pays se distingue comme la 2^e puissance agricole de l'UE, juste derrière la France, et abrite la 1^{ère} industrie agro-alimentaire du continent, en quasi-égalité avec cette dernière. Ces atouts en font un acteur majeur des échanges mondiaux : l'Allemagne figure ainsi au 4^e rang des exportateurs et au 3^e rang des importateurs de produits agricoles et alimentaires. Cette dynamique se traduit cependant par un déficit commercial structurel, évalué à - 34 Md€ avec le reste du monde.

Le marché allemand se caractérise par une forte sensibilité aux prix, les consommateurs accordant une place centrale à ce critère dans leurs décisions d'achat. Cette tendance se reflète dans la répartition du chiffre d'affaires du détail alimentaire : 38 % des ventes sont réalisées chez les discounters. Malgré cette pression concurrentielle, les produits français restent populaires, aussi bien dans les segments premium et de l'art de vivre que pour de nombreux produits de consommation courante.

Enfin, l'Allemagne s'impose comme le 1^{er} marché européen pour l'agriculture biologique, avec une croissance toujours soutenue.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : **139 milliards d'€**
- En provenance de France : **7,6 milliards d'€**



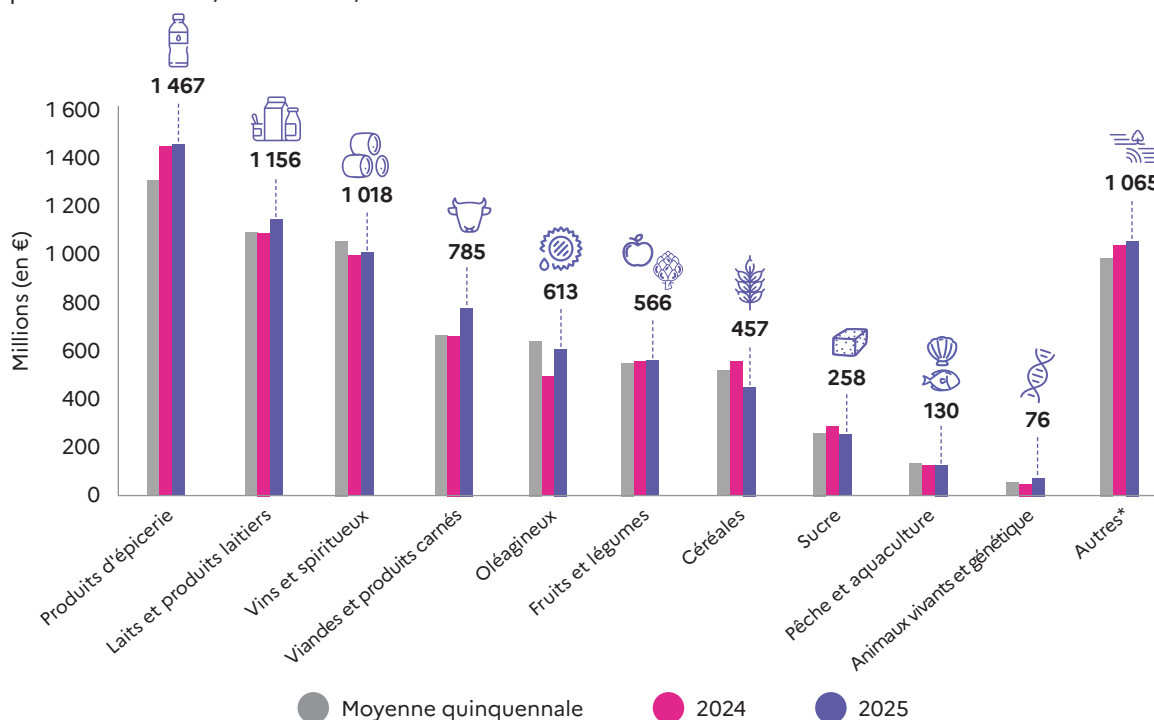
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : **- 34 milliards d'€**
- Avec la France : **+ 1,4 milliard d'€**

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations allemandes en provenance de France, représentées à près de la moitié par les produits d'épicerie, laits et produits laitiers et vins et spiritueux, atteignent un total de 7,6 Md € en 2025 (+ 3 % par rapport à 2024). Toutes les filières connaissent une augmentation à l'exception des céréales (- 18,8 %) et du sucre (- 11,0 %). Par ailleurs les viandes et produits carnés et les oléagineux se démarquent avec des augmentations importantes : respectivement de 17,2 % et de 23,0 %.



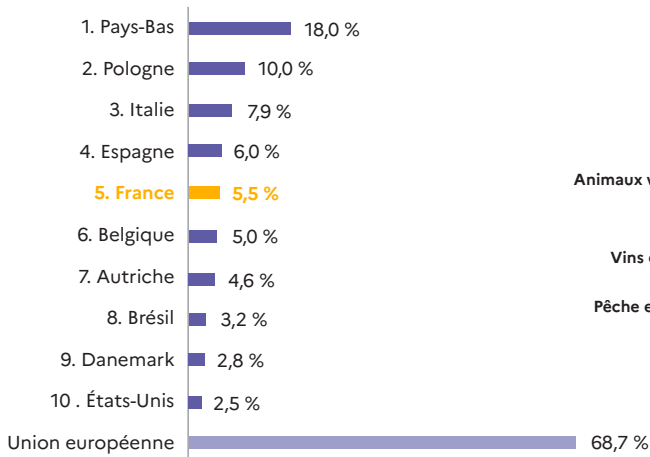
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (4,3 % des importations totales ; 327 millions €) ; maïs de semence (2,3 % ; 178 millions €), préparations alimentaires (2,2 % ; 171 millions €).

Source : Statistisches Bundesamt (Allemagne), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

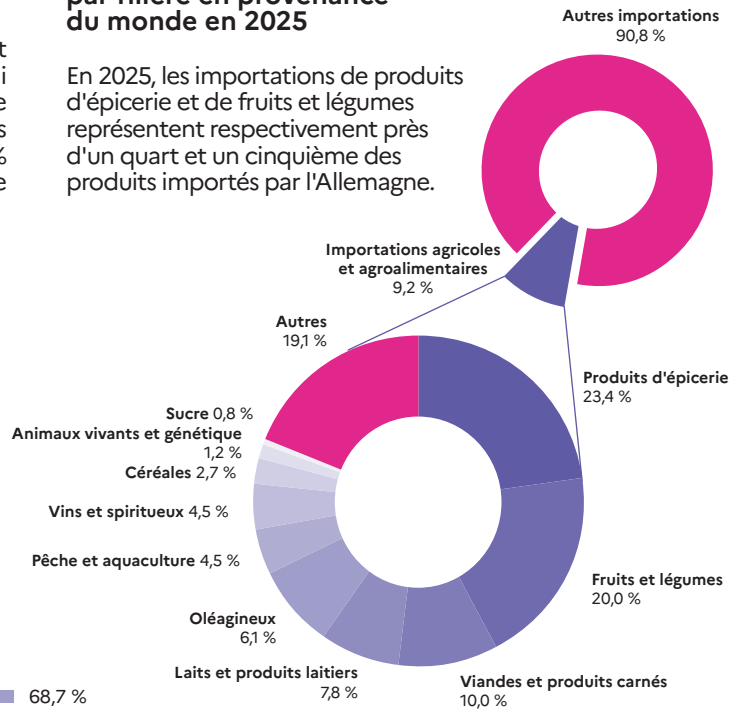
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les pays de l'Union européenne représentent plus de deux tiers des parts de marché. Parmi eux, les cinq premiers fournisseurs de l'Allemagne connaissent tous une tendance baissière dont les Pays-Bas, qui voit sa part passer de 18,7 % à 18,0 % entre 2021 et 2025, et la France, dont la part passe de 6,6 % à 5,5 % sur la même période.



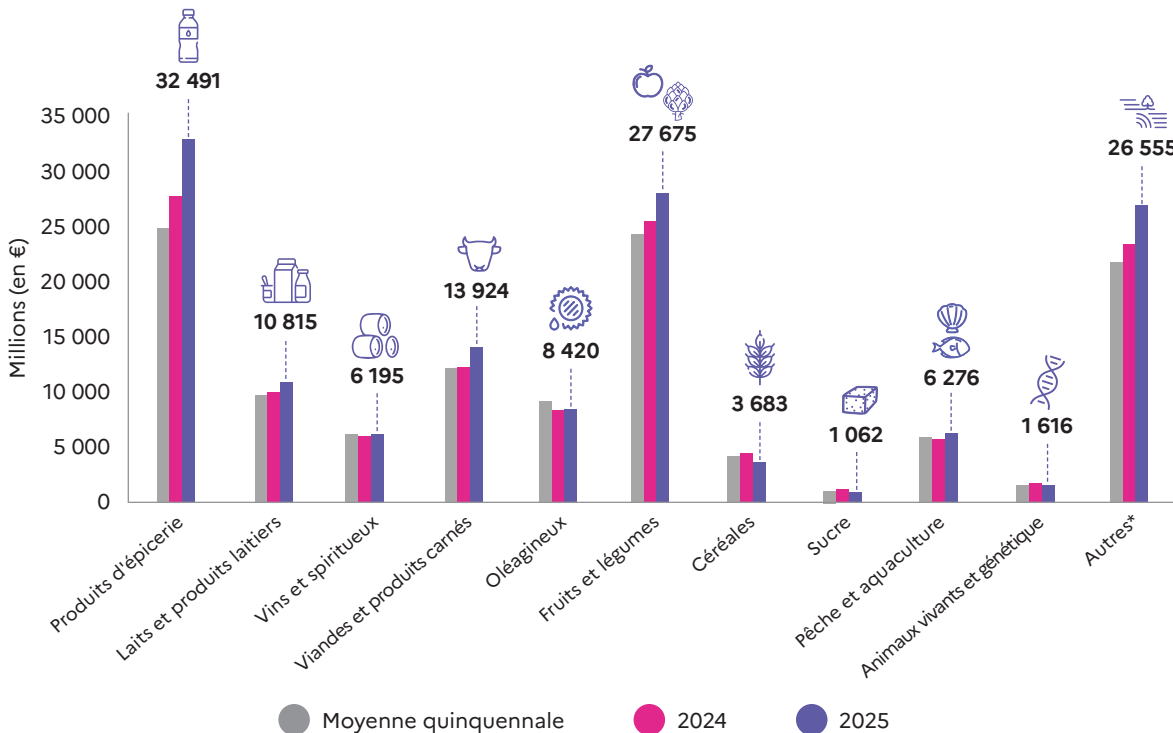
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

En 2025, les importations de produits d'épicerie et de fruits et légumes représentent respectivement près d'un quart et un cinquième des produits importés par l'Allemagne.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations allemandes en provenance du monde continuent d'augmenter fortement en 2025, totalisant 139 Md€, soit une hausse de 10,7 % par rapport à 2024 et de 41 % par rapport à 2021. Cette dynamique est portée par les deux principaux postes : les produits d'épicerie (+ 18,5 % par rapport à 2024) et les fruits et légumes (+ 10,0 %). À l'inverse, les céréales (- 17,5 %), le sucre (- 12,6 %) et les animaux vivants et génétique(- 12,6 %) enregistrent les baisses les plus importantes.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (4,4 % des importations totales ; 6,1 milliards €), alimentation animale (2,9 % ; 4,1 milliards €), préparations alimentaires (2,8 % ; 3,8 milliards €).

Source : Statistisches Bundesamt (Allemagne), d'après Trade Data Monitor

Produits d'épicerie ;
23,4 %, 32 milliards €

IMPORTATIONS ALLEMANDES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

DÉVELOPPEMENT DU « PRÊTS-À-CONSOMMER »

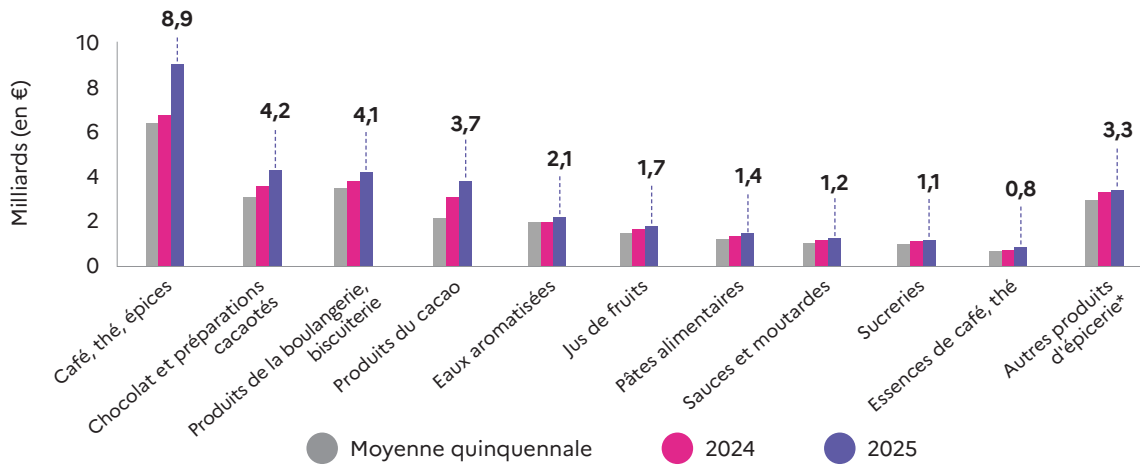
L'Allemagne se positionne comme le 1^{er} importateur européen de produits de boulangerie, viennoiserie et pâtisserie, avec la France comme 1^{er} fournisseur sur ce segment. Les attentes des consommateurs, tout comme celles des professionnels, évoluent et s'orientent davantage vers des produits prêts-à-consommer.

Plus largement, les produits français d'épicerie bénéficient d'une image très positive en Allemagne, où ils sont largement associés à la qualité, à l'authenticité et au savoir-faire français.



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

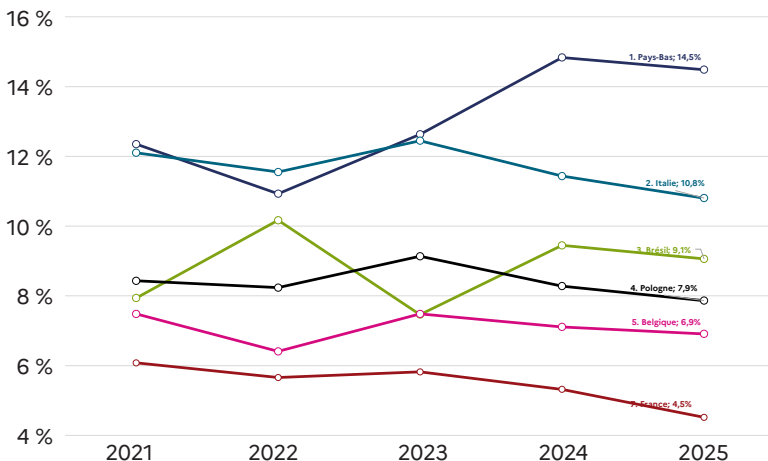
Les importations allemandes de produits d'épicerie en provenance du monde ont augmenté de 18,5 % entre 2024 et 2025, atteignant 32,5 Md €. Cette augmentation est due à une hausse générale dont les quatre premiers : café, thé, épices (8,9 Md €, + 34,3 %), chocolat et préparations cacao (4,2 Md €, + 21,0 %), produits de la boulangerie, biscuiterie (4,1 Md €, + 10,9 %) et produits du cacao (3,7 Md €, + 25,2 %).



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : céréales transformées (2,0 %), huile d'olive (1,8 %), glaces (1,8 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de l'Allemagne des produits d'épicerie des cinq dernières années

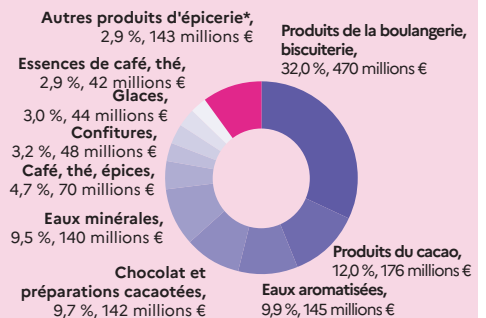
Les Pays-Bas restent en 2025 le 1^{er} fournisseur de l'Allemagne en produits d'épicerie avec 14,5 % de part de marché, suivis par l'Italie (10,8 %) et le Brésil (9,1 %). Les parts de marché des 5 premiers fournisseurs sont cependant toutes en baisse entre 2024 et 2025. La France reste quant à elle 7^e fournisseur de l'Allemagne.



Source : Statistisches Bundesamt (Allemagne), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations allemandes de produits d'épicerie en provenance de France en 2025

Les importations de produits d'épicerie en provenance de France sont composées à près d'un tiers de produits de la boulangerie, biscuiterie. Les quatre produits suivants représentent à eux quatre plus de 40 % des importations d'épicerie.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : sauces et moutardes (2,8 %), sucreries (2,0 %), pâtes alimentaires (1,9 %).

laits et produits laitiers ;
7,8 %, 11 milliards €

IMPORTATIONS ALLEMANDES DE LAITS ET PRODUITS LAITIERS

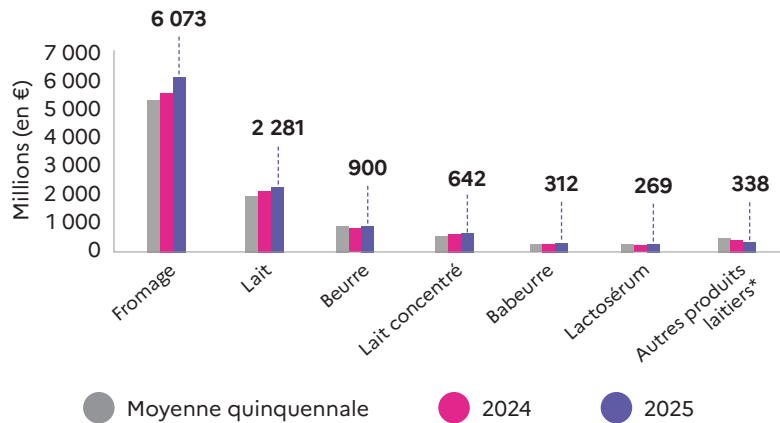
UN MARCHÉ PORTÉ PAR LES FROMAGES

Les importations allemandes de produits laitiers sont largement dominées par le fromage. Dans ce segment, la France se positionne comme le 2^e fournisseur de l'Allemagne, derrière les Pays-Bas. Les fromages à pâte pressée restent les plus consommés, mais l'évolution des habitudes alimentaires et l'internationalisation des cuisines favorisent également la progression des fromages à pâte molle, comme le camembert ou la fêta, ainsi que des fromages à pâte filée tels que la mozzarella.



Évolution des importations de laits et produits laitiers en provenance du monde

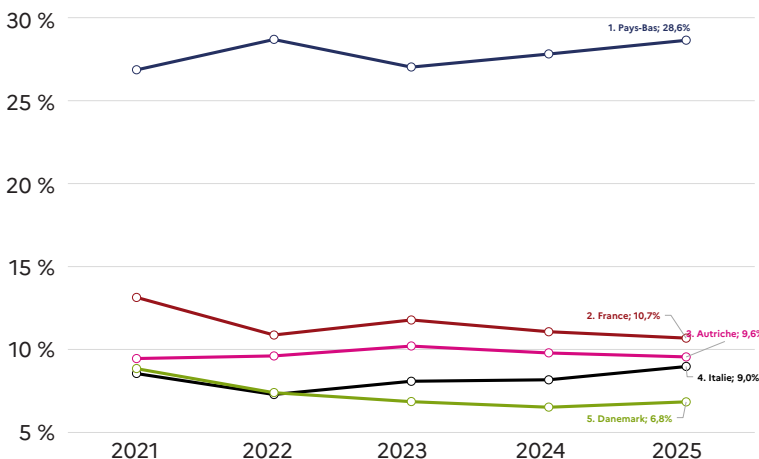
Les importations allemandes de laits et produits laitiers en provenance du monde ont augmenté de 9 % entre 2024 et 2025, atteignant 10,8 Md €. Les fromages représentent avec 6 Md € plus de la moitié des importations de la filière, en augmentation de 9,6 % sur cette dernière année.



*Autres produits laitiers (2025) comprend notamment : caséines (1,5 %), préparations alimentaires à base de lait (1,3 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de laits et produits laitiers de l'Allemagne des cinq dernières années

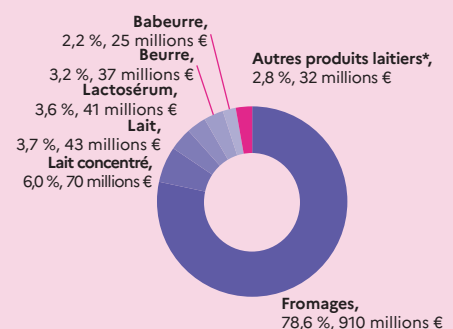
Les cinq premiers fournisseurs de l'Allemagne en laits et produits laitiers proviennent de l'Union européenne avec les Pays-Bas en tête de liste avec 28,6 % de part de marché, suivis de la France avec 10,7 % de part de marché.



Source : Statistisches Bundesamt (Allemagne), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations allemandes de laits et produits laitiers en provenance de France en 2025

Les importations allemandes de laits et produits laitiers en provenance de France, à hauteur de 1,2 milliard d'euros en 2025, sont composées en grande majorité (78,6 %) de fromages.



*Autres produits laitiers comprend notamment : caséines (1,5 %), préparations alimentaires à base de lait (0,9 %), lactose (0,3 %).



LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU CŒUR DU PROJET SAOUDIEN

Avec un PIB estimé à 1 226 Md\$ et une croissance de 4,5 % en 2025, l'Arabie saoudite se classe au 19^e rang des économies mondiales et représente à elle seule environ la moitié du PIB du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Pays le plus peuplé de la péninsule arabique, elle compte 35,4 millions d'habitants, dont 19,7 millions de nationaux, majoritairement jeunes (61 % ont moins de 30 ans).

Depuis 2019, le Royaume s'appuie sur le projet stratégique « Vision 2030 », qui vise à diversifier son économie, réduire sa dépendance au pétrole et transformer la société à travers des réformes économiques, sociales et culturelles.

Dans les secteurs agricole et agroalimentaire, la priorité est de renforcer la souveraineté alimentaire. Le pays importe environ 27 milliards d'euros de produits agricoles et alimentaires, couvrant près de 80 % de ses besoins. En parallèle, il a développé des productions locales, principalement dans les filières animales (œufs, volailles, produits laitiers, aquaculture), largement dominées par quelques grandes entreprises intégrées.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 27 milliards d'€
- En provenance de France : 706 millions d'€



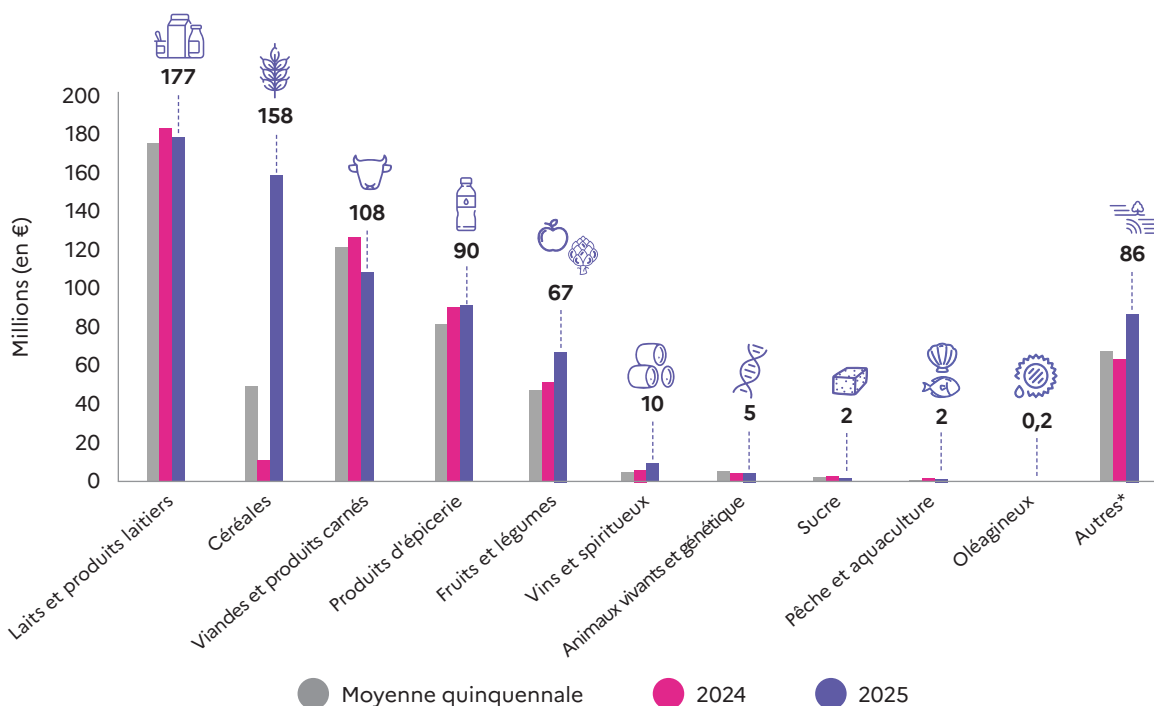
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -21 milliards d'€
- Avec la France : -703 millions d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations saoudiennes de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de France ont atteint 706 M € en 2025 (+31,0 % par rapport à 2024). Cette forte hausse s'explique notamment par les importations de céréales (orge) qui se sont hissées au 2^e rang passant de 11 à 158 M € entre 2024 et 2025. À l'inverse, les viandes et produits carnés importés de France, en 3^e position, ont enregistré une baisse de 14 % durant la même période. Les produits laitiers (1^{er} rang) maintiennent leur bonne performance en 2025.



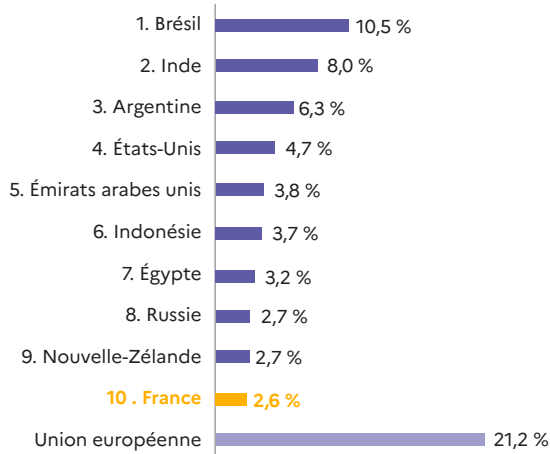
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (4,0 % des importations totales ; 28 millions €), préparations alimentaires (3,5 % ; 25 millions €), levures (3,2 % ; 23 millions €).

Source : Autorité générale des statistiques (Arabie saoudite), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

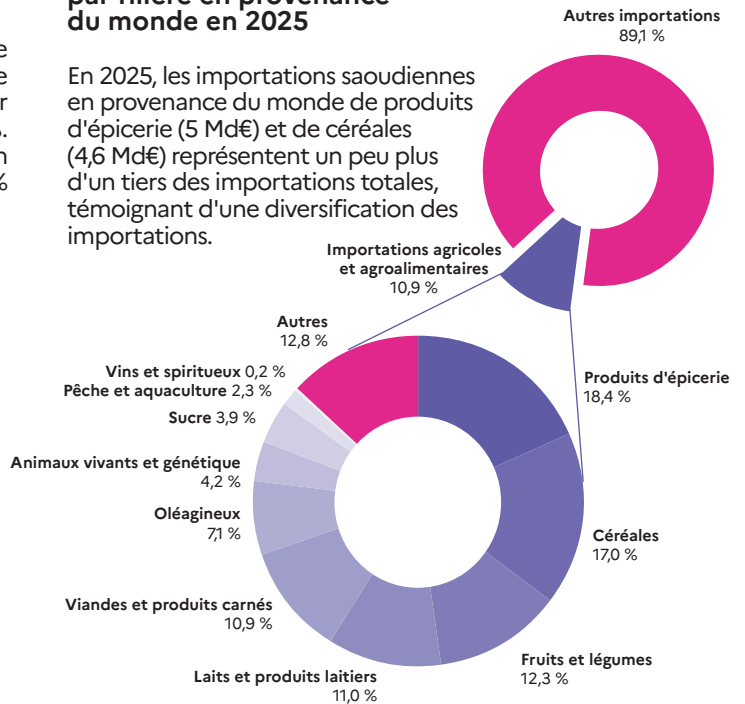
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Le Brésil reste le 1^{er} fournisseur de l'Arabie saoudite en 2025 avec 10,5 % de part de marché. La France se hisse au 10^e rang, devenant ainsi le 1^{er} fournisseur de l'Union européenne, avec une part de 2,6 %. À noter également que l'Argentine consolide son positionnement passant d'une part de 3,8 % à 6,3 % entre 2021 et 2025.



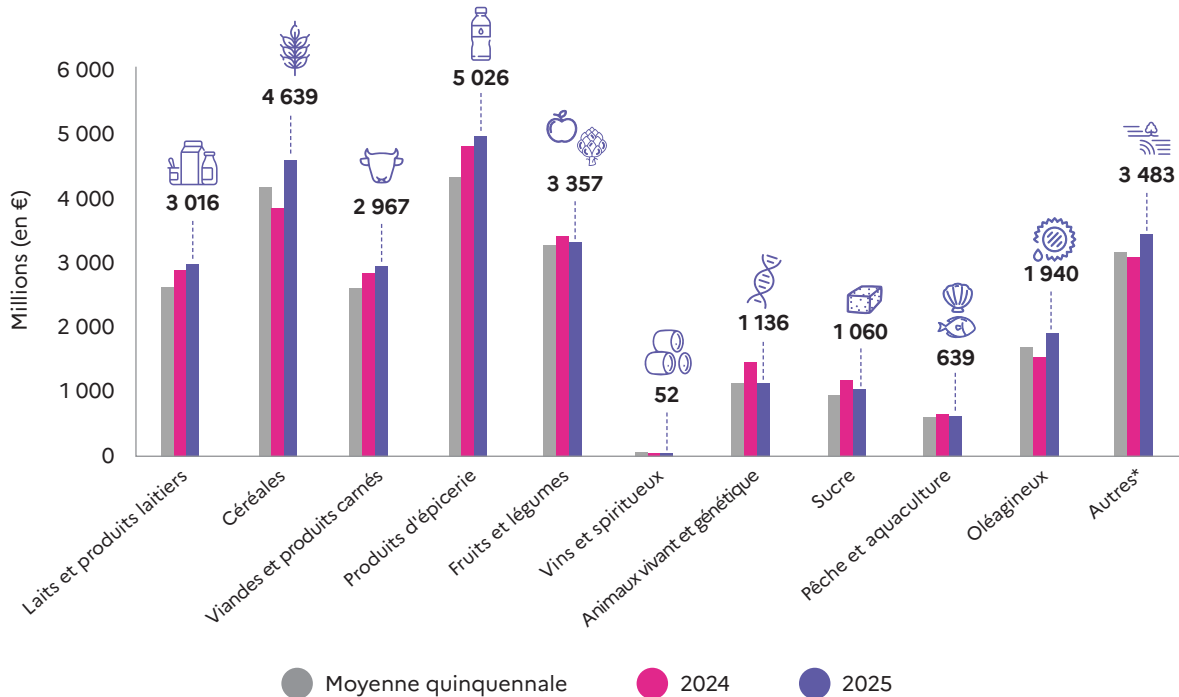
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

En 2025, les importations saoudiennes en provenance du monde de produits d'épicerie (5 Md€) et de céréales (4,6 Md€) représentent un peu plus d'un tiers des importations totales, témoignant d'une diversification des importations.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

L'Arabie saoudite a importé pour 27,3 Md € de produits agricoles et agroalimentaires en provenance du monde en 2025, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2024. Les produits d'épicerie restent en première position avec plus de 5 M€ d'importation en 2025 (+ 3,4 % par rapport à 2024), en constante progression depuis cinq ans.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (4,2 % des importations totales ; 1,2 milliard €), tabacs (1,7 % ; 470 millions €), alimentation animale (1,4 % ; 388 millions €).

Source : Autorité générale des statistiques (Arabie saoudite), d'après Trade Data Monitor

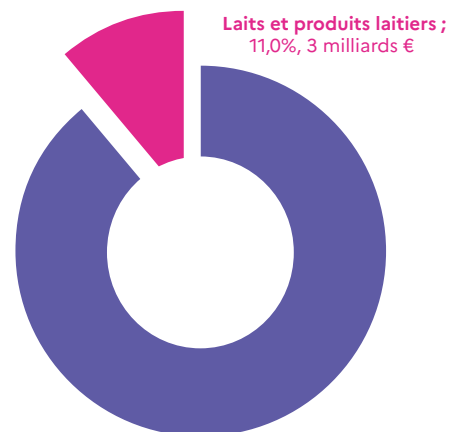
IMPORTATIONS SAUDIENNES DE LAITS ET PRODUITS LAITIERS

UN SECTEUR AUTO-SUFFISANT

La production laitière en Arabie saoudite permet de couvrir les besoins du pays. Malgré les contraintes climatiques et l'insuffisance de fourrages, la production a atteint 2,7 Md de litre de lait cru en 2024.

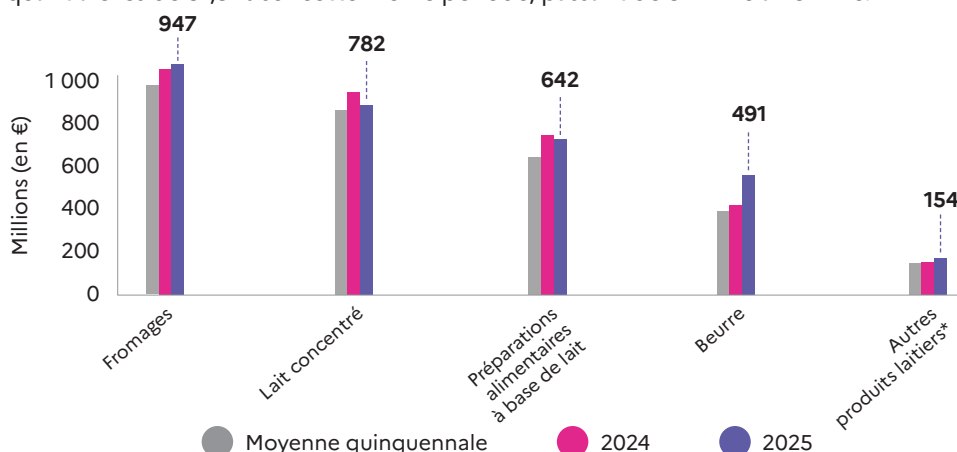
Celle-ci est concentrée au sein d'entreprises intégrées, de la production de lait à la fabrication de produits laitiers, qui exportent une part de leurs fabrications au sein de la région moyen-orientale.

La demande des consommateurs saoudiens est élevée et repose sur une tradition de consommations de produits frais et de fromages à tartiner. Les innovations de produits sont recherchées par les consommateurs, en particulier en ce qui concerne les produits à forte teneur en protéines.



Évolution des importations de laits et produits laitiers en provenance du monde

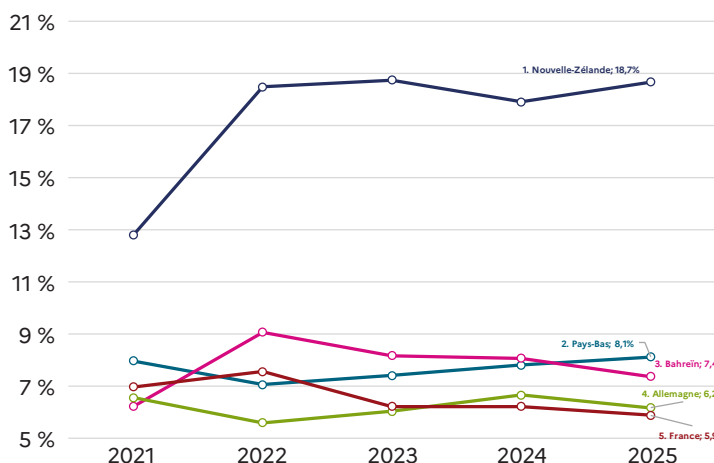
Les importations saoudiennes de laits et produits laitiers en provenance du monde sont composées de trois principaux produits : les fromages (représentant 31,4 % des importations ; +2,4 % entre 2024 et 2025), le lait concentré (25,9 % ; -5,7 %) et les préparations alimentaires à base de lait (21,3 % ; -2,3 %) qui représentent à eux trois près de 80 % des importations de laits et produits laitiers. Les importations de beurre, 4^e produit importé, augmentent quant à elles de 31,8 % sur cette même période, passant de 372 M € à 491 M €.



*Autres produits laitiers (2025) comprend notamment : lactosérum (1,9 %), babeurre (1,5 %), lait (0,8 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de laits et produits laitiers des cinq dernières années

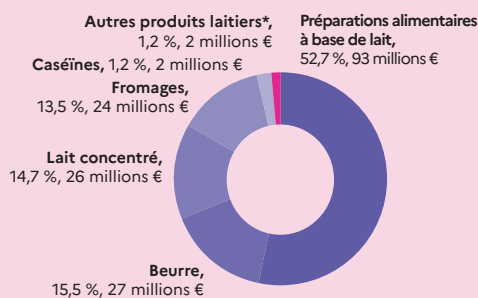
Après une hausse importante de 5,7 points entre 2021 et 2022, la part de marché de la Nouvelle-Zélande reste relativement stable ces dernières années, le pays demeurant le 1^{er} fournisseur de l'Arabie saoudite. Les Pays-Bas sont quant à eux passés en 2025 au 2^e rang des fournisseurs devant Bahreïn tandis que la France demeure en 5^e position.



Source : Autorité générale des statistiques (Arabie saoudite), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations de laits et produits laitiers en provenance de France en 2025

Les préparations alimentaires à base de lait représentent plus de la moitié des produits laitiers français importés par le pays. Les importations des trois produits suivants sont quant à elles relativement similaires : beurre (15,5 %), lait concentré (14,7 %) et fromages (13,5 %).



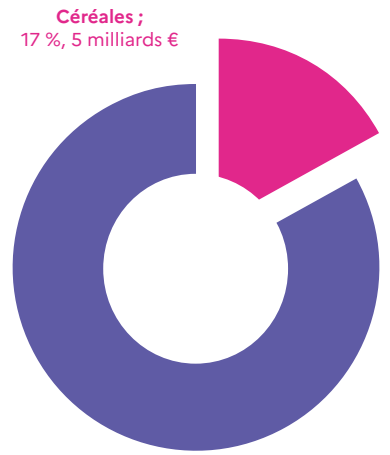
*Autres produits laitiers (2025) comprend notamment : lactosérum (0,6 %), babeurre (0,5 %), lactose (0,1 %).

IMPORTATIONS SAUDIENNES DES CÉRÉALES

UNE FORTE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

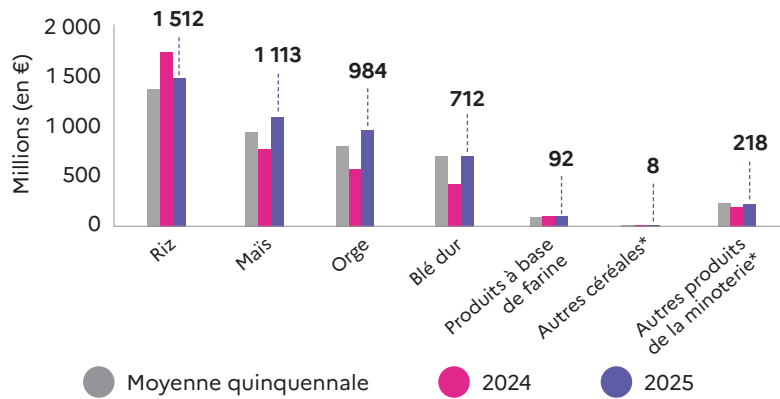
Le pays est très dépendant des importations de céréales, notamment à 100 % pour le riz, qui constitue le principal produit importé. En revanche, l'approvisionnement en blé apparaît relativement sécurisé, grâce à la diversification de ses fournisseurs et aux réserves stratégiques.

Concernant le blé, le pays a une production de près de 1,2 Mt en 2025, en baisse du fait de la rareté de l'eau. Cette production est acquise à des prix nettement supérieurs à ceux du marché international afin de renforcer les réserves stratégiques du Royaume. Les achats publics de blé proviennent principalement de la région de la mer Noire, avec des exigences notamment du taux de protéines à 12,5 % qui excluent de fait le blé français. Par ailleurs, environ 20 % des volumes importés sont réservés à des entreprises saoudiennes possédant des terres agricoles à l'étranger, notamment en Égypte.



Évolution des importations de céréales en provenance du monde

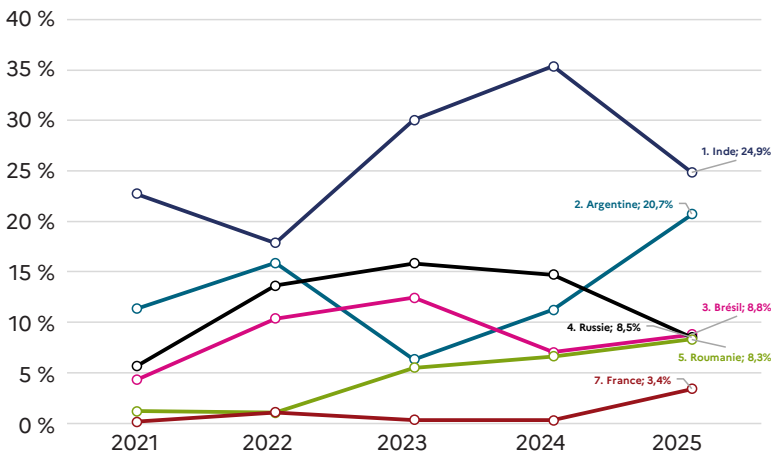
Les importations saoudiennes de céréales ont augmenté de 19,4 % entre 2024 et 2025 avec notamment une hausse importante du maïs (+ 41 %), d'orge (+ 68,3 %) et de blé dur (+ 69,3 %) importés. Ces évolutions traduisent la croissance des productions animales (en particulier de volailles et produits laitiers) et sont soutenues par les autorités saoudiennes dans le but d'améliorer la souveraineté alimentaire. À l'inverse, les importations de riz, 1^{er} produit céréalier importé, ont baissé de 15,4 % sur cette même période.



*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : résidus de céréales (1,2 %), gruaux et semoules (1,1 %), graines de céréales transformées (0,8 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de céréales des cinq dernières années

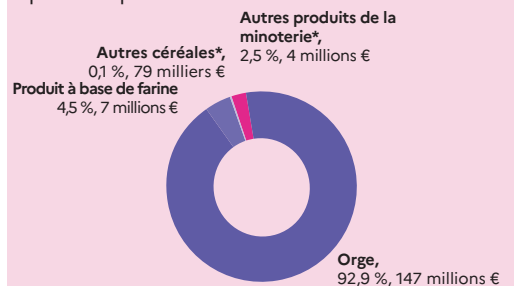
Alors que les parts de marché de l'Inde (1^{er} rang) et de la Russie ont fortement baissé entre 2024 et 2025 (- 10,5 et - 6,2 points), celle de l'Argentine a augmenté de 9,5 points, le pays passant au 2^e rang devant le Brésil et la Russie. La part de marché de la France est quant à elle passée de 0,3 % à 3,4 % sur la même période.



Source : Autorité générale des statistiques (Arabie saoudite), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations saoudiennes de céréales en provenance de France en 2025

Les importations saoudiennes de céréales françaises, composées en très grande majorité d'orge (92,9 %), ont connu une envolée de 1275 % entre 2024 et 2025 passant de 11 M€ à 158 M€. En 2025, l'orge français a retrouvé d'importants débouchés en Arabie saoudite du fait d'un niveau de prix compétitif.



*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : farines (1,4 %), gruaux et semoules (0,7 %), gluten de blé (0,2 %).



UN MARCHÉ AU CŒUR DES ÉCHANGES EUROPÉENS

La Belgique est la 7^e puissance économique de l'Union européenne avec un produit intérieur brut (PIB) s'élevant à 642 Md€ en 2025. Sa population de 11,8 M d'habitants est dotée d'un pouvoir d'achat élevé, ce qui en fait un marché attractif pour les exportateurs agroalimentaires français.

Située au cœur des échanges européens, elle constitue un carrefour commercial stratégique en Europe de l'Ouest, grâce à sa position géographique et à la densité de ses infrastructures, comme en témoigne le port d'Anvers-Zeebruges. Ainsi, la Belgique et son port forment une plateforme mondial majeur des échanges commerciaux, largement utilisée pour les réexportations.

Ce rôle logistique explique en grande partie le poids important de la Belgique dans les échanges commerciaux avec la France, dont elle est le 1^{er} client pour les produits agricoles et agroalimentaires. Le port d'Anvers-Zeebruges est notamment spécialisé dans les produits frais et se caractérise par des délais de contrôles sanitaires nettement plus courts que ceux observés dans les ports français, de l'ordre de moins de 24 heures contre plusieurs jours au Havre. Ainsi, une part significative de ces flux ne correspond pas à une consommation intérieure.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 57 milliards d'€
- En provenance de France : 10,4 milliards d'€



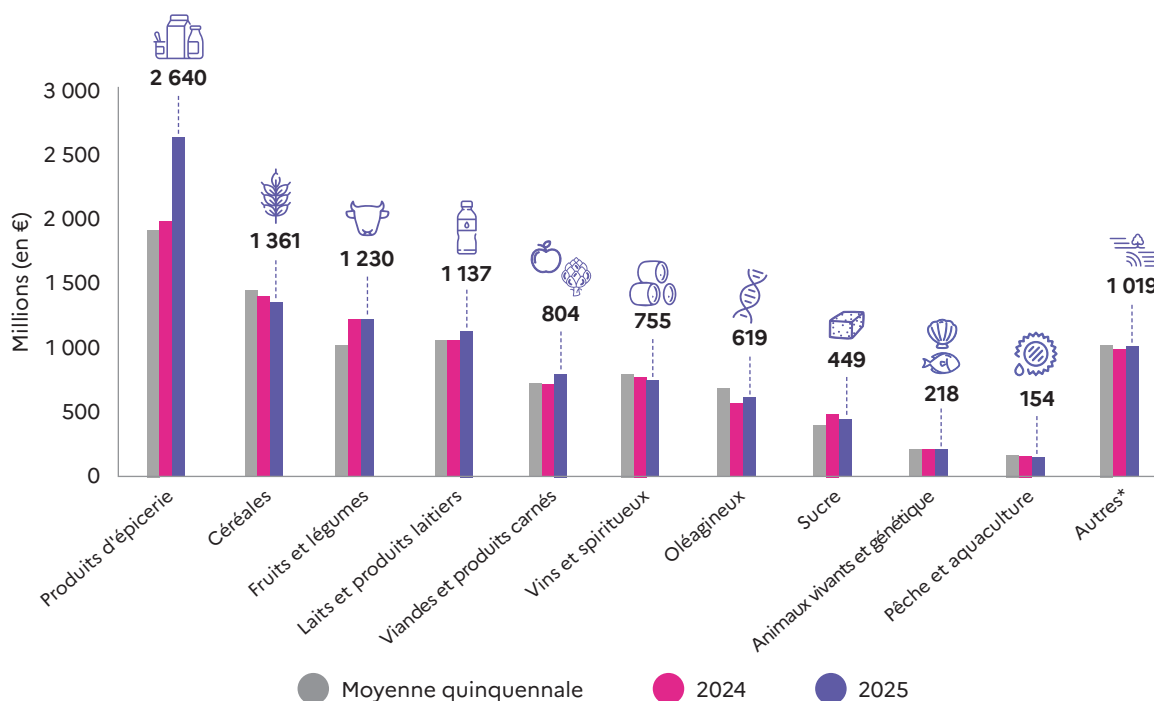
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 8,5 milliards d'€
- Avec la France : + 2,7 milliards d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations belges de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de France ont atteint un niveau record de 10,4 Md€ en 2025, soit une hausse de 7,9 % sur un an. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des achats de produits d'épicerie, qui sont passés de 2,0 à 2,6 Md€ entre 2024 et 2025 (+ 32,8 %), dans un contexte de hausse de prix mondiaux du cacao. À noter que la Belgique importe près de 10 % de la production mondiale de cacao et en réexporte près de 60 %.



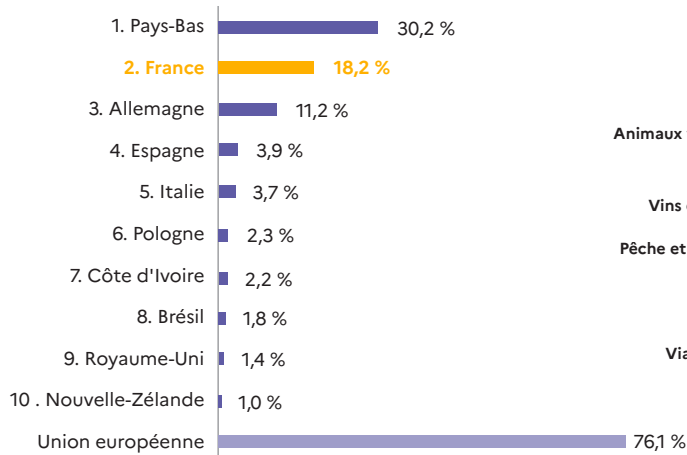
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (2,1 % des importations totales ; 223 millions €), préparations alimentaires (1,5 % ; 156 millions €), semences de blé tendre (1,2 % ; 121 millions €).

Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

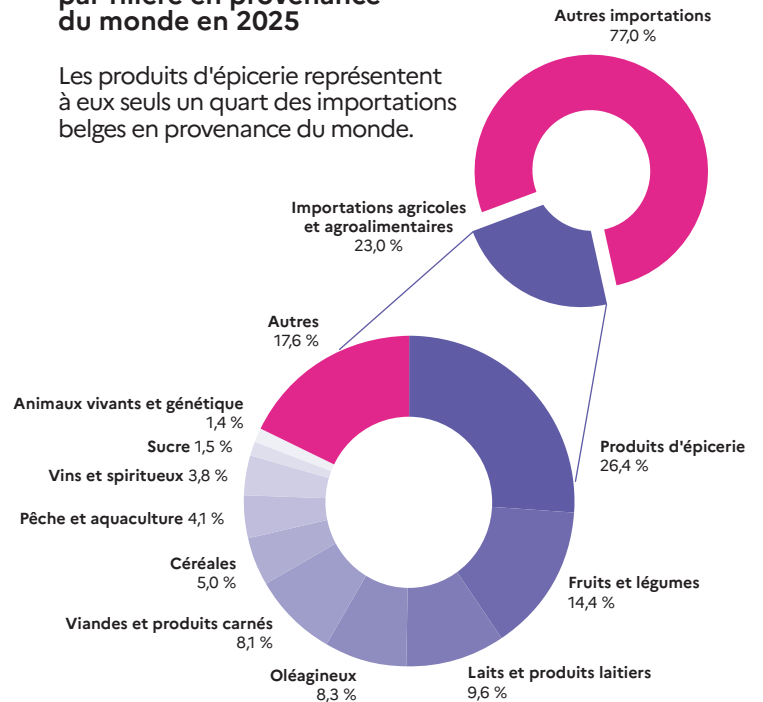
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Malgré une augmentation des importations belges en provenance des Pays-Bas et de la France, les parts de marché des deux pays diminuent légèrement en 2025. Ils demeurent cependant 1^{er} et 2^e fournisseur de la Belgique. Les Pays-Bas domine le marché grâce au port de Rotterdam, 1^{er} port européen. À noter que plus de trois quarts des importations belges proviennent de l'Union européenne.



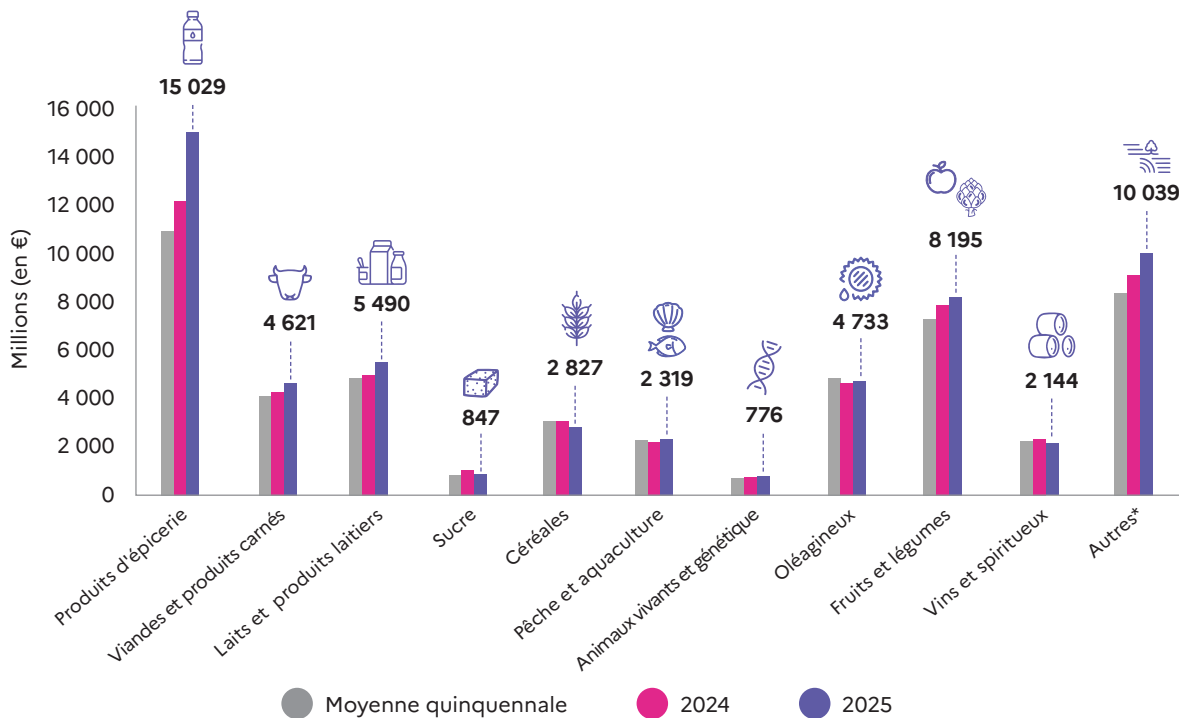
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les produits d'épicerie représentent à eux seuls un quart des importations belges en provenance du monde.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations belges ont augmenté de 8,9 % sur un an, en lien notamment avec une hausse de 23,2 % des produits d'épicerie. Les deux postes suivants, fruits et légumes et laits et produits laitiers, ont également augmenté respectivement de 4,2 % et 10,9 % sur la même période, s'expliquant en partie par une production nationale limitée. On note par ailleurs la performance du secteur de la transformation notamment de la pomme de terre et des dynamiques de réexportation pour les produits laitiers.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : fèves de cacao (4,7 % des importations totales ; 2,7 milliards €), tabacs (3,2 % ; 1,8 milliard €), alimentation animale (3,0 % ; 1,7 milliard €).

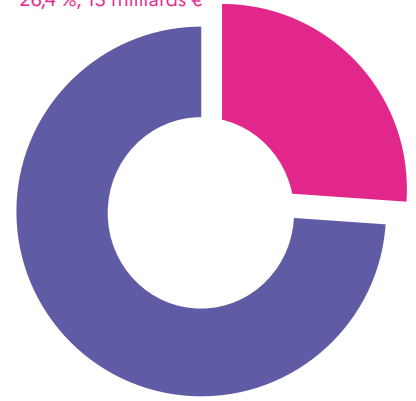
Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS BELGES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

UNE HAUSSE PORTÉE PAR LA FÈVE DE CACAO ET LE CAFÉ

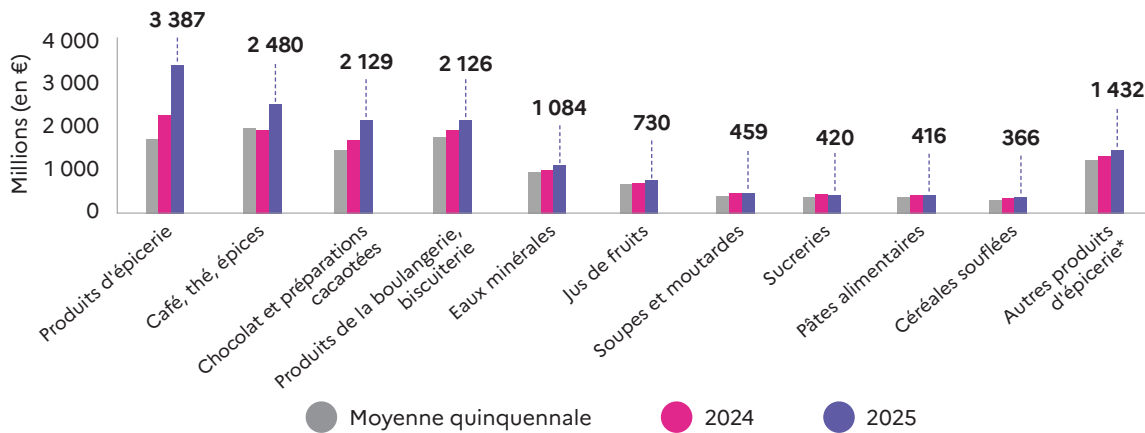
Les produits d'épicerie constituent le 1^{er} poste d'importation de la Belgique, en constante augmentation depuis 2020. Ces importations se sont accentuées en 2025 pour atteindre 15 milliards d'euros de produits, tirées par la hausse des prix mondiaux de la fève de cacao et du café. La hausse des prix s'explique par de mauvaises récoltes en Afrique de l'Ouest notamment face à une demande restée constante. Historiquement 1^{er} fournisseur, les Pays-Bas maintiennent leur trajectoire avec près d'un tiers de part de marché.

Produits d'épicerie ;
26,4 %, 15 milliards €



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

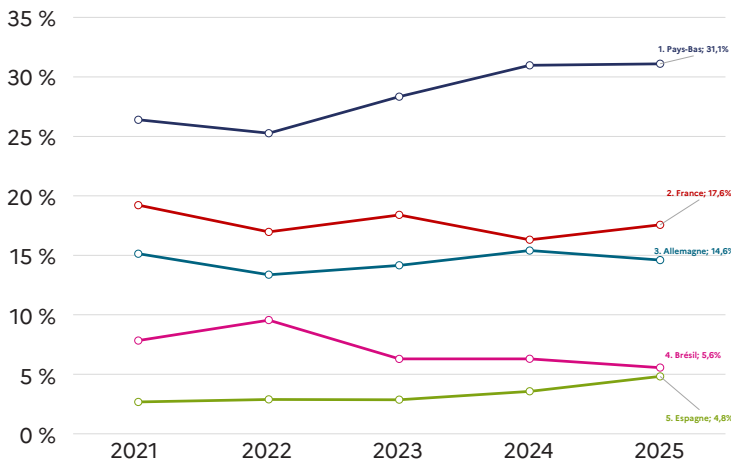
La hausse des prix du cacao ainsi que du café ont causé une très forte augmentation des importations de produits d'épicerie entre 2024 et 2025, en premier lieu desquels les produits du cacao (+ 51,7 %), café, thé, épices (+ 31,6 %) et chocolat et préparations cacaotées (+ 28,5 %). Ces trois produits représentent ainsi en 2025 près de 8 Md€, soit plus de la moitié des importations en produits d'épicerie.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : glaces (2,2 %), eaux minérales (2,0 %), essences de café, thé (1,1 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

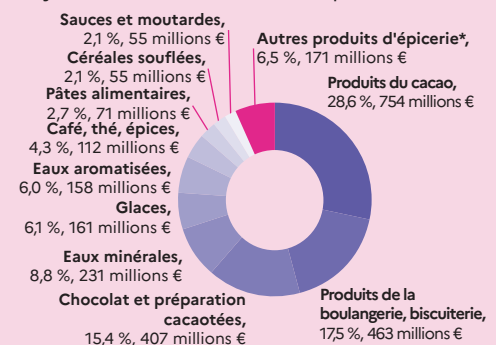
Les Pays-Bas demeurent en 2025 avec 31,1 % de part de marché le 1^{er} fournisseur de la Belgique en produits d'épicerie, loin devant la France (17,6 %) et l'Allemagne (14,6 %). Tandis que la part de marché française a augmenté de 1,3 point de pourcentage entre 2024 et 2025, celle allemande a diminué de 0,8 point, s'expliquant en partie par une hausse du prix de l'énergie et une baisse générale de leurs exportations.



Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations belges de produits d'épicerie en provenance de France en 2025

Les produits du cacao, qui constituent plus d'un quart des importations belges en provenance de France, sont principalement destinés aux chocolatiers belges, tandis que les produits de boulangerie et de biscuiterie alimentent les industries locales dont la production est majoritairement orientée vers l'exportation.

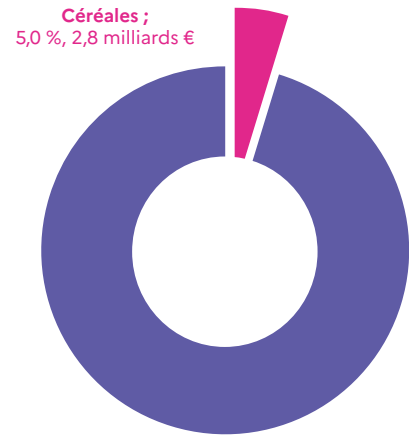


*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : soupes et potages (1,4 %), jus de fruits (1,2 %), sucreries (0,9 %).

IMPORTATIONS BELGES DE CÉRÉALES

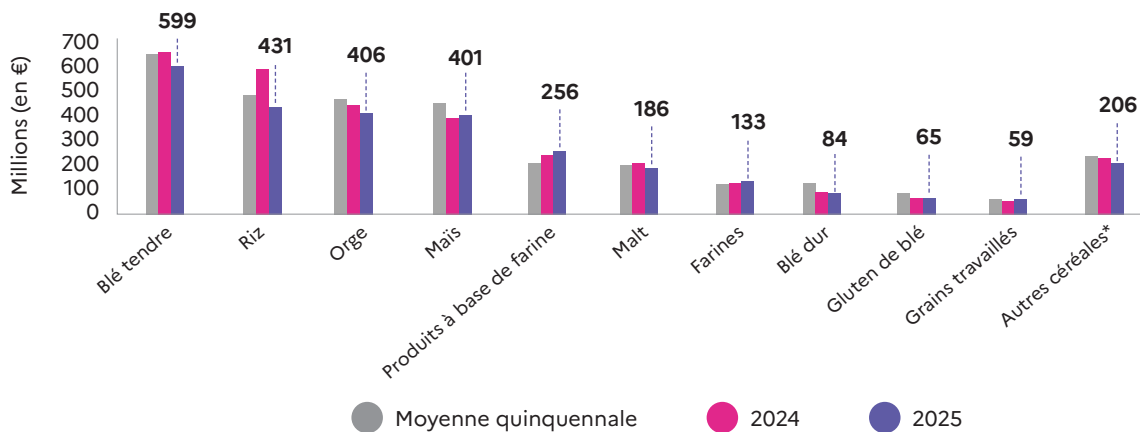
UNE FORTE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Les céréales représentent le 6^e poste d'importations agricoles et agroalimentaires de la Belgique. La France occupe la 1^{re} place des fournisseurs, avec 1,4 Md€ d'exportations, principalement constituées de céréales non transformées comme le blé tendre, l'orge et le maïs. Les Pays-Bas et l'Allemagne se disputent, quant à eux, la deuxième position depuis 2023. Ces importations s'expliquent notamment par une faible production de blé à destination de l'alimentation humaine en Belgique et une production à très bon rapport qualité/prix en France par rapport à la Belgique.



Évolution des importations de céréales en provenance du monde

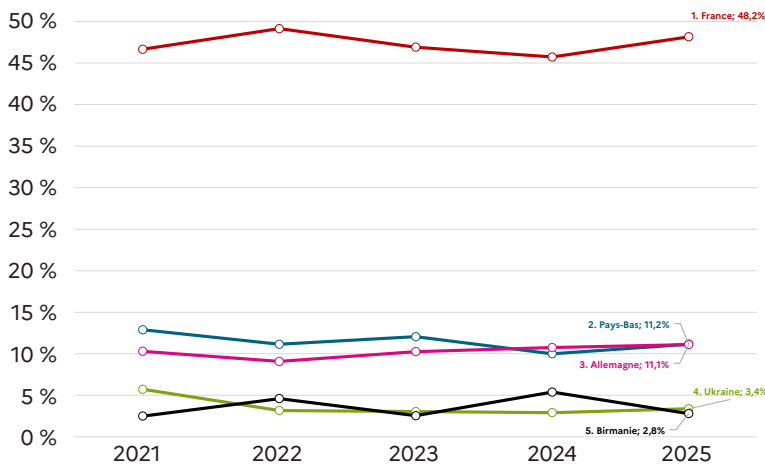
Les importations belges de céréales en provenance du monde ont diminué de 7,7 % en un an, atteignant 2,8 Md€ en 2025 contre 3,1 Md€ en 2024. Cette baisse est en grande partie liée à une forte diminution des importations en blé tendre (- 8,4 %) et en riz (- 26,9 %) qui demeurent cependant les céréales les plus importées. À noter que les importations de farines et produits à base de farine ont cependant augmenté respectivement de 9,1 % et 7,1 % sur la même période.



*Autres céréales (2025) comprend notamment : avoine (1,4 %), gruaux et semoules (1,4 %), résidus de céréales (1,3 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de céréales des cinq dernières années

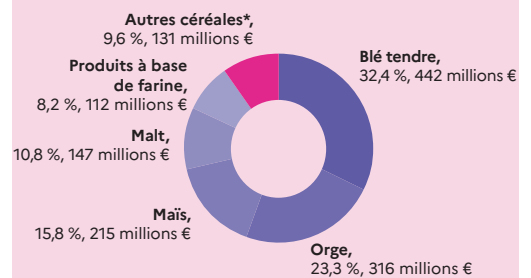
La France demeure le 1^{er} fournisseur de la Belgique en céréales, représentant près de la moitié des importations totales belges, en hausse de 2,5 points de pourcentage entre 2024 et 2025. Les Pays-Bas (11,2 %) sont quant à eux passés devant l'Allemagne (11,1 %), l'Ukraine (3,4 %) et la Birmanie (2,8 %).



Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations belges de céréales en provenance de France en 2025

L'orge et le maïs qui constituent près de 40 % des importations belges de céréales françaises sont utilisés dans la fabrication de bière en Belgique, chez Boortmalt notamment, première malterie d'Europe.



*Autres céréales comprend notamment : blé dur (1,9 %), grains travaillés (1,3 %), riz (1,3 %).



UN ENGOUEMENT CHINOIS POUR LES PRODUITS ÉTRANGERS

Deuxième importateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, la Chine représente un marché clé pour les exportateurs, avec une classe moyenne de plus de 400 M de consommateurs (revenus annuels dépassant environ 146 000 €). Si les importations restent dominées par les commodités comme le soja et les céréales (35 % du total), on observe une forte croissance de la demande chinoise pour les produits étrangers, notamment dans les secteurs de la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie.

Les consommateurs chinois recherchent des produits de qualité et sûrs sur le plan sanitaire, des critères pour lesquels l'image de la France est particulièrement valorisée. Cette tendance offre des opportunités significatives pour les entreprises capables de répondre à ces attentes, tout en s'adaptant aux spécificités locales.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 176,3 milliards d'€
- En provenance de France : 2,7 milliards d'€



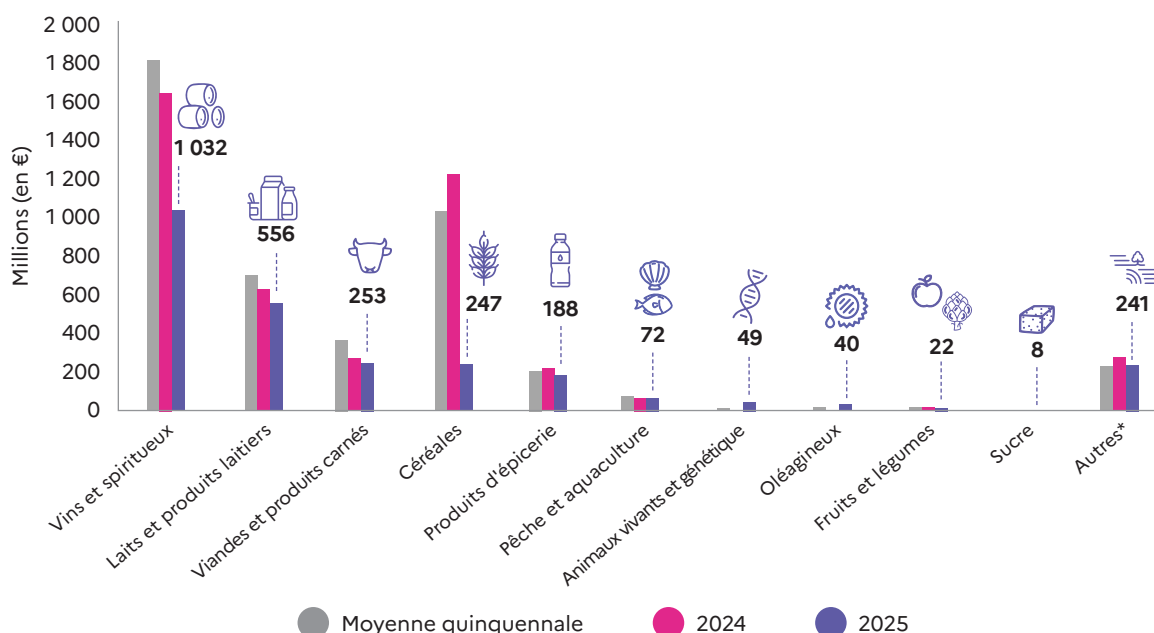
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -86,1 milliards d'€
- Avec la France : -2,1 milliards d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

La Chine a importé 2,7 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires français en 2025, soit une chute de 37,9 % par rapport à 2024. Toutes les principales filières sont concernées par cette baisse. Au premier chef les céréales (- 79,6 %), la Chine ayant enregistré deux récoltes record, les vins et spiritueux (- 36,7 %) sur fond d'enquête anti-dumping ciblant les eaux-de-vie de vin, et dans une moindre mesure les produits laitiers (- 11,7 %) dans un contexte de baisse de la natalité.



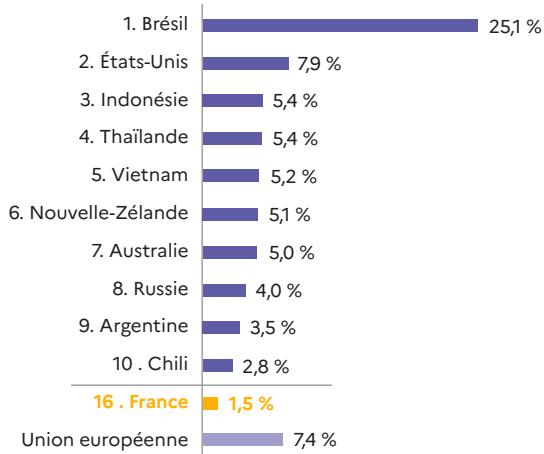
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (3,9 % des importations totales ; 104 millions €), semence (1,1 % ; 28 millions €), gomme arabique (0,5 % ; 14 millions €).

Source : Administration générale des douanes (Chine), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

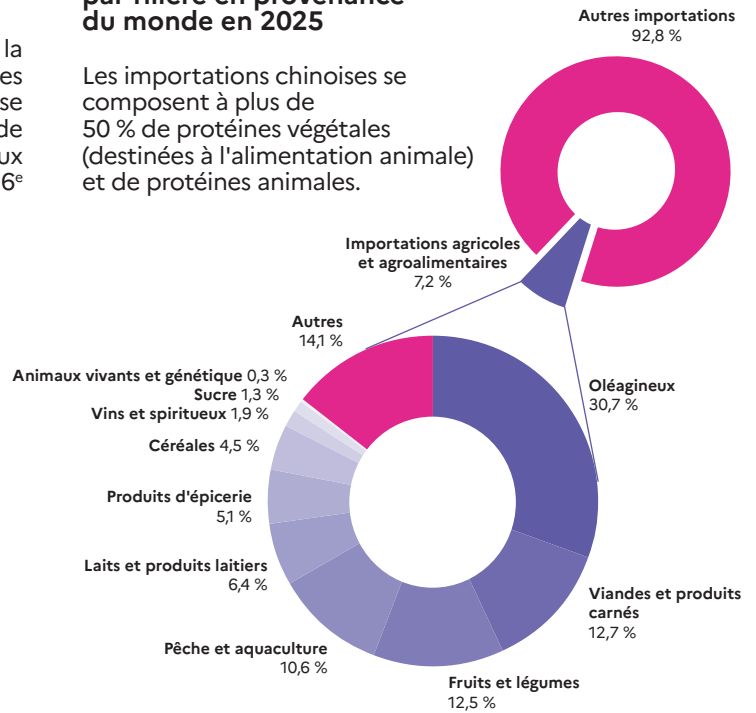
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Le Brésil est de loin le principal fournisseur de la Chine avec une part de marché de 25,1 %, suivie des États-Unis (7,9 %), qui ont enregistré une forte baisse au cours des 3 dernières années. Aucun pays de l'Union européenne ne figure parmi les dix principaux fournisseurs, la France se rangeant quant à elle à la 16^e position avec 1,5 % de part de marché.



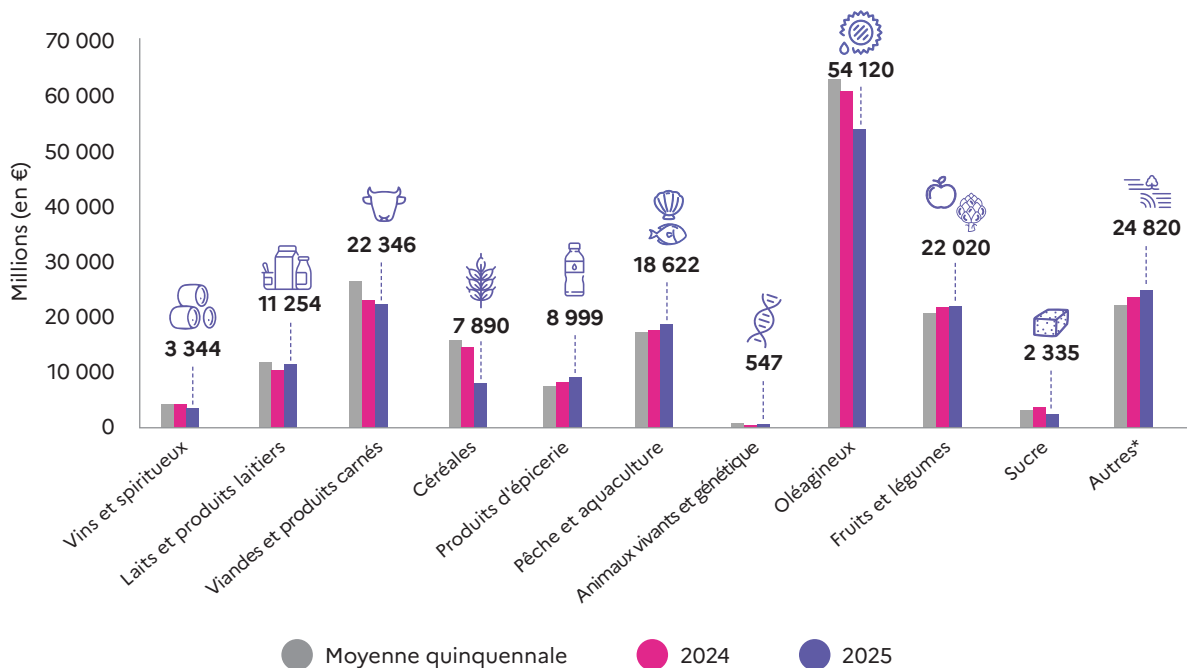
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les importations chinoises se composent à plus de 50 % de protéines végétales (destinées à l'alimentation animale) et de protéines animales.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations chinoises de produits agricoles et agroalimentaires en provenance du monde ont diminué de 6,2 % entre 2024 et 2025, pour atteindre 176 Md€ en 2025. Les deux principales filières importées, les oléagineux et les viandes et produits carnés, ont toutes deux reculé respectivement de 11,5 % et de 3,1 % par rapport à 2024. À l'inverse, les filières des animaux vivants et génétique (+ 66,6 %), des produits d'épicerie (+ 11,9 %) et des laits et produits laitiers (+ 7,8 %) enregistrent les plus fortes hausses entre 2024 et 2025.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (3,7 % des importations totales ; 6 milliards €), farine animale non comestible (1,6 % ; 3 milliards €), tabacs (1,3 % ; 2 milliards €).

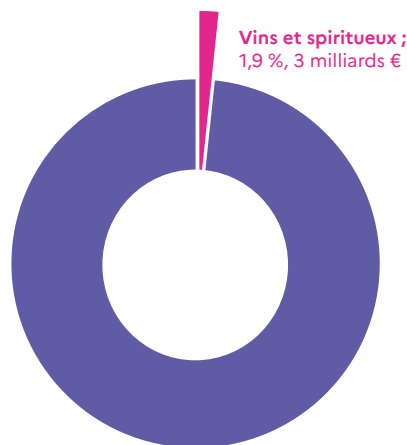
Source : Administration générale des douanes (Chine), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS CHINOISES DE VINS ET SPIRITUEUX

UN MARCHÉ À FORTE CONCURRENCE EUROPÉENNE

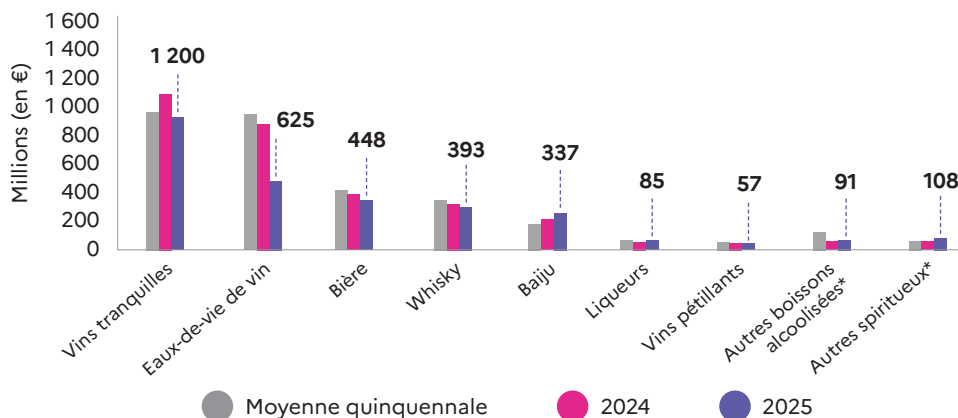
Les exportations françaises de vins et spiritueux vers la Chine, bien qu'historiquement solides, connaissent une chute ces deux dernières années. Ce recul s'explique par deux facteurs majeurs : l'enquête anti-dumping menée entre 2024 et 2025, qui a freiné les ventes de Cognac et d'Armagnac, et l'essoufflement de la consommation de vin sur le marché chinois, notamment auprès des jeunes consommateurs.

Pour inverser cette tendance, un travail de promotion et d'éducation œnologique s'impose. Malgré ces défis, la France reste le premier partenaire de la Chine dans ce secteur, une position stratégique à préserver.



Évolution des importations de vins et spiritueux en provenance du monde

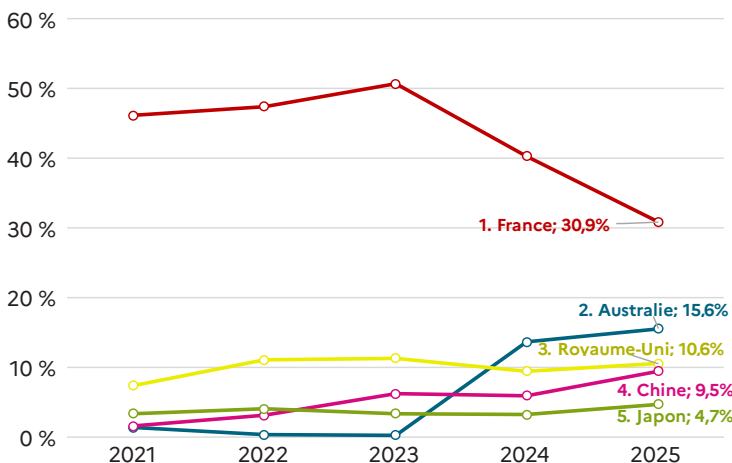
Les importations chinoises de vins et spiritueux en provenance du monde ont diminué de 173 % en un an, passant de 4 à 3,3 Md€ entre 2024 et 2025. Les deux principaux produits importés, vins tranquilles (36 % de part de marché) et eaux-de-vie de vin (19 %) ont notamment diminué respectivement de 15 % et 45,2 % entre 2024 et 2025.



*Autres boissons alcoolisées et spiritueux (2025) comprend notamment : vodka (0,9 %), gin (0,6 %), rhum (0,5 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des cinq dernières années

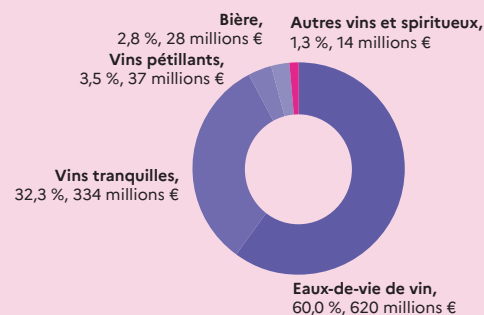
Bien que sa part de marché diminue pour la 2^e année consécutive (- 20 points entre 2023 et 2025), la France demeure en 2025 le 1^{er} fournisseur de la Chine en vins et spiritueux avec plus de 30 % de part de marché. Elle demeure le 1^{er} exportateur de spiritueux vers la Chine mais cède sa première place pour le vin à l'Australie qui a gagné plus de 15 points entre 2023 et 2025, notamment grâce à l'accord commercial signé avec la Chine.



Source : Administration générale des douanes (Chine), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les eaux-de-vie de vin et vins tranquilles représentent à eux deux la majeure partie des importations chinoises de vins et spiritueux français, avec respectivement 60 % et 32 % de parts de marché.



*Autres vins et spiritueux comprend notamment : liqueurs (0,7 %), vodka (0,2 %), gin (0,1 %)

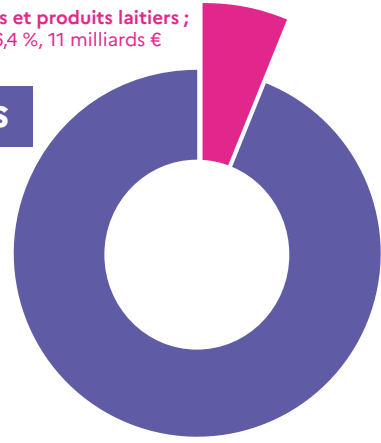
IMPORTATIONS CHINOISES DE LAITS ET PRODUITS LAITIERS

DES PRODUITS LAITIERS FRANÇAIS RECONNUS

Avec des importations annuelles moyennes de 11,6 Md€ sur les cinq dernières années, la Chine s'impose comme un acteur incontournable du marché mondial des produits laitiers. Le pays se fournit principalement auprès de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, qui bénéficient d'un avantage géographique et d'accords de libre-échange favorables.

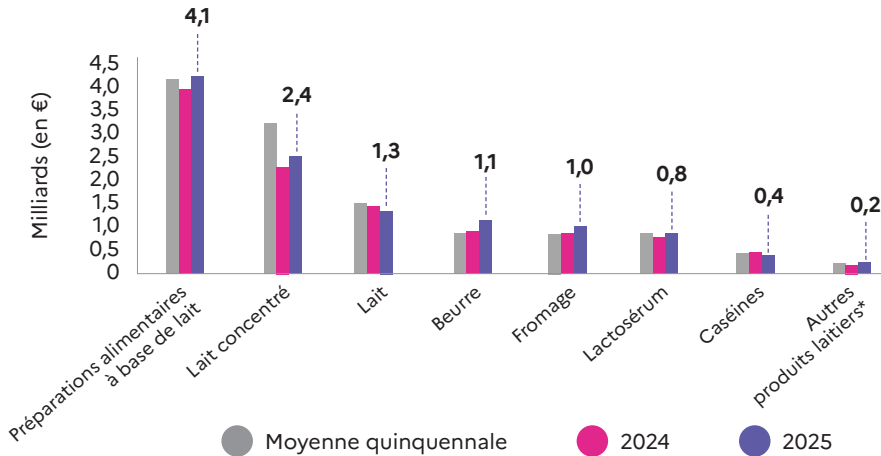
Les produits laitiers français, réputés pour leur qualité, y trouvent aussi leur place, notamment les poudres de lait infantiles et la crème. Depuis février 2026, la Chine applique des droits de douane supplémentaires d'environ 10 % sur les fromages et la crème, à la suite de l'enquête anti-subsventions lancée en 2024.

Laits et produits laitiers ;
6,4 %, 11 milliards €



Évolution des importations de laits et produits laitiers en provenance du monde

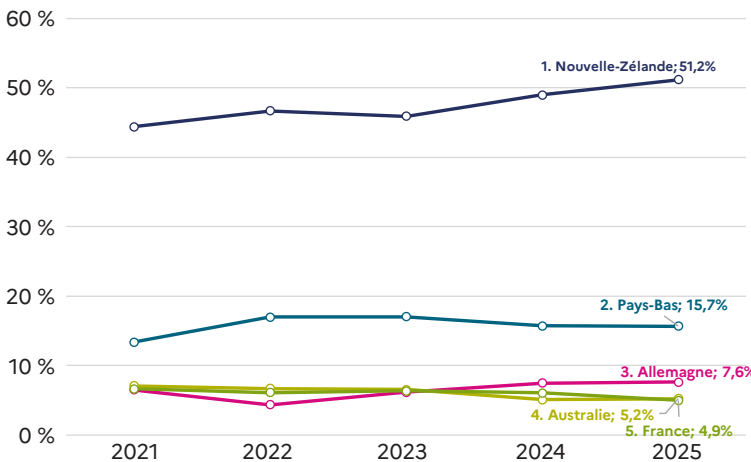
Les importations chinoises de laits et produits laitiers ont augmenté de 7,8 % entre 2024 et 2025, atteignant ainsi 11,2 Md€. Les deux principaux produits importés, les préparations alimentaires à base de lait (36 %) et lait concentré (21 %) qui représentent à eux seuls plus de la moitié des parts de marché, ont augmenté respectivement de 7,1 % et 10,4 % sur cette dernière année.



*Autres laits et produits laitiers (2025) comprend : lactose (1,7 %), babeurre (0,4 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de laits et produits laitiers des cinq dernières années

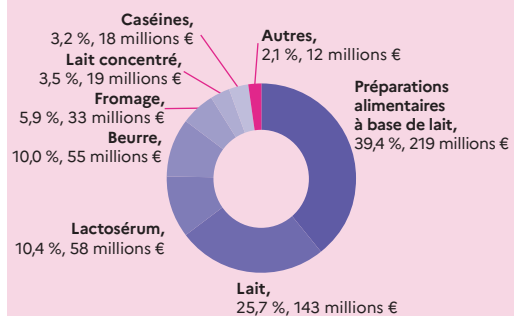
En 2025, le principal fournisseur de la Chine reste la Nouvelle-Zélande avec plus de la moitié des parts de marché, loin devant les Pays-Bas (15,7 %). La France demeure le 5^e fournisseur du pays avec près de 5 % de part de marché (-1 point depuis 2024).



Source : Administration générale des douanes (Chine), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations chinoises de laits et produits laitiers en provenance de France en 2025

Les importations chinoises de laits et produits laitiers français sont composées à plus de deux tiers de préparations alimentaires à base de lait (39,4 %) et de lait (25,7 %). Il s'agit principalement de poudre de lait infantile et de crème.



*Autres laits et produits laitiers (2025) comprend : babeurre (1,4 %), lactose (0,6 %).



UN MARCHÉ AGRICOLE DYNAMIQUE ET DÉPENDANT DES IMPORTATIONS

La Côte d'Ivoire figure parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest. Avec une population estimée à 31,9 M d'habitants en 2024, le pays connaît une croissance démographique soutenue (+ 2,5 % en un an), tandis que son PIB par habitant s'élève à 2 728 USD, soit l'un des niveaux les plus élevés de la région. Parallèlement, le taux d'urbanisation est important (54 % en 2024 contre 38 % en 1984) et continue d'augmenter (+ 3,5 % entre 2023 et 2024).

Après le choc économique lié à la pandémie de COVID, le pays a retrouvé une croissance du PIB vigoureuse, avec des taux annuels dépassant régulièrement 6 % (une progression de + 6,7 % est ainsi attendue pour 2025). Cette dynamique s'appuie notamment sur une consommation des ménages soutenue par une inflation maîtrisée. Historiquement tournée vers l'agriculture, l'économie ivoirienne tire une grande partie de ses revenus d'exportation des produits agricoles (51,5 % des exportations en 2025). Premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, le pays n'en reste pas moins dépendant des importations pour son alimentation quotidienne, notamment de céréales (riz, blé) et de poissons.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaire :

- En provenance du monde : 3,8 milliards d'€
- En provenance de France : 403 millions d'€



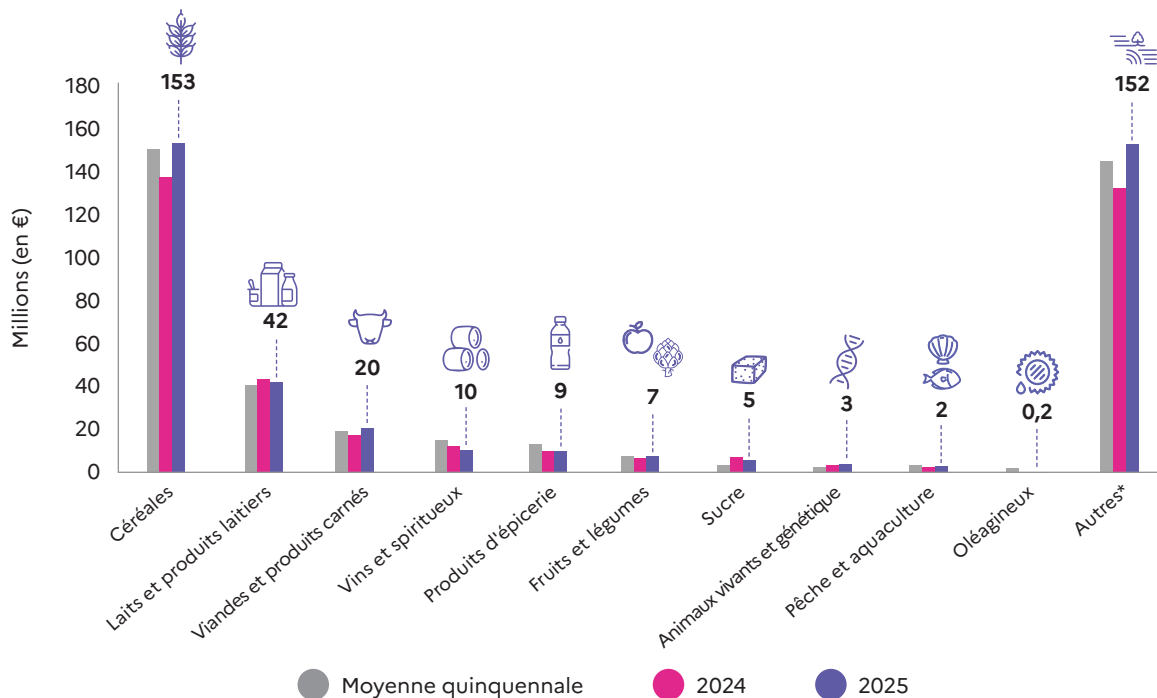
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 9,1 milliards d'€
- Avec la France : + 725 millions d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

La Côte d'Ivoire a importé pour 403 M€ de produits agricoles et agroalimentaires français en 2025 (+ 10,1 % par rapport à 2024) dont plus d'un tiers de céréales (+ 11,8 % par rapport à 2024). Cette filière demeure le 1^{er} poste d'importation ivoirien depuis la France depuis la fin des années 1990. Dans la catégorie Autres, le tabac se démarque et représente le 2^e poste d'importation (114 M€), loin devant les laits et produits laitiers (42 M€). La Côte d'Ivoire représente en effet le 1^{er} client de tabac de la France.



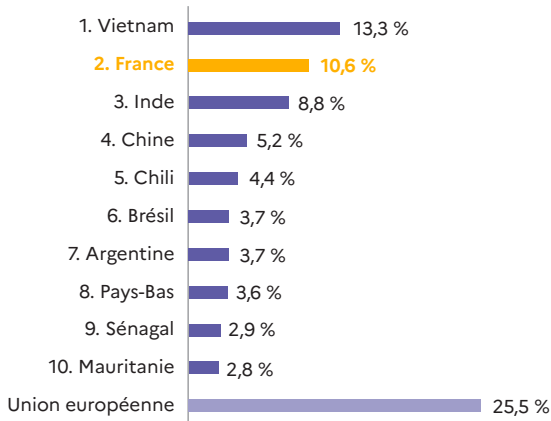
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (28,3 % des importations totales ; 114 millions €), alimentation animale (3,8 % ; 15 millions €), préparations alimentaires (3,2 % ; 13 millions €).

Source : Agence nationale de la statistique (Côte d'Ivoire), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

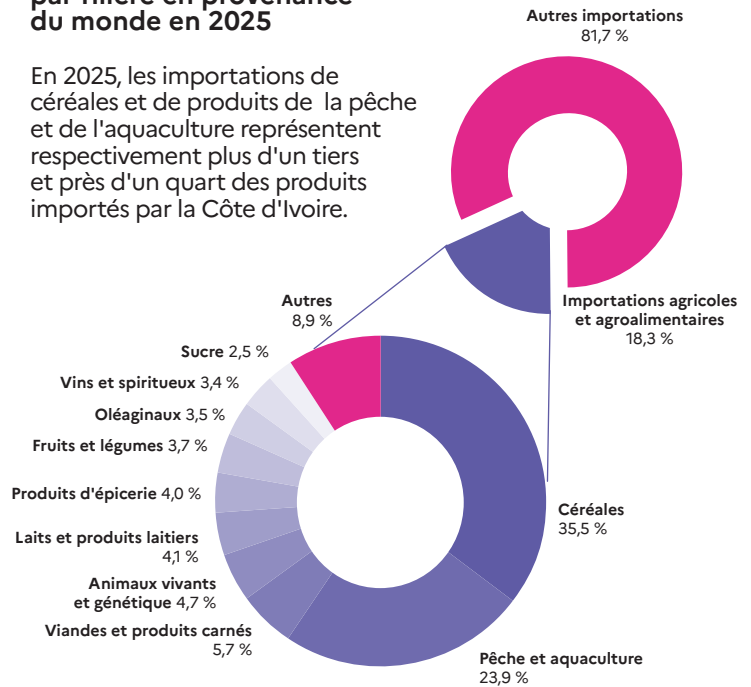
Parts de marché des principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire en 2025

Jusqu'à 1^{er} fournisseur de la Côte d'Ivoire, la France se voit dépassée par le Vietnam en 2025, dont la part de marché atteint 13,3 % (due quasi-exclusivement à ses exportations de riz). La France demeure néanmoins le 1^{er} fournisseur européen du pays.



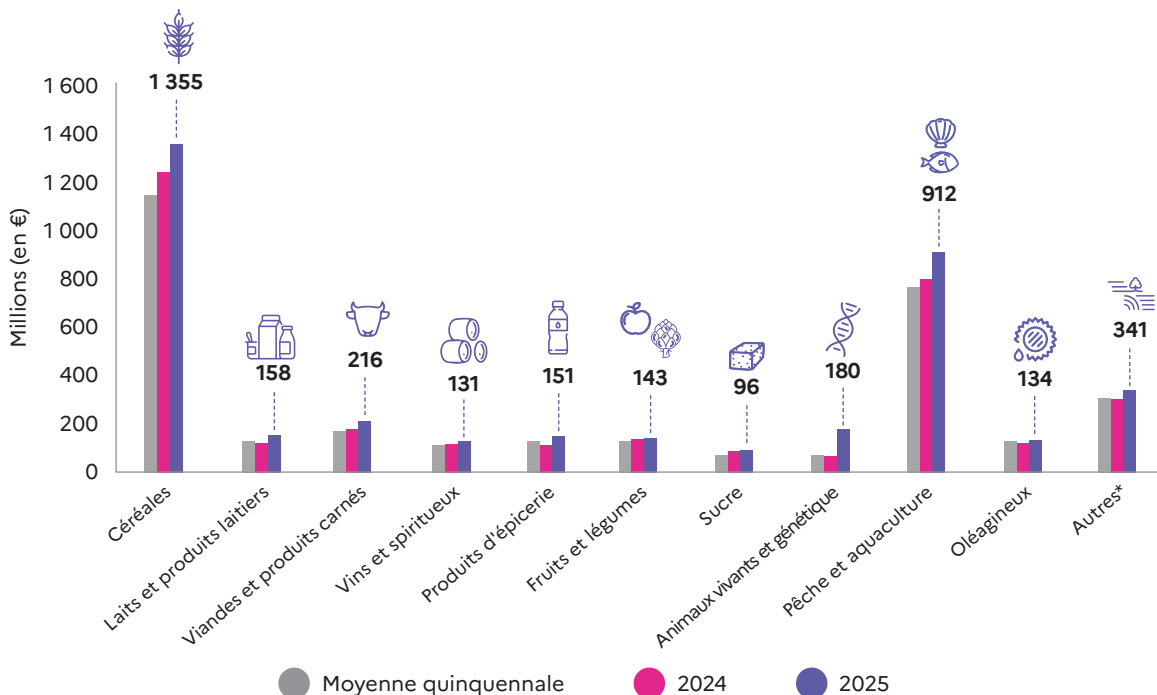
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

En 2025, les importations de céréales et de produits de la pêche et de l'aquaculture représentent respectivement plus d'un tiers et près d'un quart des produits importés par la Côte d'Ivoire.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

En 2025, la Côte d'Ivoire a augmenté de 15,7 % ses importations de produits agricoles et agroalimentaires par rapport à 2024, atteignant 3,8 Md€. Ses premiers postes d'importation, les céréales et la pêche et aquaculture ont respectivement augmenté de 9,4 % et 14,3 % entre 2024 et 2025. Par ailleurs, la plus forte hausse concerne les animaux vivants et la génétique (+ 158,2 %), essentiellement des animaux d'abattage, bovins et petits ruminants, en provenance des pays de la sous-région.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (3,5 % des importations totales ; 134 millions €), préparations céréalières (1,8 % ; 68 millions €), alimentation animale (1,2 % ; 47 millions €).

Source : Agence nationale de la statistique (Côte d'Ivoire), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS IVOIRIENNES DE CÉRÉALES

UNE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS RENFORCÉE

En 2025, la Côte d'Ivoire voit s'aggraver sa dépendance aux importations de céréales. Le riz, à la base de l'alimentation des Ivoiriens, est la principale céréale importée en provenance des pays asiatiques (Vietnam, Inde, Pakistan, Thaïlande), dont les parts de marché sont volatiles. Les importations progressent en valeur (+ 5,6 %) et encore plus fortement en tonnage (+ 24,7 %), comme pour le blé, 2^e céréale importée (+ 14,4 % en valeur et + 21,1 % en tonnage), essentiellement en provenance de France (53,6 % de part de marché en valeur).

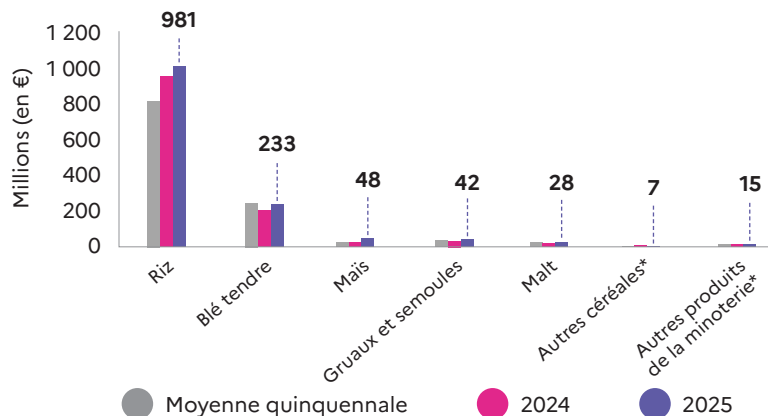
La plus forte progression concerne néanmoins le maïs (+ 82,5 % en valeur et + 109,8 % en tonnage) en provenance d'Argentine (87,1 % des tonnages), qui est principalement destinée à l'alimentation des élevages de volailles, un secteur en pleine expansion avec une croissance annuelle d'environ 10 %.

Céréales ;
35,5 %, 1,4 milliard €



Évolution des importations ivoiriennes de céréales en provenance du monde

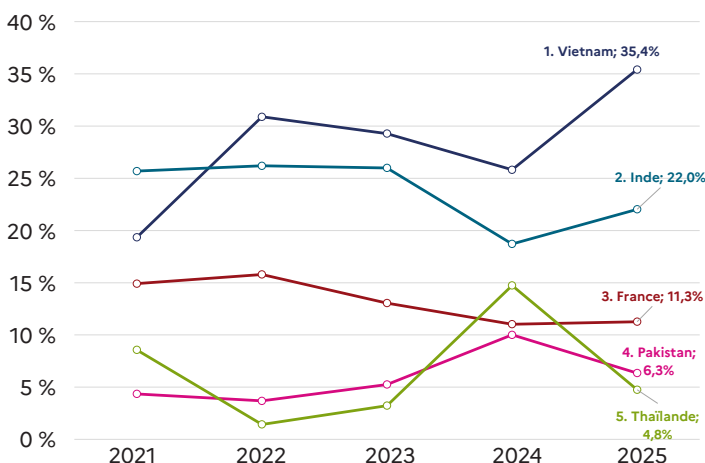
Les importations ivoiriennes de céréales en provenance du monde ont augmenté de 9,4 % entre 2024 et 2025 pour un total de 1,4 Md€ en 2025. Le riz représente plus de 70 % de ces importations (+ 5 % en valeur et + 24,7 % en tonnage), suivi du blé tendre (+ 15,9 % en valeur et + 22,0 % en tonnage). Bien que restant marginales, les importations de maïs ont enregistré la plus forte hausse à 89,8 %.



*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : amidon de maïs (0,5 %), autres céréales (0,4 %), graines de céréales travaillées (0,3 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de céréales des cinq dernières années

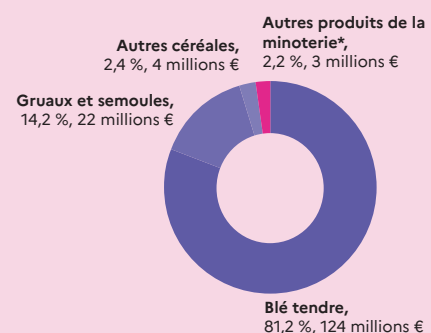
En 2025, trois fournisseurs concentrent plus des deux tiers du marché des céréales en Côte d'Ivoire, dominé par le Vietnam. La France, 3^e fournisseur, voit sa part reculer de 14,9 % en 2021 à 11,3 % en 2025, malgré une hausse en valeur des importations, de 140 à 153 M€, ainsi qu'en volume de 382 000 à 540 000 t.



Source : Agence nationale de la statistique (Côte d'Ivoire), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations ivoiriennes de céréales en provenance de France en 2025

Entre 2024 et 2025, les importations ivoiriennes de céréales en provenance de France ont augmenté de 14,5 %. Le blé tendre se démarque, représentant 81,2 % de ces importations, suivi des gruaux et semoules à 14,2 %.



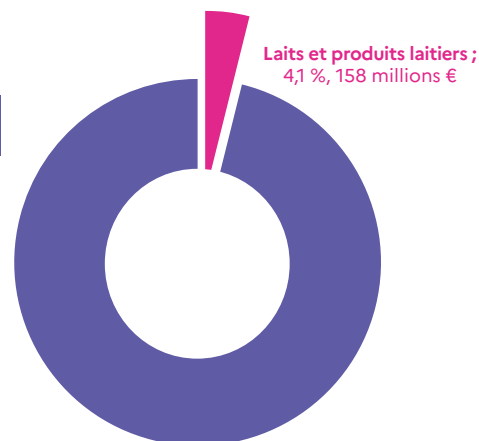
*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : mélanges à base de farine (1,9 %), blé dur (1,4 %), malt (0,9 %).

IMPORTATIONS IVOIRIENNES DE LAITS ET PRODUITS LAITIERS

UN ESSOR DES IMPORTATIONS

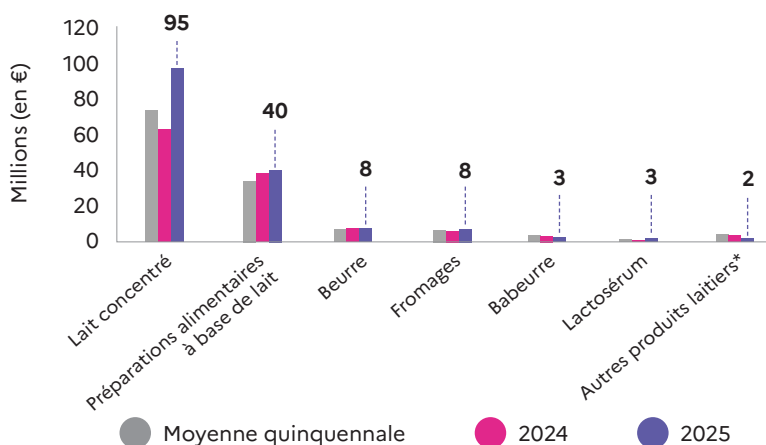
En 2025, les importations ivoiriennes de laits et produits laitiers ont bondi de 28,0 %, portées principalement par le lait concentré (+ 54,3 %), qui représente 60,2 % des achats de la filière. La Nouvelle-Zélande est le pays principalement bénéficiaire : les importations ivoiriennes de lait concentré néo-zélandais ont en effet progressé de 183,0 % en un an.

Cependant, la France, malgré son statut de 1^{er} fournisseur, enregistre un léger repli de ses ventes (- 2,9 %). Cette tendance s'explique en partie par le développement de productions locales, notamment de préparations alimentaires à base de lait, réduisant ainsi la dépendance ivoirienne à ses importations (47,0 % encore en provenance de France). À l'inverse, la demande en lait concentré, elle, devrait continuer de croître.



Évolution des importations de laits et produits laitiers en provenance du monde

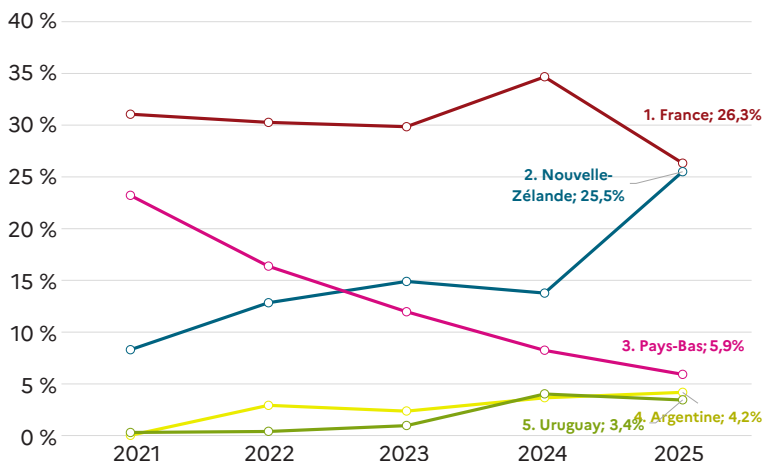
Les importations ivoiriennes de laits et produits laitiers en provenance du monde sont composées majoritairement de lait concentré, en forte hausse de 54,3 % entre 2024 et 2025, passant ainsi de 62 à 95 M€.



*Autres produits laitiers (2025) comprend : lait (1,4 %), lactose (0,1 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de laits et produits laitiers des cinq dernières années

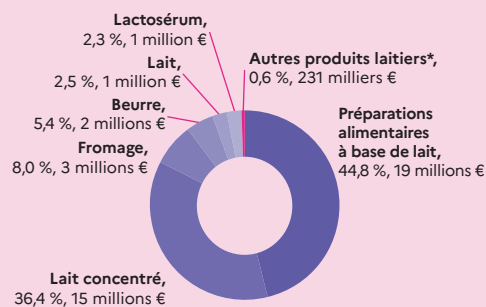
La France conserve sa place de premier fournisseur de laits et produits laitiers de la Côte d'Ivoire en 2025, avec 26,3 % de part de marché (contre 34,7 % en 2024). Elle est néanmoins rattrapée par la Nouvelle-Zélande qui passe d'une part de 13,8 % en 2024 à 25,5 % en 2025. On note par ailleurs la chute des importations en provenance des Pays-Bas ces dernières années.



Source : Agence nationale de la statistique (Côte d'Ivoire), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations ivoiriennes de laits et produits laitiers en provenance de France en 2025

Les préparations alimentaires à base de lait et le lait concentré constituent la quasi-majorité des importations ivoiriennes en provenance de France (81,2 %).



*Autres produits laitiers (2025) comprend : babeurre (0,5 %), caséines (0,1 %).

6

ÉMIRATS ARABES UNIS



UN MARCHÉ DÉPENDANT DES IMPORTATIONS

Avec un PIB de 552 Md\$ en 2024, les Émirats arabes unis constituent la deuxième économie du Golfe. La population est évaluée à 11 M d'habitants dont environ 90 % d'expatriés originaires pour leur grande majorité du sous-continent indien, auxquels s'ajoutent des expatriés européens ou nord-américains à haut revenu. Cette population très diversifiée, urbaine, complétée par des flux touristiques élevés, soutient une demande élevée en produits agricoles et agroalimentaires issus du monde entier.

En raison de contraintes naturelles, seulement 5,5 % du territoire étant cultivable, le pays dépend des importations pour environ 90 % de ses besoins alimentaires. Parallèlement, les autorités cherchent à développer la production locale, notamment dans les filières animales (œufs, volailles, lait, aquaculture).

Grâce à sa population et à son attractivité touristique, les Émirats arabes unis constituent le 2^e marché alimentaire du Golfe. Le secteur agroalimentaire y emploie environ 45 000 personnes, soit 10 % des emplois industriels, et transforme ou reconditionne localement près de 6 Mt de produits par an. Une partie de cette production est consommée sur place, tandis que le reste est réexporté. Ce secteur en essor est porté par des politiques publiques en faveur du renforcement de la souveraineté alimentaire.

Contrairement aux autres pays, les données utilisées pour les Émirats arabes unis ont été extraites sur la base des exportations déclarées de 120 États (prix FAB), car le pays ne déclare pas ses données d'importation.

Les chiffres sont donc à observer avec prudence.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 25 milliards d'€
- En provenance de France : 617 millions d'€



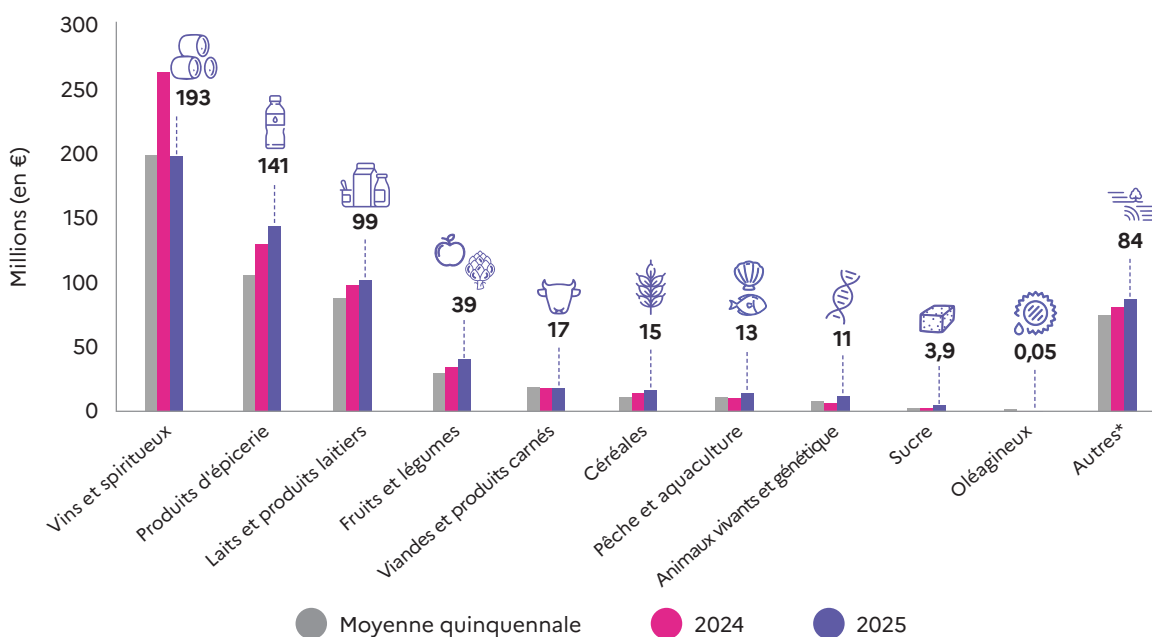
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -15,5 milliards d'€
- Avec la France : -592 millions d'€

EXPORTATIONS FRANÇAISES

Évolution des exportations françaises par filière

Les exportations françaises à destination des Émirats arabes unis ont connu une baisse de 3,4 % entre 2024 et 2025 due à la diminution de près de 25 % des exportations de vins et spiritueux, 1^{er} poste. À l'exception des oléagineux, les autres postes sont en augmentation sur la même période.



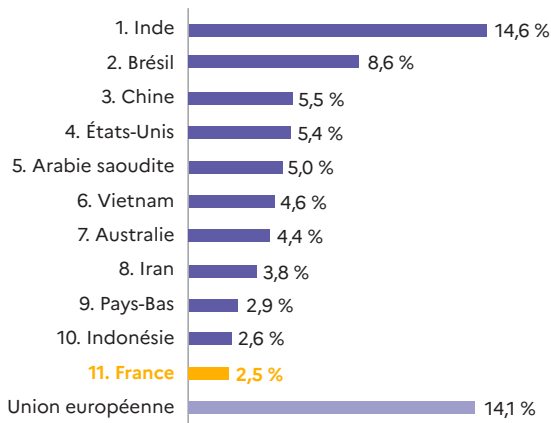
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (5,1 % des importations totales ; 31 millions €), préparations alimentaires à base de farines (2,6 % ; 16 millions €), préparations alimentaires (1,9 % ; 11 millions €).

Source : FranceAgriMer, d'après Trade Data Monitor

EXPORTATIONS MONDIALES

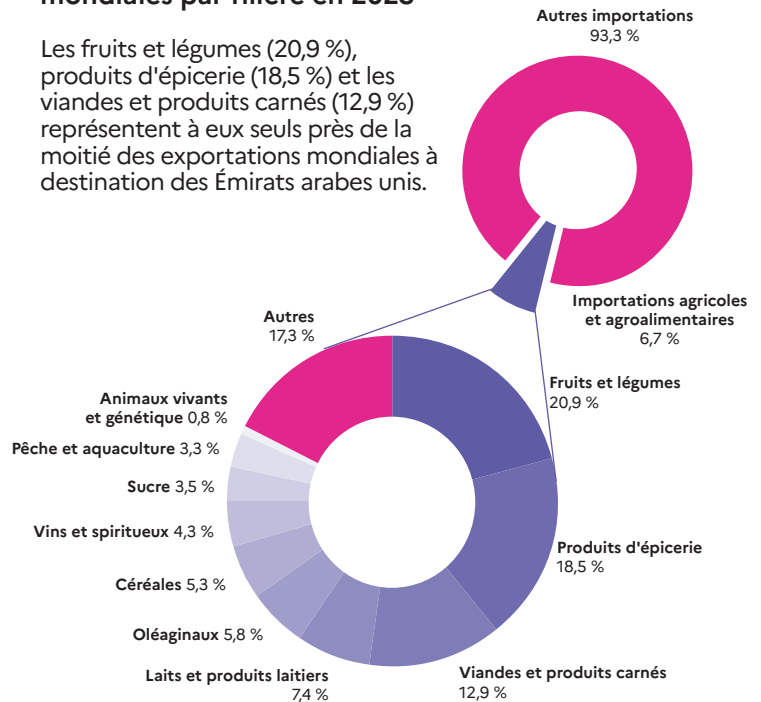
Parts de marché des principaux fournisseurs des Émirats arabes unis en 2025

L'Inde, avec ses 14,6 % de part de marché, est le 1^{er} fournisseur des Émirats arabes unis. En comparaison, l'Union européenne ne représente que 14,1 % de part de marché avec les Pays-Bas (2,9 %) et la France (2,5 %) en tête.



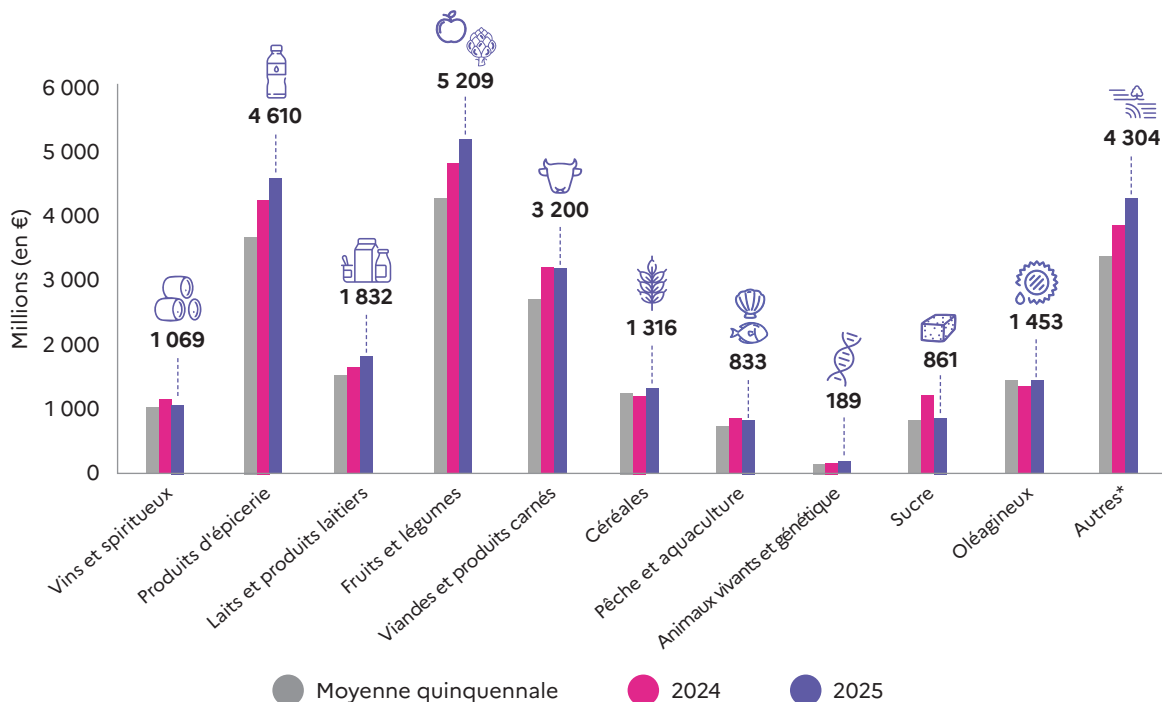
Répartition des exportations mondiales par filière en 2025

Les fruits et légumes (20,9 %), produits d'épicerie (18,5 %) et les viandes et produits carnés (12,9 %) représentent à eux seuls près de la moitié des exportations mondiales à destination des Émirats arabes unis.



Évolution des exportations mondiales par filière

Les exportations mondiales à destination des Émirats arabes unis ont augmenté de 4,4 % entre 2024 et 2025. Les deux premiers postes d'export, les fruits et légumes et produits d'épicerie, ont notamment augmenté respectivement de 7,8 % et 8,1 %. À noter que le tabac, que l'on retrouve dans la catégorie Autres, représente 7 % des exportations mondiales vers le pays.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (70 % des importations totales ; 1,7 milliard €), préparations alimentaires (3,5 % ; 864 millions €), préparations alimentaires à base de farines (1,8 % ; 456 millions €).

Source : FranceAgriMer, d'après Trade Data Monitor

EXPORTATIONS (VERS LES ÉMIRATS ARABES UNIS) DE VINS ET SPIRITUEUX

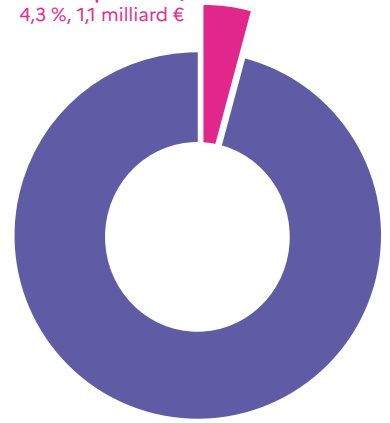
UN SECTEUR AVEC UNE RÉGLEMENTATION DIFFÉRENCIÉE

La consommation d'alcool est réglementée différemment selon chaque émirat. À Dubaï, elle est autorisée uniquement dans les établissements disposant d'une licence, ainsi que dans les résidences privées sous réserve de détenir une licence valide. À Abu Dhabi, en revanche, aucune licence individuelle n'est requise.

Environ la moitié des volumes et près des trois quarts de la valeur des ventes de vin sont réalisés dans le secteur hors domicile. Les boissons alcoolisées sont soumises à des droits de douane élevés et à une fiscalité importante.

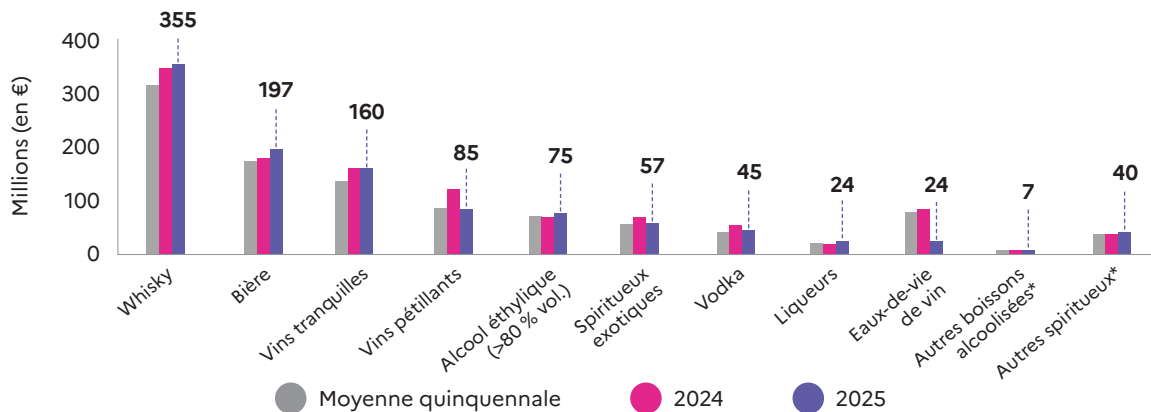
Sur le marché du vin, la France occupe la 1^{re} place avec 24,5 % des importations en valeur, devant l'Italie, puis l'Afrique du Sud et l'Australie. Le marché des spiritueux, dominé par le whisky, s'est fortement développé ces dernières années et devrait poursuivre sa croissance à un rythme soutenu, avec des taux annuels estimés entre 8 % et 12 %.

Vins et spiritueux ;
4,3 %, 1,1 milliard €



Évolution des exportations mondiales de vins et spiritueux à destination des Émirats arabes unis

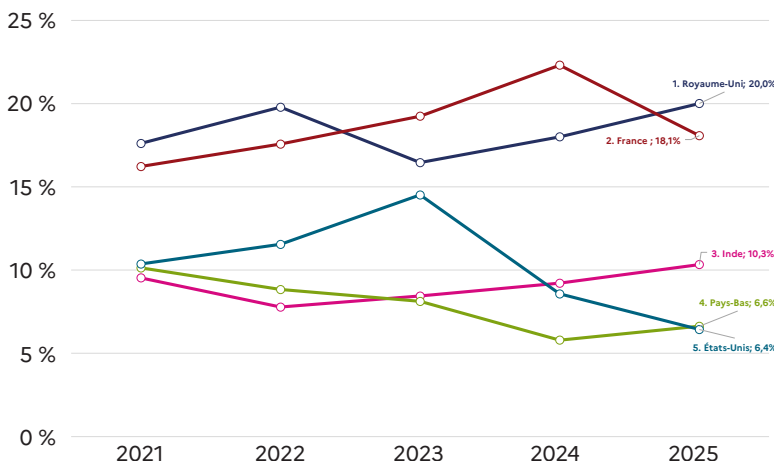
Les exportations mondiales de vins et spiritueux à destination des Émirats arabes unis ont connu une diminution de 73 % entre 2024 et 2025, due notamment à une baisse de plus de 30 % des exportations en vins pétillants (- 37 M€) et de 72,3 % des eaux-de-vie de vin (- 61 M€). À noter que les exportations de bière (2^e produit), ont quant à elles augmenté de 9,4 % sur la même période.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : gin (1,9 %), rhum (1,8 %), cidre, poiré, hydromel (0,4 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des cinq dernières années

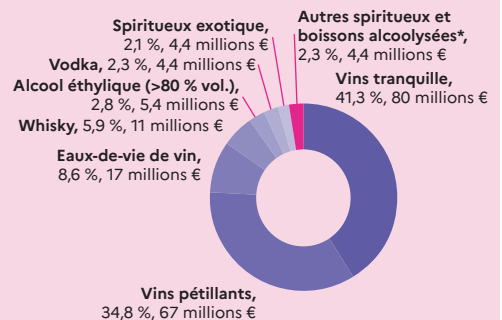
En 2025, le Royaume-Uni passe, avec 20 % de part de marché (+ 2 points depuis 2024), 1^{er} fournisseur devant la France (18,1 % ; - 4,2 points) et l'Inde (10,3 % ; + 1,1 point). La part de marché des États-Unis diminue quant à elle de 2,2 points, atteignant 6,4 %, derrière les Pays-Bas (6,6 % ; + 0,8 point).



Source : FranceAgriMer, d'après Trade Data Monitor

Répartition des exportations françaises de vins et spiritueux à destination des Émirats arabes unis en 2025

Les exportations françaises de vins et spiritueux, en diminution de près de 25 % entre 2024 et 2025, sont composées en grande majorité de vins tranquilles (41,3 %) et de vins pétillants (34,8 %).



*Autres vins et spiritueux (2025) comprend notamment : liqueurs (0,8 %), bières (0,8 %), gin (0,4 %).

EXPORTATIONS (VERS LES ÉMIRATS ARABES UNIS) DE PRODUITS D'ÉPICERIE

UN MARCHÉ DYNAMIQUE PORTÉ PAR UNE POPULATION COSMOPOLITE

La forte urbanisation et le caractère cosmopolite de la population émirienne, combinés au rôle du pays comme hub commercial et du touristique, contribuent à faire de la Fédération un marché clé pour les eaux minérales et les produits d'épicerie.

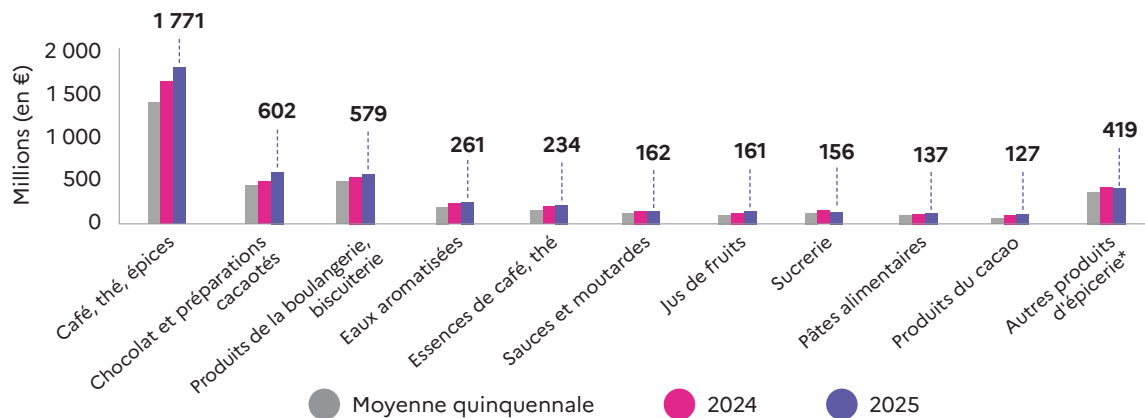
Les confiseries et produits chocolatés profitent de l'attrait marqué des consommateurs locaux, profondément enraciné dans les traditions culturelles et culinaires. Concernant la confiserie, l'implantation d'une raffinerie de sucre a permis le développement d'une production locale qui approvisionne 25 % des besoins du pays.

Produits d'épicerie ;
18,5 %, 4,6 milliards €



Évolution des exportations mondiales de produits d'épicerie à destination des Émirats arabes unis

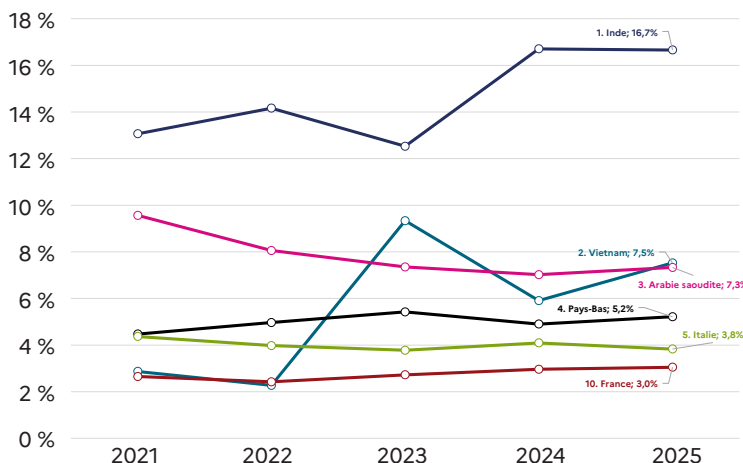
Les exportations mondiales de produits d'épicerie vers les Émirats arabes unis, composées à près de 40 % de café, thé et épices, ont augmenté de 8,1 % entre 2024 et 2025. Cette augmentation est notamment due à une hausse des exportations des trois principaux produits, à savoir les cafés, thés et épices (+ 9,5 %), les chocolats et préparations cacaotées (+ 21,9 %) et les produits de la boulangerie et de la biscuiterie (+ 6,4 %).



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : eaux minérales (2,2 %), céréales transformées (1,7 %), glaces (1,1 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

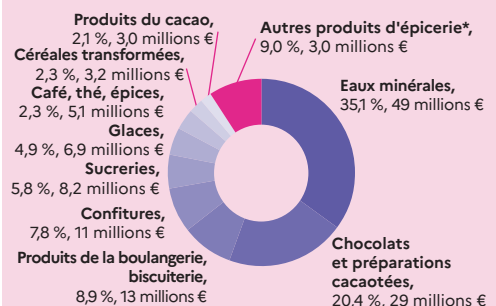
Tandis que les parts de marché des principaux fournisseurs en produits d'épicerie sont relativement stables entre 2024 et 2025, la part du Vietnam est en augmentation de 1,6 point. Le pays passe ainsi 2^e fournisseur devant l'Arabie saoudite.



Source : FranceAgriMer, d'après Trade Data Monitor

Répartition des exportations françaises de produits d'épicerie à destination des Émirats arabes unis en 2025

Les exportations françaises en produits d'épicerie vers les Émirats arabes unis, en augmentation de 11,2 % entre 2024 et 2025, sont composées à plus de la moitié d'eaux minérales (35,1 % ; 49 M€) et de chocolats et préparations cacaotées (20,4 % ; 29 M€).



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : sauces et moutardes (1,9 %), pâtes alimentaires (1,8 %), eaux aromatisées (1,7 %).



UNE PUISSANCE AGROALIMENTAIRE ET UN MARCHÉ À OPPORTUNITÉS

L'Espagne se positionne à la fois comme une puissance agricole mondiale de premier plan à l'échelle mondiale, mais aussi comme un marché de grand intérêt pour les exportateurs français.

Son industrie agroalimentaire occupe les premières places dans plusieurs secteurs clés comme les fruits et légumes, la viande (notamment porcine), l'huile d'olive, l'alimentation animale, la viticulture. Les exportations espagnoles atteignent 79 Md€ en 2025, juste derrière la France, avec un excédent agroalimentaire de 18 Md€. Ces résultats s'appuient sur un tissu d'entreprises et d'exploitations agricoles performantes, innovantes et ouvertes aux technologies, constituant ainsi un marché porteur pour les fournisseurs français de machines, de solutions technologiques et d'intrants.

Par ailleurs, l'Espagne représente un marché de consommation dynamique et exigeant, offrant de réelles opportunités. Avec une croissance du PIB de 2,8 % en 2025, près de 95 M de touristes par an (ce qui en fait la 2^e destination mondiale) et une population de 50 M d'habitants (4^e de l'Union européenne), le pays bénéficie d'une dynamique économique et démographique singulière en Europe, aux portes de la France. Toutefois, le consommateur espagnol demeure fortement attaché à l'origine nationale de son alimentation et à sa culture gastronomique. Le développement d'opportunités pour les produits français passe donc par une intégration dans l'offre locale, plutôt que par une substitution.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 59,7 milliards d'€
- En provenance de France : 7,1 milliards d'€



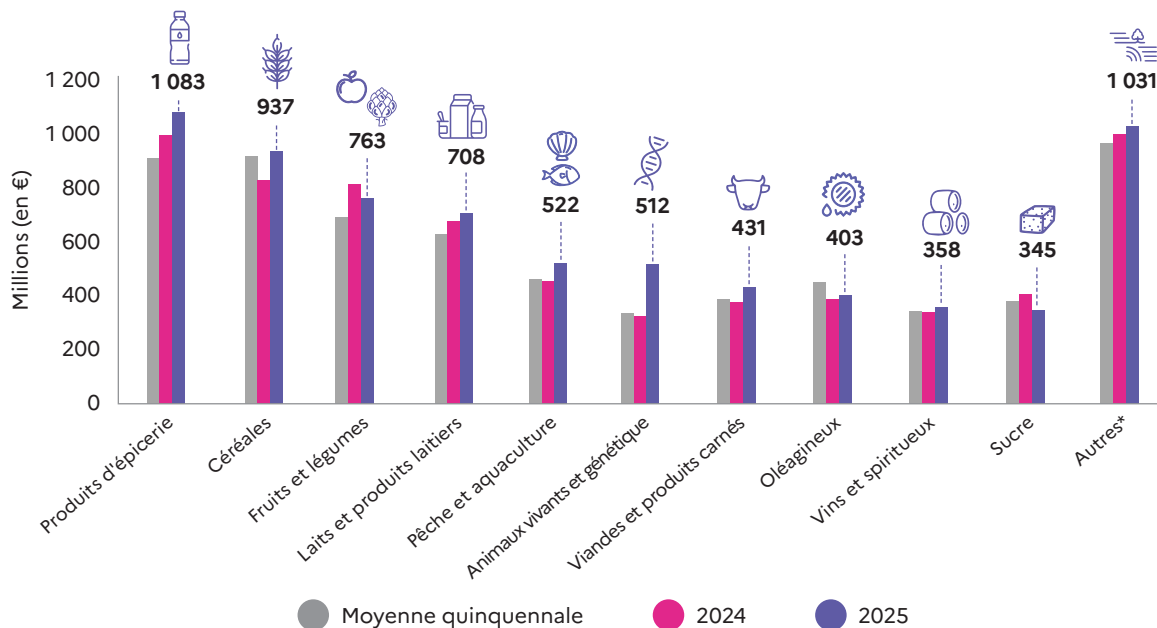
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 17,6 milliards d'€
- Avec la France : + 4,6 milliards d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations ont augmenté de 7,4 % entre 2024 et 2025, totalisant 7,1 Md€. À l'exception des fruits et légumes (- 6,4 %) et du sucre (- 14,7 %), les importations de toutes les filières ont augmenté, en particulier les animaux vivants et génétique (+ 59,5 %). Les deux premiers postes d'importation, produits d'épicerie et céréales ont également connu une hausse respective de + 8,3 % et + 13 %. Parmi la catégorie autres, l'alimentation animale représente près de 5 % des importations espagnoles totales.



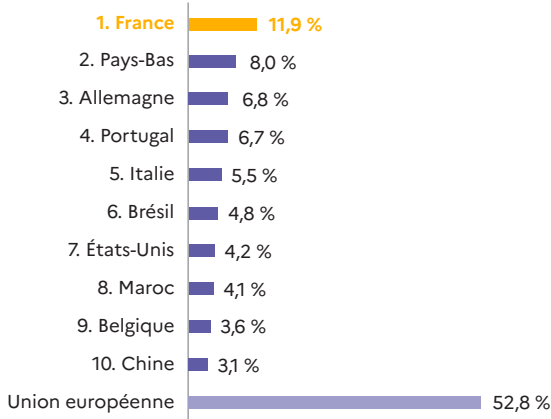
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (4,7 % des importations totales ; 334 millions €), préparations alimentaires (3,1 % ; 219 millions €), graines à semer (1,3 % ; 93 millions €).

Source : Agencia Tributaria (Espagne), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

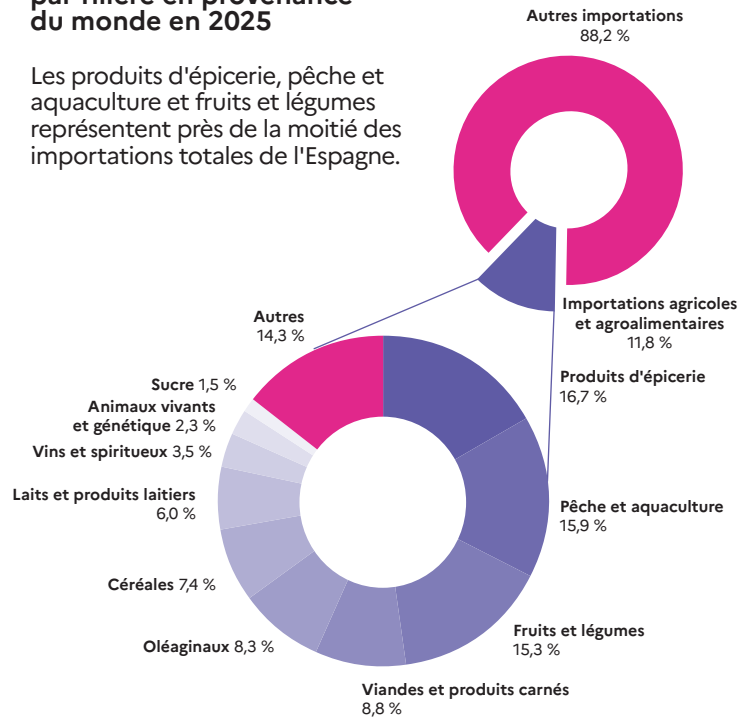
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Plus de la moitié des produits importés par l'Espagne provient de l'Union européenne. Les cinq premiers fournisseurs du pays sont ainsi européens avec en tête de liste la France (11,9 % de part de marché) et les Pays-Bas (8 %).



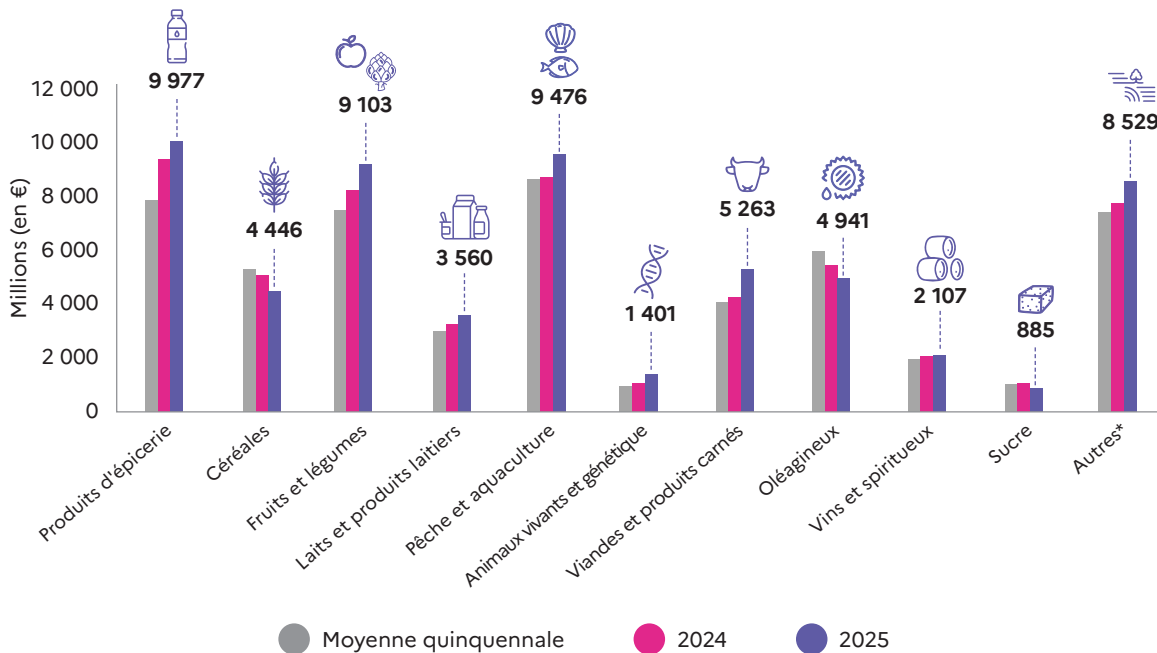
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les produits d'épicerie, pêche et aquaculture et fruits et légumes représentent près de la moitié des importations totales de l'Espagne.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations espagnoles en provenance du monde ont enregistré une augmentation de 6,8 % entre 2024 et 2025, due notamment à une hausse de trois principaux postes : les produits d'épicerie (+ 7,3 %), les fruits et légumes (+ 11,5 %) et la pêche et aquaculture (+ 9,5 %). Les importations de céréales et oléagineux ont quant à elles diminué respectivement de 11,7 % et 8,7 % sur la même période.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (3,2 % des importations totales ; 1,9 milliard €), préparations alimentaires (2,3 % ; 1,4 milliard €), alimentation animale (1,9 % ; 1,1 milliard €).

Source : Agencia Tributaria (Espagne), d'après Trade Data Monitor

Produits d'épicerie ;
16,7 %, 10 milliards €

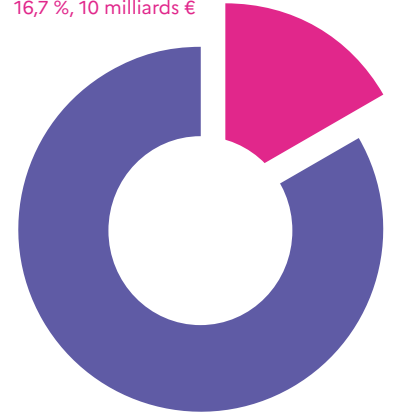
IMPORTATIONS ESPAGNOLES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

UN MARCHÉ GLOBAL EN CROISSANCE

Les importations espagnoles de produits d'épicerie présentent des chiffres prometteurs, mais différenciés selon le produit.

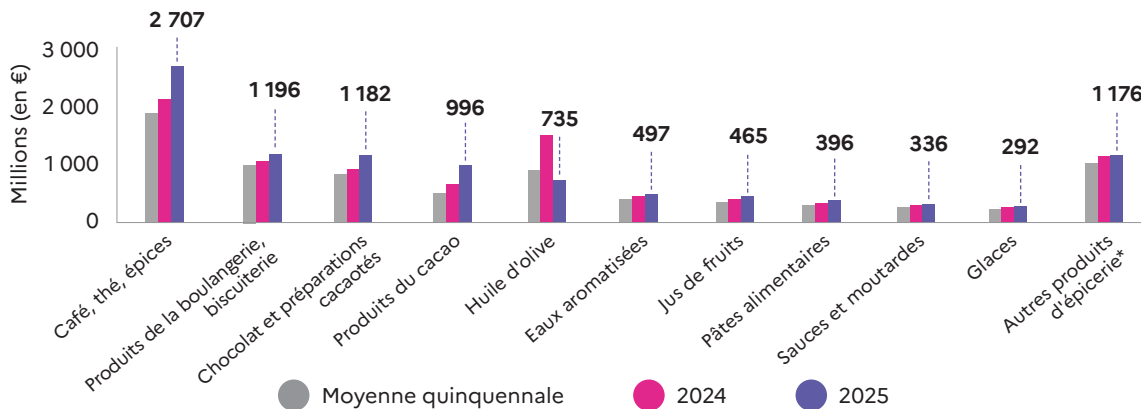
Ainsi, les achats de matières premières destinées à l'industrie espagnole, comme le café ou le cacao, ont fortement progressé sous l'effet de la hausse des cours mondiaux, ce qui explique en partie l'augmentation de ce poste. Les importations d'huile d'olive ont également augmenté en volume et en valeur ces dernières années, afin de compenser les effets des sécheresses de 2023 et 2024 qui ont fortement affecté la production nationale, pourtant la plus importante au monde. La situation s'est toutefois normalisée en 2025.

En dehors de ces produits, de réelles opportunités se dessinent sur des segments en croissance tels que les produits de boulangerie et de biscuiterie, les glaces, les eaux minérales ou encore les confitures. Sur ces marchés, l'innovation ainsi que l'origine française constituent des atouts de différenciation.



Évolution des importations espagnoles des produits d'épicerie en provenance du monde

Les importations espagnoles de produits d'épicerie en provenance du monde ont connu une hausse de 7,3 % entre 2024 et 2025, due à une augmentation de tous les produits à l'exception de l'huile d'olive (- 51,5 %). Le café, thé et épices, représentent 27 % des produits importés, étant ainsi le 1^{er} poste de la filière à l'importation (+ 25,7 %).

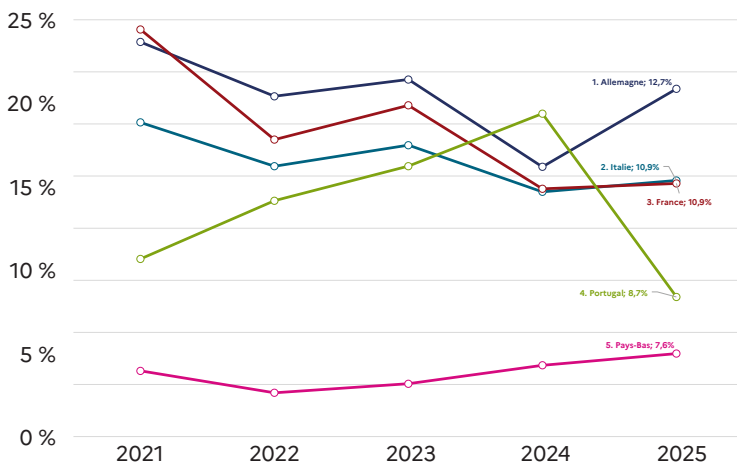


*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : sucreries (2,6 %), essences de café, thé (2,3 %), céréales soufflées (1,8 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie les cinq dernières années

Le Portugal enregistre une baisse de 3,5 points de part de marché entre 2024 et 2025, ce qui le fait reculer de la première à la quatrième place des fournisseurs.

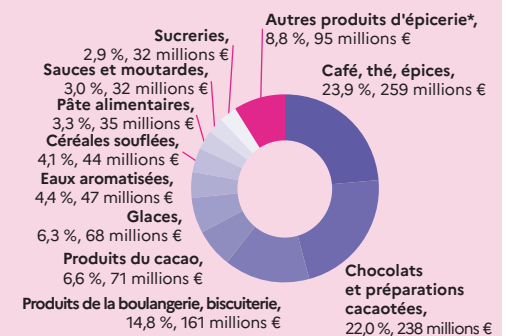
À l'inverse, l'Allemagne progresse de 1,5 point et devient le premier fournisseur, avec 12,7 % de part de marché. Elle est suivie de l'Italie et de la France, toutes deux à 10,9 %.



Source : Agencia Tributaria (Espagne), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations espagnoles de produits d'épicerie en provenance de France en 2025

Les importations de produits d'épicerie, en augmentation de 8,3 % entre 2024 et 2025, sont composées à plus de 60 % de café, thé et épices (23,9 %), chocolat et préparations cacaotées (22 %) et produits de la boulangerie et biscuiterie (14,8 %).



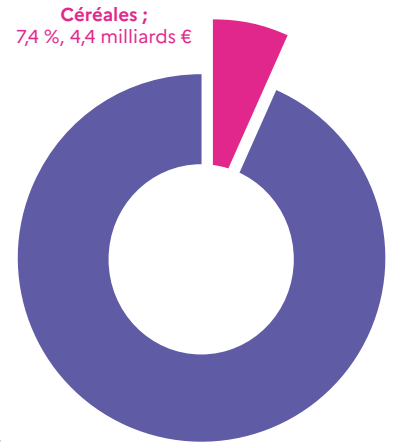
*Autres produits (2025) comprend : confitures (1,9 %), jus de fruits (1,7 %), eaux minérales (1,6 %).

IMPORTATIONS ESPAGNOLES DE CÉRÉALES

LES CÉRÉALES FRANÇAISES DE NOUVEAU EN TÊTE

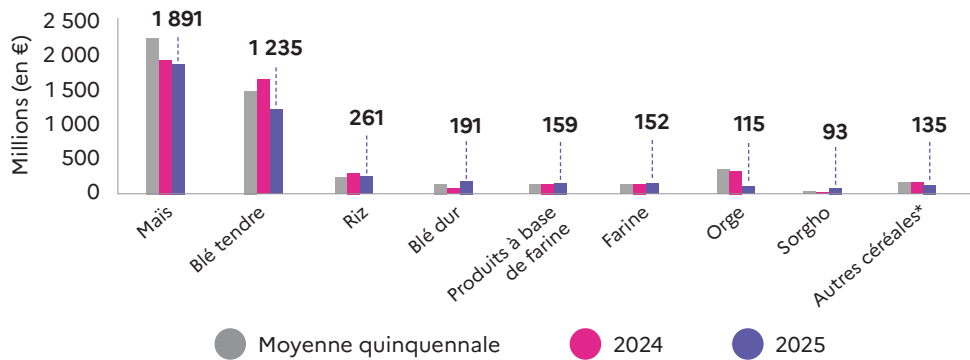
L'Espagne dépend fortement des importations de céréales, non seulement pour son industrie de la panification, mais surtout pour son important secteur de l'alimentation animale, qui soutient des filières d'élevage très développées dans les productions porcine, bovine et avicole.

Après avoir privilégié les origines ukrainiennes dans les premières années suivant l'invasion russe, la mise en place de nouvelles restrictions sur les importations de céréales en provenance d'Ukraine permet à la France de redevenir, en 2025, le premier fournisseur de l'Espagne. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de diversification des sources d'approvisionnement de l'industrie espagnole, influencée par un environnement géopolitique instable.



Évolution des importations espagnoles de céréales en provenance du monde

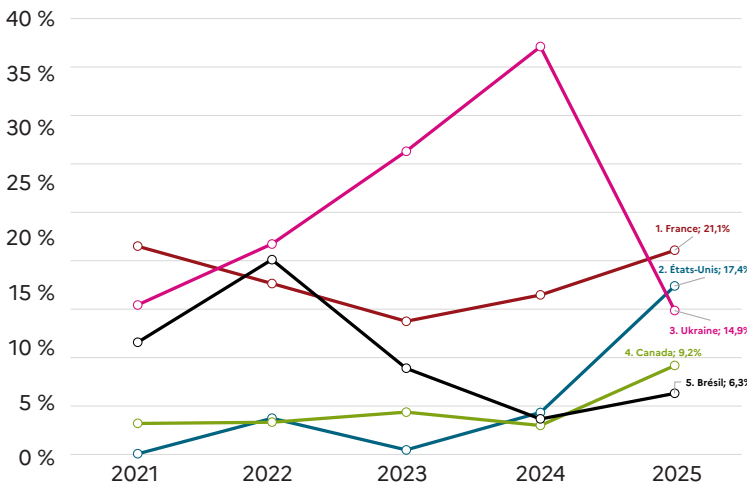
Les importations espagnoles de céréales, composées en grande partie de maïs (42,5 %) et de blé tendre (27,8 %), connaissent une forte diminution de 11,7 % entre 2024 et 2025. Cela est dû à des moissons espagnoles 2024 et 2025 de bons niveaux, alors que celle de 2023 fut l'une des plus basses des dernières années. On constate ainsi une baisse de 25,9 % des importations de blé tendre et de 66,3 % d'orge en 2025. À noter que le blé dur et le sorgho ont eux connu une hausse respective de 131,5 % et 614,3 % sur la même période.



*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : gruaux et semoules (1,1 %), grains travaillés (0,8 %), triticales (0,8 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de céréales des cinq dernières années

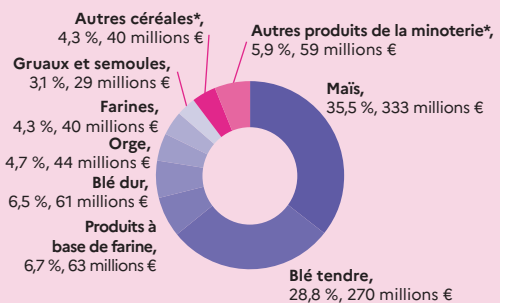
En 2025, tandis que les importations espagnoles de céréales depuis l'Ukraine ont fortement diminué (- 27,2 points), celles en provenance des États-Unis ont fortement augmenté (+ 13,1 points). Les États-Unis deviennent ainsi le 2^e fournisseur de l'Espagne en céréales (17,4 % de part de marché) derrière la France (21,1 %).



Source : Agencia Tributaria (Espagne), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations espagnoles de céréales en provenance de France en 2025

Les importations espagnoles en céréales françaises, en augmentation de 13 % en 2025, sont composées à près de deux tiers de maïs (35,5 %) et de blé tendre (28,8 %).



*Autres céréales et produits de la minoterie comprend notamment : résidus de blé (1,7 %), sorgho (1,6 %), autres céréales (1,1 %).



LE PREMIER IMPORTATEUR MONDIAL

Avec environ 340 M d'habitants et un PIB par habitant atteignant 92 500 \$ (le plus élevé parmi les pays dépassant les 10 M d'habitants), les États-Unis représentent en 2025 le 1^{er} importateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, devant la Chine. Ce marché, à la fois attractif et très concurrentiel, se distingue par une forte demande de produits à haute valeur ajoutée.

Puissance agricole majeure, le pays est également le 1^{er} exportateur mondial et figure parmi les tout premiers producteurs, derrière la Chine et l'Inde. Sa force repose non seulement sur de vastes terres agricoles ou prairies disponibles, mais aussi sur une productivité remarquable, soutenue par l'innovation technologique.

Si les exportations américaines restent dominées en volume par les produits de base (végétaux et animaux), la structure des importations reflète celle d'un pays à fort pouvoir d'achat, avide de produits renommés (vins, fromages, BVP), produits tropicaux (café, cacao, fruits) ou encore de produits de la mer. Les principales dépendances concernent les fruits et légumes, importés soit des pays voisins pour des raisons de coût, soit de l'hémisphère sud afin de répondre à une demande toute l'année de consommateurs aisés.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 206,9 milliards d'€
- En provenance de France : 5,5 milliards d'€



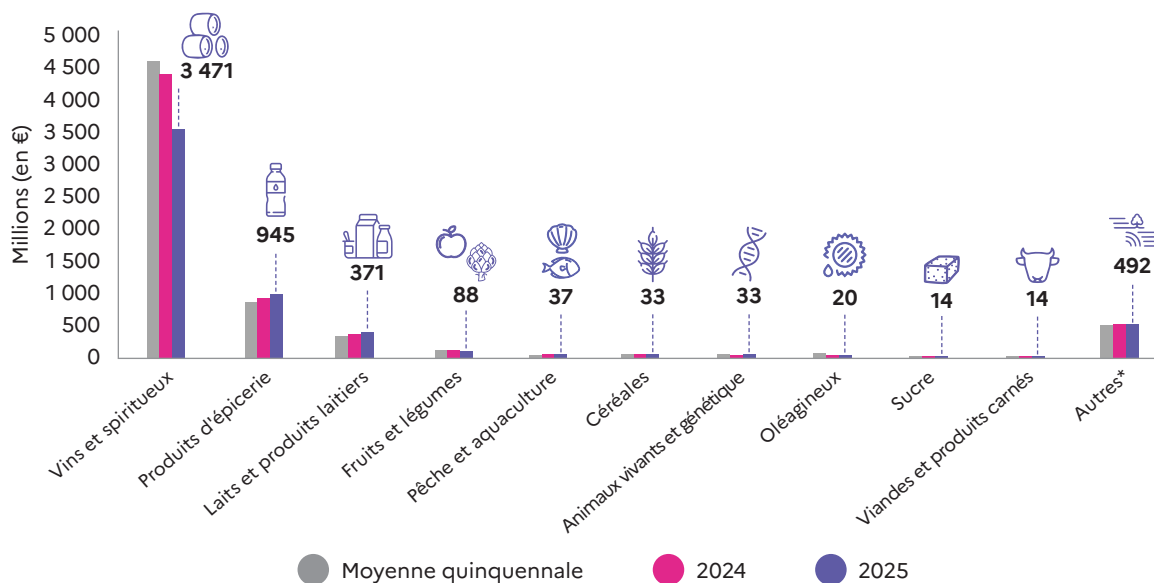
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -53,1 milliards d'€
- Avec la France : -4,9 milliards d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les États-Unis ont importé 5,5 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires français en 2025, soit une diminution de 12,3 % en une année. Cette chute est principalement due aux importations de vins et spiritueux passant de 4,3 à 3,5 Md€ entre 2024 et 2025 (-19,5 %), dans un contexte douanier (droits de douane) et financier (parité euro-dollar) instable. Elle est néanmoins à relativiser, car elle résulte à la fois d'achats de précaution fin 2024 et d'une tendance plus structurelle de baisse de la consommation de spiritueux.



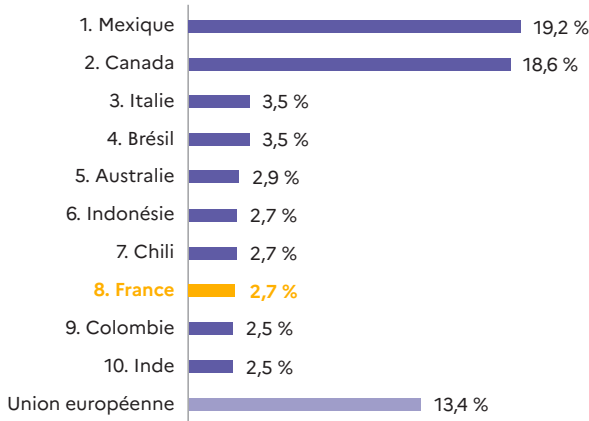
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (1,9 % des importations totales ; 105 millions €), sucs et extrait végétal (1,5 % ; 84 millions €), préparations alimentaires (1,1 % ; 61 millions €).

Source : United States Census Bureau (États-Unis), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

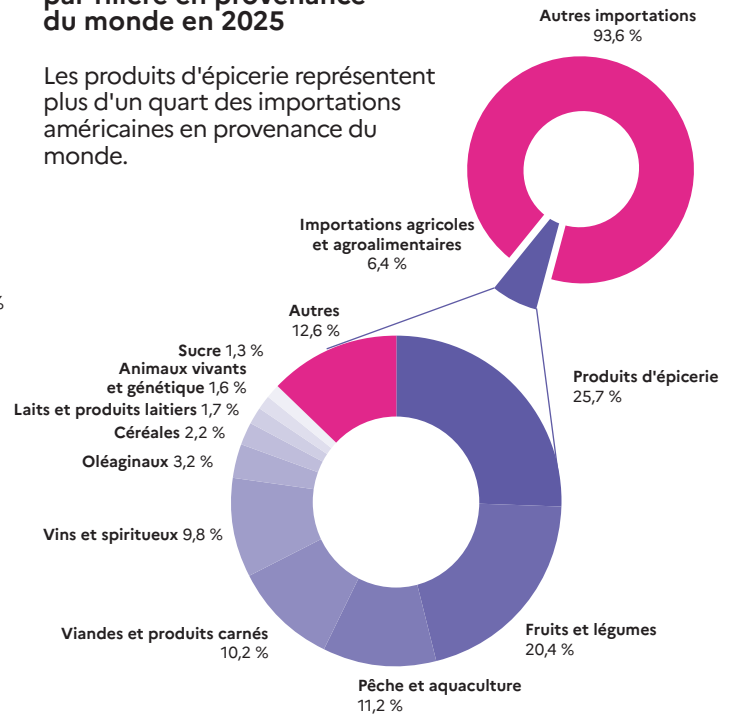
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Voisins géographiquement, le Mexique et le Canada restent en 2025 les deux principaux fournisseurs en produits agricoles et agroalimentaires des États-Unis, avec une part de marché respective de 19,2 % et de 18,6 %. La France continue de perdre du terrain, passant du 6^e au 8^e rang entre 2024 et 2025, du fait notamment d'un recul des ventes de Cognac et d'un positionnement mono-produits (vins et spiritueux).



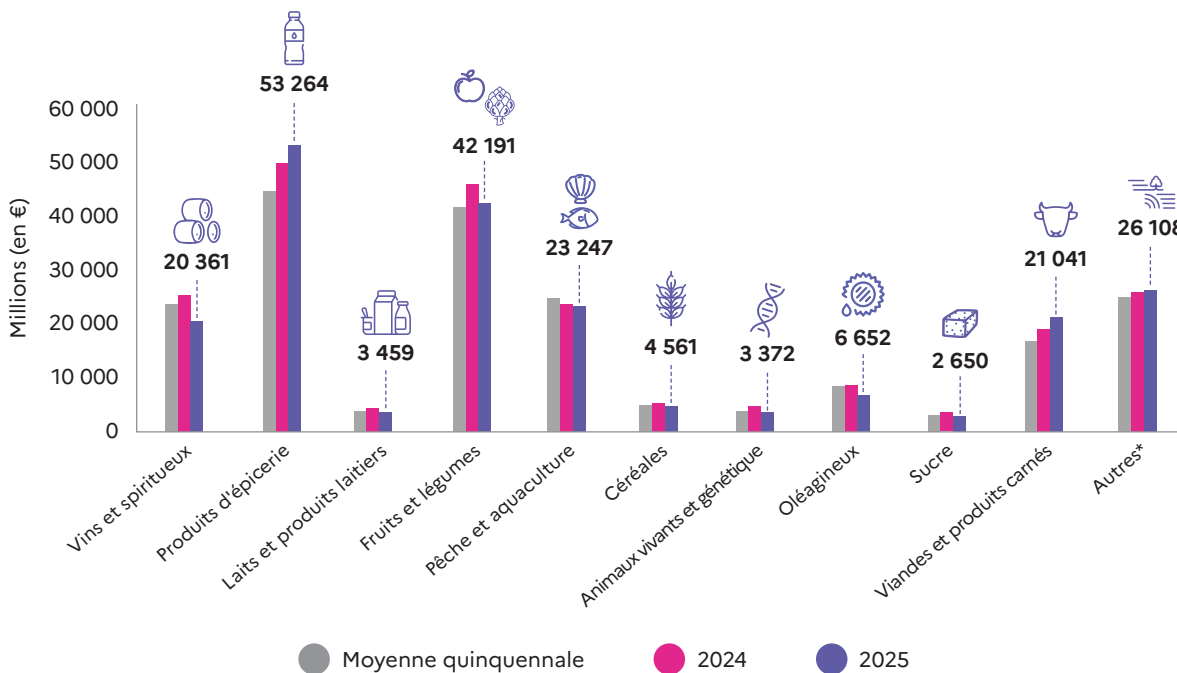
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les produits d'épicerie représentent plus d'un quart des importations américaines en provenance du monde.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations américaines en provenance du monde ont baissé de 3,44 % entre 2024 et 2025 pour s'établir à 206,9 Md€, notamment sous l'effet des importations de précaution en fin d'année 2024. Premier poste, les importations de produits d'épicerie continuent de progresser en valeur (effet prix café et cacao notamment), atteignant 53 Md€ en 2025, contre 32 Md€ en 2021.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (2,7 % des importations totales ; 5,5 milliards €), plantes vivantes (1,5 % ; 3,1 milliards €), tabacs (1,5 % ; 3,1 milliards €).

Source : United States Census Bureau (États-Unis), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

ENVOLÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les importations américaines de produits d'épicerie progressent fortement en 2025 (+ 74 % en valeur par rapport à 2024), une évolution largement tirée par des facteurs conjoncturels, à la fois politiques et économiques.

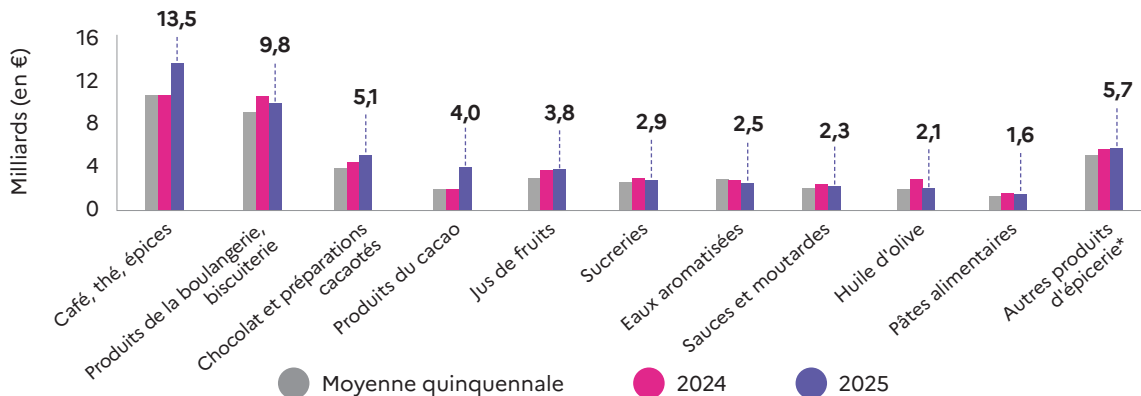
D'une part, la fin de l'année 2024 a été caractérisée par des achats de précaution, notamment sur certains produits comme l'huile d'olive, en prévision des hausses des droits de douane promises par le nouveau président élu, Donald Trump.

D'autre part, l'envolée des cours du café et du cacao a fortement contribué à la hausse en valeur des importations. Cette dynamique a profité aux grands pays producteurs d'Amérique du Sud, tels que le Brésil et la Colombie, qui renforcent leur positionnement sur le marché américain, toujours largement dominé par ses deux pays voisins : le Canada et le Mexique.



Évolution des importations américaines des produits d'épicerie en provenance du monde

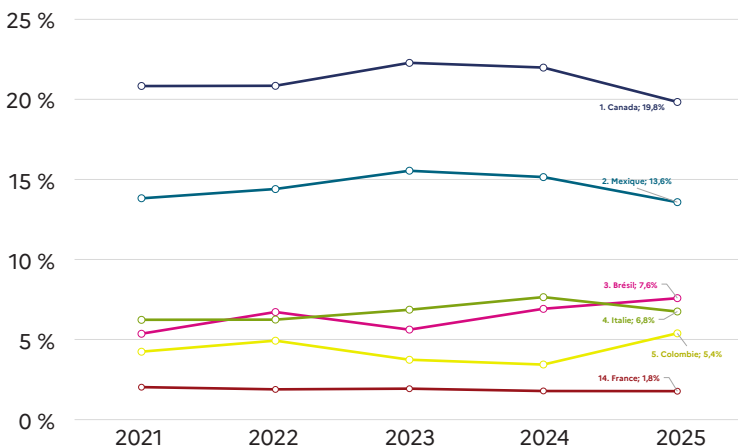
La progression des importations de produits d'épicerie de 74 % entre 2024 et 2025 s'explique principalement par un effet-prix avec l'envolée du prix du café et du cacao. Premier en 2024, les produits de la boulangerie, viennoiserie, biscuiterie sont de fait relegués au second rang avec 9,8 Md€ d'importation en 2025, soit une baisse en valeur de 6,2 % en une année.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : extraits de café, thé (2,7 %), eaux minérales (1,6 %), céréales soufflées (1,6 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie les cinq dernières années

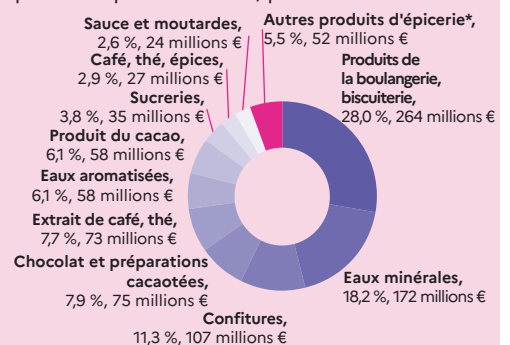
Les importations de produits d'épicerie proviennent majoritairement du continent américain, les trois premiers fournisseurs en valeur étant le Canada, le Mexique et le Brésil. Ce dernier poursuit sa progression, porté par la hausse du prix du café, comme la Colombie qui grinte 2 points de pourcentage. Au 4^e rang, l'Italie est le 1^{er} fournisseur européen grâce au succès de ses produits typiques (huile d'olive, pâtes, sauces).



Source : United States Census Bureau (États-Unis), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations d'eaux aromatisées en provenance de France ont fortement baissé en 2025 pour s'établir à 58 M€ (- 17,8 %), passant du 4^e au 6^e poste. Les produits de la boulangerie, viennoiserie, biscuiterie importés de France se maintiennent à la première place en 2025, pour 264 M€.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : jus de fruits (1,8 %), céréales transformées (0,9 %), glaces (0,8 %).

IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE VINS ET SPIRITUEUX

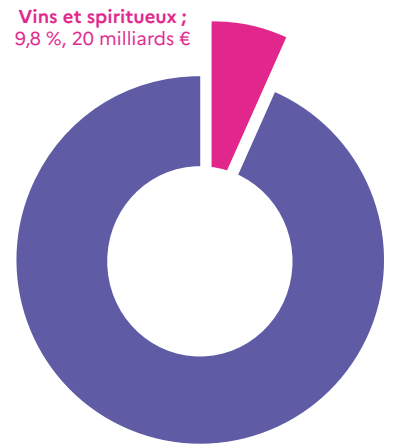
PREMIER MARCHÉ DE LA FRANCE

Les importations américaines de vins et spiritueux reculent fortement en 2025 (-19,0 % par rapport à 2024), dans un contexte marqué à la fois par des facteurs conjoncturels liés à l'élection présidentielle de Donald Trump et par des évolutions structurelles de la demande.

Une partie de cette baisse s'explique par des achats de précaution réalisés fin 2024, notamment sur les vins tranquilles, en anticipation d'un relèvement des droits de douane. Ce phénomène a mécaniquement entraîné un creux des importations en 2025.

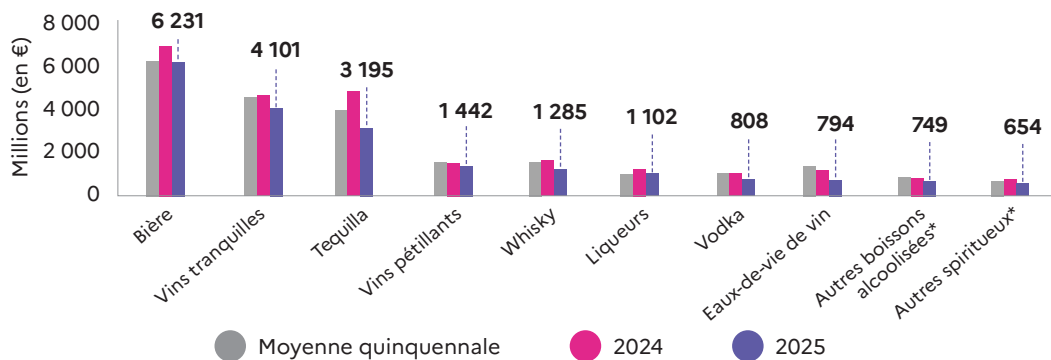
Par ailleurs, le recul des spiritueux traduit une tendance plus lourde de consommation, avec un glissement progressif vers des boissons moins alcoolisées, telles que les ready-to-drink, qui gagnent rapidement des parts de marché aux États-Unis.

Dans ce contexte, les marchés des vins et des spiritueux restent très différents. Le segment des vins est largement dominé par la France (38,4 % de part de marché), suivie de l'Italie (32,6 %), tandis que celui des spiritueux est principalement porté par le Mexique (43,1 %), devant la France (16,8 %).



Évolution des importations de vins et spiritueux en provenance du monde

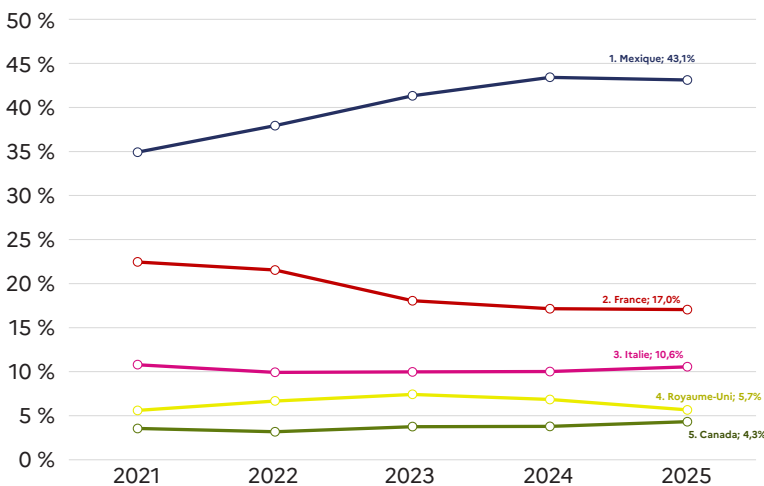
Les importations américaines de vins et spiritueux sont à la baisse en 2025 (-19,0 % par rapport à 2024), atteignant 20,4 Md€. Tous les produits sont concernés, au premier chef la bière (-10,5 %), les vins tranquilles (-12,6 %) et la tequila (-34,3 %). En 4^e position, les importations de vins pétillants décrochent de 8,8 %, restant néanmoins la baisse la moins importante des boissons alcoolisées (1,4 Md€).



*Autres boissons alcoolisées et spiritueux (2025) comprend notamment : cidre, poiré, hydromel (1,8 %), alcool éthylique > 80 % vol. (1,8 %), gin (1,3 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des cinq dernières années

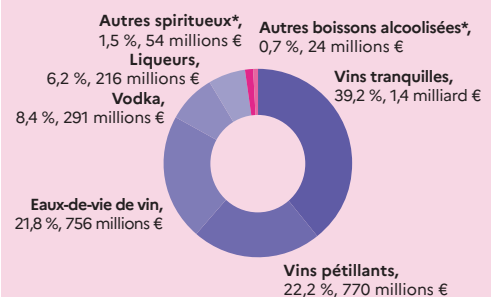
Le marché des vins et spiritueux reste dominé par le Mexique, dont la part de marché se stabilise à 43,1 % en 2025, devant la France en 2^e position avec 17,0 %, contre 22,5 % en 2021. Ces deux pays occupent toutefois des segments distincts : le Mexique est le 1^{er} fournisseur de spiritueux (tequila), tandis que la France est le 1^{er} fournisseur de vins, (tranquilles et pétillants).



Source : United States Census Bureau (États-Unis), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Plus de 60 % des importations américaines en provenance de France concernent les vins tranquilles et pétillants en 2025, en baisse de 7,9 % en une année. En troisième position, les importations d'eaux-de-vie de vin françaises représentent 756 M€ en 2025.



*Autres vins et spiritueux (2025) comprend notamment : whiskies (0,4 %), rhum (0,3 %), gin (0,2 %).



UN CONTEXTE AGRICOLE ITALIEN MARQUÉ PAR LES JEUX SANITAIRES ET COMMERCIAUX

Après les épisodes climatiques extrêmes de 2023 (inondations en Émilie-Romagne) et de 2024 (sécheresse dans le sud de l'Italie), l'année 2025 a retrouvé des conditions de production agricole globalement normales en Italie.

Deux sujets ont toutefois particulièrement marqué les préoccupations du secteur agricole et agroalimentaire. D'une part, le contexte sanitaire lié à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a conduit les autorités italiennes à renforcer temporairement les conditions d'introduction de bovins français, affectant les échanges de jeunes bovins (broutards) entre la France et l'Italie, premier marché d'exportation de la filière. D'autre part, les nouveaux droits de douane américains instaurés à l'été 2025 ont pesé sur les exportations italiennes, en particulier celles du vin, fortement dépendantes du marché américain.

Enfin, les débats autour de l'accord UE-MERCOSUR ont mis en évidence les tensions entre opportunités d'exportation et protection des filières sensibles, renforçant la position italienne en faveur d'une PAC plus protectrice et d'une politique commerciale européenne davantage attentive aux productions agricoles stratégiques.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 72 milliards d'€
- En provenance de France : 8,2 milliards d'€



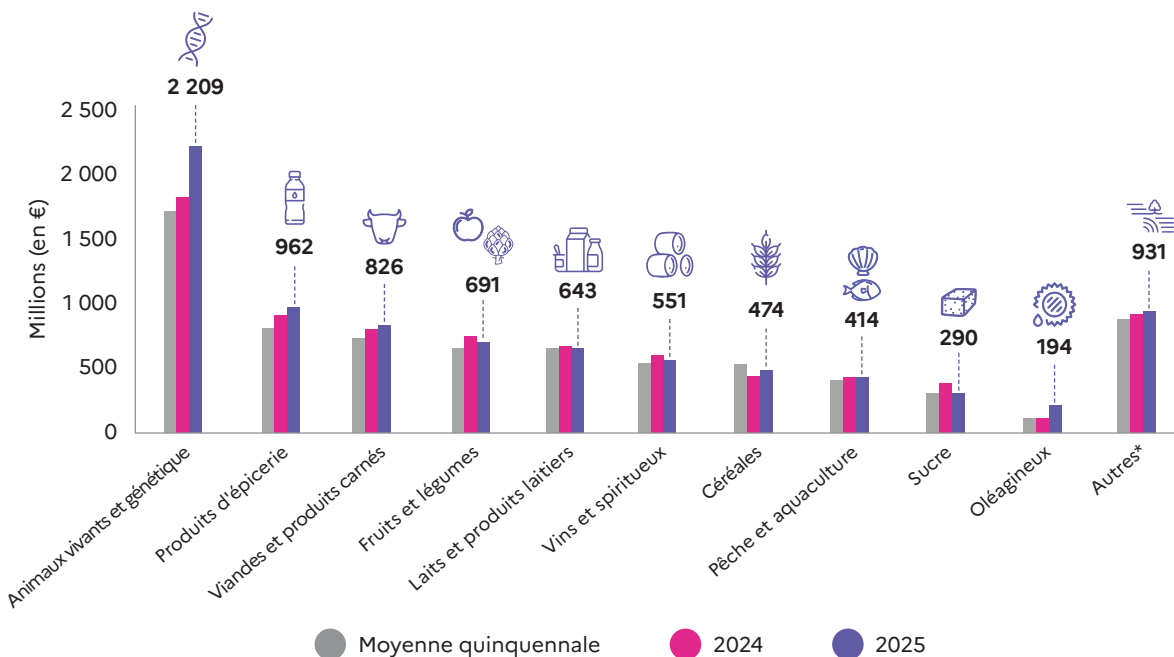
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 251 millions d'€
- Avec la France : - 274 millions d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations italiennes en provenance de France sont en augmentation de 6,4 % entre 2024 et 2025 et atteignent pour la 1^{re} fois 8,2 Md€. Le poste des animaux vivants et génétique (1^{er} poste avec 27 % des importations totales) connaît notamment une hausse de 22,6 % sur la période. À noter également une multiplication par deux des importations d'oléagineux sur la période.



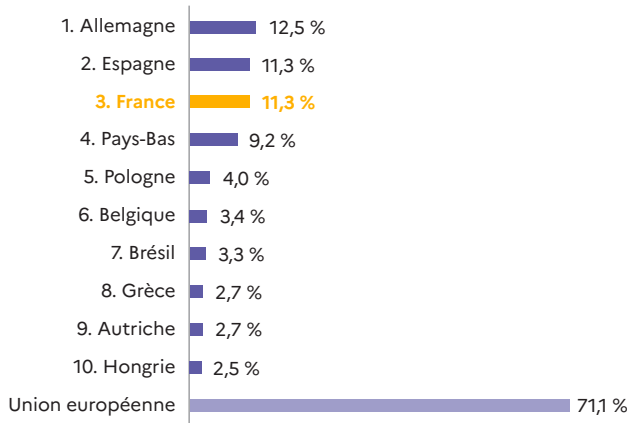
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (3,8 % des importations totales ; 308 millions €), préparations alimentaires (1,5 % ; 118 millions €), semences (1,2 % ; 96 millions €).

Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

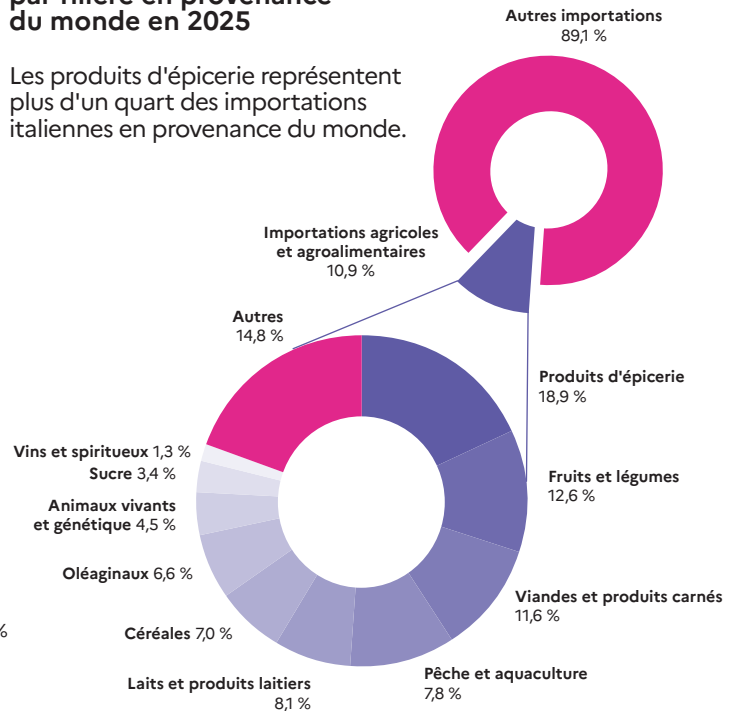
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les produits importés par l'Italie proviennent à plus de 70 % de l'Union européenne. Les 3 premiers fournisseurs du pays ont des parts de marché relativement similaires : l'Allemagne 12,5 %, l'Espagne 11,3 % et la France 11,3 % également, mais avec des importations en valeur légèrement plus faibles.



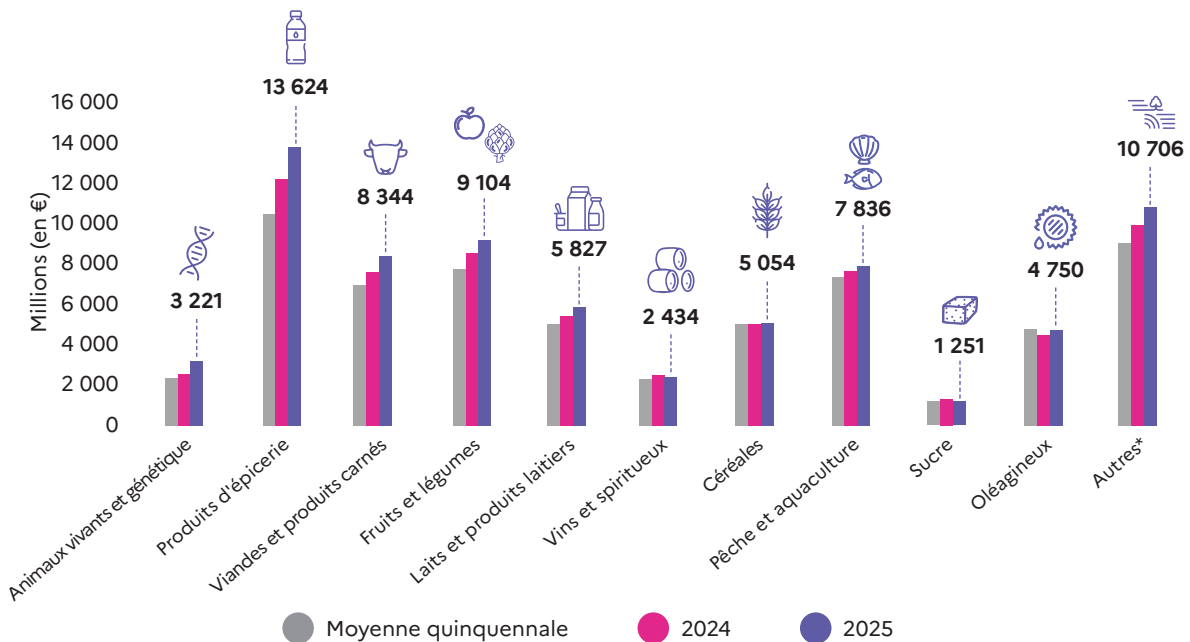
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les produits d'épicerie représentent plus d'un quart des importations italiennes en provenance du monde.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations italiennes en provenance du monde connaissent une augmentation de 7,8 % entre 2024 et 2025. L'ensemble des filières connaissent une hausse de leurs importations à l'exception des vins et spiritueux (- 4,5 %) et du sucre (- 9,2 %). Les produits d'épicerie, 1^{er} poste d'importation, connaît notamment une augmentation de 12,9 % sur la période.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (4,5 % des importations totales ; 3,2 milliards €), alimentation animale (2,2 % ; 1,6 milliard €), préparations alimentaires (1,6 % ; 1,2 milliard €).

Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

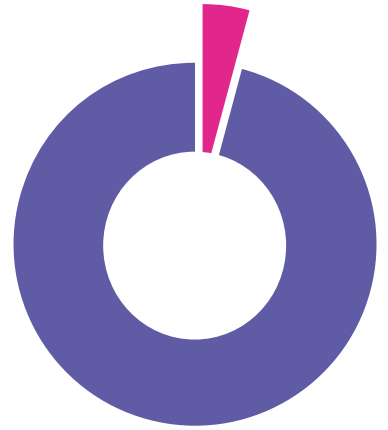
IMPORTATIONS ITALIENNES D'ANIMAUX VIVANTS ET GÉNÉTIQUE

UN MARCHÉ FRAGILISÉ TEMPORAIREMENT PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

En 2025, les exportations de jeunes bovins français (broutards) vers l'Italie (1er débouché à l'export de la filière avec près de 800 000 têtes et près de 2 Md€ par an) ont été temporairement fragilisées par le contexte sanitaire lié à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

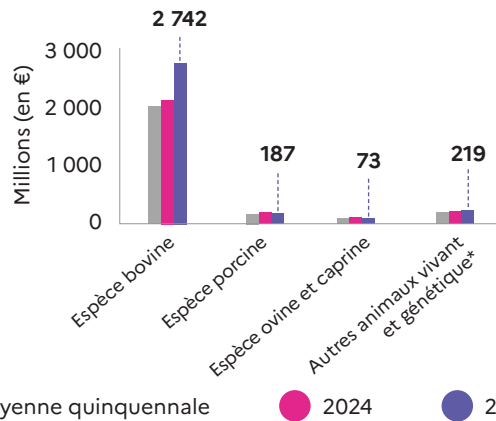
Alors que l'Italie avait maîtrisé, dès l'automne 2025, les foyers apparus en Sardaigne et dans une partie de la province de Mantoue grâce aux mesures d'abattage et de vaccination, la maladie s'est ensuite développée dans plusieurs régions françaises, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes puis dans le sud et le sud-ouest du territoire. Cette situation a conduit les autorités italiennes à renforcer les conditions sanitaires applicables aux introductions d'animaux français.

Dans ce contexte, la France et l'Italie ont engagé un travail étroit de coordination entre autorités vétérinaires afin de permettre une reprise progressive et sécurisée des échanges. En mai 2026, les flux commerciaux étaient quasiment revenus à la normale, en particulier pour les animaux issus des zones vaccinales les plus stabilisées.



Évolution des importations italiennes d'animaux vivants et génétique en provenance du monde

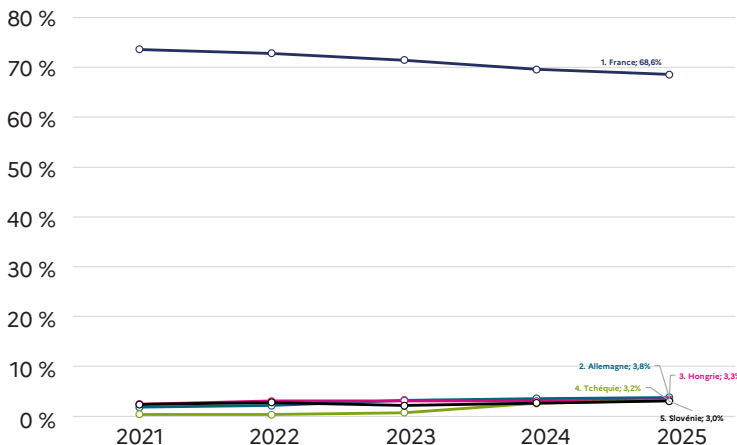
Les importations italiennes d'animaux vivants et génétique, en augmentation de 24,4 % sur un an, sont composées en très grande majorité (85 %) de bovins.



*Autres animaux vivants et génétique (2025) comprend notamment : espèce équine (1,9 %), volailles (1,9 %), sperme de taureaux (0,9 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs des animaux vivants et génétique des cinq dernières années

Bien que connaissant une perte de part de marché (- 1 point), la France demeure en 2025 le 1^{er} fournisseur d'animaux vivants et génétique de l'Italie avec 68,6 % de part, loin devant ses concurrents européens dont les parts de marché avoisinent les 3 %. Il faut en outre noter que les importations en valeur depuis la France sont cependant en augmentation de 22,6 %.

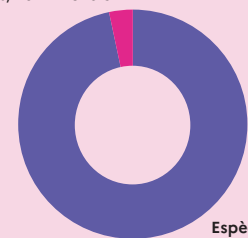


Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations d'animaux vivants et génétique en provenance de France, en augmentation de 22,6 % sur un an malgré une part de marché en baisse, sont en quasi-totalité composées de bovins.

Autres animaux vivants et génétique*,
3,2 %, 70 millions €



Espèce bovine,
96,8 %, 2,1 milliards €

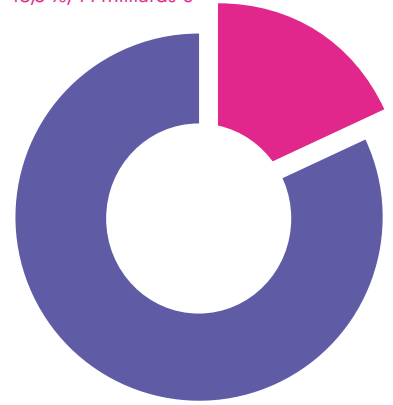
*Autres animaux vivants et génétique comprend notamment : espèce ovine et caprine (0,8 %), volailles (0,7 %), espèce équine (0,6 %).

Produits d'épicerie ;
18,9 %, 14 milliards €

IMPORTATIONS ITALIENNES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

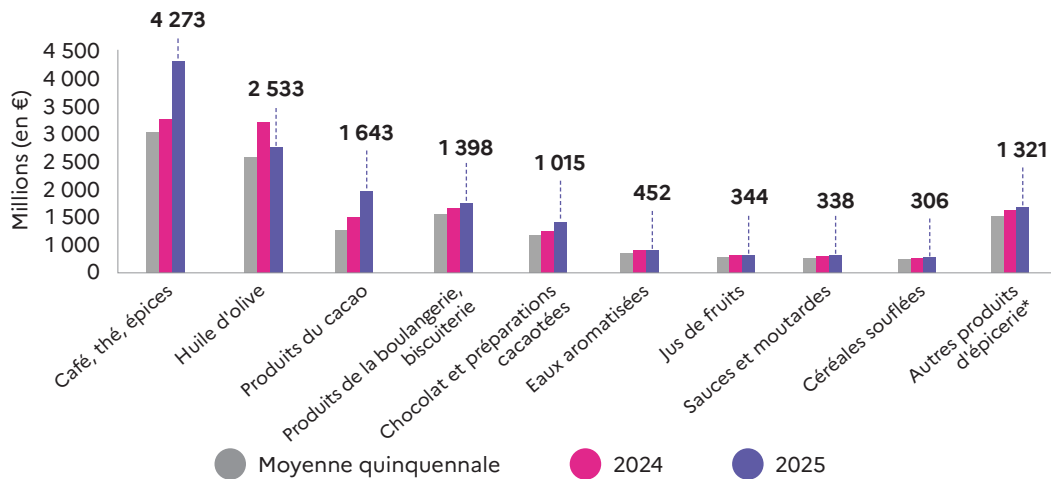
ENVOLÉE DU COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les importations italiennes de produits d'épicerie ont fortement progressé en 2025 (+ 12,9 %), atteignant plus de 13,6 Md€ contre 12,1 Md€ en 2024. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des cours mondiaux du cacao et du café, dont le Brésil a largement bénéficié en renforçant sa part de marché à 9,8 %, ce qui est fait le 3^e fournisseur de l'Italie.



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

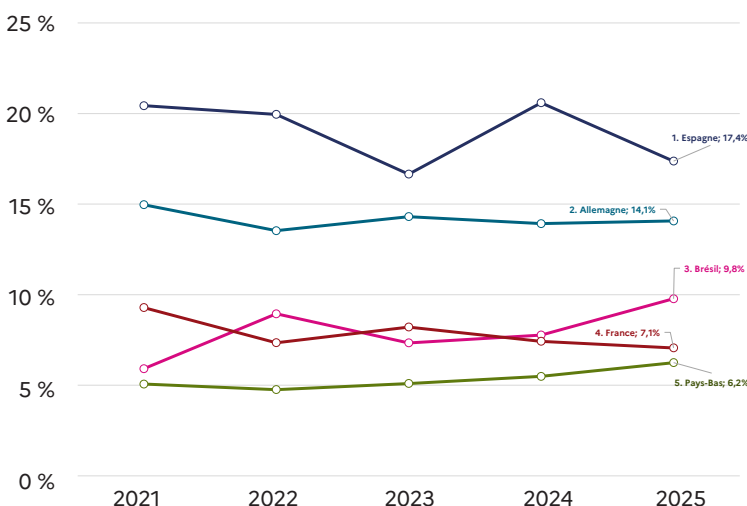
Les importations italiennes de produits d'épicerie en provenance du monde, composées à près de la moitié de café, thé et épices (31,4 %) et d'huile d'olive (18,6 %), sont en agmentation de 12,9 % entre 2024 et 2025. Tandis que les 1^{er} et 3^e postes connaissent une hausse importante de leurs importations (respectivement + 38 % et + 46,5 %) en raison de la hausse des prix du café et du cacao, le 2^e connaît une baisse de 16,4 % sur la période.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : sucrerie (1,9 %), confiture (1,3 %), essences de café, thé (1,1 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

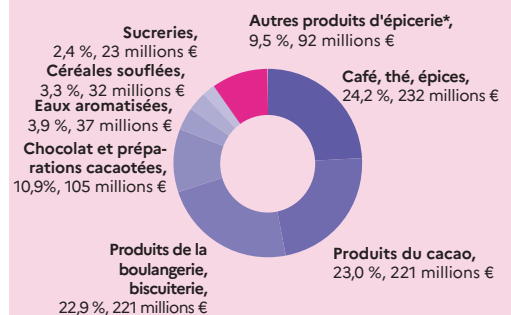
Malgré une baisse de ses parts de marché (- 3,2 points), l'Espagne demeure en 2025 le 1^{er} fournisseur de l'Italie devant l'Allemagne. Le Brésil connaît de son côté une hausse de 2 points de sa part de marché, se détachant de la France, dont la part diminue.



Source : Istituto nazionale di statistica (Italie), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les produits d'épicerie français importés sont représentés à près de trois quarts par trois produits : café, thé et épices (24,2 %), produits du cacao (23 %) et produits de la boulangerie et biscuiterie (22,9 %).



*Autres produits d'épicerie comprend notamment : glaces (1,7 %), sauces et moutardes (1,7 %), jus de fruits (1,4 %).



UN MARCHÉ MATURE EN MUTATION

Avec 124,6 M d'habitants, le Japon se caractérise par une population vieillissante (près de 29 % de plus de 65 ans) et très urbanisée (plus de 91 %). Ce profil démographique limite la dynamique de croissance des volumes de consommation, mais favorise une demande pour des biens à haute valeur ajoutée (qualité, sécurité, praticité). Le PIB par habitant s'élève à environ 33 800 \$ en 2024 (38^e rang mondial, derrière la France), mais avec un pouvoir d'achat stable et une forte capacité de dépense des ménages urbains.

Sur le plan agricole, le Japon reste structurellement dépendant des importations (taux d'autosuffisance alimentaire d'environ 38 % en calories) avec un déficit agroalimentaire supérieur à 68 Md€. Bien que performant sur certains segments comme le riz (quasi autosuffisant) ou certains produits horticoles, il dépend en revanche de l'étranger (notamment des États-Unis et de la Chine) pour les céréales, les oléagineux, les produits laitiers, les viandes et les produits de la mer.

Enfin, la société japonaise connaît des transformations structurelles (vieillesse, ménages plus petits, hausse de l'emploi féminin), qui renforcent la recherche de praticité et de qualité dans les produits. Le retour de l'inflation réduit toutefois les revenus réels, rendant les consommateurs plus sensibles aux prix, y compris sur les segments traditionnellement premium.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 68,1 milliards d'€
- En provenance de France : 1,7 milliard d'€



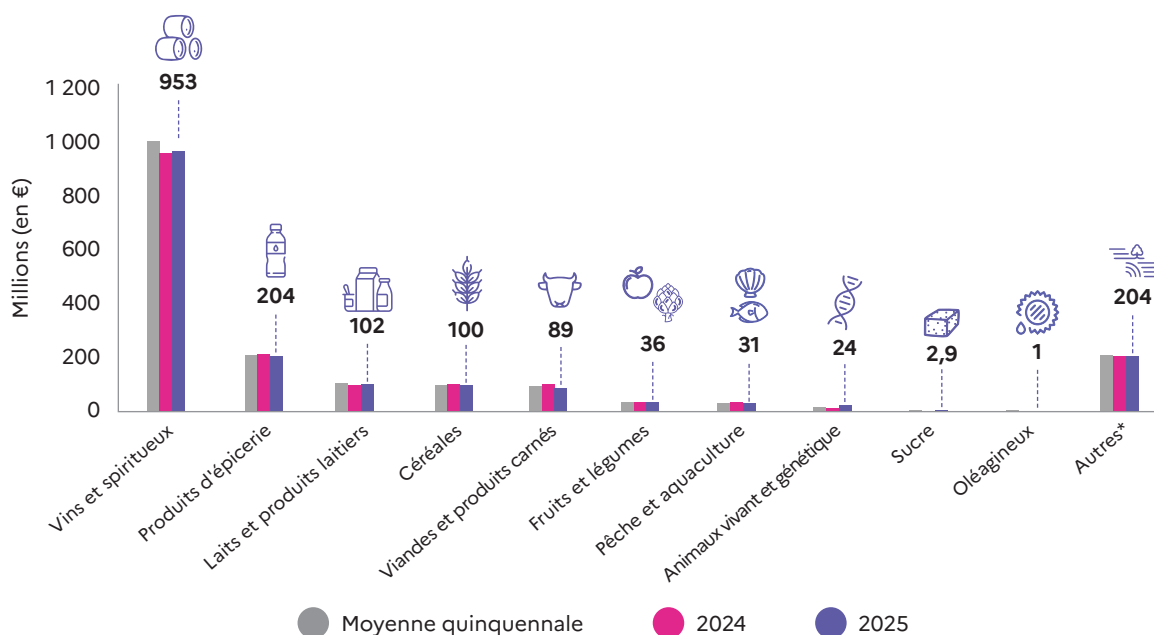
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -59,6 milliards d'€
- Avec la France : -1,7 milliard d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations japonaises depuis la France, composées sur les cinq dernières années à 54,6 % de vins et spiritueux, sont restées stables entre 2024 et 2025, ne diminuant que de 0,5 %. Sur cette même période, la filière animaux vivants et génétiques a connu une hausse importante de 69,5 % tandis que les oléagineux observent une baisse de 60,7 %.



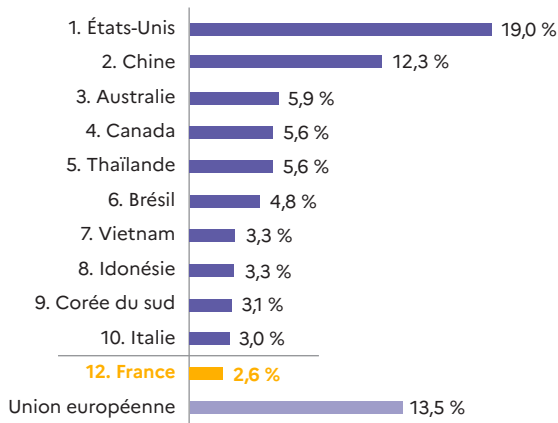
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (4,5 % des importations totales ; 78 millions €), tabacs (2,2 % ; 38 millions €), préparations alimentaires (0,9 % ; 15 millions €).

Source : Ministère des Finances (Japon), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

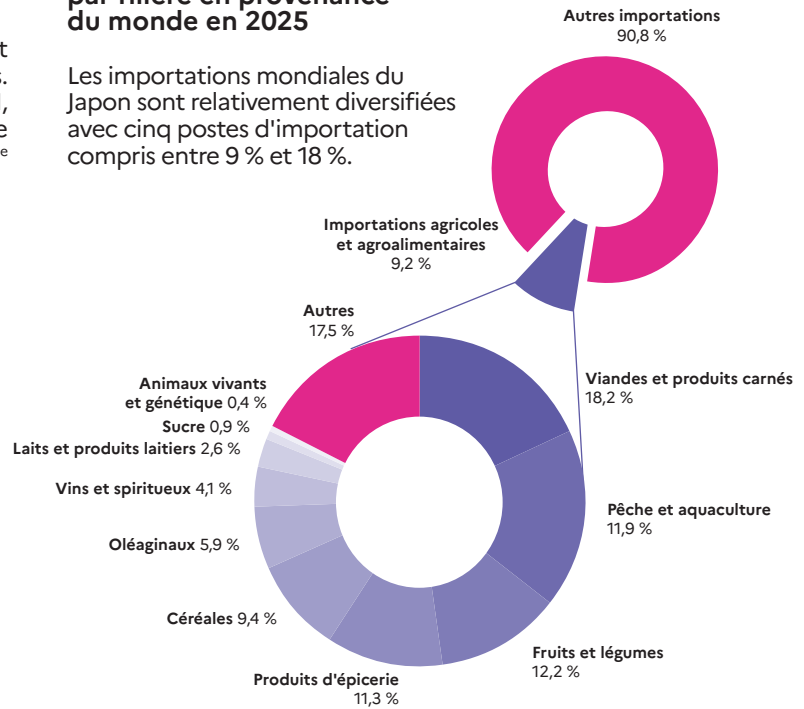
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les États-Unis (19,0 %) et la Chine (12,3 %) représentent à eux seuls près d'un tiers des importations japonaises. De son côté, la France a perdu trois rangs depuis 2021, passant de 9^e à 12^e fournisseur en 2025, malgré une part de marché stable. Le pays reste cependant le 2^e fournisseur européen, derrière l'Italie (10^e position).



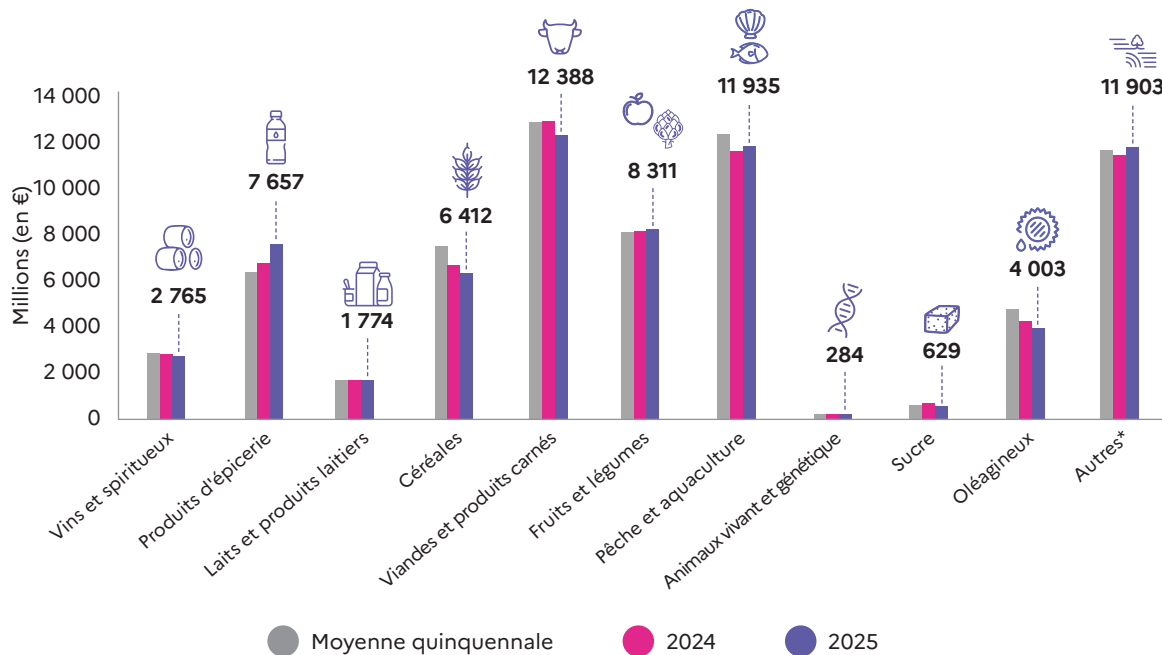
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les importations mondiales du Japon sont relativement diversifiées avec cinq postes d'importation compris entre 9 % et 18 %.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Après une baisse importante de ses importations entre 2022 et 2024 (-13,5 %), le Japon voit ses importations mondiales se stabiliser en 2025 (-0,03 %). Parmi les filières d'importation principales, on note notamment une diminution des viandes et produits carnés (-18,2 %) et une nette augmentation des produits d'épicerie (+12,1 %). Le tabac (catégorie autres) représente pas moins de 6,9 % des importations totales.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : tabacs (6,9 % des importations totales ; 4,7 milliards €), alimentation animale (1,5 % ; 1,0 milliard €), préparations alimentaires (1,2 % ; 796 millions €).

Source : Ministère des Finances (Japon), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS JAPONAISES DE VINS ET SPIRITUEUX

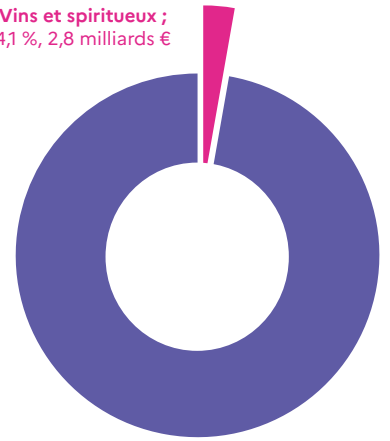
Vins et spiritueux ;
4,1 %, 2,8 milliards €

UN MARCHÉ DYNAMIQUE, SOUS CONTRAINTE DE CHANGE ET DE POUVOIR D'ACHAT

Le marché japonais des vins et spiritueux reste dynamique, avec des importations de vin atteignant environ 234 M de litres en 2025, pour une valeur proche de 252 Md de yens (soit 1,5 Md €). Malgré une légère baisse des volumes, la hausse en valeur traduit un recentrage vers des produits plus premium.

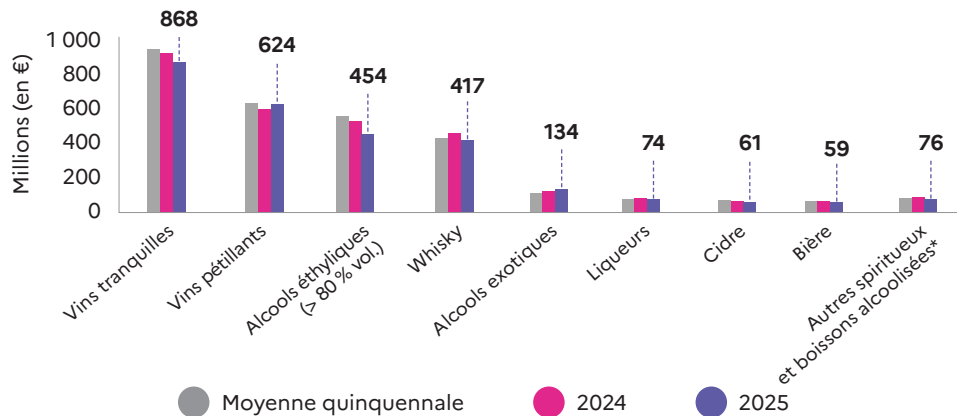
Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de demande toujours soutenue sur les segments qualitatifs, en particulier dans les circuits urbains et HORECA, portée par la reprise du tourisme. Elle intervient toutefois dans un environnement de yen faible, qui renchérit les importations et entraîne une hausse des prix sur le marché local.

Les importations japonaises de vins et spiritueux français vers le Japon s'élèvent à 953 M€ en 2025 et constituent le premier poste agroalimentaire français vers ce marché (54 % en valeur). La France reste ainsi le 1^{er} fournisseur de vin en valeur au Japon devant l'Italie et le Chili (le 2^e en volume).



Évolution des importations japonaises de vins et spiritueux en provenance du monde

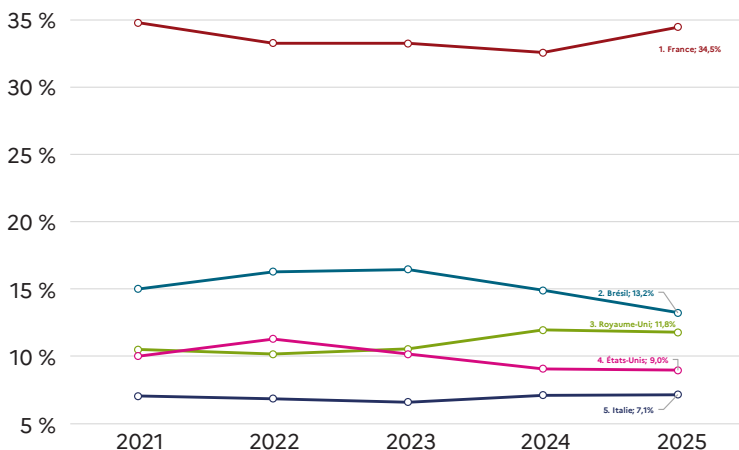
Les importations japonaises de vins et spiritueux, représentées à plus de 50 % de vins tranquilles et pétillants, sont en baisse de 5 % entre 2024 et 2025. Cela est dû à une baisse des importations de la plupart des produits, dont notamment les alcools éthyliques (-13,7 %) et whisky (-8,4 %). Les vins pétillants et alcools exotiques sont les seuls à faire exception avec une hausse respective de 4,4 % et 15 %.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : eaux-de-vie de vin (1,6 %), gin (0,5 %), rhum (0,5%).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des cinq dernières années

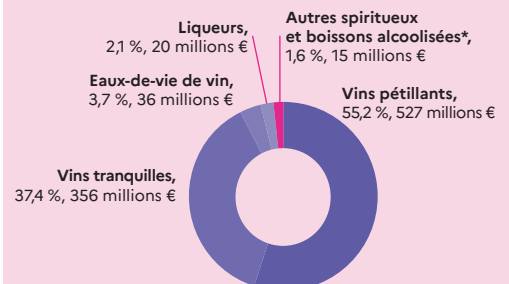
Tandis que les parts de marché de ses proches concurrents stagnent ou diminuent, celle de la France augmente de 0,9 point entre 2024 et 2025. La France demeure ainsi de loin le 1^{er} fournisseur en vins et spiritueux du pays.



Source : Ministère des Finances (Japon), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les vins pétillants (55,2 %) et tranquilles (37,4 %) représentent à eux seuls la plupart des importations japonaises de vins et spiritueux français.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées comprend notamment : cidres (0,9 %), alcools éthyliques > 80 % vol. (0,2 %), vermouths (0,2 %)

IMPORTATIONS JAPONAISES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

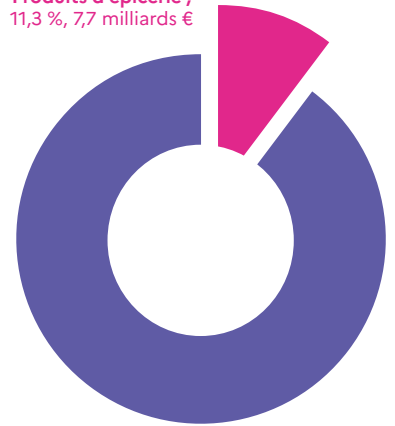
UN MARCHÉ PORTÉ PAR LE PREMIUM, MAIS SOUS PRESSION DES COÛTS

Le marché japonais de l'épicerie demeure dynamique, tiré par une demande soutenue pour les produits importés à forte valeur ajoutée. Le Japon dépend à plus de 60 % des importations pour son alimentation, certaines catégories étant particulièrement concernées. Le marché du café dépasse ainsi 2,8 Md€, tandis que celui du chocolat atteint environ 689 M€, avec une forte saisonnalité.

La demande est portée par des consommateurs urbains exigeants, attentifs à la qualité, à l'origine et à la dimension santé, ainsi que par le développement des circuits spécialisés et du e-commerce. Les produits européens, notamment français et italiens, bénéficient d'une image premium sur ces segments.

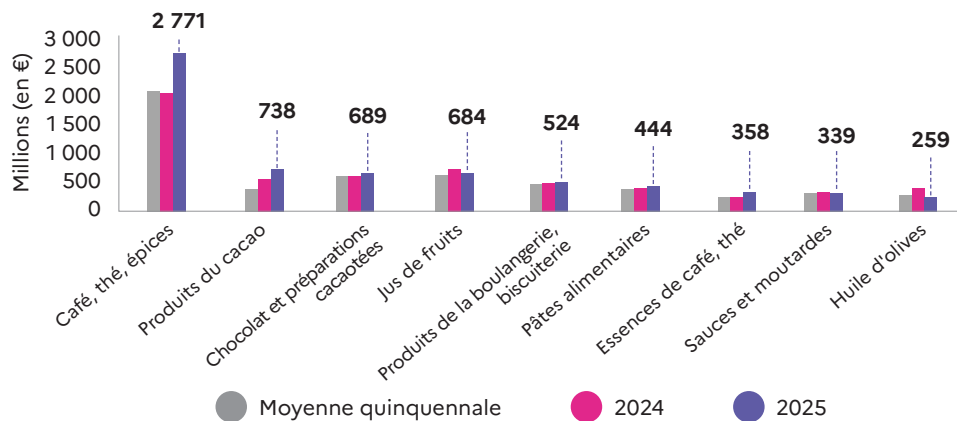
Toutefois, la filière est confrontée à un contexte macro-économique contraint : la faiblesse du yen renchérit fortement le coût des importations, tandis que le retour de l'inflation pèse sur le pouvoir d'achat des ménages. Il en résulte une polarisation accrue du marché, entre produits d'entrée de gamme et offres premium plus résilientes, ainsi qu'une intensification de la concurrence sur le rapport qualité-prix.

Produits d'épicerie ;
11,3 %, 7,7 milliards €



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

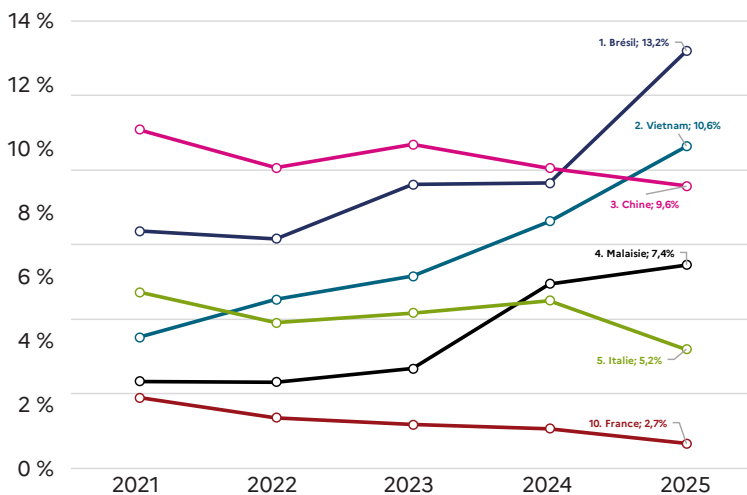
Les importations japonaises de produits d'épicerie connaissent une très forte hausse en 2025 (+ 12,1 %). Ceci est notamment dû à une augmentation de plus de 30 % de la catégorie café, thé et épices, qui représente plus d'un tiers des importations totales de produits d'épicerie.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : sucreries (2,1 %), miel (1,7 %), eaux minérales (0,9 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs du Japon de produits d'épicerie des cinq dernières années

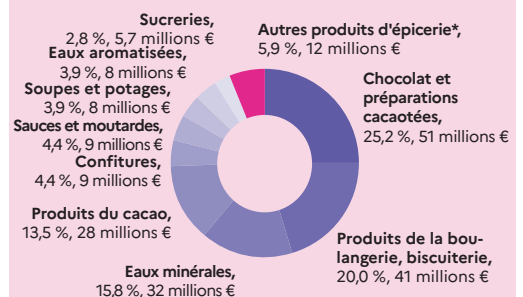
En 2025, le Brésil et le Vietnam sont passés, avec une hausse respective de leur part de marché de 3,6 points et 2 points, 1^{er} et 2^e fournisseur du Japon en produits d'épicerie. La Chine passe ainsi de 1^{er} à 3^e fournisseur, devant la Malaisie et l'Italie.



Source : Ministère des Finances (Japon), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations japonaises de produits d'épicerie français ont atteint 204 M€ en 2025. Elles sont composées à près de 75 % de quatre produits avec en tête les chocolats et préparations cacaotées (25,2 %) et les produits de la boulangerie, biscuiterie (20 %).



*Autres vins et spiritueux (2025) comprend notamment : whiskies (0,4 %), rhum (0,3 %), gin (0,2 %).



UNE PUISSANCE ÉCONOMIQUE ÉMERGEANTE MAIS DÉPENDANTE

Le Mexique est la 2^e économie d'Amérique latine et la 13^e mondiale en 2024, avec un PIB de plus de 1 800 Md\$ pour une population de près de 132 M d'habitants. Membre de l'OCDE et fortement intégrée aux États-Unis dans le cadre de l'ACEUM, le pays bénéficie d'opportunités importantes, notamment grâce au nearshoring, qui renforce son attractivité industrielle (en particulier dans l'automobile, l'électronique et l'agroalimentaire) en raison de sa proximité avec les États-Unis.

Malgré un faible chômage, l'économie reste marquée par une forte informalité (près de 54 %) et d'importantes inégalités sociales avec un tiers de la population sous le seuil de pauvreté, bien que celle-ci ait fortement reculé ces dernières années, passant de 41 % en 2018 à moins de 30 % en 2024.

Sur le plan agricole et agroalimentaire, le Mexique est à la fois un grand exportateur et un grand importateur. Il fournit massivement les États-Unis en fruits et légumes frais (avocats, tomates, baies), bière et bétail, tout en restant dépendant des importations américaines pour des produits de base, notamment les céréales et la viande de porc et de volaille. La rénovation de l'accord UE-Mexique, dont la signature est prévue cette année, s'inscrit dans un objectif de diversification des débouchés et des approvisionnements pour les filières mexicaines.

Nous avons constaté que les données concernant les déclarations commerciales du Mexique étaient erronées et sous-estimées. Ce phénomène, qui s'apparente selon les experts consultés à une dissimulation de données, semble avoir commencé en 2021.

Les chiffres présentés ont été retravaillés pour être les plus proches de la réalité, mais restent à observer avec prudence.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 41,6 milliards d'€
- En provenance de France : 438 millions d'€



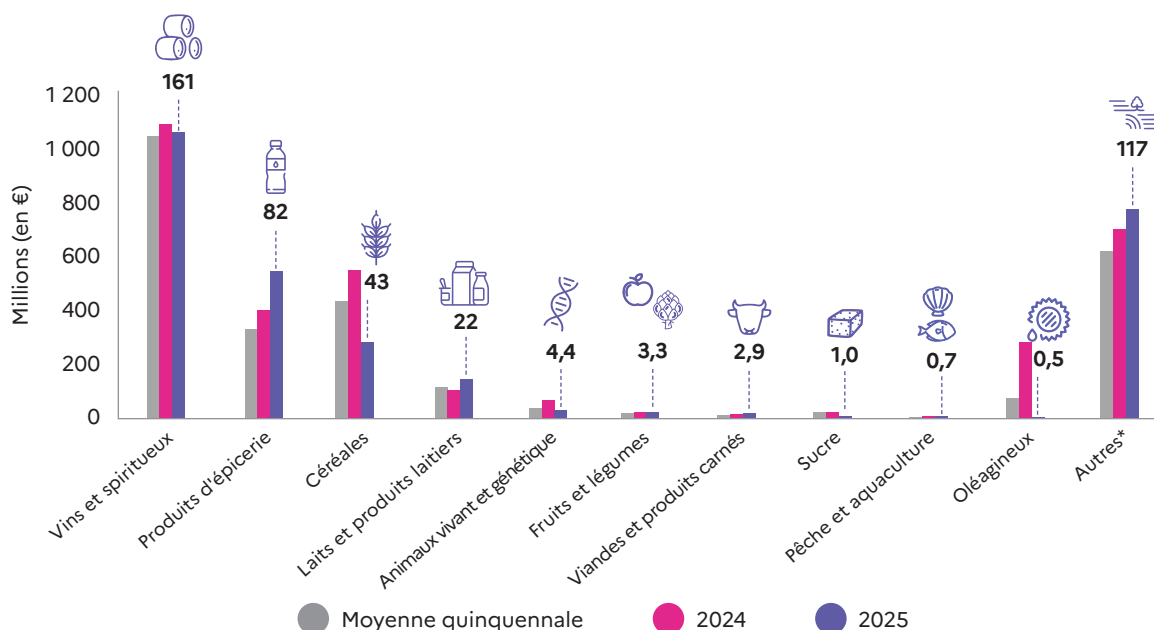
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 3,7 milliards d'€
- Avec la France : - 304 millions d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations mexicaines en provenance de France reculent de 11,1 % entre 2024 et 2025, principalement en raison de la diminution des achats de céréales et d'oléagineux. La catégorie « Autres », qui se classe au 2^e rang derrière les vins et spiritueux, est très majoritairement constituée d'alimentation animale (59 M€ de produits importés). Ce segment affiche une forte dynamique, sa valeur étant passée de 24 M€ en 2020 à 59 M€ en 2025.



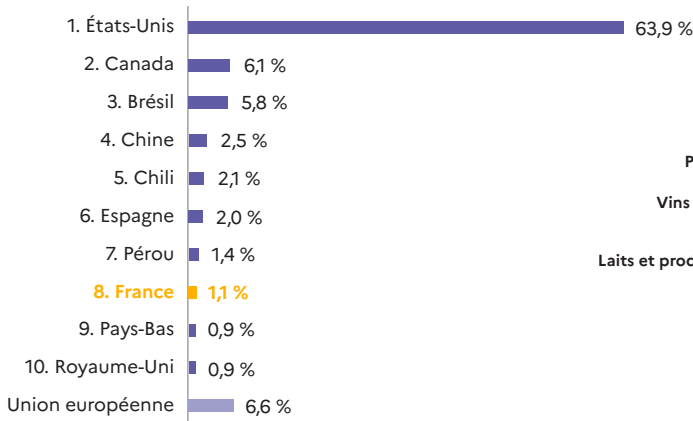
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (13,5 % des importations totales ; 59 millions €), graines à ensemercer (4,5 % ; 20 millions €), préparations alimentaires (2,2 % ; 9,6 millions €).

Source : Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Mexique), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

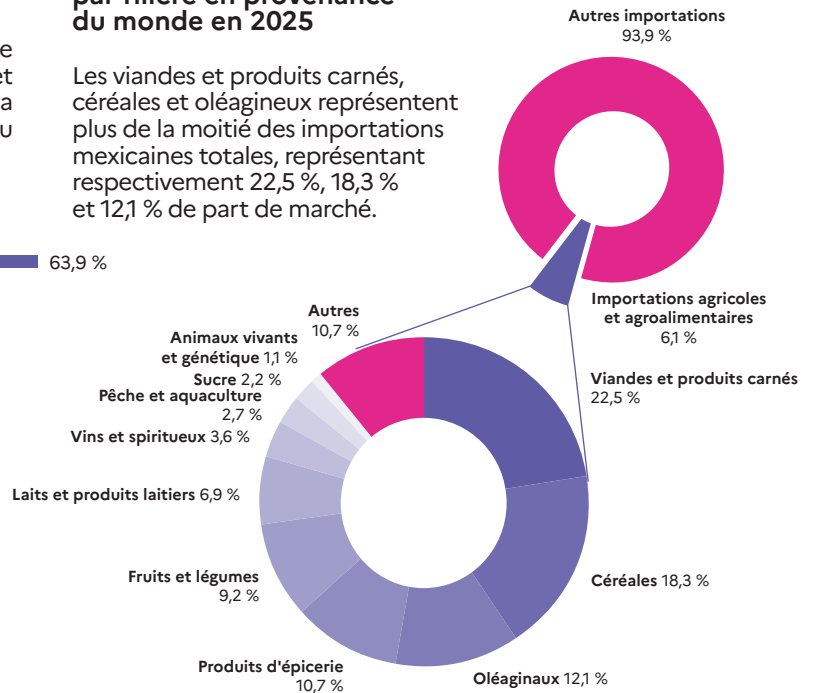
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

En 2025, les États-Unis demeurent de loin le 1^{er} fournisseur du Mexique en produits agricoles et agroalimentaires avec 63,9 %, loin devant le Canada (6,1 %). La France est quant à elle 8^e fournisseur du pays, soit le 2^e européen derrière l'Espagne.



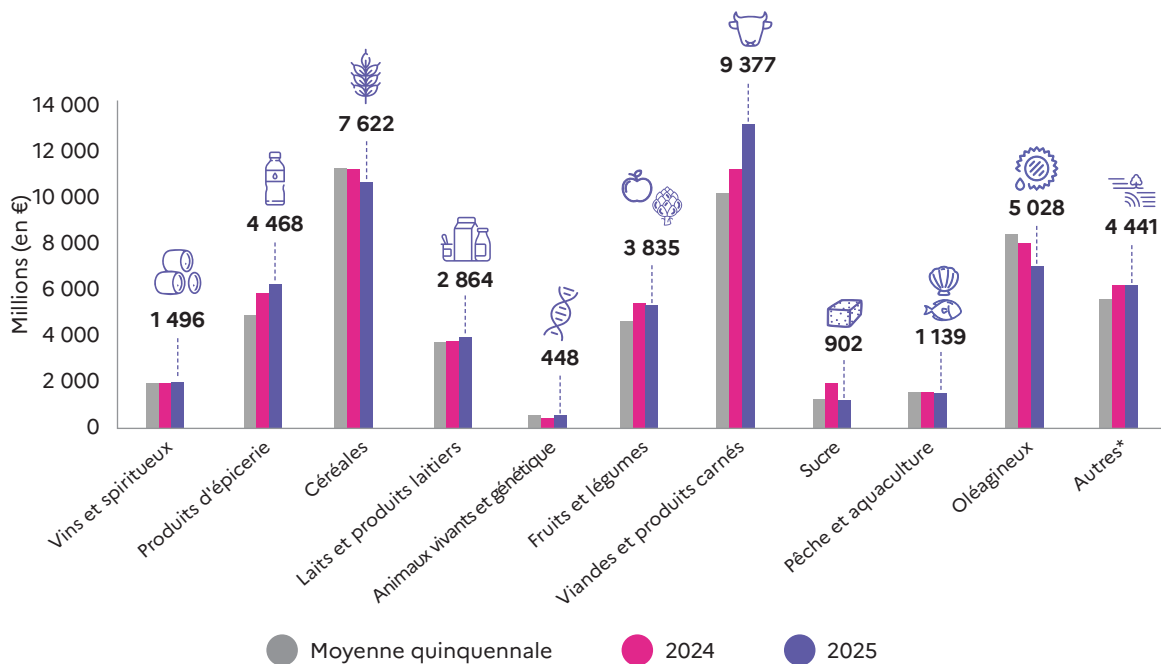
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les viandes et produits carnés, céréales et oléagineux représentent plus de la moitié des importations mexicaines totales, représentant respectivement 22,5 %, 18,3 % et 12,1 % de part de marché.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Le Mexique connaît en 2025 une stabilisation de ses importations mondiales. Tandis que certaines filières voient leurs importations augmenter significativement comme les viandes et produits carnés (+ 171 %) certaines connaissent une diminution comme les céréales (- 5 %) et les oléagineux (- 12,3 %).



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (2,3 % des importations totales ; 958 millions €), alimentation animale (1,6 % ; 667 millions €), graines à ensemercer (1,4 % ; 568 millions €).

Source : Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Mexique), d'après Trade Data Monitor

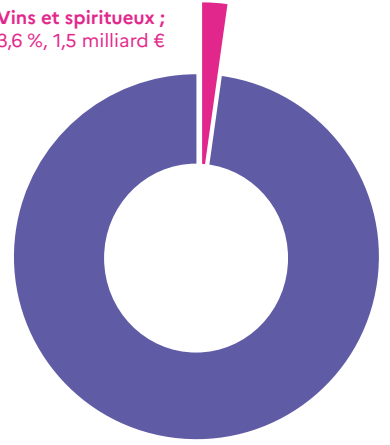
IMPORTATIONS MEXICAINES DE VINS ET SPIRITUEUX

Vins et spiritueux ;
3,6 %, 1,5 milliard €

UN MARCHÉ STABLE AVEC UNE CONCURRENCE EUROPÉENNE

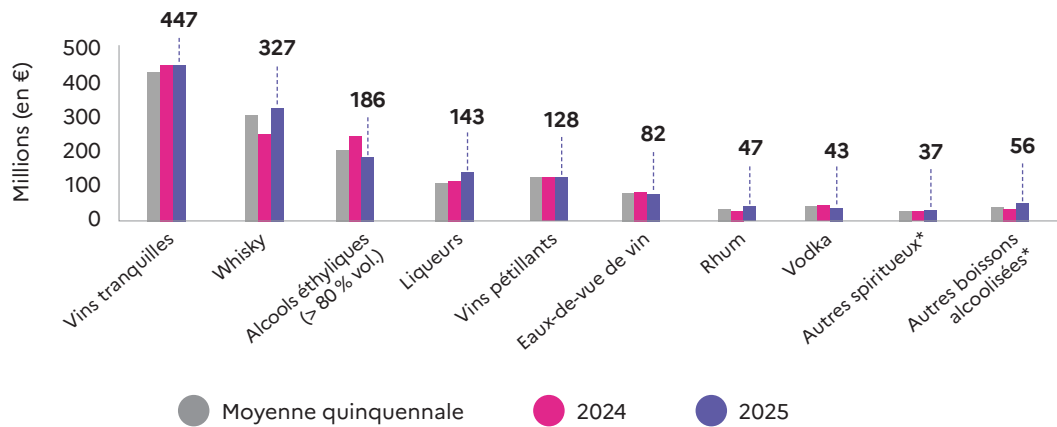
Après une forte hausse à la sortie de la pandémie de COVID, les importations mexicaines de vins et spiritueux depuis le monde se sont stabilisées autour de 1,5 Md€ depuis 2022. Celles en provenance de France ont suivi la même dynamique et s'élèvent aujourd'hui à 161 M€.

Si le Royaume-Uni domine le marché grâce aux spiritueux, l'Espagne et la France se distinguent par leurs performances à la fois sur les vins (respectivement 1^{er} et 3^e fournisseurs) et sur les spiritueux (2^e et 4^e). Les importations mexicaines en provenance de France sont principalement constituées de Champagne pour la catégorie des vins (près des deux tiers de la valeur) et de Cognac pour les spiritueux.



Évolution des importations mexicaines de vins et spiritueux en provenance du monde

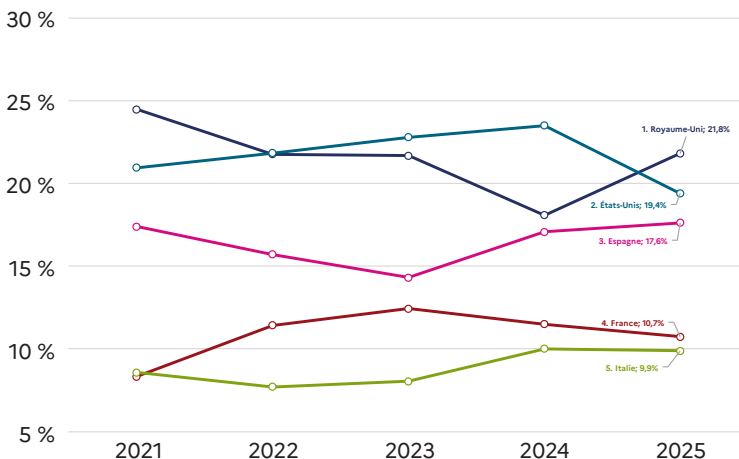
Les importations mexicaines de vins et spiritueux en provenance du monde, composées à moitié de vins tranquilles et whisky, sont en augmentation de 4,2 % entre 2024 et 2025. Cette hausse concerne notamment le whisky (+ 28,9 %) tandis que les alcools éthyliques diminuent de 24,1 % sur la période.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : gin (1,5 %), vermouth (1,4 %), cidre, poiré, hydromel (1,3 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des cinq dernières années

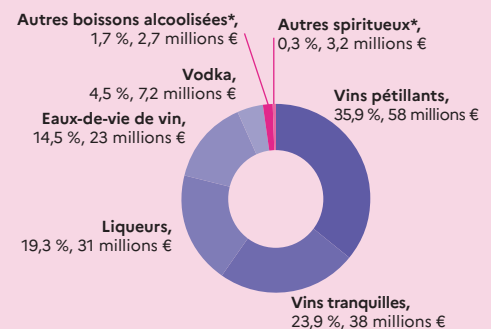
En 2025, le Royaume-Uni voit sa part de marché (21,8 %) augmenter de 3,7 points par rapport à 2024, passant devant les États-Unis (19,4 % ; - 4,1 points) et devenant ainsi le 1^{er} fournisseur en vins et spiritueux du Mexique. La France (10,7 %) connaît quant à elle une diminution de sa part mais demeure 4^e fournisseur du pays derrière l'Espagne (17,6 %).



Source : Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Mexique), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations mexicaines de vins et spiritueux français, en diminution de 2,6% sur un an, sont composées en majeure partie de vins pétillants (35,9 %), vins tranquilles (23,9 %) et liqueurs (19,3 %).



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : bières (1,4 %), vermouth (0,2 %), gin (0,2 %).

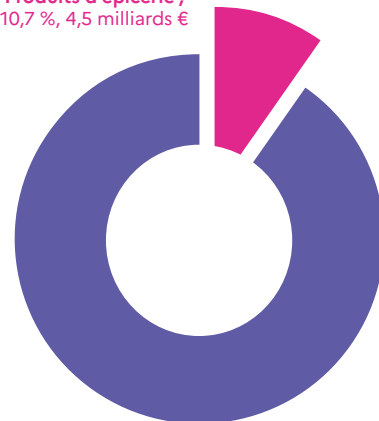
IMPORTATIONS MEXICAINES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

UN MARCHÉ EN FORTE CROISSANCE

Le Mexique est un grand importateur de produits d'épicerie, un marché en forte croissance : en cinq ans, les importations ont doublé, passant de moins de 2 Md€ en 2020 à plus de 4 Md€ en 2025. Parmi les principales catégories importées figurent le café, le thé et les épices, les produits de boulangerie et de biscuiterie, les soupes et potages ainsi que les sauces et moutardes.

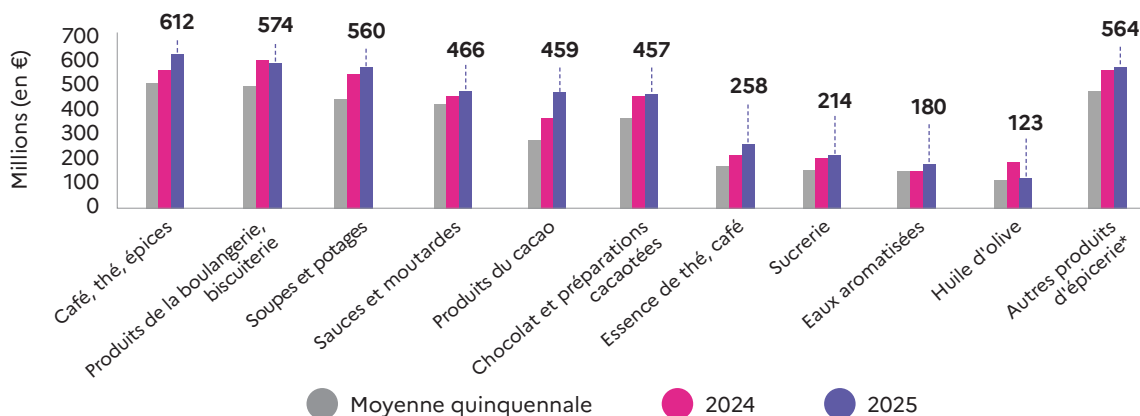
Les États-Unis demeurent de loin le principal fournisseur du pays, avec près de la moitié des parts de marché en valeur. La France se classe quant à elle au 10^e rang des fournisseurs. Bien que sa part de marché reste encore modeste, celle-ci progresse régulièrement, passant de 1,1 % en 2021 à 1,8 % en 2025.

Produits d'épicerie ;
10,7 %, 4,5 milliards €



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

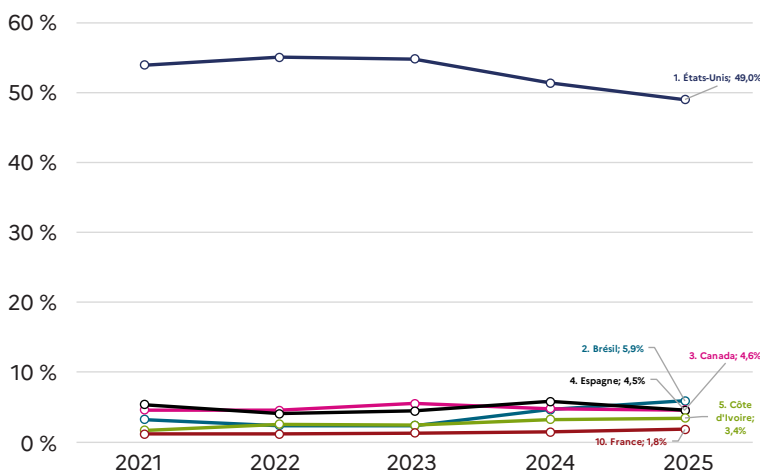
En 2025, les importations mexicaines de produits d'épicerie en provenance du monde progressent de 5,9 %. La structure des achats reste relativement diversifiée, avec six catégories de produits représentant chacune entre 10 % et 14 % de parts de marché. Cette croissance s'explique par une hausse des importations dans la quasi-totalité des segments de l'épicerie, à l'exception des produits de boulangerie et biscuiterie (- 1,8 %) et de l'huile d'olive (- 34,2 %). Les importations de café, thé et épices enregistrent notamment une forte progression (+ 11,9 %), tout comme celles des produits à base de cacao (+ 27,9 %), dans un contexte de hausse des prix du café et de la fève de cacao.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : jus de fruits (2,6 %), pâtes alimentaires (2,4 %), glaces (1,9 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

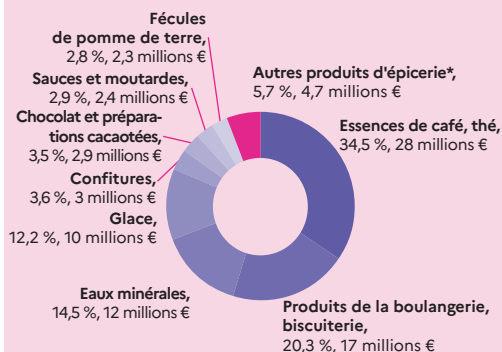
En 2025, près de la moitié des produits d'épicerie proviennent toujours des États-Unis malgré une baisse de la part de marché du pays (- 2,4 points). Le Brésil devient cependant le 2^e fournisseur du Mexique, passant ainsi devant le Canada et l'Espagne. La France est quant à elle 10^e fournisseur du pays.



Source : Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Mexique), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Malgré une relative diversité des produits d'épicerie français importés par le Mexique, les essences de café et thé représentent tout de même en 2025 plus d'un tiers des produits d'épicerie importés par le pays.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : produits du cacao (1,9 %), eaux aromatisées (0,9 %), café, thé, épices (0,7 %).

UNE PLATEFORME EUROPÉENNE DE RÉEXPORTATION

Huitième partenaire commercial de la France pour les biens et services, les Pays-Bas constituent un marché de 18 M d'habitants au fort pouvoir d'achat. Le PIB par habitant atteignait 65 000 € en 2025, plaçant le pays au 4^e rang de l'UE sur cet indicateur, malgré un endettement élevé des ménages.

Le pays s'inscrit dans une longue tradition d'ouverture sur le monde, portée notamment par le port de Rotterdam, 1^{er} port d'Europe et 11^e port mondial. Si les Pays-Bas jouent un rôle majeur de plateforme de réexportation, leur production nationale reste également très dynamique, en particulier dans l'agriculture et la chimie (notamment les engrais). En 2025, les exportations agricoles et agroalimentaires néerlandaises ont atteint 1375 Md€, dont 88,4 Md€ issus de la production locale et 49,1 Md€ de réexportations.

Malgré un contexte international incertain, l'économie néerlandaise demeure dynamique. Après une croissance de 1,1 % en 2024, celle-ci a progressé à 1,9 % en 2025. Un ralentissement est toutefois attendu en 2026 en raison de la guerre au Moyen-Orient, avec une croissance estimée autour de 1,4 %, sous réserve d'évolution du contexte géopolitique. Dans le même temps, l'inflation s'est établie à 3,3 % en 2024 puis à 3 % en 2025 ; elle devrait rester au-dessus de 2,3 % en 2026.

Enfin, le paysage politique néerlandais reste fragmenté. À la suite des élections générales d'octobre 2025, un gouvernement de coalition minoritaire a été formé en février 2026. Celui-ci devra néanmoins rechercher des majorités au cas par cas au Parlement pour faire avancer ses projets.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 99,8 milliards d'€
- En provenance de France : 5,6 milliards d'€



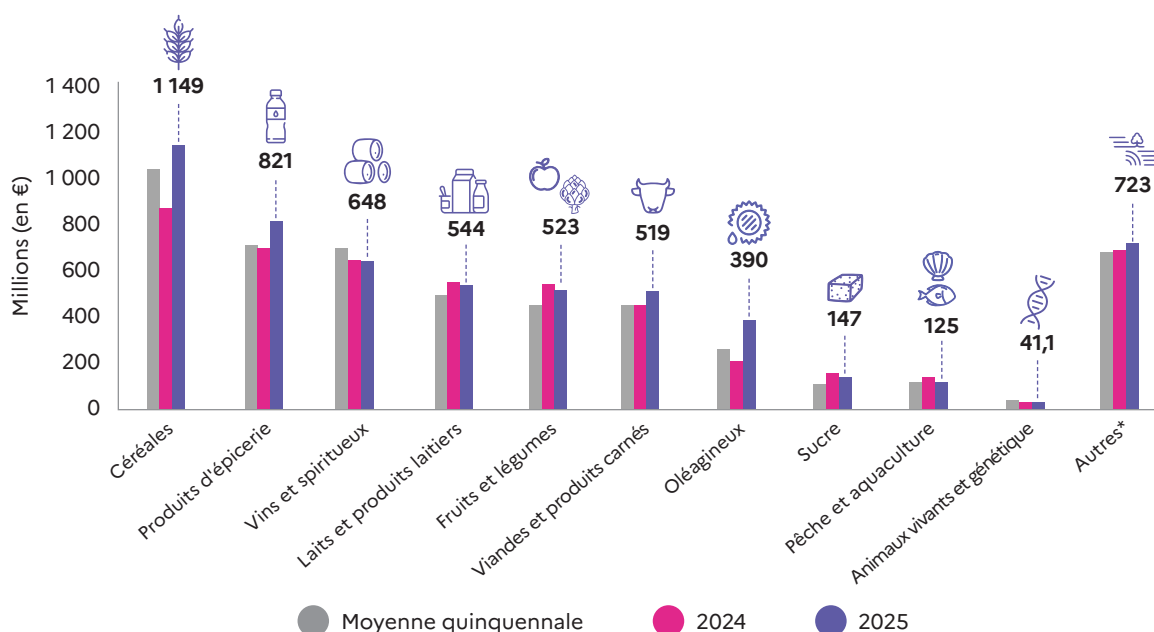
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 43,8 milliards d'€
- Avec la France : + 6,9 milliards d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations néerlandaises en provenance de France sont en augmentation de 11,3 % entre 2024 et 2025, due aux deux premiers postes : les céréales (+ 30,8 %) et les produits d'épicerie (+ 16,4 %). On peut également noter une augmentation de plus de 80 % des importations d'oléagineux français.



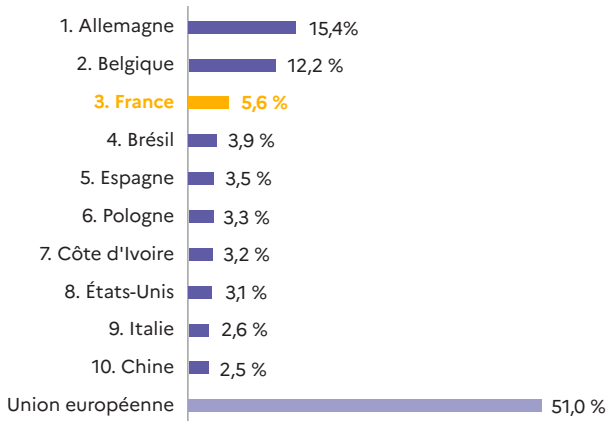
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (3,9 % des importations totales ; 219 millions €), préparations alimentaires (2,4 % ; 133 millions €), graines à semer (1,7 % ; 93 millions €).

Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

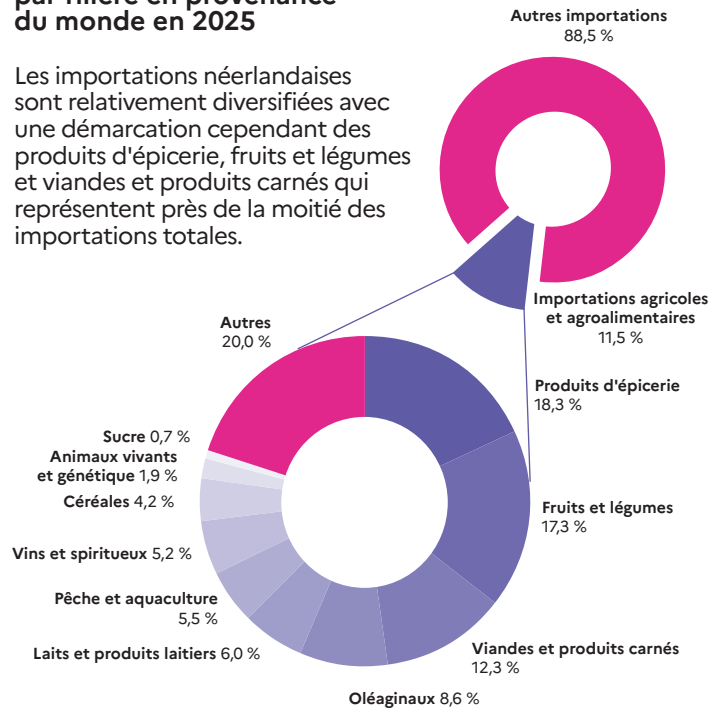
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les importations néerlandaises proviennent à plus de la moitié de l'Union européenne. C'est notamment le cas des 3 premiers fournisseurs des Pays-Bas : l'Allemagne (15,4 % de part de marché), la Belgique (12,2 %) et la France (5,6 %).



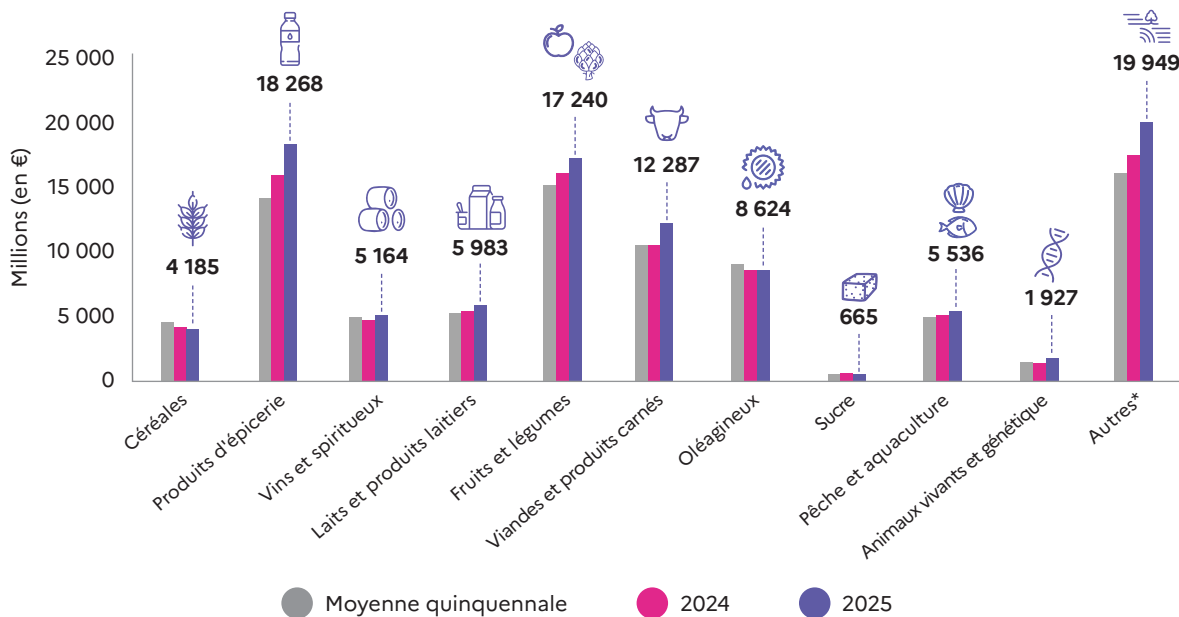
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les importations néerlandaises sont relativement diversifiées avec une démarcation cependant des produits d'épicerie, fruits et légumes et viandes et produits carnés qui représentent près de la moitié des importations totales.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

L'ensemble des filières connaissent, à l'exception des céréales (- 2,9 %) et du sucre (- 11,4 %), une augmentation de leurs importations entre 2024 et 2025. C'est notamment le cas des trois premiers postes d'importation, les produits d'épicerie, les fruits et légumes ainsi que les viandes et produits carnés, qui voient leurs importations croître respectivement de + 14,6 %, + 7 % et + 16,9 %.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : fèves de cacao (6,2 % des importations totales ; 6,2 milliards €), plantes vivantes (2,9 % ; 2,9 milliards €), préparations alimentaires (2,5 % ; 2,5 milliards €).

Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

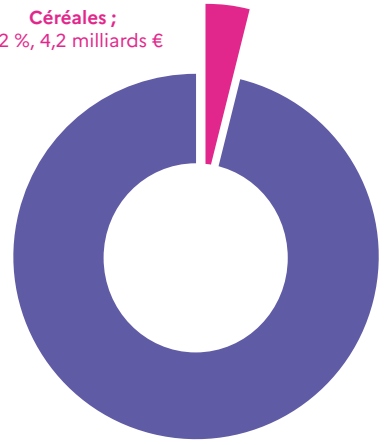
IMPORTATIONS NÉERLANDAISES DE CÉRÉALES

UN MARCHÉ DÉPENDANT DE CÉRÉALES DE QUALITÉ

Les Pays-Bas couvrent une part limitée de leurs besoins en céréales : environ 17 % pour le blé, 10 % pour l'orge, 5 % pour le maïs et moins de 1 % pour le soja. Cette faible autonomie s'explique notamment par la forte densité de population et le coût élevé du foncier agricole (85 300 € en moyenne par hectare en 2024), qui incitent les agriculteurs à privilégier des cultures à forte valeur ajoutée, comme les fruits, légumes et fleurs sous serre. Le pays importe donc massivement des céréales pour l'alimentation humaine et animale. Une partie est ensuite réexportée après transformation, notamment via le port de Rotterdam.

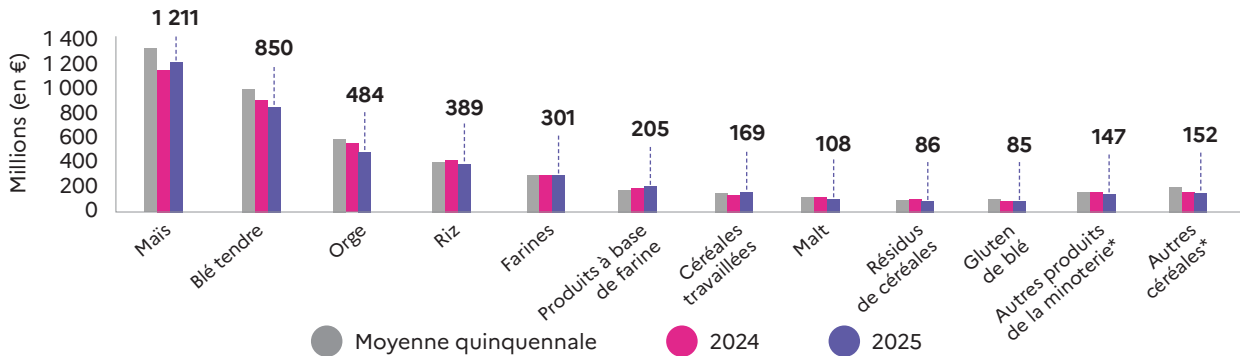
Selon l'université de Wageningen (2021), environ 60 % du blé importé ou produit est destiné à l'alimentation animale et 40 % à l'alimentation humaine. La production locale ne répondant pas toujours aux exigences du blé panifiable, les minoteries importent du blé de qualité, notamment d'Allemagne et de France. La situation est similaire pour l'orge : environ 80 % est utilisé pour l'alimentation animale et 20 % pour la consommation humaine (bière), la production nationale étant insuffisante pour les besoins du maltage et du brassage. Enfin, le maïs est majoritairement destiné à l'ensilage et à l'alimentation animale, la culture de maïs grain étant limitée par les conditions climatiques. Environ 65 % est utilisé pour l'alimentation animale, 15 % pour les biocarburants et 20 % pour l'alimentation humaine.

Céréales ;
4,2 %, 4,2 milliards €



Évolution des importations néerlandaises de céréales en provenance du monde

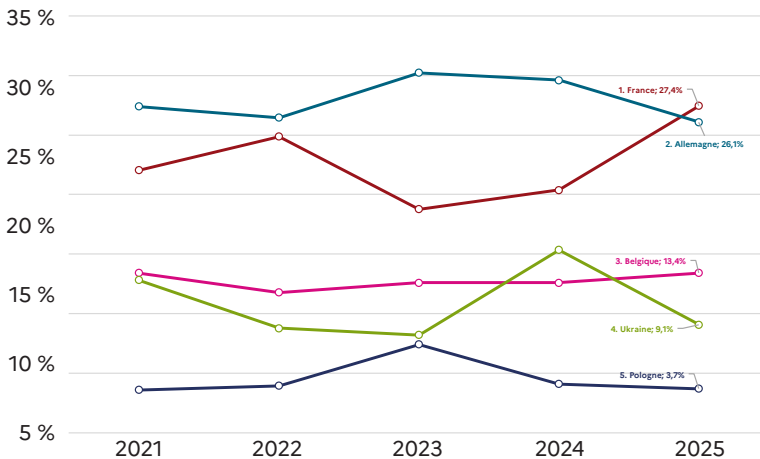
Les importations néerlandaises de céréales, composées à près de la moitié de maïs (28,9 %) et de blé tendre (20,3 %), sont en diminution de 2,9 % entre 2024 et 2025. Cette baisse s'explique notamment par une chute des importations en blé tendre (-6,4 % ; -58 M€) et en orge (-12,3 % ; -67 M€).



*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : gruaux et semoules (11 %), avoine (11 %), amidon de maïs (1,0 %)

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de céréales des cinq dernières années

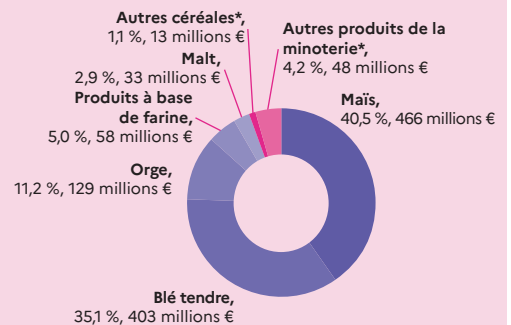
En 2025, les importations de céréales en provenance de France augmentent fortement (+30,8 %) tandis que celles de l'Allemagne reculent. La France gagne ainsi 7 points de part de marché et devient le 1^{er} fournisseur en céréales des Pays-Bas. Les importations depuis l'Ukraine chutent également de manière importante et le pays passe 4^e importateur derrière la Belgique.



Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les céréales françaises importées par les Pays-Bas sont composées à plus de trois quarts de maïs (40,5 %) et de blé tendre (35,1 %), en cohérence avec la composition des importations de céréales en provenance du monde.



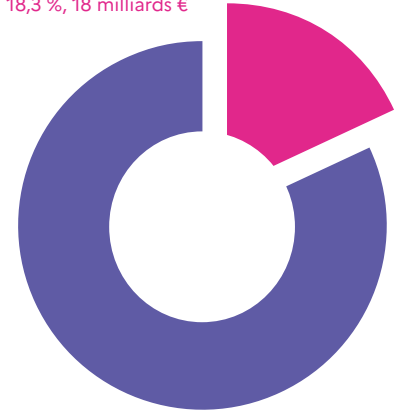
*Autres céréales et produits de la minoterie (2025) comprend notamment : farines (0,8 %), gluten de blé (0,8 %), gruaux et semoules (0,7 %).

Produits d'épicerie ;
18,3 %, 18 milliards €

IMPORTATIONS NÉERLANDAISES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

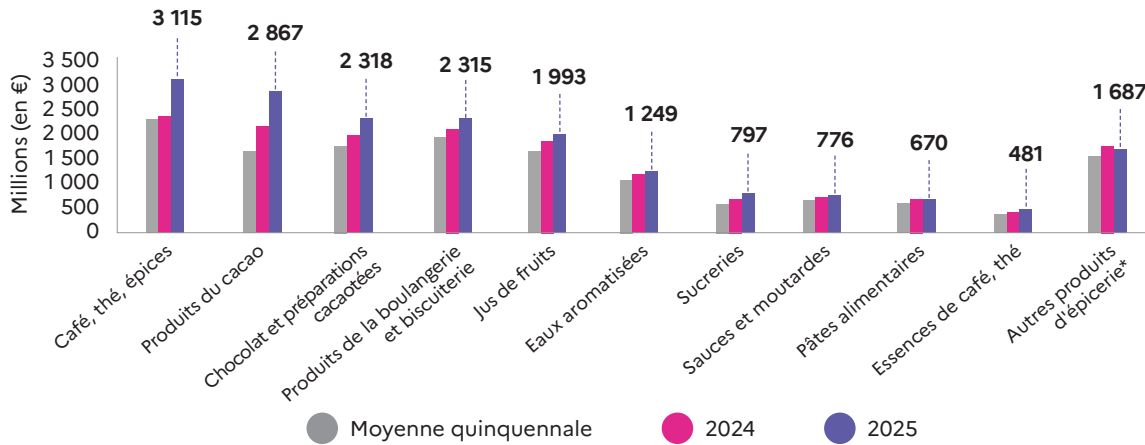
ENVOLÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le marché néerlandais des produits d'épicerie poursuit en 2025 sa dynamique de croissance, avec une progression marquée des importations de 14,6 % (18,3 Md€ contre 15,9 Md€ en 2024). Les deux principaux fournisseurs restent la Belgique (18 %) et l'Allemagne (17,9 %), la France est en 5^e position. Cette hausse est principalement tirée par les produits du café et du cacao, dont l'augmentation des cours sur les marchés internationaux a fortement contribué à la valorisation des importations.



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

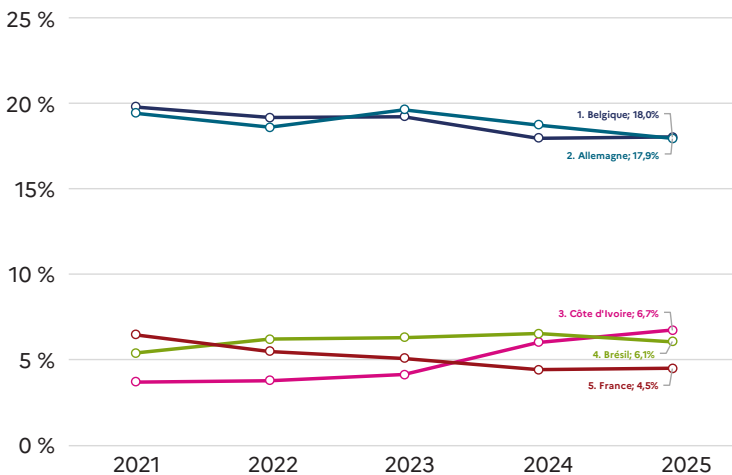
Les importations néerlandaises de produits d'épicerie, relativement variées, sont en augmentation de 14,6 % entre 2024 et 2025. Cette hausse est due à une augmentation générale de l'ensemble des produits d'épicerie à l'exception des pâtes alimentaires (- 2,3 %) et des autres produits d'épicerie (- 3,7 %). Les cafés, thés et épices et produits du cacao, produits les plus importés, connaissent notamment une hausse respective de 31,9 % et 32,6 %.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : Céréales soufflées (2,1 %), glaces (1,8 %), eaux minérales (1,2 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

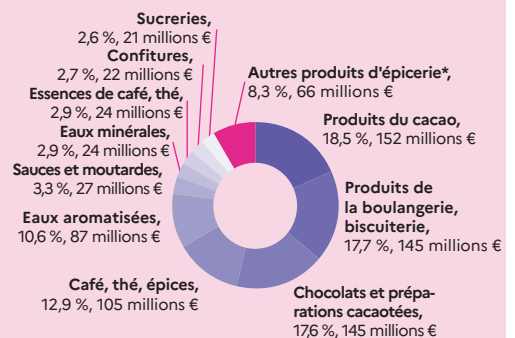
En 2025, la part de marché de l'Allemagne (17,9 %) diminue pour la 2^e année consécutive et passe 2^e fournisseur des Pays-Bas derrière la Belgique (18 %). Tandis que la France (4,5 %) demeure 5^e fournisseur, la Côte d'Ivoire (6,7 %) voit sa part augmenter et devient le 3^e fournisseur devant le Brésil (6,1 %).



Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations de produits d'épicerie en provenance de France, en augmentation de 16,4 % entre 2024 et 2025, sont relativement variées. Parmi elles se détachent cependant les produits du cacao (18,5 %), produits de la boulangerie et biscuiterie (17,7 %) et chocolat et préparations cacaoïtées (17,6 %).



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : pâtes alimentaires (1,9 %), glaces (1,7 %), jus de fruits (1,0 %).



UNE DÉPENDANCE STRUCTURELLE, NOTAMMENT AUX IMPORTATIONS EUROPÉENNES

Septième partenaire commercial de la France tous secteurs confondus, le Royaume-Uni représente un marché de 69,5 M d'habitants situé dans notre voisinage immédiat. Son PIB par habitant s'établissait à 57 600 \$ en 2025 contre 48 930 \$ en France. Depuis la crise financière de 2007/2008, l'économie britannique connaît un ralentissement de sa productivité et de sa croissance, tout en ayant enregistré la 3^e plus forte croissance des pays du G7 entre 2010 et 2024 (+1,6 % par an).

Les crises récentes ont toutefois davantage affecté le Royaume-Uni que d'autres économies comparables : la guerre en Ukraine a provoqué une forte hausse des prix de l'énergie et de l'inflation, qui a atteint +11,1 % en octobre 2022 avant de redescendre à +3,3 % en 2025. Par ailleurs, la guerre en Iran conduit l'OCDE et le FMI à revoir à la baisse leurs prévisions de croissance pour 2026, désormais limitées à 0,7/0,8 % contre 1,3 % auparavant. La hausse des prix de l'énergie devrait continuer d'alimenter les tensions inflationnistes.

Sur le plan agricole et agroalimentaire, le Royaume-Uni demeure structurellement dépendant des importations : la production nationale ne couvrait que 62 % de la consommation intérieure en 2023. Près de 40 % de l'alimentation des Britanniques dépend donc des importations, dont un quart provient de l'Union européenne.

Enfin, le Royaume-Uni continue de subir les conséquences économiques du Brexit, particulièrement sur le commerce extérieur, le marché du travail et l'investissement des entreprises. Dans ce contexte, le gouvernement actuel a fait du « reset » des relations avec l'Union européenne (UE) une priorité. Les deux parties négocient actuellement un accord sanitaire et phytosanitaire fondé sur l'alignement de la réglementation britannique sur les normes européennes, avec pour objectif de faciliter significativement les échanges de produits agricoles et agroalimentaires entre l'UE et le Royaume-Uni.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 85,1 milliards d'€
- En provenance de France : 6,5 milliards d'€



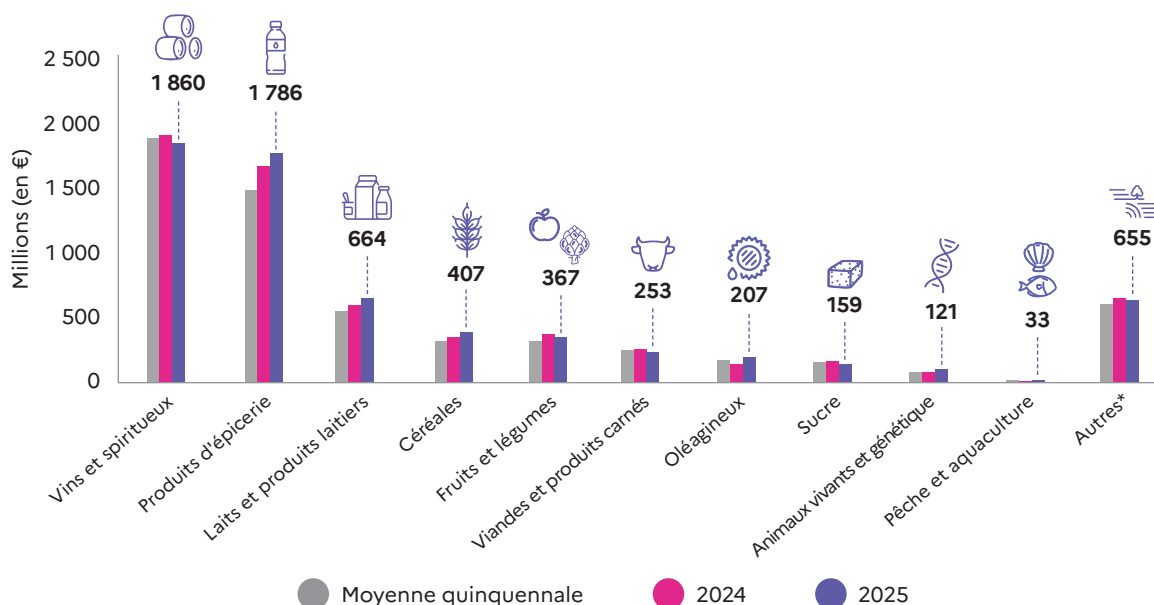
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -53,6 milliards d'€
- Avec la France : -3 milliards d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations britanniques de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de la France ont atteint un niveau record de 6,5 Md€ en 2025, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à 2024. Les deux premiers postes d'importation, les vins et spiritueux (-3,4 % entre 2024 et 2025) et les produits d'épicerie (+6,5 %), représentent 56,0 % des importations en provenance de la France.



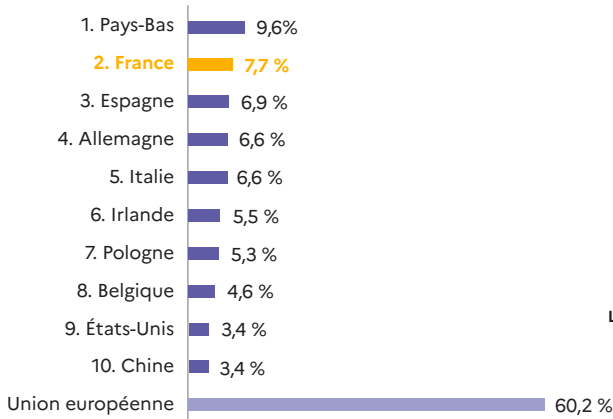
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (4,8 % des importations totales ; 312 millions €) ; préparations alimentaires (2,1 % ; 135 millions €), préparations de farines (0,9 % ; 56 millions €).

Source : His Majesty's Revenue and Customs (Royaume-Uni), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

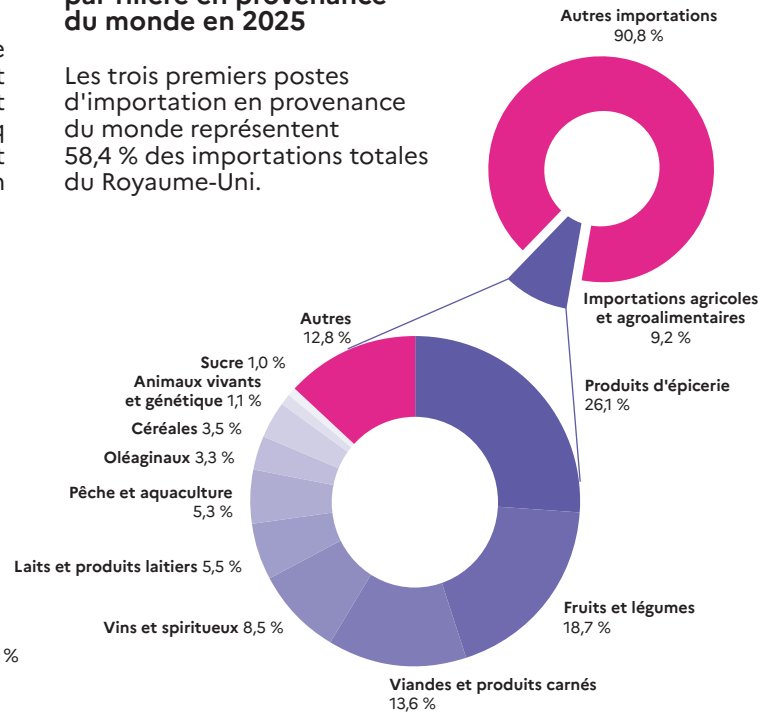
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Malgré le Brexit, l'Union européenne fournit encore 60,2 % des importations de produits agricoles et agroalimentaires du Royaume-Uni en 2025. La part de marché de la France est en diminution ces cinq dernières années (- 0,8 point depuis 2021) au profit d'acteurs tels que les États-Unis (+ 0,6 point), passé en 2025 9^e fournisseur devant la Chine (+ 1,5 point).



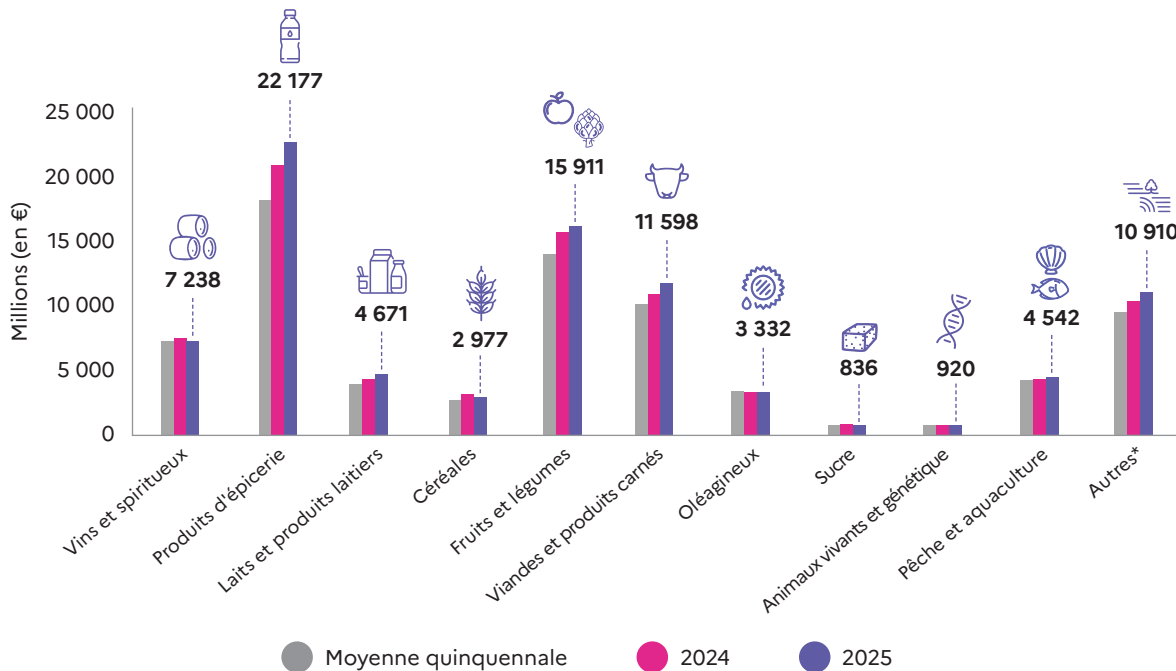
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les trois premiers postes d'importation en provenance du monde représentent 58,4 % des importations totales du Royaume-Uni.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations britanniques atteignent un niveau record de 85,1 Md€ en 2025, en progression de 4,41 % par rapport à 2024. Cette hausse est notamment portée par les 3 premiers postes d'importation, les produits d'épicerie, fruits et légumes et viandes et produits carné, respectivement en progression de 8,2 %, 2,9 % et 8,1 % sur cette période. Les vins et spiritueux connaissent eux une baisse de 3,2 %.

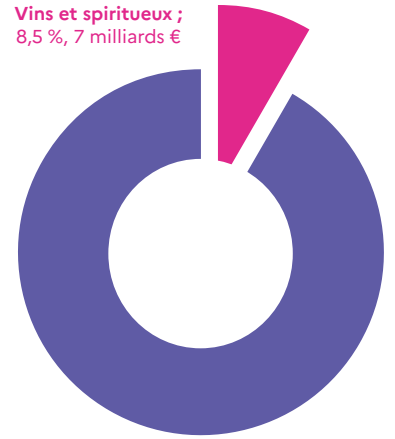


*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (2,6 % des importations totales ; 2 milliards €), alimentation animale (2,6 % ; 2 milliards €), plantes vivantes (1,8 % ; 1,8 milliard €).

Source : His Majesty's Revenue and Customs (Royaume-Uni), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS BRITANNIQUES DE VINS ET SPIRITUEUX

Vins et spiritueux ;
8,5 %, 7 milliards €



UN MARCHÉ STRATÉGIQUE ET CONCURRENTIEL

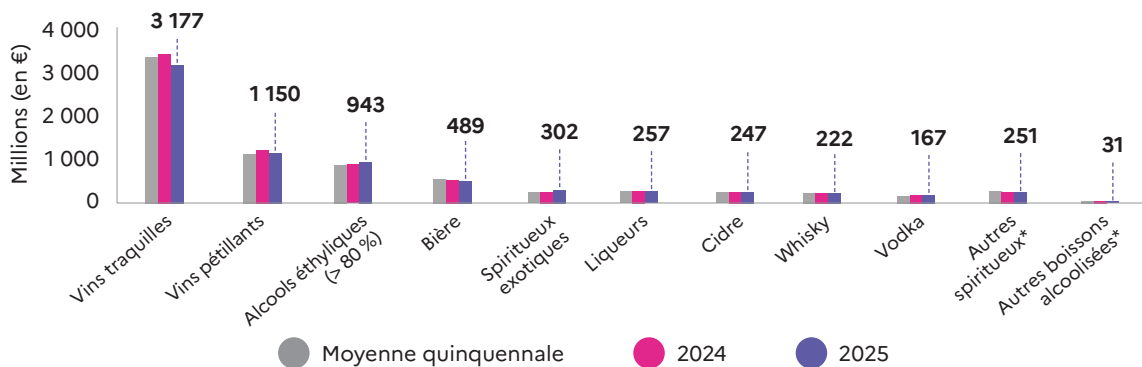
Si le marché du vin au Royaume-Uni demeure alimenté à 99 % par les importations, une production vitivinicole nationale se développe progressivement dans le sud de l'Angleterre et au Pays de Galles, avec 4 800 ha de vignes en 2024. Les surfaces plantées ont progressé de +510 % depuis 2005 et la production est orientée à 69 % vers les vins mousseux.

Malgré le bon positionnement de ces produits, les consommateurs britanniques restent très ouverts aux vins étrangers. En 2024, le Royaume-Uni était ainsi le 2^e importateur mondial de vin. Ce marché très concurrentiel voit s'affronter l'ensemble des grands pays producteurs des deux hémisphères. Comme dans les autres marchés matures, la consommation par habitant recule toutefois nettement et les consommateurs vieillissent. En 2024, la France était le 3^e fournisseur du Royaume-Uni en volume, derrière l'Italie et l'Australie, mais demeurait le 1^{er} fournisseur en valeur en 2025.

S'agissant des spiritueux, le Royaume-Uni, porté par sa production de whisky et de gin, reste le premier exportateur mondial (6,1 Md£ en 2024). La France constitue son 2^e marché de destination, loin derrière les États-Unis.

Évolution des importations britanniques de vins et spiritueux en provenance du monde

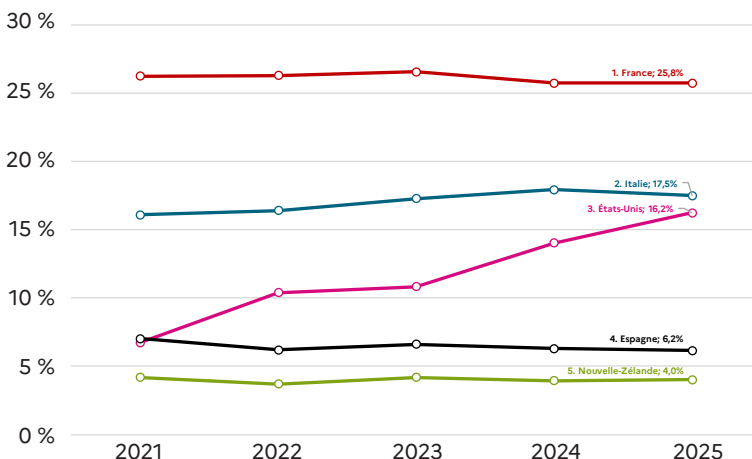
La filière vins et spiritueux connaît une baisse de ses importations britanniques de 3,2 % par rapport à 2024, due à une chute des importations de tous ses produits à l'exception des alcools éthyliques (+ 7,0 %), spiritueux exotiques (+ 21,5 %) et autres spiritueux (+ 3,4 %). Les vins tranquilles et vins pétillants, représentant respectivement 43,9 % et 15,9 % des importations de la filière, connaissent notamment une baisse de 7,1 % et 4,6 % sur cette période.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : eaux-de-vie de vin (1,7 %), rhum (1,2 %), vermouths (0,4 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des cinq dernières années

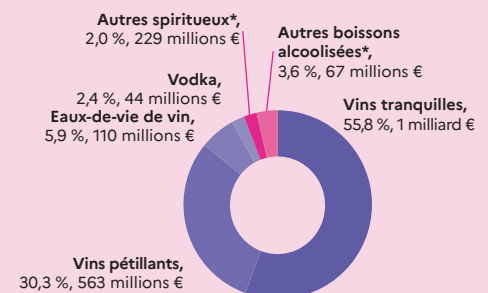
La France reste en 2025, avec une part de marché stable de 25,8 %, 1^{er} fournisseur du Royaume-Uni devant l'Italie en valeur (17,5 % ; - 0,4 point). La part des États-Unis, déjà passée de 6,7 % en 2021 à 14 % en 2024 reste quant à elle à la hausse, atteignant 16,2 % en 2025.



Source : His Majesty's Revenue and Customs (Royaume-Uni), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations britanniques de vins et spiritueux français sont composées majoritairement de vins tranquilles (55,8 %) et pétillants (30,3 %).



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : alcools éthyliques > 80 vol. (1,4 %), liqueurs (1,4 %), bière (1,3 %)

IMPORTATIONS BRITANNIQUES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

Produits d'épicerie ;
26,1 %, 22 milliards €

UN MARCHÉ DOMINÉ PAR DES FOURNISSEURS EUROPÉENS

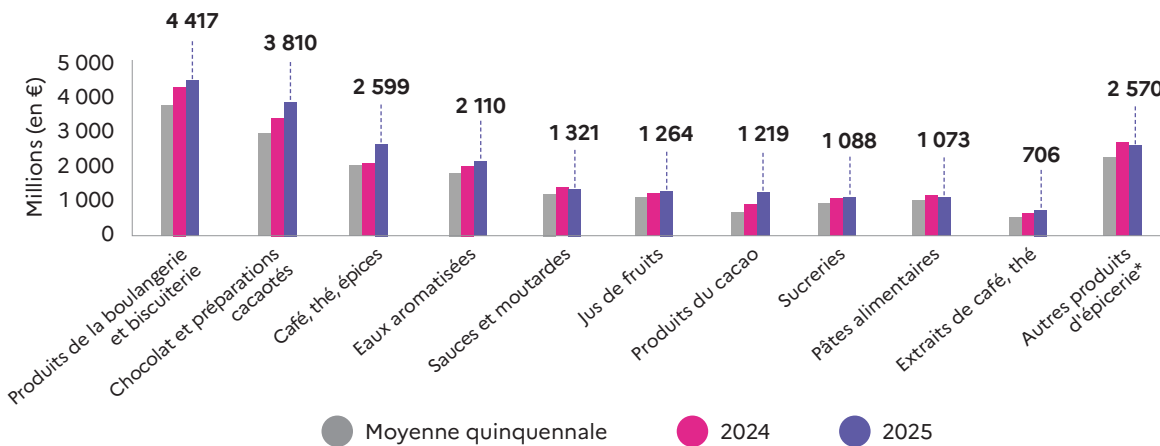
Le marché britannique des produits d'épicerie confirme en 2025 sa dynamique à la hausse, avec une progression de 8,2 % des importations, atteignant un niveau record de 22,2 Md€ contre 20,5 Md€ en 2024. Cette progression est portée notamment par la hausse des cours mondiaux des produits du cacao et du café.

Le marché reste par ailleurs structuré autour de cinq principaux fournisseurs européens concentrant près de la moitié des importations britanniques : l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, la France et l'Espagne.



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

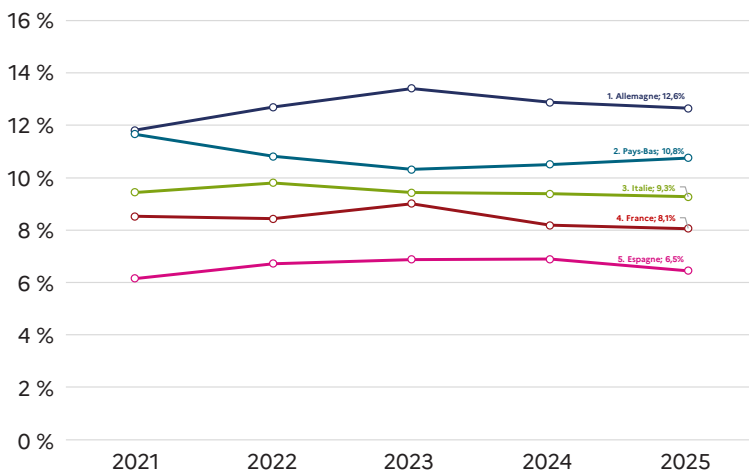
Les importations de produits d'épicerie, composées à 19,9 % de produits de la boulangerie, biscuiterie et 17,2% de chocolat et préparations cacaotées, sont en hausse de 8,2 % par rapport à 2024, atteignant un niveau record de 22,2 Md€ en 2025. Cela est notamment dû à la hausse mondiale des prix du cacao et du café. Les seuls produits connaissant une diminution sont les pâtes alimentaires (- 5,6 %), les sauces et moutardes (- 1,7 %) et autres produits d'épicerie (- 2,4 %).



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : glaces (2,7 %), céréales soufflées (2,1 %), huile d'olive (1,7 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

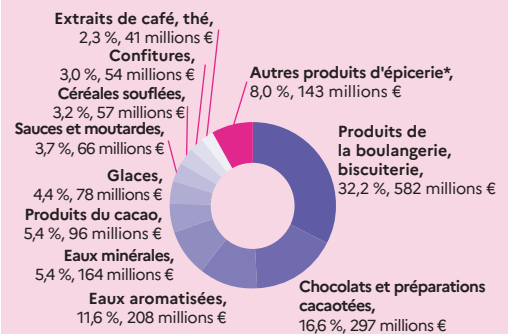
Le marché des produits d'épicerie est un marché stable, concentré autour d'un nombre restreint d'acteurs. En effet, les cinq premiers fournisseurs représentent 47,3 % des importations britanniques en provenance du monde.



Source : His Majesty's Revenue and Customs (Royaume-Uni), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les importations de produits d'épicerie français sont composées à plus de 60 % de produits de la boulangerie, biscuiterie (32,6 %), chocolat et préparations cacaotées (16,6 %) et eaux aromatisées (11,6 %).



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : pâtes alimentaires (2,0 %), café, thé, épices (1,9 %), soupes et potages (1,8 %).



PLATEFORME RÉGIONALE POUR LA DISTRIBUTION AGROALIMENTAIRE EN ASIE DU SUD-EST

Avec plus de 90 % de ses besoins alimentaires couverts par les importations, qui s'élèvent à 154 Md€ en 2025, Singapour dépend structurellement des échanges internationaux, ce qui l'expose aux risques géopolitiques et logistiques. Face à ces contraintes, le pays s'efforce de diversifier ses sources d'approvisionnement et mise sur des solutions agro-technologiques innovantes.

Parallèlement, Singapour consolide son rôle de plaque tournante régionale pour les produits agroalimentaires : 40 % des importations en valeur est réexportée vers d'autres marchés, renforçant ainsi sa position centrale dans le commerce international avec l'Asie.

Enfin, Singapour organise des événements phares comme le salon « Food & Hospitality Asia », qui rassemble chaque année près de 70 000 professionnels du secteur agroalimentaire (importateurs, distributeurs, etc.) de plus d'une centaine de pays.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 15,4 milliards d'€
- En provenance de France : 1,2 milliard d'€



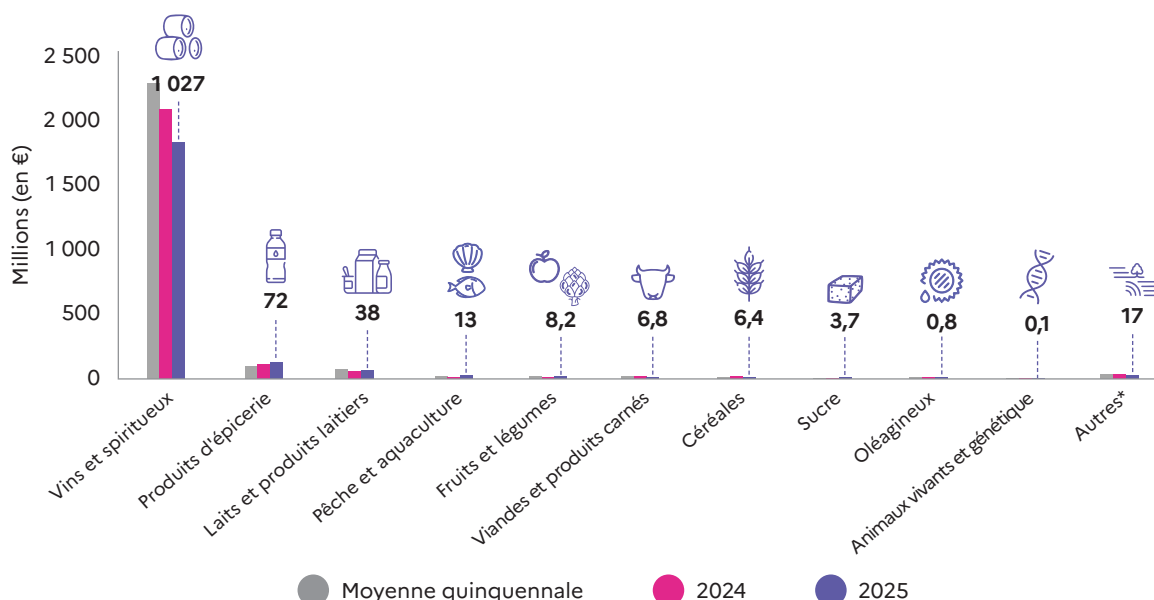
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : - 4 milliards d'€
- Avec la France : - 1,2 milliard d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations singapouriennes de produits français ont atteint 1,2 Md € en 2025, soit une baisse de 9,5 % comparativement à l'année 2024. Elles sont composées majoritairement de vins et spiritueux (86,1 % en 2025), qui chutent de 12,2 % en une année. On note néanmoins d'autres filières en forte augmentation notamment les produits d'épicerie (+ 12,4 M€), la pêche et l'aquaculture (+ 4,6 M€), les produits laitiers (+ 4,6 M€) ainsi que le sucre (+ 1,6 M€).



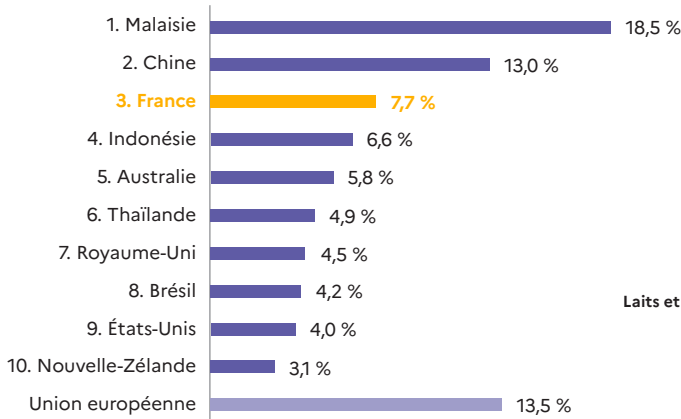
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (0,6 % des importations totales ; 7 millions €), alimentation animale (0,4 % ; 5 millions €), gomme arabique (0,3 % ; 3 millions €).

Source : Entreprise Singapore (Singapour), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

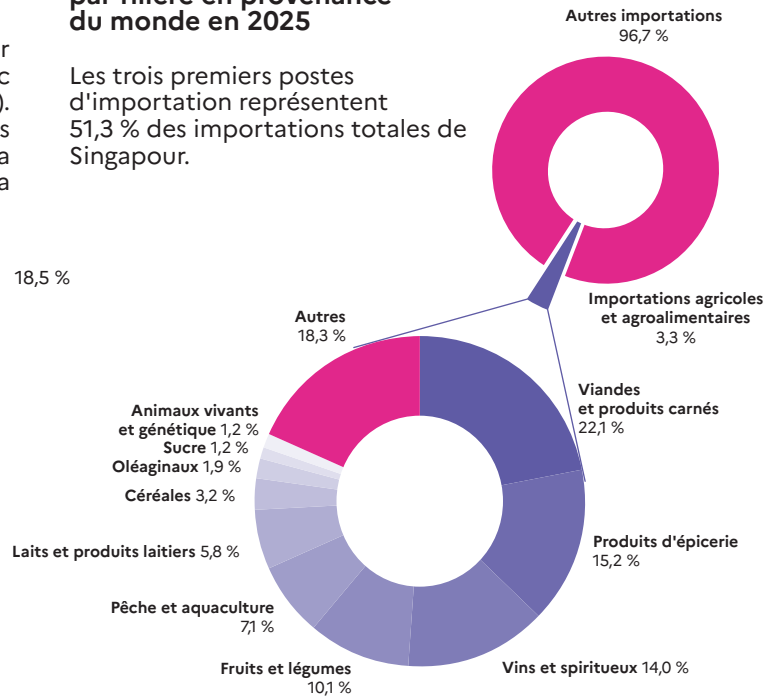
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les dix principaux fournisseurs de Singapour représentent 72,3 % des importations totales avec un net détachement de la Malaisie en tête (18,5 %). La part de la France est en baisse progressive depuis 2021, passant de 10,8 % à 7,7 %. Depuis deux ans, la France est reléguée à la troisième place derrière la Chine, qui la distance nettement en 2025.



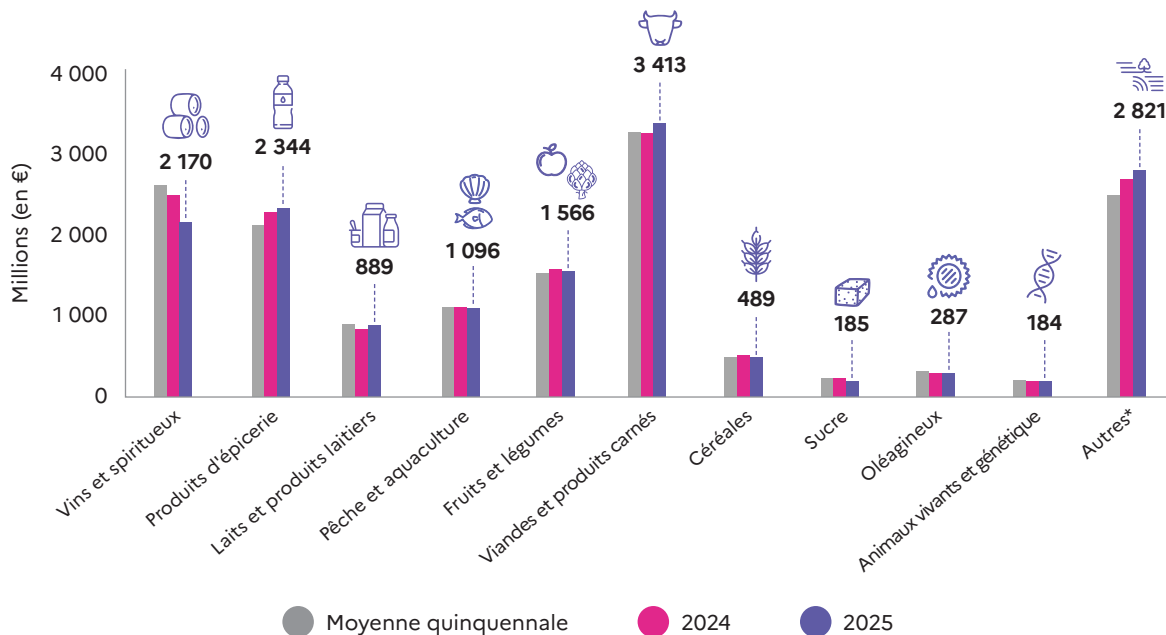
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les trois premiers postes d'importation représentent 51,3 % des importations totales de Singapour.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations singapouriennes en provenance du monde ont atteint 15,4 Md € en 2025, soit une légère baisse de 0,9 % par rapport à 2024. Premier poste, les importations de viandes et produits carnés ont augmenté de 3,8 % en un an, contrairement aux vins et spiritueux relégués au 3^e rang, en chute de 13,8 % (- 39 M € entre 2024 et 2025), pour lesquels la France reste le 1^{er} fournisseur.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparation alimentaire (4,8 % des importations totales ; 746 millions €), fèves de cacao (4,5 % ; 692 millions €), tabacs (4,0 % ; 611 millions €).

Source : Enterprise Singapore (Singapour), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS SINGAPOURIENNES DE VINS ET SPIRITUEUX

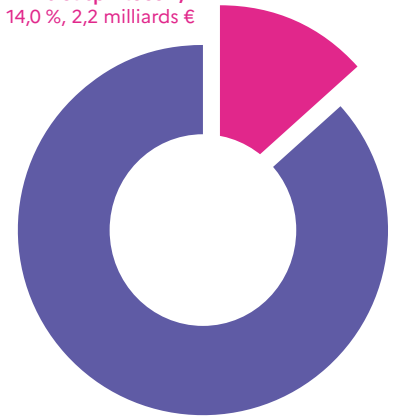
Vins et spiritueux ;
14,0 %, 2,2 milliards €

LES VINS PÉTILLANTS ET LES SPIRITUEUX EN RECU

Les importations singapouriennes en provenance de France sont très largement dominées par les vins et spiritueux, qui représentent 86 % du total, dont près de 98 % font l'objet de réexportations vers les pays asiatiques (en valeur).

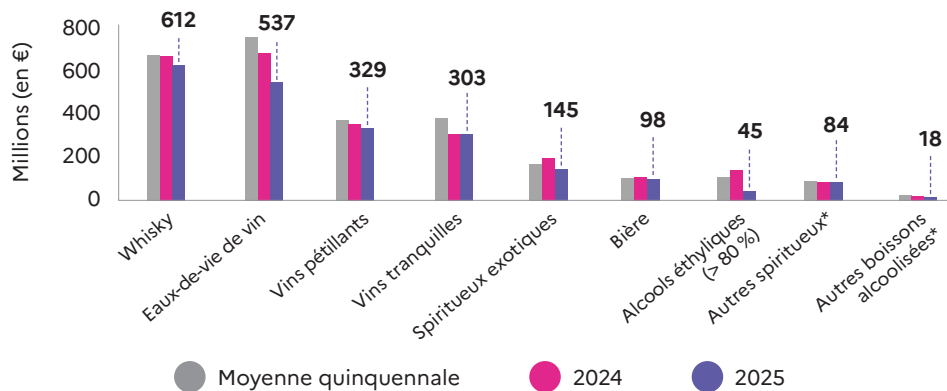
Depuis 2023, on observe un recul des ventes de vins pétillants (dont la France demeure le 1^{er} fournisseur avec 96,4 % de part de marché) et de spiritueux, en raison notamment d'un net ralentissement de la demande dans la région, particulièrement en Chine. Sur le segment des spiritueux, la concurrence s'intensifie, avec une présence accrue du Royaume-Uni.

En revanche, après une forte baisse en 2024, de l'ordre de 22 %, les importations de vins tranquilles français enregistrent en 2025 une progression de 9 % en valeur, tout en conservant la principale part de marché.



Évolution des importations singapouriennes de vins et spiritueux en provenance du monde

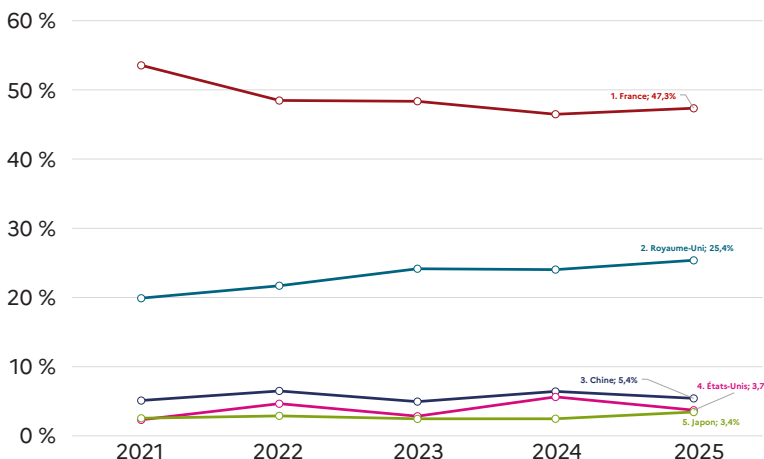
Les importations singapouriennes de vins et spiritueux connaissent une forte baisse (-13,8 %), passant de 2,5 Md € à moins de 2,2 Md € entre 2024 et 2025. Cette chute est due à une baisse de la plupart des importations de produits alcoolisés, notamment les trois premiers d'entre-eux : le whisky (-6,8 %), les eaux-de-vie de vin (-19,9 %) et les vins pétillants (-5,2 %). Ces derniers proviennent à la quasi-majorité de France (96,4 %).



Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : liqueurs (1,4 %), gin (1,0 %), vodka (1,0 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des 5 dernières années

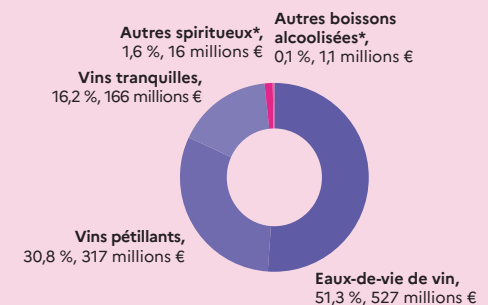
La France est de loin le 1^{er} fournisseur de vins et spiritueux de Singapour avec presque la moitié de part de marché, suivie par le Royaume-Uni (25,4 %). Bien que les importations depuis la France baissent entre 2024 et 2025 (-12,2 %), la part de marché du pays a elle augmenté de 0,8 point sur la même période.



Source : Enterprise Singapore (Singapour), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les eaux-de-vie de vin représentent plus de la moitié des vins et spiritueux français importés, suivies des vins pétillants (30,8 %) et vins tranquilles (16,2 %).



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : vodka (0,7 %), liqueurs (0,6 %), whisky (0,2 %).

IMPORTATIONS SINGAPOURIENNES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

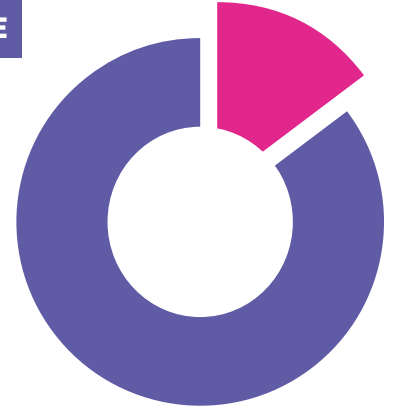
UN MARCHÉ DOMINÉ PAR LA MALAISIE

Les importations singapouriennes de produits d'épicerie ont enregistré une légère hausse de 1,7 % entre 2024 et 2025, principalement portée par l'augmentation des prix du cacao.

Cette catégorie constitue le deuxième poste d'importation du pays, derrière les viandes et produits carnés, et demeure largement dominée par la Malaisie.

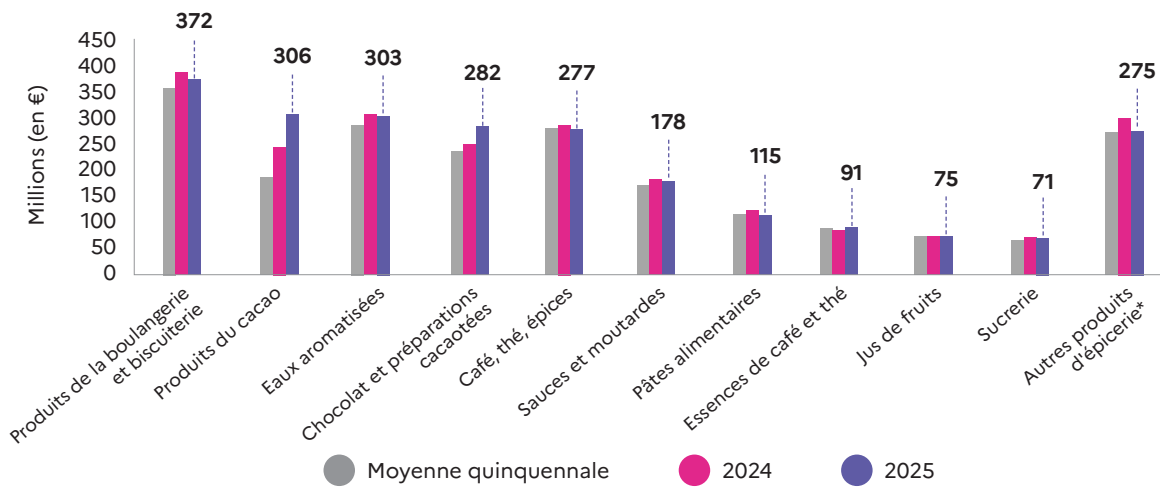
Par ailleurs, Singapour joue un rôle de plateforme régionale, avec plus de 20 % des produits importés qui sont ensuite réexportés vers les marchés asiatiques.

Produits d'épicerie ;
15,2 %, 2,3 milliards €



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

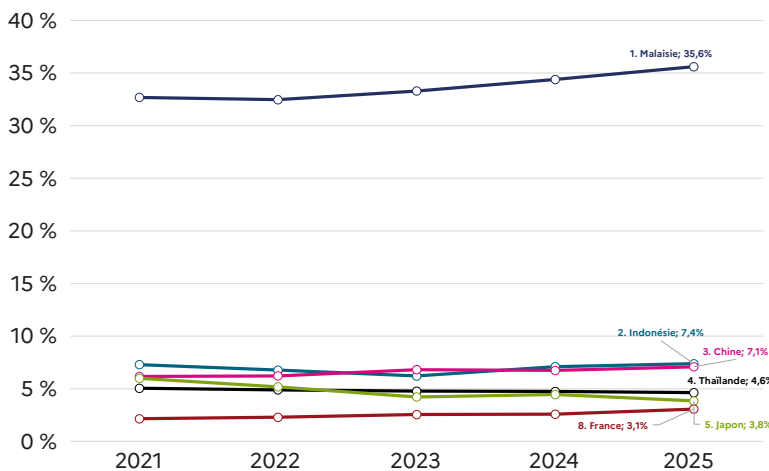
Les importations de produits d'épicerie ont augmenté de 1,7 % entre 2024 et 2025, portées principalement par la hausse du prix du cacao. Les produits du cacao ainsi que le chocolat et produits cacaotés ont en effet augmenté en valeur respectivement de 25,5 % (+ 62 M€) et 13,2 % (+ 33 M€). À noter que les quatre premiers produits représentent à eux seuls plus de la moitié des importations de la filière.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : glaces (2,4 %), eaux minérales (2,3 %), céréales soufflées (1,7 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

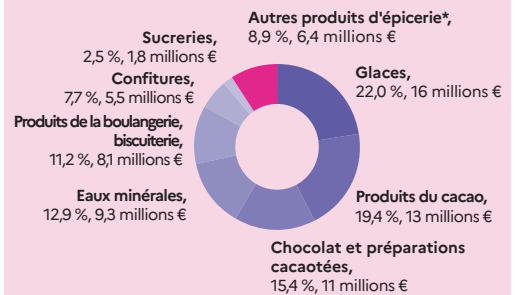
La Malaisie est de loin le 1^{er} fournisseur en produits d'épicerie de Singapour avec 35,6 % de part de marché, en constante augmentation depuis 2022. La France est quant à elle en 2025 le 8^e fournisseur du pays.



Source : Enterprise Singapore (Singapour), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les produits d'épicerie français importés sont relativement diversifiés avec cinq produits compris entre 22 % et 11,2 %.



*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : pâtes alimentaires (2,0 %), café, thé, épices (1,9 %), soupes et potages (1,8 %).



UN MARCHÉ RÉMUNÉRATEUR

La Suisse affiche un taux d'auto-provisionnement alimentaire proche de 50 %, tout en présentant un niveau de pouvoir d'achat des ménages largement supérieur à la moyenne européenne.

Dans ce contexte, la France se positionne comme le 3^e fournisseur de la Suisse en produits agricoles et agroalimentaires. Cette relation commerciale s'appuie notamment sur une forte familiarité des consommateurs suisses avec les produits français, lesquels occupent une place importante dans les habitudes de consommation, en particulier en Suisse romande. Une progression remarquable est observée notamment dans la consommation de vins français en 2025.

Cependant, malgré ces positions établies, l'accès au marché suisse demeure très concurrentiel. En effet, les consommateurs se distinguent par une forte exigence en matière de qualité, tout en accordant une attention particulière à l'origine des produits et à leurs conditions de production. Lorsque des alternatives locales existent, celles-ci sont ainsi fréquemment privilégiées.

CHIFFRES CLÉS 2025



Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 18 milliards d'€
- En provenance de France : 1,9 milliard d'€



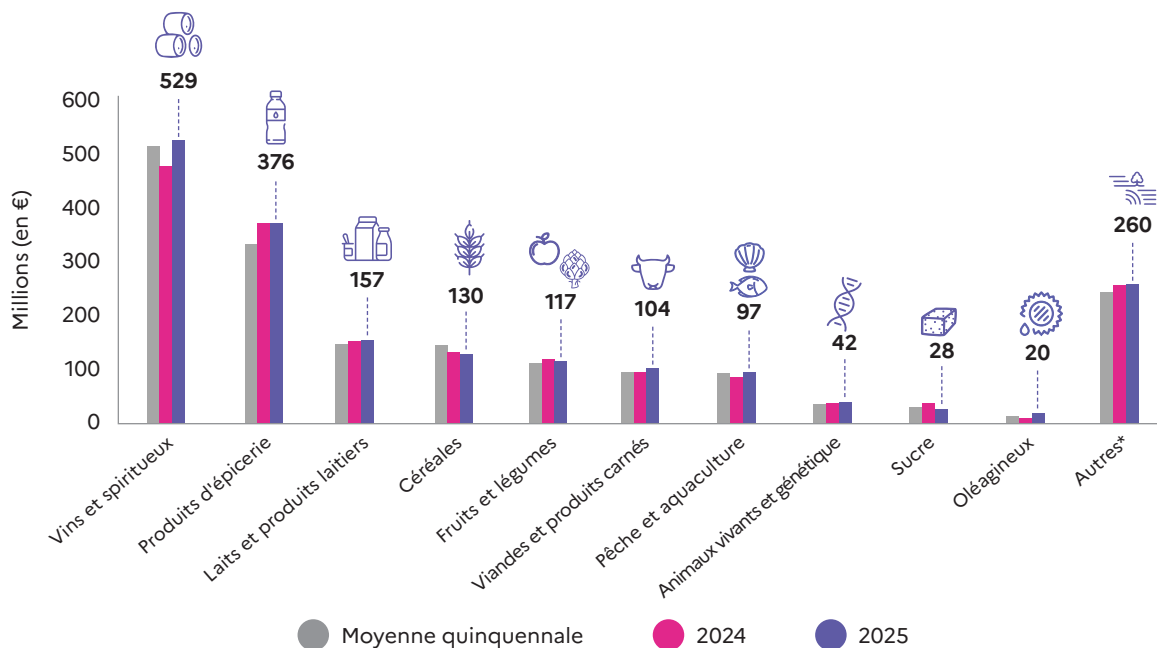
Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : -7 milliards d'€
- Avec la France : -628 millions d'€

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations suisses de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de France ont augmenté de 3,2 % entre 2024 et 2025, atteignant 1,9 Md €. Cette hausse est portée par le 1^{er} poste, les vins et spiritueux (+ 9,9 %), qui représente avec les produits d'épicerie près de la moitié des importations suisses de produits français.



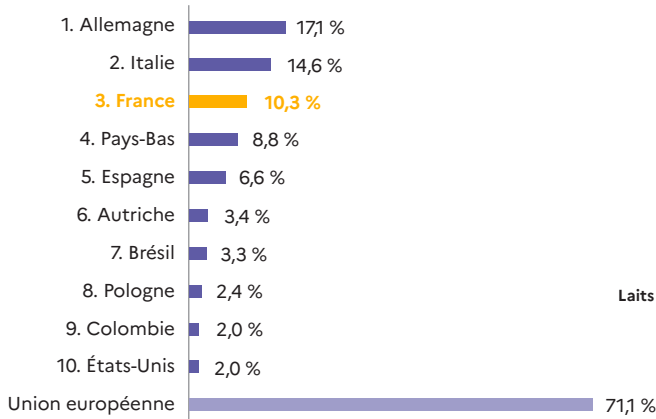
*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (2,8 % des importations totales ; 51 millions €), préparations alimentaires (2,3 % ; 43 millions €), pailles de céréales brutes (2,1 % ; 39 millions €).

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (Suisse), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

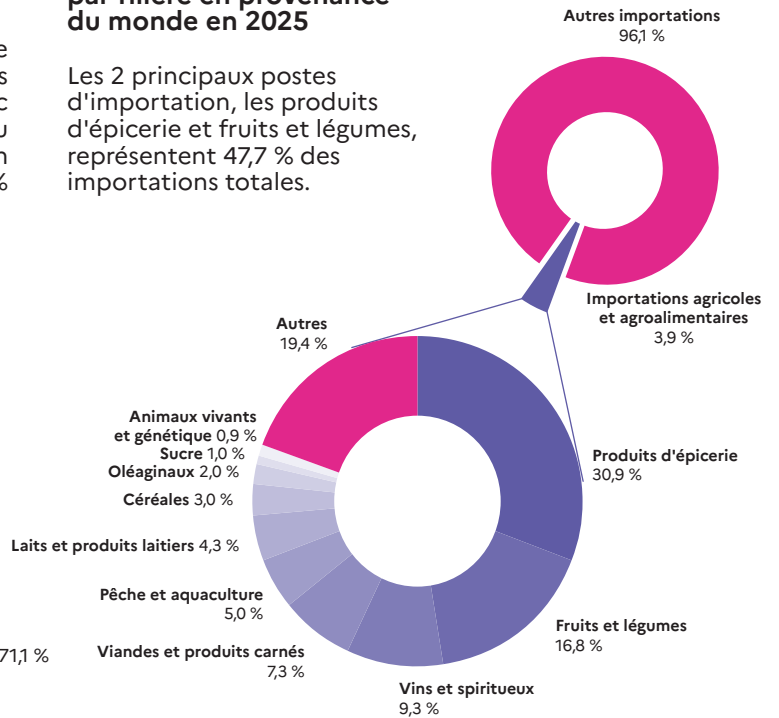
Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Les importations suisses proviennent à 71,1 % de l'Union européenne. Les principaux fournisseurs de la Suisse demeurent globalement stables, avec seulement deux changements de rang enregistrés au cours des cinq dernières années. La France reste en 3^e position avec une part de marché stable de 10,3 % en 2025.



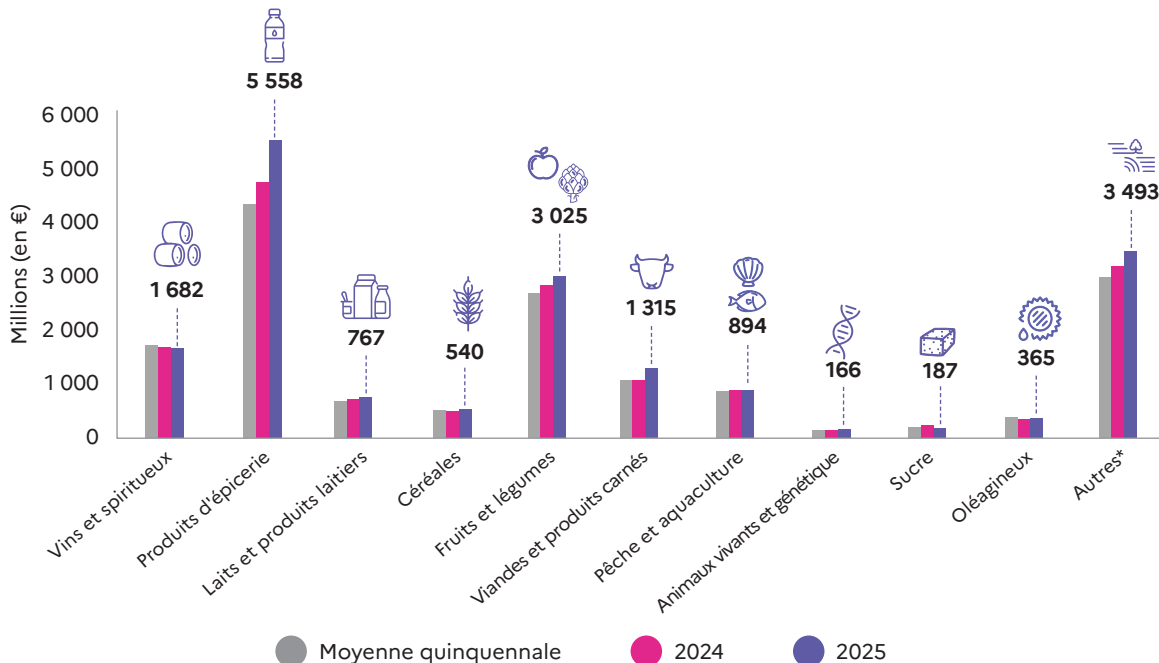
Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les 2 principaux postes d'importation, les produits d'épicerie et fruits et légumes, représentent 47,7 % des importations totales.



Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations suisses en provenance du monde atteignent un niveau record de 18 Md€ en 2025, en augmentation de 9,0 % sur un an. Les produits d'épicerie et fruits et légumes, les deux premiers postes, observent une augmentation respective de 16,6 % et 5,8 %, et ce pour la 4^e année consécutive. Les vins et spiritueux, 3^e poste d'importation, connaissent eux une légère baisse sur la même période (-1,5 %), pour la 3^e année consécutive.



*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : préparations alimentaires (4,1 % des importations totales ; 744 millions €), plantes et floricultures (3,5 % ; 638 millions €), tabacs (2,6 % ; 469 millions €).

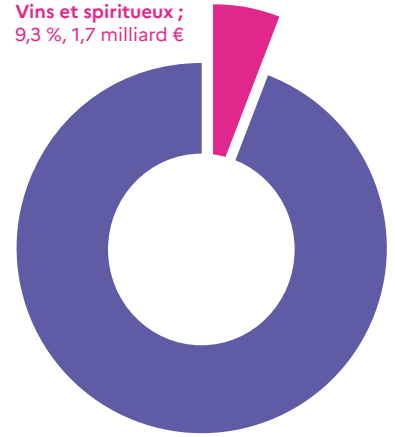
Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (Suisse), d'après Trade Data Monitor

IMPORTATIONS SUISSES DE VINS ET SPIRITUEUX

SUCCÈS DU VIN PÉTILLANT FRANÇAIS

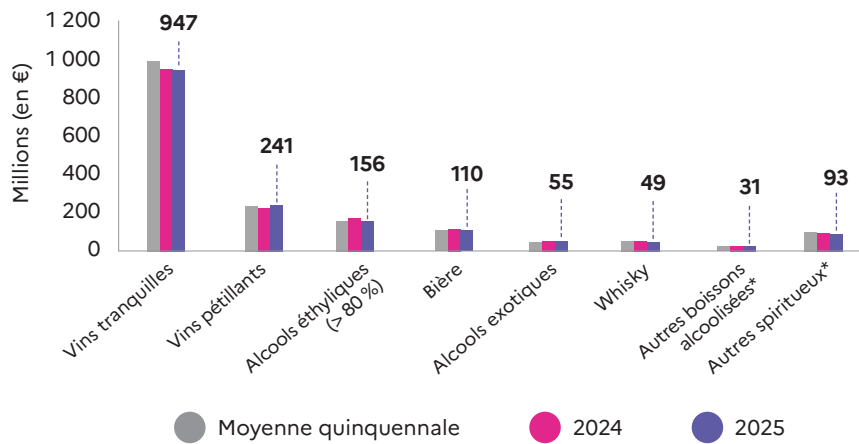
La France est redevenue en 2025 le 1^{er} fournisseur de vins de la Suisse, portée par une excellente progression des vins à bulles, qui représentent près d'un tiers des exportations de vins.

Vins et spiritueux ;
9,3 %, 1,7 milliard €



Évolution des importations suisses de vins et spiritueux en provenance du monde

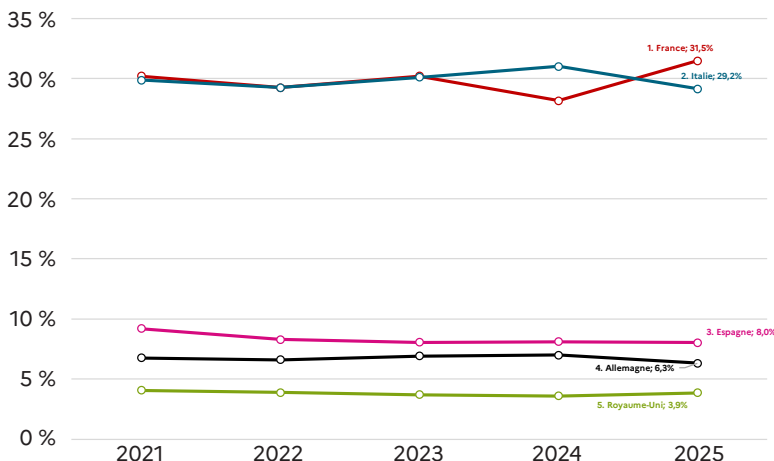
Les importations suisses de vins et spiritueux, d'une valeur de 1,7 Md€ en 2025 (- 1,5 % par rapport à 2024), sont composées majoritairement de vins tranquilles (56,3 %) et pétillants (14,3 %). Tandis que les premiers connaissent une légère baisse (- 0,5 %) entre 2024 et 2025, et ce pour la 3^e année consécutive, les seconds observent une hausse de 6,7 % sur la même période.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : liqueurs (1,9 %), vodka (1,0 %), gin (1,0 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de vins et spiritueux des 5 dernières années

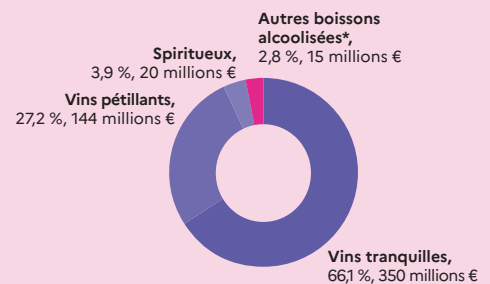
Les importations de vins et spiritueux en provenance de France connaissent un rebond en 2025 et font repasser le pays, avec 31,5 % de part de marché, au 1^{er} rang des fournisseurs de la Suisse devant l'Italie (29,2 % de part de marché ; - 1,8 point en un an).



Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (Suisse), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Les vins tranquilles (350 M € ; 66,1 %) et vins pétillants (144 M € ; 27,2 %) représentent à eux seuls plus de 90 % des importations suisses de vins et spiritueux français.



*Autres spiritueux et boissons alcoolisées (2025) comprend notamment : eaux-de-vie de vin (1,4 %), alcools exotiques (1,1 %), bière (1,0 %).

IMPORTATIONS SUISSES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

PROGRESSION DU SECTEUR BVP

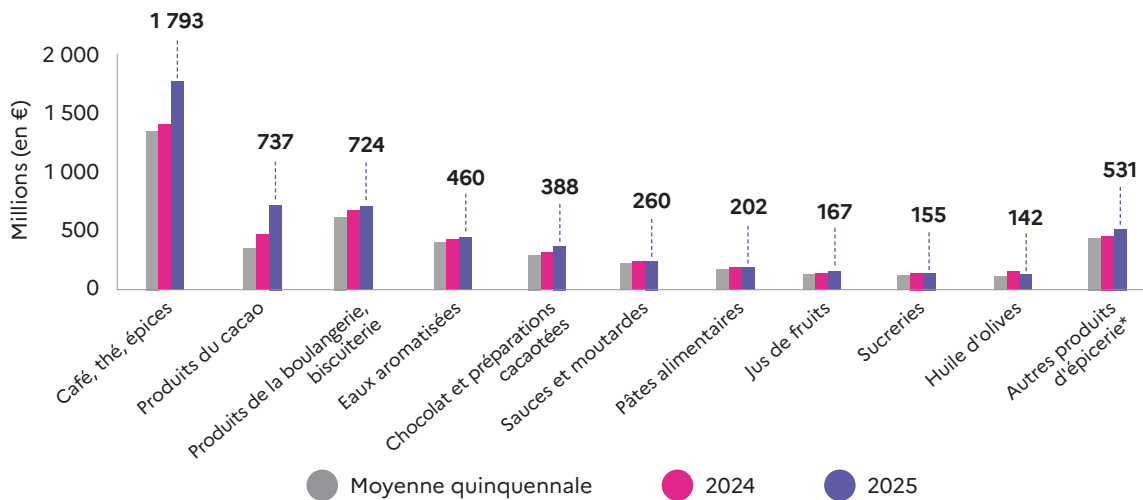
La France est le 5^e fournisseur de la Suisse pour les produits d'épicerie. Près d'un quart des exportations françaises sont des produits du secteur boulangerie-vienniserie-pâtisserie, dont la valeur exportée augmente année après année.

Produits d'épicerie ;
30,9 %, 5,6 milliards €



Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

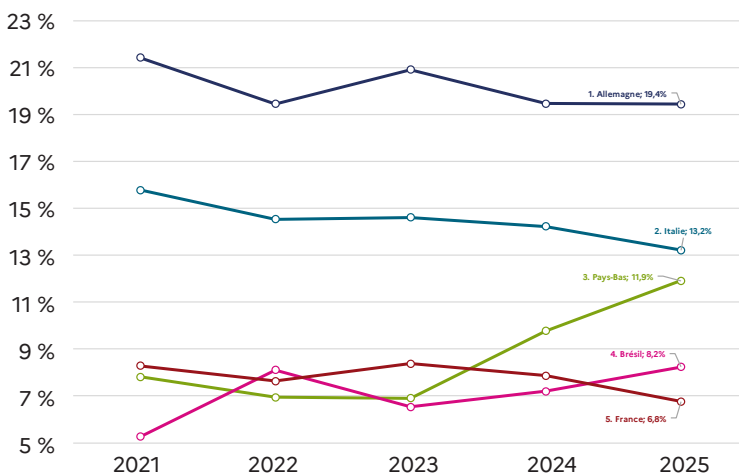
Les importations suisses de produits d'épicerie en provenance du monde sont composées à 32,3 % de café, thé, épices et à environ 13 % chacun de produits du cacao et produits de la boulangerie, biscuiterie. Elles connaissent une hausse générale de 16,6 % de 2024 à 2025, notamment due à une augmentation des deux premiers produits, respectivement + 26,1 % et + 53,8 %, et des chocolats et préparations cacaotées (+ 17,2 %), en lien avec l'augmentation du prix du cacao.



* Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : eaux minérales (2,2 %), céréales soufflées (2,0 %), glaces (1,4 %).

Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

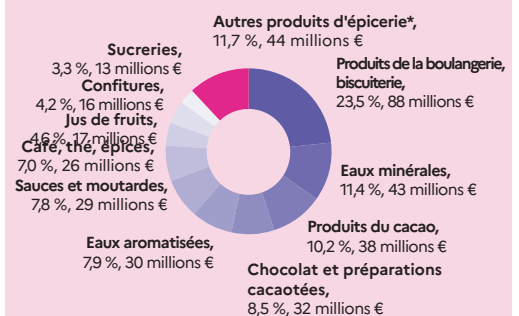
Malgré des importations stables en 2025, la part de marché de la France diminue de 1,1 point et le pays passe au rang de 5^e fournisseur derrière le Brésil. Cette baisse s'explique par l'augmentation des importations de fournisseurs tels que les Pays-Bas (+ 42,1 %) et le Brésil (+ 33,4 %).



Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (Suisse), d'après Trade Data Monitor

Répartition des importations en provenance de France en 2025

Malgré une relative diversification des importations suisses, les produits de la boulangerie, biscuiterie représentent à eux seuls près d'un quart des importations de produits d'épicerie.



*Autres produits (2025) comprend : extrait de café, thé (3,0 %), glaces (2,9 %), beurre de cacao (2,8 %).



ANNEXE



● COMMERCE EXTÉRIEUR

● Source des données :

- Données du commerce extérieur de la DGDDI
- Base de données Trade Data Monitor
- Les parts de marché de la France dans les différents pays sont calculées sur la base des données d'échanges des 68 pays les plus importants, qui regroupent 93 % des échanges mondiaux.

● Philosophie globale :

- Le tableau de bord vise à présenter une vue globale des échanges internationaux de la France.
- Il s'inscrit dans le suivi de la mise en œuvre du « Plan stratégique 2018-2022 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois et des produits bio-sourcés » (dit « Plan stratégique export »).

● Répartition des codes douaniers en filières :

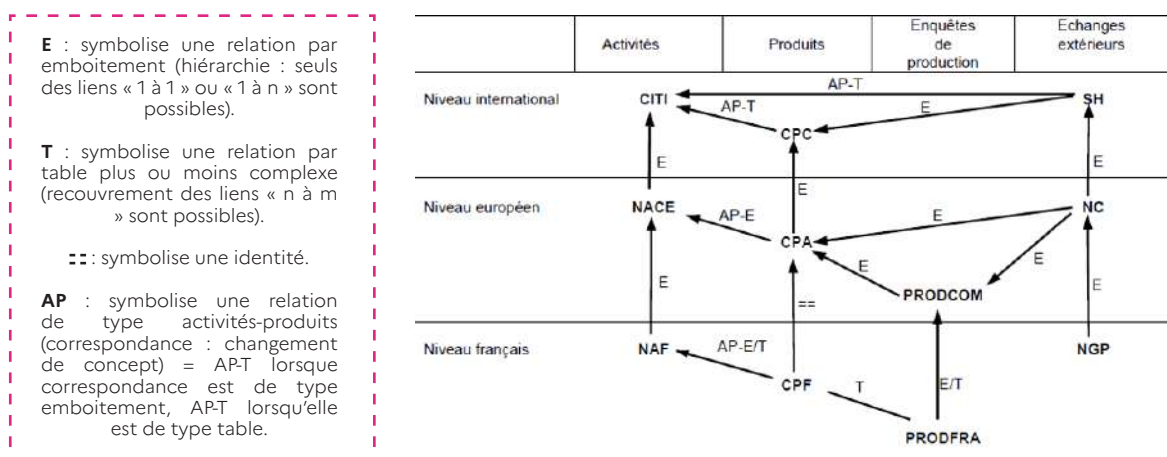
Les regroupements ne suivent pas la nomenclature douanière, mais correspondent aux filières :

- Ce travail a été effectué en commun entre la DGPE et FranceAgriMer, et avec l'expertise du Bureau des synthèses statistiques conjoncturelles du SSP.
- La liste des codes retenus correspond exactement au périmètre du suivi qui comprend les produits de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la filière bois et dérivés et du biodiesel.

● Nomenclature utilisée :

Source bibliographique : Insee, [NAF RÉV. 2 ET CPF RÉV. 2 : GUIDE D'UTILISATION],
<https://www.insee.fr/fr/information/2399243>

La nomenclature utilisée pour décrire ces échanges est la Nomenclature Combinée (NC), déclinaison européenne du Système Harmonisé (SH) géré par l'Organisation mondiale des douanes. Elle comporte 4 niveaux (allant de 99 postes à plus de 6600), et est révisée tous les 5 ans.



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

● Code couleur :

Un code couleur a été mis en place afin de faciliter l'analyse de la performance française par filière et par pays client.

Ce code croise deux phénomènes :

Explication des modalités de détermination de la colonne « Tendances »		Part de marché de la France		
		Hausse	Stabilité	Baisse
Évolution de la part de marché de la France par rapport au principal pays de l'UE concurrent	Amélioration	■	■	■
	Stabilité	■	■	■
	Détérioration	■	■	■

- L'évolution absolue des parts de marché de la France
- L'évolution relative de ces parts de marché comparées à celle du principal concurrent européen de la France

On considère qu'il y a stabilité lorsque l'évolution calculée est inférieure à 0,05 point.

Dans les graphiques « Performance des principaux marchés par filières », c'est uniquement le principal concurrent européen de la France qui est cité, et non le principal concurrent mondial. Ce choix a été fait afin de comparer notre performance à des pays qui ont des caractéristiques économiques comparables à la France (notamment en ce qui concerne la monnaie pour les pays de la zone Euro).

● Répartitions des codes niveau « SH6 » en catégories « produits bruts » et « produits transformés » :

Cette répartition, utilisée par les Douanes, est disponible au niveau NC8. Ce niveau n'est par contre pas disponible au niveau international. Afin de déterminer le rang de la France comme pays exportateur de produits bruts et de produits transformés, il est donc nécessaire d'aménager la répartition initiale et la « porter » du niveau NC8 au niveau supérieur. Business France a effectué ce travail.

● Répartition des codes niveau « SH6 » en catégories « produits bruts » et « produits transformés » :



PRODUITS BRUTS

01	Animaux vivants
0301	Poissons vivants
0302	Poissons frais
0306	Crustacés
0307	Mollusques
0407	Oeufs frais
0409	Miel
0410	Autres produits comestibles d'origine animale
05	Produits d'origine animale non comestibles
06	Plantes vivantes
0701	Pommes de terre
0702	Tomates
0703	Oignons, échalotes, poireaux et autres alliacés
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés et apparentés
0705	Laitues et chicorées
0706	Carottes, navets, betteraves et autres racines comestibles
0707	Concombres et cornichons
0708	Légumes à cosse
0709	Potirons, artichauts, asperges, aubergines, céleris, champignons
0711	Légumes conservés provisoirement mais impropres à la consommation
0714	Racines de manioc, salep, topinambours et apparentés
0801	Noix de coco
0802	Fruits à coque
0803	Bananes
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans
0805	Agrumes
0806	Raisins
0807	Melons et papayes
0808	Pommes, poires et coings
0809	Abricots, cerises, pêches
0810	Fruits rouges, kiwi, durians et kakis
0812	Fruits conservés provisoirement mais impropres à la consommation
090111	Café non torréfié
0902	Thé
0903	Maté
0904	Poivre et piments
0905	Vanille
0906	Cannelle et fleurs de cannellier
0907	Girofles
0908	Noix de muscade, macis, amomes et cardamomes
0909	Graine d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi
0910	Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices
10	Céréales
12	Graines, fruits oléagineux, semences et autres fruits
13	Gommes, résines et autres sucres et extraits végétaux
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale
1801	Cacao en fèves et brisures de fèves
1802	Coques, pellicules et autres déchets de cacao
2401	Tabacs bruts

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



PRODUITS TRANSFORMÉS

02	Viandes et abats comestibles
0303	Poissons congelés
0304	Filets de poisson et autre chair de poisson
0305	Poissons séchés
0308	Invertébrés aquatiques transformés
0401	Lait non concentré et non additionné de sucre
0402	Lait concentré ou additionné de sucre
0403	Babeurre, lait et crème caillés, képhir, yahourt et autres lait et crème fermentés
0404	Lactosérum
0405	Beurre et autres matières grasses laitières
0406	Fromages et caillebotte
0408	Oeuf transformés
0710	Légumes congelés
0712	Légumes secs
0713	Légumes à cosse secs
0811	Fruits congelés
0813	Fruits secs
0814	Écorces d'agrumes ou de melons
090112	Café décaféiné
090121	Café torréfié
090122	Café torréfié et décaféiné
090130	Coques et pellicules de café
090140	Succédanés du café contenant du café
090190	Autres déchets du café
11	Produits de la minoterie, malt, amidons et féculés, inuline et gluten de froment
15	Graisses, huiles et cires d'origine animale ou végétale
16	Préparations de viandes, poissons, crustacés ou mollusques
17	Sucres et sucreries
1803	Pâtes de cacao
1804	Beurre, graisse et huile de cacao
1805	Poudre de cacao
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
19	Préparations de céréales, farines, amidons, féculés de lait et pâtisserie
20	Préparation de légumes
21	Autres préparations alimentaires
22	Boissons, alcools et vinaigres
23	Résidus et déchets alimentaires et alimentation animale
2402	Cigares, cigarillos et cigarettes
2403	Tabacs transformés et succédanés de tabac
3501	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine

● Répartition des codes douaniers en filières et sous-filières :



CÉRÉALES

100110	Froment blé dur
100119	Froment (blé) dur, autre que de semence
100190	Froment blé et méteil (à l'excl. du froment blé dur)
100199	Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence
100200	Seigle
100290	Seigle, autre que de semence
100300	Orge
100390	Orge, autre que de semence
100400	Avoine
100490	Avoine, autre que de semence
100590	Maïs (autre que de semence)
1006	Riz
100700	Sorgho à grains
100790	Sorgho à grains, autre que de semence
100810	Sarrasin
100820	Millet
100829	Millet (à l'excl. du sorgho à grains et de semence)
100830	Alpiste
100840	Fonio (<i>Digitaria</i> spp.)
100850	Quinoa (<i>Chenopodium quinoa</i>)
100860	Triticale
100890	Céréales (à l'excl. du froment blé, du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet et de l'alpiste)
1101	Farines de froment [blé] ou de méteil
1102	Farines de Céréales (autres que de froment [blé] ou de méteil)
1103	Gruaux, semoules et agglomérés sous forme de pellets, de Céréales
1104	Grains de Céréales autrement travaillés [mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, p.ex.] et germes de Céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus (à l'excl. des farines de Céréales, du riz décortiqué, du riz semi-blanchi ou blanchi et du riz en brisures)
1107	Malt, même torréfié
110811	Amidon de froment [blé]
110812	Amidon de maïs
1109	Gluten de froment [blé], même à l'état sec
190120	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
190190	Extraits de malt ; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail ainsi que les mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905)
230210	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du maïs
230220	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du riz
230230	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment
230240	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des Céréales (à l'excl. du maïs ou du froment)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

CÉRÉALES (SUITE)

SOUS-FILIÈRE BLÉ	
100110	Froment blé dur
100119	Froment (blé) dur, autre que de semence
100190	Froment blé et méteil (à l'excl. du froment blé dur)
100199	Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence

SOUS-FILIÈRE MAÏS	
100590	Maïs (autre que de semence)



FRUITS ET LÉGUMES

070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)
0702	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré
0703	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliés, à l'état frais ou réfrigéré
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles similaires du genre Brassica, à l'état frais ou réfrigéré
0705	Laitues (<i>Lactuca sativa</i>) et chicorées (<i>Cichorium spp.</i>), à l'état frais ou réfrigéré
0706	Carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles similaires, à l'état frais ou réfrigéré
0707	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré
0708	Légumes à cosse, écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré
0709	Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré
0710	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés
0711	Légumes conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état
0712	Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés
0713	Légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés
0714	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en féculé ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets; moelle de sagoutier
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
0808	Pommes, poires et coings, frais
2001	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique
2002	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2003	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2004	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)
2005	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non-congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)
2008	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non-conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson)

SOUS-FILIÈRE POMME DE TERRE	
070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)

SOUS-FILIÈRE POMME ET POIRE	
0808	Pommes, poires et coings, frais



ANIMAUX VIVANTS ET GÉNÉTIQUE

01	Animaux vivants
040711	Oeufs fertilisés de volailles, destinés à l'incubation, domestiques
040719	Oeufs fertilisés d'oiseaux, destinés à l'incubation (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques)
051110	Sperme de taureaux



LAIT ET PRODUITS LAITIERS

0401	Lait et crème de lait, non-concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao
0404	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants ; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, n.d.a.
0405	Beurre, y.c. le beurre déshydraté et le ghee, et autres matières grasses provenant du lait ainsi que pâtes à tartiner laitières
0406	Fromages et caillebotte
170211	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids ≥ 99 % de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche
170219	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids < 99 % de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche
190110	Préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail
3501	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine

SOUS-FILIÈRE FROMAGES

0406	Fromages et caillebotte
------	-------------------------

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



OLÉAGINEUX

120100	Fèves de soja, même concassées
120190	Fèves de soja, même concassées (à l'excl. des fèves de soja destinées à l'ensemencement)
1202	Arachides, non-grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées
1204	Graines de lin, même concassées
1205	Graines de navette ou de colza, même concassées
1206	Graines de tournesol, même concassées
120750	Graines de moutarde, même concassées
1208	Farines de graines ou de fruits oléagineux (à l'excl. de la farine de moutarde)
1507	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1508	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1511	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1512	Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1514	Huiles de navette, de colza ou de moutarde et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
2304	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
2305	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile d'arachide
230620	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de lin
230630	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de tournesol
230640	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza
230641	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2 % et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates »
230649	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est \geq 2 % et un composant solide qui contient \geq 30 micromoles/g de glucosinolates »
230649	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est \geq 2 % et un composant solide qui contient \geq 30 micromoles/g de glucosinolates »



PÊCHE ET AQUACULTURE

03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
121220	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121221	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, destinées à l'alimentation humaine
130231	Agar-agar, même modifié
1504	Graisses et huiles et leurs fractions, de poissons ou de mammifères marins, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1604	Préparations et conserves de poissons ; caviar et ses succédanés préparés à partir d'oeufs de poisson
1605	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés (non fumés)



PRODUITS D'ÉPICERIE

0409	Miel naturel
09	Café, thé, maté et épices
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange
1105	Farine, semoule, poudre, flocons, granulés et agglomérés sous forme de pellets, de pommes de terre
1106	Farines, semoules et poudres de pois, haricots, lentilles et autres légumes à cosse secs du n° 0713, de sagou, de racines de manioc, d'arrow-root et de salep, de topinambour, de patates douces et autres racines et tubercules simil. à haute teneur en fécule ou en inuline du n° 0714, ainsi que des produits du chapitre 8 « Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons »
110813	Fécule de pommes de terre
1509	Huile d'olive et ses fractions (obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile), même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1510	Huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives et par des procédés autres que ceux mentionnés au n° 1509, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 1509
1704	Sucrieries sans cacao, y.c. le chocolat blanc
1803	Pâte de cacao, même dégraissée
1804	Beurre, graisse et huile de cacao
1805	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
1902	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies de viande ou d'autres substances, ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni ; couscous, même préparé
1903	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculs, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes simil.
1904	Produits à base de Céréales obtenus par soufflage ou grillage [corn flakes, p.ex.] ; Céréales (autres que le maïs) en grains ou sous forme de flocons ou de grains autrement travaillés (à l'excl. de la farine, du gruau et de la semoule), précuites ou autrement préparées, n.d.a.
1905	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao ; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits simil.
2006	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés]
2007	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2009	Jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2101	Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café, thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés
2103	Préparations pour sauces et sauces préparées ; condiments et assaisonnements, composés ; farine de moutarde et moutarde préparée
2104	Préparations pour soupes, potages ou bouillons ; soupes, potages ou bouillons préparés ; préparations alimentaires composites homogénéisées consistant en un mélange finement homogénéisé de plusieurs substances de base, telles que viande, poisson, légumes, fruits, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g
2105	Glaces de consommation, même contenant du cacao
2201	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige
2202	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)
2209	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique

SOUS-FILIÈRE EAU MINÉRALE

2201	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige
2202	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)

SOUS-FILIÈRE CAFÉ

0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange
------	---

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



SUCRE

121210	Caroubes, y.c. leurs graines, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121291	Betteraves à Sucre, fraîches, réfrigérées, congelées, séchées ou en poudre
121292	Caroubes, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121293	Cannes à Sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide
170220	Sucre d'érable, à l'état solide, et sirop d'érable, sans addition d'aromatisants ou de colorants
170230	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20 % de fructose
170240	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec \geq 20 % mais < 50 % de fructose (à l'excl. du Sucre inversi [ou interverti])
170250	Fructose chimiquement pur
170260	Fructose, à l'état solide, et sirop de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec > 50 % de fructose (à l'excl. du fructose chimiquement pur et du Sucre inversi [ou interverti])
170290	Sucres, y.c. le Sucre inversi [ou interverti] et le maltose chimiquement pur, à l'état solide, Sucres et sirops de Sucres contenant en poids à l'état sec 50 % de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, succédanés du miel, même mélangés de miel naturel, et Sucres et mélasses caramélisés (à l'excl. des Sucres de canne ou de betterave, du saccharose chimiquement pur, du lactose, du Sucre d'érable, du glucose, du fructose et de leurs sirops)
1703	Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du Sucre



VIANDES ET PRODUITS CARNÉS

02	Vianades et abats comestibles
040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits
040721	Oeufs de volailles domestiques, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040729	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques et oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040790	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, conservés ou cuits
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0410	Produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
0504	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
1501	Graisses de porc, y.c. le saindoux, et graisses de volailles, fondues ou autrement extraites (à l'excl. de la stéarine solaire et l'huile de saindoux)
1502	Graisses des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine (autres que l'huile et l'oléostarine)
1503	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non-émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées
1505	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y.c. la lanoline
1506	Graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des graisses et huiles de porcins, de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de poissons et de mammifères marins ainsi que de la stéarine solaire, de l'huile de saindoux, de l'oléostéarine, de l'oléomargarine, de l'huile de suif, de la graisse de suint et des substances grasses dérivées)
151610	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
1518	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement ; mélanges ou préparations non-alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions non-comestibles de différentes graisses ou huiles, n.d.a.
1520	Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses
1522	Dé gras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales
1601	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang ; préparations alimentaires à base de ces produits
1602	Préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des extraits et jus de viande)
1603	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques

SOUS-FILIÈRE BOEUF

0201	Vianades des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées
0202	Vianades des animaux de l'espèce bovine, congelées

SOUS-FILIÈRE PORC

0203	Vianades des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées
------	--

SOUS-FILIÈRE VOLAILLE

0207	Vianades et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du no 0105
------	--

SOUS-FILIÈRE OEUFS

040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits
040721	Oeufs de volailles domestiques, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040729	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques et oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040790	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, conservés ou cuits
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



VINS ET SPIRITUEUX

2203	Bières de malt
2204	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol
2205	Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques
2206	Cidre, poiré, hydromel et autres boissons fermentées ; mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non-alcooliques, n.d.a. (à l'excl. de la bière, des vins de raisins frais, des moûts de raisins ainsi que des vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques)
2207	Alcool éthylique non-dénaturé d'un titre alcoométrique volumique \geq 80 % vol ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
2208	Alcool éthylique non-dénaturé d'un titre alcoométrique volumique < 80 % vol ; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses (à l'excl. des préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons)

SOUS-FILIÈRE VIN

2204	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol
------	--



AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

0501	Cheveux bruts, même lavés ou dégraissés ; déchets de cheveux
0502	Soies de porc ou de sanglier ; poils de blaireau et autres poils pour la brosse ; déchets de ces soies ou poils
0505	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes et parties de plumes (même rognées), duvet, bruts ou simpl. nettoyés, désinfectés ou traités en vue de leur conservation ; poudres et déchets de plumes ou de parties de plumes
0506	Os et cornillons, bruts, dégraissés, simpl. préparés (mais non découpés en forme), acidulés ou dégelatinés ; poudres et déchets de ces matières
0507	Ivoire, écaille de tortue, fanons (y.c. les barbes) de baleine ou d'autres mammifères marins, cornes, bois, sabots, ongles, griffes et becs, bruts ou simpl. préparés mais non découpés en forme ; poudres et déchets de ces matières
0508	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés ; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non-découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0510	Ambre gris, castoréum, civette et musc ; cantharides ; bile, même séchée ; glandes et autres substances d'origine animale utilisées pour la préparation de produits pharmaceutiques, fraîches, réfrigérées, congelées ou autrement conservées de façon provisoire
051191	Produits de poissons ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques; poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques, morts, impropres à l'alimentation humaine
051199	Produits d'origine animale, n.d.a.; animaux morts, impropres à l'alimentation humaine (à l'excl. des poissons, des crustacés, des mollusques ou autres invertébrés aquatiques)
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture
070110	Pommes de terre de semence
100111	Froment (blé) dur, de semence
100191	Froment (blé) tendre et méteil, de semence
100210	Seigle, de semence
100310	Orge, de semence
100410	Avoine, de semence
100510	Maïs de semence
100710	Sorgho à grains, de semence
100821	Millet de semence (à l'excl. du sorgho à grains)
110814	Fécule de manioc [cassave]
110819	Amidons et féculés (à l'excl. des amidons et féculés de froment [blé], de maïs, de pommes de terre et de manioc)



AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

110820	Inuline
1199	Produits regroupés du chapitre 11
120110	Fèves de soja, destinées à l'ensemencement
1203	Coprah
120710	Noix et amandes de palmistes
120720	Graines de coton, même concassées
120721	Graines de coton, destinées à l'ensemencement
120729	Graines de coton (à l'excl. des semences)
120730	Graines de ricin
120740	Graines de sésame, même concassées
120760	Graines de carthame [Carthamus tinctorius]
120770	Graines de melon
120791	Graines d'oeillette ou de pavot, même concassées
120792	Graines de karité, même concassées
120799	Graines et fruits oléagineux, n.d.a., même concassés (à l'excl. des fruits à coques comestibles, des olives, des fèves de soja, des arachides, du coprah et des graines de lin, de navette, de colza, de tournesol, de coton, de ricin, de sésame, de moutarde, d'oeillette, de melon ou de pavot, ainsi que des noix et amandes de palmiste)
1209	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, du café, du thé, du maté, des épices, des céréales, des graines et fruits oléagineux ainsi que des graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitiques ou simil.)
1210	Cônes de houblon frais ou secs, même broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline
1211	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitiques ou simil., frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés
121229	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, non destinées à l'alimentation humaine
121230	Noyaux et amandes d'abricots, de pêches [y.c. des brugnon et nectarines] ou de prunes
121294	Racines de chicorée, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121299	Noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux - y.c. les racines de chicorée non-torréfiées de la variété 'Cichorium intybus sativum' -, servant principalement à l'alimentation humaine, n.d.a.
1213	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets
1214	Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil., même agglomérés sous forme de pellets
1299	Produits regroupés du chapitre 12
1301	Gomme laque
130211	Opium
130212	Extraits de réglisse (à l'excl. des extraits contenant > 10% en poids de saccharose ou présentés comme sucreries)
130213	Extraits de houblon
130214	Extraits d'éphédra
130219	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium et des sucres et extraits végétaux de réglisse et de houblon)
130220	Matières pectiques, pectinates et pectates
130232	Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés
130239	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
1399	Produits regroupés du chapitre 13
1401	Bambous, rotins, roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de 4-Céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie
1404	Produits végétaux, n.d.a.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

1513	Huiles de coco [coprah], de palmiste ou de babassu et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1515	Graisses et huiles végétales (y.c. l'huile de jojoba) et leurs fractions, fixes, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coco [coprah], de palmiste, de babassu, de navette, de colza ou de moutarde)
151620	Graisses et huiles végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
1517	Margarine et autres mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles (à l'excl. des graisses et huiles et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, ainsi que des mélanges d'huiles d'olive ou de leurs fractions)
1521	Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés
179900	Produits divers du chapitre 17
1801	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés
1802	Coques, pellicules [pelures] et autres déchets de cacao
2102	Levures, vivantes ou mortes ; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments) ; poudres à lever préparées
2106	Préparations alimentaires, n.d.a.
2199	Produits regroupés du chapitre 21
2301	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes, d'abats, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine ; cretons
230250	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
2303	Résidus d'amidonnerie et résidus simil., pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie, drêches et déchets de brasserie ou de distillerie, même agglomérés sous forme de pellets
230610	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de coton
230650	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix de coco ou de coprah
230660	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix ou d'amandes de palmiste
230670	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de germes de maïs
230690	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de soja, d'arachide, de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah et de noix ou d'amandes de palmiste)
2307	Lies de vin ; tartre brut
2308	Glands de chêne, marrons d'Inde, marcs de fruits et autres matières, déchets, résidus et sous-produits végétaux, même agglomérés sous forme de pellets, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, n.d.a.
2309	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués

SOUS-FILIÈRE ALIMENTS POUR ANIMAUX FAMILIERS

230910	Aliments pour chiens et chats, conditionnés pour la vente au détail
--------	---



AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

SOUS-FILIÈRE SEMENCES ET PLANTS (NC8)	
Position douanière	Produit
Chapitre 06	Plants de :
06 01 20 10	Chicorée
06 02 10 10	Boutures de vigne
06 02 10 90	Autres boutures
06 02 20 10	Plants de vignes
06 02 20 90	Autres plants
06 02 90 30	Fraisiers et légumes
Chapitre 07	Semences de :
07 01 10 00	Pommes de terre
07 03 10 11	Plants d'oignons
07 12 90 11	Maïs doux (hybrides)
07 13 10 10	Pois (Pisum sativum)
07 13 33 10	Haricot commun
Chapitre 10	Semences de :
10 01 11 00	Blé dur
10 01 91 10	Épeautre
10 01 91 20	Blé tendre
10 02 10 00	Seigle
10 03 10 00	Orge
10 04 10 00	Avoine
10 05 10 13	Maïs hybrides 3 voies
10 05 10 15	Maïs hybrides simples
10 05 10 18	Maïs autres hybrides
10 05 10 90	Maïs autres autres
10 06 10 10	Riz
10 07 10 10	Sorgho hybride
10 07 10 90	Autres sorgho
10 08 21 00	Millet
Chapitre 12	Semences de :
12 01 10 00	Soja
12 02 30 00	Arachide
12 04 00 10	Lin
12 05 10 10	Colza Navette
12 06 00 10	Tournesol
12 07 21 00	Coton
12 07 40 10	Sésame
12 07 50 10	Moutarde
12 07 91 10	Oeillette
12 07 99 20	Autres oléagineux
12 07 99 91	Graines de chanvre
12 09 10 00	Betteraves sucrières
12 09 21 00	Luzerne
12 09 22 10	Trèfle Violet
12 09 22 80	Autres trèfles
12 09 23 11	Fétuque des prés
12 09 23 15	Fétuque rouge
12 09 23 80	Autres fétuques
12 09 24 00	Paturin des prés
12 09 25 10	Ray-grass italien
12 09 25 90	Ray-grass anglais
12 09 29 45	Fléole des prés, vesces, pat. Com., dactyle, agrostides
12 09 29 50	Lupins
12 09 29 60	Betteraves autres
12 09 29 80	Autres fourragères
12 09 30 00	Graines de fleurs (herbacées)
12 09 91 30	Betteraves rouges « à salade »
12 09 91 80	Graines potagères
12 09 99 10	Graines forestières
12 09 99 91	Graines ornementales
12 09 99 99	Autres (nda)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



BIODIESEL

3826 Biodiesel et ses mélanges, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids



BOIS ET DÉRIVÉS

4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil. ; bois en plaquettes ou en particules ; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.
440290	Charbon de bois (y.c. le charbon de coques ou de noix), même aggloméré (à l'excl. du charbon de bambou, des fusains et du charbon de bois conditionné comme médicament, mélangé d'encens ou activé)
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
4404	Bois feuillards ; échelas fendus ; pieux et piquets en bois, appointés, non-sciés longitudinalement ; bois simpl. dégrossis ou arrondis, non-tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ; bois en éclisses, lames, rubans et simil. (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes pour chaussures)
4405	Laine [paille] de bois ; farine de bois, c'est-à-dire la poudre de bois passant, avec au maximum 8% en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 mm
4406	Traverses en bois pour voies ferrées ou simil.
4407	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm
4408	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm
440910	Bois de conifères, y.c. les lames et frises pour parquets, non-assemblées, profilés "languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil." tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
440922	Bois tropicaux (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
440929	Bois (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois de conifères, des bois en bambou et des bois tropicaux)
4410	Panneaux de particules, panneaux dits 'oriented strand board' [OSB] et panneaux similaires [p.ex. 'waferboards'], en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de fibres, des panneaux de particules plaqués, des panneaux cellulaires en bois ainsi que des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
4411	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou autres liants organiques (sauf carton, panneaux de particules, même stratifiés avec un ou plusieurs panneaux de fibres, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les deux faces sont constituées par un panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441231	Bois contre-plaqué constitué exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441233	Bois contre-plaqué constitué exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.), à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

BOIS ET DÉRIVÉS (SUITE)

441234	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères non dénommés dans le n°4412 33, à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441239	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 4412.31 et 4412.32, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) autres
441294	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux dits 'densifiés', des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441299	Bois plaqués et bois stratifiés simil., sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4413	Bois dits 'densifiés', en blocs, planches, lames ou profilés
4414	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.
4415	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages simil., en bois ; tambours [tourets] pour câbles, en bois ; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois ; rehausse de palettes en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport)
4416	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
4417	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois ; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois (à l'excl. des moules du n° 8480, des formes de chapellerie ainsi que des machines et parties de machines, en bois)
441810	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois
441820	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois
441840	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'excl. des panneaux en bois contre-plaqués)
441850	Bardeaux ['shingles' et 'shakes'], en bois
441860	Poteaux et poutres, en bois
441874	Panneaux assemblés pour revêtement de sols mosaïques, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou)
441875	Panneaux assemblés pour revêtement de sols, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou)
441879	Panneaux assemblés pour revêtement de sol, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou, des panneaux pour revêtement de sol mosaïques, et des panneaux multicouches)
441899	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires (à l'excl. de ceux en bambou, des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des coffrages pour le bétonnage, des bardeaux [shingles et shakes], des poteaux et poutres, des panneaux assemblés pour revêtement de sol ainsi que des constructions préfabriquées)
4419	Articles en bois pour la table ou la cuisine (à l'excl. des articles d'ameublement, des objets d'ornement, des ouvrages de tonnellerie, des parties d'articles en bois pour la table ou la cuisine, des balais, des brosses ainsi que des tamis et cribles à main)
4420	Bois marquetés et bois incrustés ; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., en bois ; statuettes et autres objets d'ornement, en bois ; articles d'ameublement en bois (à l'excl. des meubles, des appareils d'éclairage et des parties de meubles et d'appareils d'éclairage)
4421	Ouvrages en bois, n.d.a.
47	Pâtes de bois ou d'autres matières cellulosiques; déchets et rébus de papier ou de carton
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton
940161	Sièges, avec bati en bois, rembourrés (non transformables en lits)
940169	Sièges, avec bati en bois, non rembourrés
940330	Meubles de bureau en bois (sauf sièges)
940340	Meubles de cuisine, en bois (sauf sièges)
940350	Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)
940360	Meubles en bois (autres que pour bureaux, cuisines ou chambres à coucher et autres que sièges)

SOUS-FILIÈRE BOIS

4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil. ; bois en plaquettes ou en particules ; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.
------	--

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



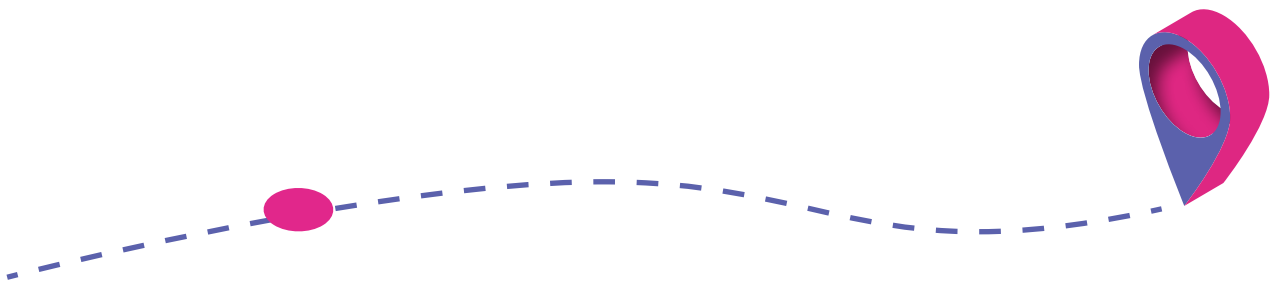
MACHINISME AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques
690990	Auges, bacs et récipients simil. en céramique, pour l'économie rurale; cruchons et récipients simil. de transport ou d'emballage en céramique (sauf éprouvettes graduées polyvalentes pour laboratoires, cruches et jarres de magasin et articles de ménage)
841720	Fours non-électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
841931	Séchoirs pour produits agricoles
841981	Appareils et dispositifs pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments (sauf appareils domestiques)
842111	Écrémeuses centrifuges
842230	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
842240	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
842441	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
842449	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables)
842481	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture
842482	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs)
8432	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture ; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, et leurs parties (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte et le battage des produits agricoles, y.c. les presses à pailles ou à fourrage ; tondeuses à gazon et faucheuses ; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, et leurs parties (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et légumes sec du n° 8437)
8434	Machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, et leurs parties (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
8435	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons simil., et leurs parties (à l'excl. des machines, appareils et dispositifs pour le traitement de ces boissons, y.c. les centrifugeuses, les filtres-presses et autres appareils de filtrage et sauf les appareils électroménagers)
8436	Machines et appareils, n.d.a., pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture, l'apiculture ou l'apiculture, y.c. les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'apiculture, et leurs parties
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs ; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, et leurs parties (autres que les machines et appareils du type agricole, les installations de traitement thermique, lesessoreuses centrifuges et les filtres à air)
8438	Machines et appareils, n.d.a. dans le chapitre 84, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, et leurs parties (autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales)
8701	Tracteurs (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709)
871620	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles



ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

31	Engrais
3808	Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches






**LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES
FRANÇAISES - SITUATION EN 2025**
édition juin 2026

Directeur de la publication : Martin Gutton
Rédaction : direction Marchés, études et prospective / mission des Affaires européennes et internationales / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (MAASA)
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN : 2803-0648 (en ligne) / ISSN : 2826-1186 (imprimé)

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 FranceAgriMer FR